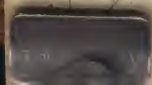


**DISCOURS
HISTORIAL DE
L'ANTIQUE ET
ILLUSTRE CITÉ DE
NISMES**

Jean Poldo d'Albenas



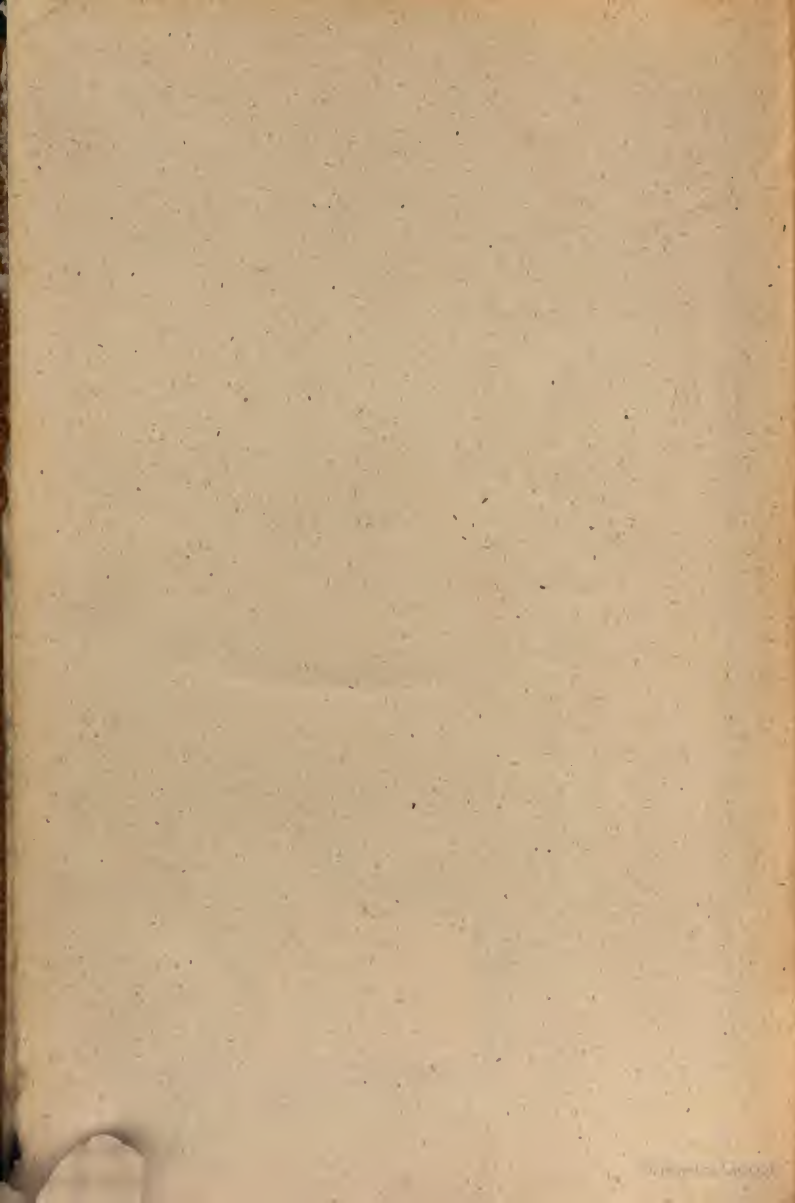


<36611199440016

<36611199440016



Bayer. Staatsbibliothek



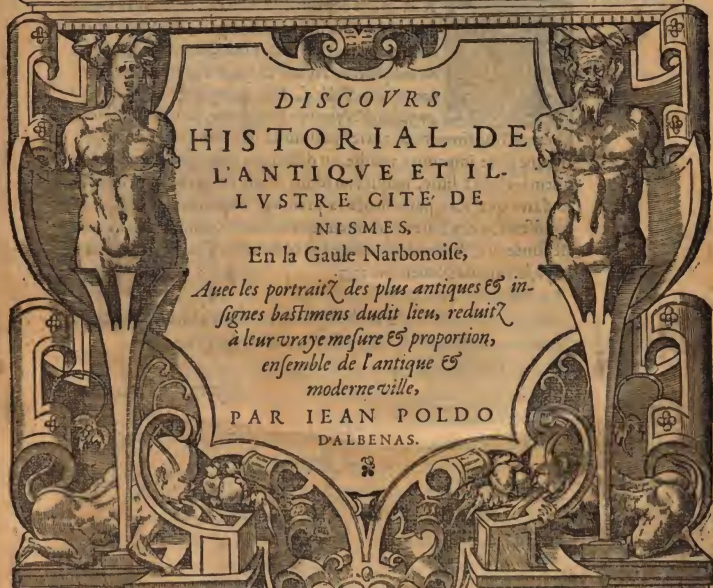


DISCOVRS
HISTORIAL DE
L'ANTIQVE ET IL-
LVSTRE CITE DE
NISMES,

En la Gaule Narbonoise,

*Avec les portraitz des plus antiques & in-
signes bastimens dudit lieu, reduitz
à leur vraye mesure & proportion,
ensemble de l'antique &
moderne ville,*

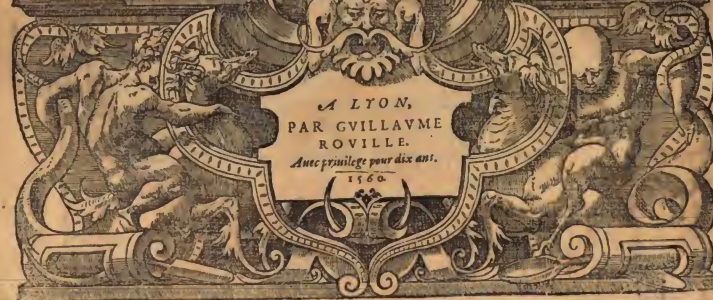
PAR IEAN POLDO
DALBENAS.



A LYON,
PAR GVILLAVME
ROVILLE.

Avec privilege pour dix ans.

1560

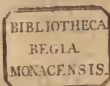


Extrait du Priuilege.



A R grace & priuilege du Roy est permis à Guillaume Rouille libraire de Lyon, d'imprimer ou faire imprimer vn liure nouveau, intitulé, *Discours des antiquités de Nismes & Gaule Narbonoise, recueillies par M. Jean Polde d'Albenas Conseiller du Roy au siege Presidial de Nismes & Beauquaire,* & defendu à tous libraires, Imprimeurs, & autres personnes quelconques, de n'imprimer, ne faire imprimer, vendre, ou distribuer en ses pais, terres & seigneuries ledict liure, iusques au terme de dix ans, à compter du iour & date que sera paracheuée la premiere imprefion, sur peine de confiscation des liures, & d'amende arbitraire, comme plus à plein est contenu és lettres de priuilege sur ce données à Saint Germain en Layé, le xxix. de Nouembre 1557.

Par le Roy, maitre Jean Nicot, maitre des requestes de l'hostel, present.



Signé, De Lomenie.

*Seellé du grand seel en cire iauue,
à simple queue.*



A MONSEIGNEVR
IEHAN, VISCONTE DE IOYEVSE,
LIEVTENANT DV ROY AV GOVVER-
NEMENT DE LANGVEDOC,

*Iehan Poldo d'Albenas, son tres-humble seruiteur, desire S.
S' entretenement de sa grandesse.*

A Prés l'opinion, Mōseigneur, de la cognoissance de Dieu, & autres, qui en dependent, l'une des plus antiques, & approuuees par tant de siecles, & escholes, a esté celle, qui afferme, les choses inferieures elementaires estre aduisees, & regies par les celestes, les celestes par les intellectuels, & en fin cestes-cy par le grand, vniuersel, & plus souuerain, ineffable, & incomprehensible Dieu. Mais s'il m'est permis, après tant de gens excellens aux lettres, & contemplations, inuenter, ou renoueller vne nouvelle opinion, & secte, ie veux dire, qu'encor chacun de ces trois premiers mondes (car ie ny comprens pas le dernier plus hault, & seul, estant tout en tout, & tout ou que ce soit, non restraint par termes, ou parties des sciences, ou appellations humaines) a diuers degres: & les vns plus hautains que les autres. Cōmençons à l'intellectuel. On tient & fait biē que les substances separees d'iceluy sont les vnes en plus eminent, & superieur ordre que les autres: & leurs noms ou appellatifz, ou ministeriaux, ou de dignités, mesmes par l'opinion de nos Theologiens, le nous demonstrent, quand bien par autre discipline on n'en seroit informé. Après le subseqvent monde celeste, ne tient on pas par les vulgaires axiomes, & presque principes de l'Astrologie, que des corps celestes les vns, & leurs influx, & facultés prenent autorité sur les

autres? Et quant à nostre dernier, & elementaire monde, nous sauons, autrement que par persuasions, ou coniectures, & le voyons, & sentons necessairement, les creatures d'iceluy differer l'vne de l'autre, par plus & par moins en ordre, & tout degré d'excellence. L'homme y est le premier, après le brute, après le métys du brute, & du suyuant, après la plante, après la pierre. Le veulx encor passer plus auant. Et dy, qu'entre les choses de mesme ordre, degré, & espece, ces differences, que i'appelle mieux superiorités de plus ou moins, ont lieu, & se voyent trop plus, que manifestement. Quant aux hommes, le berger, & rustique illiteré, qui ne void, & hante que son bestail, il diste autant du villageois, conuersant au bourg, assés populé, que le villageois du citadin d'vne bonne, & fameuse ville. Et tous ces trois sont par trop inferieurs aux literés, ou aux grans, & heroiques personages, tant à ceux, qui excellent en la vie contemplatiue (comme tous studieux) qu'à ceux qui vaquent à l'actiue, comme aux Seigneurs, & Princés: qui bien qu'aucuns d'eux ne s'addonnent aux lettres, si ont ils ou naturellement, ou supernaturellement, & par causes fort diuines, metaphysiques, & occultes, des dons, & influences, actions, ou graces, tellement que les plus doctes ont de quoy s'esbahir, comme en ces seigneurs, ne faisans profersion de prudence aquire, lon puisse voir reluire tant d'actes incroyables, tant de sentences graues, tant d'exemples, à la posterité plus tost admirables, que imitables. Et certes quand bien i'y contemple, & me metz en speculation, ie tien toutes les estudes, & occupations des gens literés presque à neant, & vaines, voyant vn grand, & excelsé Heroe, tant sublimé en prudence, & ciuile, & militaire, que ie ne puis, que croire, qu'à iamais nul homme literé, consumant ses ans à la cōtemplation, le puisse, ie ne dy pas sur passer, ny esgaler, mais seulement s'en approcher de grand chemin, & distance. Monseigneur, ie dy tout cecy, que voyant la grande prudence, dont vous vsez es choses politiques, & de la paix, & de la guerre en nostre Gaule Narbonoise, & niosant tenir vostre essence niestre pour le present, i'entens de ce vostre corps humain, ny de l'intellectuel, ny du celeste, si ose ie par les effectz miasseurer, outre ce que
vostre

vostre Origine, & source est & de l'un, & de l'autre, voire regardée par vne des hautes excellences de l'autre, le plus grand, & hautain, que cest elementaire vostre de tant plus surpasse les autres elementaires, que le plus hault ordre, & degré d'iceux se rend, & void superieur au plus bas, & infime. Et si voy par voz immortellés, & excelles vacations, que voz occupations ne vous permettant entieremēt l'estude des lettres, vous rendent autant plus hautain à tous les literés, que voz curieuses veilles en nostre Narbonois surmontent de tant plus celles de tous les autres studieux, & doctes de nostre Prouince. Ceux qui voyent la confidence de nostre Cesar en voz prudens conseils, & noz voisins, & citoyens qui se ressentent d'iceux, tesmoigneront à la posterité, avec les Historiens de nostre temps, que le prologue est autant loin, & aliené de flatterie, comme la verité du fait mien descharge. Monseigneur donc, cognoissant ces excellences, & superiorités à vous par ces quatre mondes attribuees, & combien nostre region se sent heureuse de vous, son Prefecte, ou Consule, ie ne say, à qui mieux dedier ce mien trauail, & illustration de Nismes, (l'vne des plus antiques cités d'icelle) qu'à vous: vous suppliāt, que tout ainsi que la Prouince vous tient, & fait estre, ie diray Astre du celeste, Genius, ou intellect de l'autre prochain, qu'ausi il vous plaise, faire luire en elle, & toute la region, les rayons, & influēces des Diuines, & sur-intellectueles iussions de nostre grand, & excelle Monarque. Et par ce i'estimeray ce mien labeur heureusement & commencé, & mis à perfection, si par mon moyen ceste antique, & illustre ville peut quelque fois venir au moins, & plus oblique, ou lointain aspect de voz grandes, heroiques, celestes, & separees vertus, facultés, & influēces.



GERVASII SEPINI SALMVREI

in Amphitheatrum, reliquaque vetustatis monimenta apud Nemausum Hendecasyllabi.



VVM vos iam propius, quod vsque, & vsque
Andinis positus cupiui in oris,
Vos coram intueor, mihi voluptas,
Et dolor rapiunt, velut procella,
Iactatam simul hinc, & inde mentem:

*Eloqui est animus, sed & silere:
Et ridere volens magis, magisque,
Perluo lachrymis genas obortis.
Cur enim hisce oculis videns relicta
Tot vestigia gloria intumentis,
Latiq; Imperij illius superba
Gentis Romulea, haud abundem honestis
Iure latitijs? suaviusque
Gaudeam? Quid enim? ecce perspicaci
Cernens lumine templi adhuc decorem,
Ornantes Capitolium columnas,
Pontis tergemini locata in amne
Fundamenta, magis supraque miror
Impensas equidem profusiores
Talis Amphitheatri! uti arte mine
Ouaem referat rotunditatem:
Et iam tum videor videre praesens
Spectacula, ò nimium voluptuosa,
Duntaxatque mihi ante nota chartis:
Sauire licet inuicem ferarum
Pugnantum indomitas furoris iras:
Scauarura decora alta personare
Furtis dulciculis, amoribusque*

Capit

Captorum iuuenum dolis puella
Cuiusdam lepida, venustulaq;
Nonnunquam Satyros dicaciores
Rideo, vitia improbòsque mòres
Morsu incessere dentis acrioris.
Nonnunquam intueor ferocitatem
Aut fortasse Creontis, aut Neronis
Dira morte premi, inde fastuosam
Gloriam Niobes, tot interemptis
Natis ordine, deijci repente
Tum clamore vago fremente circum,
Et plausu populi resultat àer,
Exultimque sonat loquax imago.
Hac quando hac videor videre praesens
Tot spectacula tam voluptuosa,
Duntaxatque mihi ante nota chartis,
Quantis letitijs mea exilit mens!
Qualique agmine gaudiorum inundat!
Ast cum vestri etiam tot ad ruinas,
Heu sacras nimium mihi ruinas!
Cum tot ad lapidesque fornicésque,
Totos iam propedum superruentes
Haud sponte aspicio, mihi est voluntas
Largo flumine lachrymationum
Plane desfluere, & meum dolorem
Omnino arguere acribus querelis:
Dum tantam diuturnioris aui
Aegra mente ferens edacitatem,
Illam deuoueo magis, magisque,
Illam Barbariem effenaciorem,
Quae plus multo etiam nocere vobis,
Quam tempus potuit. Furor quis iste est?
Ista quae rabies? vetustiora
Romanorum opera, illa tam superba,
Atque olim celebrata & elegantis
Artis tot monumenta, tot labores
Velle euertere? viribusque totis

Nisi aquare solo? Ast neque hanc, neque ullam
Posthac scuitiem ullius furoris,
Sacra ò reliquia! licet vereri:
Nanque vos modò Poldus ille vester.
Vos munimine Poldus ille tali
Firmauit, penitusque fregit omnem
Vim vobis aliquo modo nocentem,
Vt planè superesse saltem in ipso
Statu, quali hodie ecce vos videmus,
Vos, inquam, superesse ad omne tempus
Iam considerare iure debeatis.
Quare hinc stabitis vsque & vsque, nulla
Iactura exigui ullius lapilli
Facta: quin decorata Poldo eidem
Vos ubique magis celebri honore
Clarescetis. Et huic beatitati
Vestra gratulor ipse ter, quaterque,
Quàm digna queo gratulatione.
Saluete ò nimium sacra ruina,
Saluete ò iterum, En quidem voluntas
Planè est certa mihi, atque polliceri
Ausim, dum mea spiritus mouebit
Membra, ulliusque calor fouebit intus
Vos semper diuturnioris aui
Minatrix mea Musa dulciori
Et docto magis, & magis sonoro
Cantu, & carmine ubique predicabit.

ODE

ODE DISCOVRANT SOMMAI-
rement les antiquitez de Nismes, par Iaques Pine-
ton à I. Poldo d'Albenas.



*T*ANDIS que soliciteux,
Et morne a-par-moy ie songe,
A mon procès despitieux,
Qui l'ame & le cueur me rouge,
Le me pourmeine, & reuoy,
Ce que quelque foys nous veismes,
Des antiquités de Nismes,
Seigneursement toy & moy.

*Amy Albenas ainsi
Souuant ie me vois esbatre,
Pour edenter mon soucy,
Au pompeux amphitheatre:
Là en merueilles pensif,
Ne say si plus m'ebaisse,
Ou du diuin artificie,
Ou de l'ouuraige excessif.*

*Outre que de tous cartiers,
A voir les pierres me semble
Voir presque de montz entiers,
Mais si bien vnis ensemble,
Que pour te l'exprimer mieux,
Le tout semble fait au molle,
Tant bien se ioinct & s'acolle
L'ouuraige laborieux.*

*L'ordre & la proportion,
Selon vraye architecture,
Rauit d'admiration,
Toute humaine creature:
Là soixante arcz, bien voutez,
Autant & autant encore,*

Colonne attique decore
Entre deux, de tous costez.

Dans sa capace rondeur,
Ou soit parfaite, ou ouale,
D'une admirable grandeur,
De hautz degres on deuale,
Ou du sommet iusqu'au bas,
Chascun pour son reng a place,
Pour voir ou les ieux de grace,
Ou les horribles combatz.

Et le tout si bien conduit,
Et drecé en telle sorte,
Que l'un à l'autre ne nuit,
Ou soit qu'il entre, ou qu'il sorte,
Et à qui plait, tout au tour,
Soubz cent & vingt arcz, se viure,
D'ou la grand ville on admire,
Et les beaux champs d'alentour.

La belle ville, ie dis,
Non pas celle qui est ores,
Mais celle qui fut iadis,
Dont les reliques encores,
Le tours, & les vieux fragmens
Des murailles magnifiques,
De la grandeur des antiques,
Donnent certains argumens.

Tant d'epitaphes graués,
Et tailles en pierre dure,
Et tant de riches pauvez,
Trouuez, aux champs d'auenture,
Tant de beaux marbres brisés,
Colomnes, chapiteaux, bases
Tant de medailles, & vases

Pour

Pour l'œuvre, & la main, prisés.

La grand torre-magne aussi,
Dont les morsés, & vestiges
Monstrent qu'elle estoit ainsi,
Que sur papier tu l'eriges:
Le Capitole excellent,
Et de Diane le temple,
La fontaine claire, & ample,
Par tant de canaux coulant.

Que diray du triple pont,
Grande merueille du monde,
Dont le feste du tiers front,
Transuerse l'onde sur l'onde:
Et l'acqueduct cimenté,
Qui conduict en perspectiue,
Par mille replis deriue
Au sein de la grand cité.

Et nous chetif & estimons,
Voyans ces braues trophees,
Estre ouuraige de Demons,
De sourcierés, & de fées:
Pource que nostre dessein
Sans engin, sans artifice,
D'entreprendre vn edifice
Egal aux leurs seroit vain.

Mais les saiges anciens,
Pleins de vertu & prudence,
En vain, ni entreprenoient riens
Sans art, ne sans prouidence:
Aussi selon leur espoir,
Maugré feu, le fer, l'onde,
Tant que le monde soit monde,
Leurs œuvres se feront voir.

Et

Et noz neuueux, qui seront
Moins iustes que nous ores,
Vn iour s'en estimeront,
Plus que nous autres encores:
Et diront esmeruillés,
Les geans des premiers ages,
Firent ces pompeux ouurages,
De montz, sur montz, entaillés.

Or sont leurs noms glorieux
Iadis fameux, & celebres,
Plongés au fleuve oblieux,
Par long silence & tenebres,
Et leurs chefz-d'œuvre excellens
Qu'ilz estoient ne sauent dire,
Ce que Poldo heust faict lire
Voire après mille & mille ans.

Poldo duquel le sauoir,
Duquel la plume gentile,
A ses neuueux sem voir
En son estre ceste ville,
Toute telle, qu'elle estoit
En sa plus bragarde pompe,
Et cornera de sa trompe
Le peuple qu'y habitoit.

DISCOVRS DE
L'ANTIQUE, ET ILLVSTRE
CITE' DE NISMES EN LA
GAULE NARBONOISE

Des noms de la France. CHAP. I.



Vis que nous auons desdié cestuy nostre present labour à reciter les antiqués origines, & succés enfuius de la ville de nostre natiuité, qui est Nismes, il ne fera mal seât, sans propos, ou imitation de plusieurs doctes Autheurs en semblables leurs opuscules, de descrire en premier lieu la cause du nom, la siéte, & quelques au tres choses generales de la Gaule, ou France, où ceste nostre Cité est assise, & posée: & que ce sera recolligeant en cest endroit diuers passages des Autheurs, qui sparlement l'ont en maints lieux, & en aucuns d'iceux bien peu, trop briuement, ou obscurement traicté, donner, possible, quelque lumiere au subiet, ou, pour le moins, augment à nostre liure. Non que ie m'en vueille aduantager d'aucune de ces parties sur le moindre de ceux, qui en ont escrit: mais les ayât veus, il est par trop aisé assembler les lieux, les digerer par ordre, & peut estre, y adiouster du sien quelque petite chose: & ne fust, que pour seruir de Table, ou Indice, à qui n'auroit les liures, d'ou ces choses ont esté prises. Venant donc au propos, les François anciennement estoient appellés Germain, comme venus de Germanie, ainsi que dit Procopius au .j. liure des batailles des Gots: & ils sont appellés Gaulois, & la region Gaule, du mot Grec γαλα, signifiant lait, comme si lon vouloit dire, Contree Laitée, ou hommes laités, soit pour la blancheur, & rainct des habitans, qui est tel, que les montaignes, & rigueur du ciel temperent de ce costé la violence du Soleil, qui colore, & noircit la chair, autheur Ammian Marcellin au xv. liure: Combien que ceste raison ne me satisface pas trop, par ce qu'autres peuples, que ceux-cy, sont plus blancs, & autres regions plus defendues de ceste vehemente ardeur du Soleil, jaçoit que Virgile y semble consentir, quand il dit:

*Galli per dumos aderant, arcemque tenebant,
 Defensi tenebris, & dono noctis opaca:
 Aurea cesaries illis, atque aurea vestis,
 Virgatis lucent sagulis, tum lactea colla
 Auro innectuntur: duo quisque Alpina corrufcat
 Gesa manu, scutis protecti corpora longis.*

Ce que nous auons ainsi aucunement tourné:

*Les Francois y estoient par les hayes espars,
 Qui la place tenoyent desja de toutes pars,
 Des tenebres couuers, & faueur de la nuit.
 Gaulois, dont la perruque, & robe d'or reluit.
 On voyoit leurs sayons bigarrés scintiller,
 Leurs couls blancs, & laiçtés d'or pur entortiller:
 Chascun deux iauelois en main esbranle, & charge,
 Et se couure le corps de riche, & pesant targe.*

Ou soit, pour reuenir à nostre argument, dicté Gaule par mesme analogie de *réas*, y estant la terre fertile, & nourrice de bestail à laiçt, ou que les gens y sont nourris de laiçt. Autres les appellent François, c'est à dire, francs & immunes de tributs, & impositions, de l'exemption qui leur fut accordée par Valentinian durant dix ans, pour auoir eux vaincu les Alas, & apres du temps de Theodose presés de payer, les dix années ia echeutes, s'en estre du tout affranchis par armes: ou bien ils sont nommés François, francs de cueur, & entiers, ne sachans dissimuler. Et encor de Francus, ou Francion, fils de Hector, régnant ce Francus, ou Francion sur les Gaulois Celtiques. Et li tiennent ceux, qui sont de tel aduis, apres la guerre, & ruine de Troÿe, ce Frâcion s'estre retiré en la France, avec autres Troyens: & ce selon Manetho d'Egipste, autheur Historien, suivy par Costantin Phrigio en ses Chroniques, Honorius au liure de l'Image du Monde, chap. xxj. & Nicol. Gill. és Annall. dit, que Marcomires le premier, en souenance de Frâcion Troyen, estoc de sa Maison, mua le nom de Gaule, à celuy de Frâce. Aussi du retirement des Troyens en la Gaule en atteste Ammian Marcellin en son liur. xv. & dit la uoir leu taillé es antiques monumés, & inscriptions des Frâçois. Si ne lit on pas es hiltaires Troyenes ces nōs de Frâcus, ne Frâcion. Guillaume Postel escrit en son Vniuersité, & le nous a dit de

parolle,

parole, que Gaule est dictée du theme Hebreu גל, signifiant trāsmigrer, estre englouti des vndes, & plusieurs autres significations que ie ne voy cōment appliquer à nostre Gaule, sinon par l'opinion de Ian le Maire au j. de ses Illustratiōs, chap. ij. appellāt aussi en telle sorte Noah, d'ou les Gaulois font illus, par antiphrase, ou cōtraire signification, de tant qu'il n'auroit esté submergé des vndes, eaues, & vagues au grand, & vniuersel deluge. Et ainsi estre appellees de ce mesme verbe גל, les Galeres, à quoy consent semblablement Gaudent. Merulen ses Antiqui. de la Gaule Cisalpine liur. iij. chap. iij. Postel aussi appelle, après Berose, la Gaule Gomerie, de Gomer, fils de Iaphet, qui fut fils de Noāh, & de ceste opinion est Phrigio es Chroniques. Iehan le Maire liur. j. chap. xij. l'appelle Gaulle, de Galathé, ou Galatheus leur Roy, li fait bien Iehan de Viterbe au liur. xvj. des Comment.

Description, diuision & autres choses notables des Gaules.

C H A P. I I.

TOVTE la Gaule ou France, selon Cesar, Strabo, Ptolemee, Mela, Plinc, & Ioseph. de Bell. Iudaic. liu. xj. chap. xvj. est diuisee en trois parties, Regions, ou Prouinces. L'vne est habitee par les Belges, prochains aux Allemans, près le Rhin, l'autre est celle, qui est proprement dictée Gaule, ou France, que les Celtes, ou vrais François possèdent. La tierce, c'est la Guienne, prenant nom du Fleuue Viene, y coulant, & ainsi denommee par corruption de langage, ou Aquitaine, des eaues, & grand nombre de petits fleuues, ou ruisseaux, y fluans. Et sont dits Celtes, du nom d'vn leur Roy fort chery. Ammian liu. xv. Or les Belges sont separés des Celtes par le Fleuue de Marne, que les Latins appellēt Matrona, aussi par la Seine, nommée par les mesmes Latins, Sequana, & le Mont Iura, dict de S. Claude. Ils attiennent aux inferieures metes du Rhin, regardant au Septentrion, & Leuant. Les Celtes aussi sont distints des Aquitains, ou Guennois, par la Riuiere de Garonne: vne partie desquels s'estēt iusques au Rhosne, Garonne, Ocean, & fins des Belges, de l'endroit des Bourguignons, habitans près la Seine, & des Suysses, ou Heluetiens au Rhin, & ce du

Septentrion. Les Guiennois commencent à la Garomne, Montaignes Pyrenees, & Ocean d'Espagne, visant au Couchant, & Septentrion. Encor y a il autre diuision des Gaules, qui en fut faicte, apres que par la grãde frequence des guerres elles furent assubgetties à la domination de Iules Cæsar, & mesparties en quatre Prouinces. La Narbonoise, appelée Brachata par les Latins, à cause des brayes, que, comme interprete S. Hierome, escriuant à Fabiola, Brachæ signifie, ou encor robes à long poil, & de diuerses couleurs, selon plusieurs autres Auteurs, Alexandre liu. Genial. dier. v. chap. xvij. Dont Cornel. Tacit. liure xvij. dit, que Cecinna, portant brayes, & vestu de sayon bigarré à la mode des Barbares, en fut blasmé. Et de l'un, & de l'autre acoustrement les Gaulois de Narbonne vsoyent pour lors. L'autre Gaule est la Vienoise, & Lyonoise, autrement dicté Comata, la cheuellue, à cause de leurs longues perruques, ou cheuellures. Et la quatrième l'Aquitannique, qu'aucuns disoyent Aremorigue de Bretagne, & Togata, y comprenant la Transalpine, pour les longues robes à l'usage du país. D'auâtage en lit on encor aux Auteurs deux autres appellatiōs, la Trāsalpine, qui est de là les Monts, & Alpes, de laquelle escrit Gaudent. Merula, en son liure de cest argument, & la Cisalpine de deça iceux: & c'est la nostre, dont à present nous traictons. Ceste pluralité de Gaules est cause, que les Auteurs, qui en escriuent, vsent, parlant d'icelles, du nombre plurier, & disent plustost les Gaules, pour estre icelles plusieurs, que la Gaule: comme aussi ilz vsent de mesme phrase, quant aux Espagnes, qui sont aussi sept en nombre, c'est Gallice, Portugal, Grenade, Arragon, Nauarre, Castille, & Espagne. Toutes ces Gaules commencent, selon la supputation Astronomique, & Mathematique, au degré de longitude de l'Occident en Orient, xv. & c'est aux Promontoires Pyrenees, & si finissent au xxix. degré, & xxx. minutes, aux derniers confins, & bornes des Alpes, & mont Adula, qui est le mont S. Gothard. Mais quant à la latitude, & éléuation de nostre Pole, les Gaules en ont dés le xlij. degré, & x. minutes, le prenant à la ville d'Agde en Languedoc, appelée Agatha, que Stephanus Auteur Grec en son liure
des

des villes nomme *Ἀνατολίαν*, c'est à dire, bõne fortune,iufques à la plus Orientale, & Septentrionale bouche du Rin, qui à nostre Pole s'esleue de liiij.degrés.Somme dõc,que noz Gaules contienent en longueur, & espace d'Occident en Orient, xv.degrés,qui valent de stades,selon Ptolemee, vij. M.D. Car à chascun degré respondent,par son opinion,D.stades:& suivant Pline,& plusieurs autres, si j.degré vault 700.stades,elle cõtriẽdra x.M.D.stades.Et de large,ou chemin tẽdant vers le Pole Septentrional,par la supputation de Ptolemee, vj.M.D. stades, & par celle de Pline ix. M.C. stades, ayant elles xiiij.degrés de latitude, ou eleuation Septentrionale. Et de tant que chascune stade vault cxxv. pas, & par consequent vn M. vault viij. stades, s'ensuit, que noz Gaules ont 1302500. pas de longueur,selon l'opinion de Pline,ou bien,par le calcul de Ptolemee,812500.pas:& par ceste opinion de Pline, à vn degré respondent presque 87000. de pas.Et puis que à chascun degré terrestre respondent xv. lieues Germaniques cõmunes, s'ensuit ausi, que la longueur d'Occident en Orient, s'estant de xv. degrés, comme dit est,sera d'icelles lieues Germaniques ccxxxv, & de largeur vers Septentrion, des mesmes lieues Germaniques cxcv. Les quelles on peult aisement reduire en Italiques, Françoises, ou autres: sachant, que la Germanique commune vault de pas iiij. M. ou stades xxxij. La Germanique grande v. M. pas:l'Italique, pas j. M. ou viij. stades. La Françoise pas ij. M. Si est-ce, que Pline au iiij. liure, chap. xvij. dit, apres Agrippa, la longueur vniuerselle de toutes les Gaules,d'entre le Rin, les Pyrenees,&l'Ocean,& mont S.Claude,estre de 420000 pas,& la largeur de 33000 pas.Et s'ensuit encor, que noz Gaules, commençans comme dessus, au xliij. degré, commencent ausi au milieu du v. Climat, appellé le Climat Romain; & au xij. parallele,dict de l'Helespont, distant de l'Equinoctial de iiij. heures, xxx. minutes, ou environ: dont le plus grand iour y est de xv.heures, & peu plus,& finissent au ix. Climat, & milieu d'iceluy, qui est de liiij. degrés deleuation Polaire, & au parallele xvij. differant de l'Equateur de v.heures Et duquel le plus long iour

est de xvij. heures, ou bien près, tout ce dessus, ou d'autre nombre presque insensible. Et si n'est à obmettre, que commēçant la Gaule au v. Climat, par la raison des Astrologues indiciars, elle est subiecte à Venus, tant pour raison du Climat v. que des Heluetiens, ausquels Venus preside, & aux regions voisines en longitude, & latitude: aussi Mercure pour le vj. Climat, qui est aussi dominateur des Parisiens, & Flamens. La Lune pour le vij. Climat, domināt aussi aux pais de Flādres. Et des signes, le Taureau, et la Liure au v. Climat. Et quant aux regions, selon Lucas Gauricus aux Heluetiens, & Parisiens, & pour les regions, à toute la Gaule dominant les Iumeaux. Au vj. Climat le Cancre. Le Sagittaire, selon Gauricus, à toute la region prochaine d'Auignon: selon lequel aussi les Poissons dominant à la Normandie. Bien dit Postel au liure des raisons de la Monarchie, apres Ptolemee, que le second influx du signe du Mouton regarde sur la Gaule, & pais voisins, qui ont pris origine d'icelle.

Particuliere description de la Gaule Narbonoise & Languedoc, & quelques choses singulieres d'icelle.

CHAP. III.

RLINE au liure iij. chap. iij. décrit assez amplemēt nostre Gaule Narbonoise, toutesfois la plus part des noms des lieux, dont luy & Strabo, Mela, Ptolemee, & autres vsent, nous est à present, à cause de leur antiquité, incogneüe. Et ne s'estent elle à ce iourd'hui si auant, qu'ils la detruient: y comprenāt du Rouergue, du Rosillon, Prouence, & partie du Dauphiné, outre le pais encor en ce temps appellé Languedoc, que Paradin, en sa Bourgoigne, borne, comme les anciens autheurs, de l'Occident par l'Espagne, du Circius, par l'Aquitaine, du Septentrion et Aquilon par Lyon, & Gaule Belgique, & par Auster de la mer Gallique: qui est entre Sardaigne, & les Baleares: ayant du front, que le Rosne flue dans la mer, les Isles Stæcades, ou Isles d'Yeres, ou d'or, dont nous parlerons en la Table. Ceste Prouince est dictē Narbonoise, par ce qu'environ le
temps

temps que Mamitus regnoit en Babilone, aux Celtes regnoit Narbon, Berose. Dont Iehan Annius Viterbien, son cōmentateur, dit, que de ce Narbon, fils de Galathæus, la Gaule Narbonoise a esté appellee: laquelle après le Senat & Peuple Romain nomma la Prouince Romaine & de laquelle Pline parle assés au liure deuxième. Ou bien est dicté de Narbone anciennement tres-opulent empor de toute la region, selon Strabo au liur. quatrième. Et est appellee Gallia Brachata, cōme cy-dessus auons dit. Mais il fault, que ie confesse n'entendre, comment elle estoit anciennement appellee Aneurerre, ainsi que dit Nicole Gilles en noz Annales sur la vie de Dagobert. Et Narbone fut ainsi dicté, après que C. Cesar le Dictateur y admena nouueaux, & estrangers habitans, ce que les Latins appellent Colonies, & les Jurisconsultes Metoèques au xij. liure du Code, par les Empereurs Diocletian, & Maxi. à la loy *Certa. de iur. fisc.* Et comme aussi y furent admeenes des colonies à Narbone l'an de l'Edification de Rome 633. Eutropius liur. v. cha. iiii. Cicero tesmoigne en l'oraison pour Fonteius, que Fonteius y auoit esté Gouverneur, & la vente il aussi, d'estre la centinele des Romains, defense, & fortresse opposee à ces mesmes regions. Ceste colonie conuicte à Narbone s'appelloit la Decumane, ou des Decumans, comme qui diroit la dixième: estant elle prise ceste colonie de la x. Legion. Ce que fut selō Eusebe, & sa supputation, auant la Natiuite de Iesuchrist 29. ans: bien que au calcul des annees y ayt variété assés grande entre les auteurs. Laquele, & quelques autres, nous remettons à restituer, & accorder, à autre lieu, pour n'interrompre par trop le fil, & suite de nostre narration. Pour l'illustration donc de ceste Prouince n'est à obmettre, ce qu'on en lit en diuers bons auteurs. Strabo la dit produire les mesmes, & tels fruitz, que l'Italie, fors que allant vers le Septentrion & les Mons Commenes lon n'y recueult pas des oliues, ny figues: mais bien de tous autres fruits. Et Pline, quant à la culture des champs, dit il, mœurs, (cōbien que Tacit. libr. xvij. die, que nous suiuous aisement le party des plus forts, ou plus prochains) bonne reputation des hommes, & opulence des richesses, elle n'est à postposer à nul-

le des autres Prouinces: pour estre icelle, à brief parler, plus vrayement, vne Italie, que Prouince. Pline liur. ix. chap. xvij. dit vne chose asés merueilleuse de certains poissons appelez Muges, lesquelz les Narbonois au temps, que les poissons sont en chaleur, tirent hors des serues, & viuiers, & attachent aux ouyes à tout vne cordellette, les mettent dans la mer, & les tirant peu à peu, les femelles les suiuent iusques au riuage: & ie croy, que ce soit, pour les prendre, comme aussi par mesme moyen, quand les femelles sont pres à parturir, lon attire ainsi les masles. Et y sont par le mesme auteur au liur. xxj. chap. xj. les champs pierreux, remplis, & comme semés du thym, qui est la serigolle, au langage vulgaire du país, petit arbuſte: & parmy les landes incultes on en void innombrables, & odoriferes plantes à paistre le bestail à laine: & y en a si grande abondance, qu'on en chauffe les fours à pain, ainsi que du romarin, lauande, narde, ou aspic. Pline encor au liur. iij. chap. vj. recommande les vins de Bessiers, tout ainsi qu'au chap. iij. d'iceluy liure, les vignes du país, & au chap. ix. le vin doux de Narbone, qui est à mon aduis, la Blanquette de Limous, ou vin muscat de Frontignan, ou Mires-vaux: & si enseigne la façon de nourrir les raisins en Languedoc, les pouldrant, lors qu'ils commencent à meurir, au liur. xvij. chap. ix. Et la raison, pourquoy les vignes y sont laissées basses, sans y mettre eschallats, c'est, pour cause des vens, ainsi qu'en l'Afrique, Pline liur. xiiij. chap. i. Lequel au mesme liure chap. iij. recite pour merueille, que les vignes tout à vn iour perdent la fleur. Il prise aussi grandement la noble fontaine d'Orgé, qui est, à mon iugement, la Sorgue, y naissant herbes tant delicieuses au bestail, que les beufs, pour en auoir, y plongent toute la teste dans l'eau. Au liure xvij. chap. xxij. Je ne lairray à dire que Pline au liure xxvj. chap. j. dit, que le Carbone est maladie peculiere à nostre Prouince, & quelle en vint premierement: & recite Cornel. Tacit, liur. xij. vn priuilege donné aux senateurs de nostre Prouince, qu'ilz (sans demander congé au Prince) pouuoient aller voir leurs affaires. Et encor Cornel. Tacit. au liure xj. des Annales, dit qu'en se traitant par le Senat Romain, si les Gau-

lois

lois Celtes deuoyent estre prouez, & iouir des honneurs, & magistratz de Rome, Claud. Cesar Empereur, entre autres remonstrances, dir ainsi, Nous repentons nous d'auoir appellé des Espaignes en nostre cité les Balbes, & de la Gaule Narbonoise, estre venus des homes telz, & non moins illustres, ny d'inférieure marque, dont encor y restent leurs successeurs, qui certes, quant à l'amour enuers ceste patrie, n'en sont moins que nous mesmes affectionnés, & ne nous quittét en ce la première place? En ceste region regne principalement le vent Circius, autant violent, qu'autre qui que ce soit, allant souuent droit par la Mer Ligustique, & Tyrrhene, passant en Hostie, qui n'est non-seulement incognu aux autres endroitz du ciel, mais aussi ne paruiet il iusques dans Vienne, ville du Dauphiné, estant repoussé auant que y aborder, par rencontre de bien petitz sommetz de montaignes. Pline liure ij. chap. xlvij. Et me souuiet bien qu'outre le tremblement de terre, qui y aduint enuiron l'an Mille quatre cens vingt & quatre, qui est recité par Euguerand de Monstrellet, qu'autres ayent fort vexé la region, comme ainsi soit, que les vens en soyent l'une des causes. Il est donc apparent, & vray-semblable, que telle susdicte honneste, & bonne opinion des hommes de nostre Prouince esmeut les antiques Romains, à luy donner ce priuilege, & immunité qu'elle seroit affranchie, & priuilegiée du droit Italique, comme dit Paulus Iurifconsulte aux Pandectes, sur la fin du Tiltre de Censibus: duquel droit Italique nous traicterons aux chapitres suiuaus, pour ne laisser chose en arriere, ou nostre petite faculté puisse atteinre, appartenant au subiect du present opuscule. Outre l'autre Gouverneur d'icelle du temps de l'Empire Romain, la gouerna souz Otho Empereur Iunius Proconsul treffainctement, & seuerement. Cornel. Tacit. liu. xvij. Souz l'Empereur Vespasien Suedius Clémens, Antonius Nouellus, & Aemilius Pacensis. Cornel. Tacit. liu. xvij. & encor après, auant son Empire, Maximinus. Capitolin en sa vie. Numerius au temps de Iulien. Ammien liu. xvij. Et après souz le mesme Iulien Arunculus Gallus Orateur, Ammien liu. xxij. Et sans nommer sous quel Empe

reur, Plin.liure xxxv.chap.iiij.en tesmoigne de Aterius La-
beo,paintre tres excellent. Lon lit biē dans Spartian,que An-
tonin Caracalla venant à Narbone,tua le gouuerneur de la
Prouince,mais il ne dit pas le nom: Et encor la gouerna
sous les Gots Vindemirus despuis Roy,& encor Theodatus
neueu de Theodoric Roy.Ioā.Magnus lib.ix.cap.xiiij.& xxx.
Pour fin le Poète Aufon.en dit ainsi,

*Nec tu Martie, Narbo silebere, nomine cuius
Fusa per immensum quondam Provincia regnum
Obtinuit multos dominandi iure colonos:
Insinuant quā se Graijs Allobroges oris,
Excluduntque Italos Alpina cacumina fines,
Quā Pyrenais niuibus dirimuntur Iberi,
Interiūsque premunt Aquitanica rura Gebenna
Vsque in Tectosagos, Pana qua nomina Belgas
Totum Narbo fuit: tu Gallia prima Togati
Nominis, atollis Latio Proconsule fasces.
Quis memorare portūsque tuos, montēsque, lacūsque,
Quis populos vario discrimine vestis, & oris?
Quōdque tibi quondam vario de marmore templum
Tanta molis erat, quantum non sperneret olim
Tarquinius Getulus, item postremus, & ille
Aurea qui statuit Capitoli culmina Caesar.
Te Maris Eoī merces, & Iberica disant
Aequora, & classes Libyci Siculique profundi,
Et quicquid vario per flumina, per freta cursu
Aduchitur, toto tibi nauigat orbe κατὰ πλοῖα.*

Fundation, & edification de Nismes.

CHAP. IIIL



E seul subiect de ce lieu m'a long temps diuertie de
mon entreprise, à descrire l'Illustration de no-
stre Cité, estimant n'estre bien seant de traicter d'au-
cune chose, que ce soit, ie ne diray pas d'une ville, si lon ne
commence aux principes, & fondemens d'icelle: & me trou-
uant en si grand deffault d'Auteurs & anciens, & moder-
nes, qui en ayent traicté, ie ne veux faire, comme plusieurs au-

tres

tres, qui pour ignorer les sources, & origines d'une gent, aimement mieux, & peut estre, trop temerairement, & sans adueu, les rapporter ou à ceux, que l'Antiquité appelloit Dieux, ou aux excellens, & Heroïques personaiges : donnant bien à ces antiques villes la permission, que pour entre-mesler les choses diuines parmy les humaines, elles facent leurs edificateurs, & fondemens, plus grans, & haultrains, qu'ils ne sont. Si seray ie pourtant bien aise d'auoir, de mon endroit, aidé à la memoire du peuple, & païs, certainement par moy le plus aimé entre tous les autres. Toutesfois & ceste rarité d'autheurs, & l'antiquité de la ville, & iniure des siecles, qui peut auoir aboly les memoires, que les fondateurs par vray-semblable y auoyent laïssées, m'excuseront, si ie n'en dy que bien peu: aimant trop mieux estre véritable Historien, n'escruiant que peu & vray, que d'augmenter mes escrits de mensonges, ou Fables controuuees. Or Stephan. en son liure des Cités, escrit ainsi, *Νεμαύσις πόλις τῆς ἰταλίας, ἀπὸ τοῦ Νεμαύου ἰταλάδος: ὡς Παρθένιος, ἔθνη τῶν Νεμαυσίων, καὶ Νεμαύσιον, διὰ τὴν χώραν.* Nemausus, que le vulgaire appelle Nismes, Cité (veult il dire) de l'Italie, ainsi nommee de Nemausus, fils de Hercules, selon Parthenius, dont la propre denomination de la Gēt, par la region, est, qu'on les appelle Nemausins, ou Nemausitains: & par ce ie ne say, si par vn vray-semblable coniecturer, la ville dont les Historiens & Geographes escriuent, appellee Heraclæa, du nom de Hercules, fondée pres l'une des bouches du Rosne, seroyt point Nismes: de tant que les Grecs appellent Hercules Itracelis, & que lon ne fait point aucune autre Cité en ceste position, ainsi appellee, fors, peut estre, S. Gilles, comme nous dirons, & qu'il n'est pas inconuenient, veu qu'ayant esté construite par ce Nemausus fils de Hercules, elle ayt esté appellee & Nemausus, & Heraclæa: comme qui diroit Herculiene. Mais que ce nom de Heraclæa, par succession de temps ayt esté oublié, & luy reste l'autre propre, & conforme au nom de son fondateur. Ce que ie puis encores confirmer, de tant que tout ainsi qu'en vne autre Heraclæa, ou Herculiene, des cinq que lon lit auoir esté edifiees de ce nom (c'est en celle de Propontis, qui s'appelloit aussi Perinthus) y fut construit l'amphitheatre,

vn des sept merueilleux spectacles de la terre: à laquelle Heraclæa ce nostre originaire Empereur Antoninus Pius, bien aduertý, que Hercules, ou son fils estoýt le constructeur de Nemaufus sa cité paternelle, & Herculiene, pour la similitude & du nom, & du Fondateur, & testifiant l'amour enuers sa patrie, pour la conformité des noms, & vn, & mesme fondateur de l'vne, & de l'autre, auoit son riche, & magnifique palais. Dont ausi en nostre Nemaufus, ou Nismes Herculiene, à son imitation, vn autre noble, & superbe Amphitheatre à esté edifié, duquel nous parlerons parcy-apres: & ie croy bié, que Ammian Marcellin au xv. liure de ses Histoires estoit de mesmes opinion, quand il disoit, que Hercules le Theban se haltoit grandemét à la ruine de Gerion, & Tauriscus, cruels Tyrans: l'vn desquels trauailloit, & opprimoit les Gaules, & l'autre les Espaignes: & les deux vaincus, se seroit Hercules accointé à plusieurs nobles dames, dont il en auroit eu grand nombre d'enfans, du nom desquels il auroit appellé les lieux, ou ils dominoyent, & commandoyent. Et ie prouueray encor, par autre indice, Nismes auoir esté construíste ou par Hercules, ou par son fils Nemaufus, c'est par les deux demy-corps de deux beufs, ou taureaux, qui sont sur l'antique entree de nostre amphitheatre, & par deux autres, qui sont sur la petite porte septentrionale, diète la Ragiote de l'eglise nostre Dame: mais d'ailleurs y transportez des ruines de la cité. Et il est certain, comme nous dirons cy-apres, parlant en special de l'amphitheatre, que les taureaux, ou beufs estoýent vne des marques de la noblesse de Hercules, que nous appellons Armoiries. Autres tesmoignages n'en ay-ie peu trouuer, quelque diligence que i'y puisse auoir employee. Mais sur ceux-cy il faut examiner de quel Hercules Stephan entent, à ce que lon puisse, cela cogneu, à peu pres sauoir, des quel temps la cité fut construíste, & edifiée. Ces noms, & hommes appellés Hercules, ont esté tant illustres, que les Histoires en sont toutes semées, & il n'est autheur, tant soit il mauuais, qui n'en escriue, & par ce tant plus est mal aisé à s'en refouldre ou des vns, ou des autres, qui ont esté ainsi nommés. Veu encor que les autheurs sont entr'eux tant differens, & du nombre d'i-

ceux

ceux Hercules, & du temps qu'ils viuoient, & en outre auquel d'iceux les superbes, & magnanimes faicts, dont ils sont illustres appertienent, que bonnement l'on n'en fait, quelle opinion en liure. Ciceron au liu. iij. de la Nature des Dieux en raconte six: le premier auoit esté fils de Iupiter, & qui entra en contention cõtre Apollo, pour le Tripode. Le deuxiẽme, l'Egip̄tien, inuenteur des lettres Phrigienes, duquel M. Portius Caton au liure des Origines disoit, que le Port-Hercules des Lyguriens, ou Geneuois est nommẽ. Mais les Grecs disent, cest Hercules estre leur, prenant fondemẽt sur le nom: bien qu'il ne soit appellẽ ne Lybien, duquel sont vaincus les Lybiens, ains Alcæus, & que Hercules ne soit point mot Grec, mais Egip̄tien. De laquelle opinion est Annius, tenant Hercules fondateur des Gades, estre l'Egip̄tien, & vieux Hercules, & non Alcæ: comme il le dit sur Berose, qui semble estre de cest aduis, & Anni. encor aux Rois d'Espagne chap. vj. xj. xij. xiiij. xv. & xxj. De cest Hercules Lybius. que Moseh appelle Luabin, dit Berose liure v. des Antiqui. qu'il estoit fils de Osiris, qui fut de Cadmus, appellẽ Saturnus, fils de Noah. Et auoit cest Hercules Egip̄tien plusieurs autres noms, comme Her, signifiant Velu, ou Pelu. Hercol, tout velu, tout pelu: car ^h aux Hebreux signifie tout: & c'est pour la peau du lion, dont il armoit, & couuroit son corps en combatant. Arino, ou Arno par syncope, Lion de grand nom. Et aussi Musarno, Prudence de magnanime Lion, ainsi qu'attestent Ioan. Annius liur. ij. insti. vj. & liur. vij. sur les fragmens de Caton. S. Hierosme. Ptolem. en sa Geograph. & les Rabbis Talmudistes: lequel Hercules Egip̄tien on tient auoir esté le premier, qui ainsi fut appellẽ Ioã. Anni. liur. xv. Herodot. en l'Eu terpe. Dauantaige cest Hercules l'Egip̄tien est celuy, duquel les colomnes du destroit de Zibalthar, ou Gibalther, ou Gades sont appellees. Arrian. au liur. v. des Gestes d'Alexan. que Pindarus appelle les portes des Gades, par ce que estant elles de l'un, & l'autre costẽ du destroit, sont comme la semblance d'un portail. le say bien que plusieurs disputent, encor que Herodote en sa Melpomenẽ semble estre d'opinion contraire, que nul Gerion cause du voyage de Hercules, y enuoyẽ

par Euristhæus, pour r'auoir son omail, n'a esté onc en Espagne, comme dit Hecathæus Historien, & Arrian: toutesfois Iustin au dernier liure le tient pour veritable. Le tiers Hercules né des Doy's Idées renommés, desquels escrit Plutarck. en la vie de Numa. Le quatrième, de Iupiter, & Asteria, seur de Latona, adoré au Tyr, ainsi aussi appelé pour lamour de la Nimphe Tyros, comme dit Polydor. Virgil. apres Pollux, en faueur de laquelle il inuenta la poultre. Le cinquième, en Inde, appelé Belus. Le sixième de Iupiter, le troisième du nom; & de Alcumena, traicté tant elegamment par Plaute en sa Tragicomedie, dont Lucien au dialogue d'Hercules semble en vouloir mettre deux nés de ceste Alcumena, & pour le moins Ioan. Ann. liur. xv. dit, que cestuy a esté le dernier ainsi appelé. Philostratus en la vie d'Apollonius Trianæus, recite, qu'au temple des Gades (ou Suidas dit estre les deux colonnes de bronze de huit coudes de hauteur, & à icelles grauee la somme de la despence à la constructure du temple) estoÿt deux autels desdiés au Dieu Hercules, sans nul simulacre, pourtant, l'un au Theban Hercules, aupres d'iceluy l'Hydra, les cheuaux de Diomedes, & autres conquestes, & victoires Herculienes, representees en pierre. Diodore Sicilien en recitè trois en son Histoire. Varro passe plus outre, que nul autre, que i'aye leu, & met en auoir esté quarantetrois, & le suit Io. Anni. sur Berose, escriuant de Tiphon Egiptien. Macrobe par les Analogies, qu'il dit, & fantasie, tient, Hercules estre le Soleil, & ses doux labours, ou combats, descrits par Virgile aux Epigrammes, estre les xij. signes du Zodiaque, que le Soleil y discourt. Et si ne mettray-ie en oubly le nostre Hercules Gallique, par les Celtes appelé *εγκος*, mot de leur vulgaire maternel par Reuclin. au ij. de sa Cabale, ou bien selon Alexandr. Genial. di. liur. iiii. chap. xiiij. *εγκος*, de *εγκος*, c'est Corpulent, & plusieurs autres choses: qu'ils paignoyent en vieillart, attirant à soy grand multitude de peuple, liés par les oreilles, & ce tant par l'eloquence, que par la prouesse. Cælius lection. antiq. lib. iij. cap. xxj. Budæ. l. j. s. quod ait Prætor. ff. de ser. corrup. Geof. Tory es lettres Antiq. & Lucien en l'opuscule de mesme argument. Brief, il est autã disputé, & traicté de cest Hercu

Hercules, & d'ou il estoit, comme les sept fameuses Cités de Grece contendent, à laquelle doit appartenir Homere par sa naissance, dont le liure des Grecs Epigrammes en est par tout remply. Et dit encor Cornel. Tacit. au ij. liure de ses Histoires, & au liure des Gestes des Alemans, que plusieurs hauts & nobles hommes ont pour marque, & hauteſſe de leurs vertus militaires vsurpé ce nom de Hercules: tout ainſi que plusieurs ouuraiges ſuperbes, & edifices parmy le monde ont eſté attribués, voire conſacrés, à ce grand nom de Hercules: & comme doutant ceſt auheur, icelles colomnes du deſtroit des Gades auoir eſté par luy erigees, ainſi que pareillement Iulius Fronto au liure j. des aqueducts appelle ce beau, & grand ruiſſeau, Herculien. Et pour fin de tant ſuperbe nom, n'eſt à obmettre la ſentence de Xenophon aux Equiuoques, les Maieurs, & anceſtres des hautes Maisons, & familles Royales, eſtre nommés Saturnes, les Ainſés maſles, Iupiters, les filles Iunons, & les petis filz, ou neueus, & autres deſcendans les plus illuſtres Hercules. Ce que peut bien auſſi auoir cauſé ceſte grande inuolution, & difficulté en l'hiſtoire: toutesſois pour vne grande vray-ſemblance, & par le iugement, à mon aduis, de tout homme docte, verſé en l'hiſtoire, & lettres, il me ſemble, ſans par trop vouloir decorer noſtre Cité, ny pour aucune philautie d'elle, que celuy Hercules duquel Stepha. parle, eſt l'Egiptien, fondateur, & erecteur de ces deux grandes colomnes, qui eut vn filz, qui eſt noſtre Nemaufus: & le prens-ie, tant par ce que cy-deſſus en a eſté dit, que par la proximité du deſtroit à nous, qui n'eſt que du degré de longitude 7. M. 30. au noſtre de 22. deg. & de latitude 36. degrés. M. 15. qui font de difference de longitude 15. degrés, & de latitude 7. degrés. & 30. M. rendant 210. lieues noſtres, de 2000 pas chacune, ſelon les ſupputations mathematiques, que nous auons cy-deſſus dictes. Et dauantaige que ceſt Hercules Egiptien, ſi nous croyons à Cicero, eſt lxx. enfans maſles de diuerſes hautes dames, & Princeſſes. Io. n. Annius ſur le liur. ij. de Berof. quand il eſcrit la Genealogie des premiers Princes apres le deluge: les noms deſquels ne ſont tous eſcritz par les Auteurs, meſmes nompas noſtre Nemaufus, ce que ne doit ren

dre moins croyable nostre histoire. Duquel nombre d'enfans ne se faut esbahir, veu que Iustin au liure xxxix. recite bien de Hierotinus Roy, qui en eut DC. & Plutarch. en la vie de Theseus, de Pallas, qui en eut L. Et Tarapha en son liure des Rois d'Espagne, en parle assés. De luy est le Prouerbe vulgaire; *Du neud Herculien*, ayant telle raison, que le mary le desnouoit à son espousee, desirant en elle telle fecondité, que la Herculienne, d'auoir eu si grand nombre d'enfans. Et de cecy traite Ioannes Annius au liur. xv. & le commentateur de Sillius Italicus sur le liur. xij. Mais si quelquvn enuieux, & incredule de noz antiques origines, trouuoit estrange, vn Nemaufus auoir esté fils de Hercules, ou que Nemaufus ayt esté nom d'homme, ie luy mettray au deuant vn Epitaphe, qui est à Mogonce à S. Alban, ou semblable nom est escrit, & dit ainsi;

PRIMNIAE COMITILLAE QVAE VIXIT
ANNIS XX. CIVIS MEDIOMATRICA. MA-
TERNVS NEMAVSVS STRATOR COS. ET
LVCIVS LVCINVS MENSOR FRUMENTI
NVMER.

Et le trouuera lon dans Appian, aux inscriptions de Germanie. Nous auons éclaircy tant prés que nous a esté possible, vne ambiguité assés notable, & peut estre (disant ce mot sans arrogance) non pas peu fait pour nostre Cité, comme à vn poure Paris, ou Cyrus exposés, de luy auoir retrouvé ses progeniteurs, & fondateurs. Mais ie me doute, qu'en escriuant de Hercules, il ne m'aduienne comme à luy, combatant contre le serpent Hydra, que declarant vn doute, plusieurs autres n'y suruiuent. Et c'est, en quel temps il regnoit, pour sauoir le plus prés de la verité, que lon pourra, en quel temps fut nostre Cité construiete, prenant argument du temps de la vie de Hercules pere, & de celle de Nemaufus son fils. Les Autheurs ausi en ce guieres bien ne s'accordent. Eusebe, & Prosper, continuant les Tables, tiennent que c'estoit l'an du Monde III. M. DCCCCL. qui est la supputation, que ie trouue, pour encor, la plus approachant du vray. Car Laomedon,

don, & apres Priam son fils, Rois de Troye, regnerent en ce temps, comme par toutes les Histoires, & Chronologies on peut voir : Hercules estoit aussi leur contemporain. Anniius au liur. xvj. sur les Commentaires de Manetho, dit que Hercules mourut l'an xlij. de Priam, & xvij. auant la ruine de Troye: à quoy s'accorde Beda le venerable au liure des temps, & aages. Aussi le nôbre des lettres sacrees n'en est guieres different, prenant, que Abimelech, & Iaïr Hebreux en ce mesme temps sont descrits auoir esté, & vescu. Et par ce pour resoudre le tēps, si Hercules estoit l'an de la creation du Monde, IIIIM. DCCCCL., & que Iesuchrist vestit chair d'homme au ventre, seul eternellement preesleu, & preseruē pudic, & sacré, selon le mesme l'an du Monde VM. CIX, Hercules donq estoit auant Iesuchrist M. CLIX ans. Il s'ensuit, que à ce iourd'hui, qui est l'an M. D. LVIII, & du Monde VIM. DCLXVII, par consequent, il ya IIM. DCCXVII ans, que Hercules estoit. le say bien, qu'il en ya plusieurs, qui content autrement, les vns plus grand, les autres plus petit nombre, comme Ioannes Anniius en son Proe. de Berof. luy mesme aux Roys d'Espagne, chap. xij. & Reuclin en met vn'autre au commencement de la Cabale, Eutrop. vn autre au commencement de son Histoire. Ioseph, au j. Tome liur. Antiq. Iudaïc. x. chap. x. & par P. Comestor, en plusieurs lieux de son Histoire scholastique, Ioan. Boemus liur. ij. chap. iij. Donc comment ne douterons nous de ce temps de Hercules, que du nostre mesmes nous sommes incertains? Et puis que Rome, par l'opinion d'Eusebe, fut construite l'an du Monde IIIIM. CCCCXL. Hercules donc qui estoit l'an du Monde, IIIIM. DCCCCL. fut deuant que Rome fust edifiee D XC ans. Et pourtant nous pouuons par ceste supputation arrester, Nismes auoir esté edifiee enuiron ce temps de Hercules, peu apres, & plus tost que Rome les D XC ans.

Donc à cest an de Iesuchrist M. D LVIII, & du

Monde VI M. DCLXVII, il a enuiron

IIM. DCCXVII ans, que nostre

Cité fut edifiee.

Sur ce que Stepha. dit, que Nismes est Cité de l'Italie: & incidemment des Prouinces.

CHAP. V.

LOn pourroit faire quelque difficulté sur le lieu de Stepha. cy-dessus induit, ou il dit, Nismes estre Cité de l'Italie, ou bien croire, l'auteur ne parler de nostre ville, ains de quelque autre, estant au païs vrayment Italique: & par ce frustrer la nostre de sa noblesse, & honneur de fondation. Mais sur ce, & pour esclaireir ceste doute, il faut entendre, que les Romains, & toutes autres nations, cōquesté qu'ilz auoyent nouuelles Terres, & vnies à leurs Empires, les reduisoient en forme de Prouince, y faisoient nouuelles Villes, changéoyent les habitans de ces Terres nouuellement acquises, au dedans l'Italie, ou autres leurs dominations asseurees de longue main, & y transmuoyent nombre de leurs Citoyens, ou autres de leurs anciens confederés, de qui ilz ne pouuoient douter de réuoltement, comme fit Traian de la Dace, qui est la Valachie: ce qu'ilz appelloient conduire, ou ramener des Colonies, desquelles il sera plus amplement parlé par ce discours, & en autre lieu plus propre. Ilz appelloient donc Prouince, vn Païs, & Region que le peuple Romain auoit conquis hors de l'Italie. Auteurs Sext. Pompee, Festus, & Aegesippus: & par analogie asés notoire, à qui entent les lettres Latines. Et dit Ciceron en l'Action iiii. contre Verres, que la Sicile a esté la premiere, entre les Regions par eux gagnées, appellee Prouince: dont les vnes estoient dites Prouinces Cōsulaires, auxquelles le Senat enuoyoit des Cōsuls pour Gouverneurs: les autres Proconsulaires, de qui par sort annuel l'administration estoit commise aux Senateurs, qui s'appelloient Proconsules. Capitolin en la vie de M. Antonin Philosophe Emper. & Plin au ij. des Epistres: & les autres Prouinces Pretoriaes, ou Pretoriennes, sous le gouvernement des Preteurs, enuoyés par le Peuple: de laquelle charge les seuls Massellois; & Nemausins estoient exempts: comme dit Alex. liur. ij. chap. xxvij. mais il n'admeine pas son Auteurs. Autres Prouinces Presidiales, ou ils enuoyoiēt Gouverneurs, qu'ilz appelloyēt les Presidans des Prouinces. En autres aussi
ils en

ils enuoioyent autres hommes excellens, du degré, & ordre de Cheualerie, appellé Equestre, qui estoit le troisiéme corps de leur Republique. Pli. liur. xxxij. chap. ij. Et semblablement y commettoyēt ils autres Romains pour Officiers, & Questeurs, Tresoriers, Exaeteurs des reuenus, & emolumens de leurs Prouinces. Strabo au xvij. liur. Sueton. dit bien que Auguste retint à soy le gouvernement, & charge des Prouinces les plus dangereuses, & qui bonnement, ou selon sa fantafie, n'eussent peu estre regies par les Magistrats annuels, comme ilz estoient, & distribua les autres faciles, & asseurees à gouverner par sorts d'an, en an: car la coustume en estoit telle aux Citoyens, & Magistrats. Ces Prouinces estoÿēt grandes, amples, & de grande estandue, comme toute la Macedonie, vne Prouince, toute la Sirie, vne Prouince, l'Asie, vne Prouince, la Gaule Cheuelue, auioird'huy la France, vne, nostre Gaule Narbonoise, vne: ce que se peut apprendre par le discours de Ciceron, en l'Oraison de Prouinciis Consularib. Telle diuision entre eux du gouvernement des Prouinces, subiectes au Peuple Romain, feirent apres le parricide commis en la personne de Iul. Cesar, les iij. hommes, vsurpateurs de son estat, Auguste, Lepidus, & Antoine: Appian. au liur. iij. des guerres Ciuiles. Et apres y auoit vn autre ordre, & diuision, que les vnes estoient, comme dit est, Consulaires, les autres Preconsulaires, les autres Pretoriennes, & les autres qui estoient reseruees à la charge de l'Empereur, gouvernees par Presidents, Legats, ou delegués de Cesar, & ce selon la forme, & loy d'Auguste. Alciat aux Parerg. liur. iij. chap. iij. par Strabo liur. viij. là ou aussi il debat de la iurisdiction, & cognoissance de ces Preteurs Romains. Il y auoit encores des autres Prouinces moindres, & de peu d'importance, comme des forests, & montaignes: ce que Virgil. en son Pollio, semble auoir entendu, quand il dit:

Non omnes arbusa iuuant, humilésque myrica.

Sic animus syluas, sylua sunt Consule digna.

Que iay ainli tourné,

Les arbrisseaux & les tamaris bas

A vn chacun ilz ne luy plaisent pas:

Si lon nous oyt sylues, & bois chanter,

Ils peüent bien vn Consule porter.

Ce qu'on peut voir encores par la leçon, & discours des Historiens Romains: & toutes telles charges, honneurs, gouuernemens, & Prouinces estoient tellement annuelles, que qui (finy le Magistrat, qui estoit de son gouuernement) ne laissoit le lieu, & honneur au successeur, ou ne s'en demettoit volontairement, il estoit coupable de lese Maïesté, comme lon lit de Iule Cæsar, reuenant de noz Gaules, & de plusieurs autres. Telle estoit aussi la Loy des Thebans, bien que contre icelle, par commun consentement, & iugement du Peuple, Epaminondas retenant plus auant son Magistrat, que ne luy auoit esté ordonné, pour resister aux Lacedemoniens, en fut absoult, & relaxé. Toutesfois bien souuent pour la grande amitié, que les Romains portoyent aux Rois vaincus, ils ne réduisoient pas leurs Royaumes en Prouinces, mais les laissoient, sous l'autorité pourtant du nom Romain, gouuernées par leurs Rois, de qui ils auoyent la foy pour asseurée, & recommandée: ainsi qu'il en vserent selon Stra. au liur. vj. au commencement de leurs conquestes, d'une grande partie de l'Afrique, & Asie, que depuis ils redigerent en Prouinces, pour leur auoir esté manqué de foy par les Rois vaincus, & les conuentions violees. Et par ce estant nostre Gaule Narbonnoise vaincue, & conquestee par les Romains, & reduite en Prouince, c'est à dire, à leur subiection, & domination, ne se faut esbair, ne trouuer estrange, si Stepha. appelle Nismes, Cité de l'Italie, estant elle sous la seigneurie des Italiens, & Romains, ainsi que lon diroit auiourd'huy, Chambery en France, ou autres Terres conquestees, tant par le feu Roy François j. d'heureuse memoire, que par Henry ij. (successeur & de la Vertu, & magnanimité paternelle, & felicement regnât es Gaules) & qui sont de la grande Monarchie Françoisise, bien que telles contrees ne soyent origineres des limitations, & bornes de nostre France. De semblable phrase a vsé l'auteur Ecclesiastique, qui a escrit la vie de S. Baufile en la librairie du chapitre en l'Eglise Cathedrale de nostre Dame de Nismes, disant que Nismes est en Gotie, entendant quelle fut con

fut conquise par les Gotz:car elle n'est pas en Gotie:veu que la Gotie est delà la mer gelee,es positions les plus septentrionales,de lv.degrés,iufques à xc.despuis leleuation Polaire,cōme Olaus Magnus & Ioan.Mag.Archeuesques de Vpsfallen en Gotie en ont doctement escrit. Et à ceste opinion semble que Pline aussi s'accorde,difant au liur.iiij.chap.iiij.que la Prouince Narbonoise n'est,ny pour le regard de la culture des champs,hōnesteté des hommes,& de leurs meurs, grandeur des richesses,à postposer à nulle autre Prouince,& à brief parler,elle est plustost,dit il,vne Italie,que vne Prouince. Et par ce elle pouuoit estre appelée par Stepha.Italie(ioint aussi qu'elle en est fort prochaine)mefmes par vn homme Grec, comme luy estoit. Je ne veux pas estre de l'opinion de quelcun(que ie ne veux nommer)qui m'aduertissoit pour solution de ce lieu,& doute,que Stepha.peut aussi bien auoir appellé Nismes,en Italie,comme Pline au liur.xxxvij.chapit.ij.dit,que Rhodanus,le Rosne,difoit il,estoit en Espagne:car (sauf sa correction) Pline s'il est bien entendu,ne parle pas ainsi.

Description particuliere de l'antique Nismes, & orthographe de la nouvelle ville,selon qu'elle est de present.

C H A P . V I .

LOn ne peut sauoir, que par coniecture,si Nismes au temps de sa fondation fut si ample, comme lon void encores pour le iourdhy lenclos,& entour de ses antiques murailles. Je croyrois bien que non,de tant qu'on void communement toutes choses commencer de petit,& bas fondemens,& principes,qui puis peu à peu prennent avec le temps leur accroissement:ainsi que lon dit de cel le grande Rome par prouerbe commun,que Rome commença de petitz commencemens,& n'estoit de telle estandue de murs,ny magnificence de bastimens à sa fondation, que par apres au temps de ses triomphes,comme ses histoires en font remplies,parlans d'Auguste, Traian, Neron, & diuers autres habitans d'icelle,qui l'augmenterent,les vns y adioustans,& y enfermans en vn endroit, & les autres en autres.

Mais Nismes par les ruines de ses murs depuis la Tourremaigne, passant par les moulins à vent, qui de present y sont, & l'ermitage des trois fontaines, venant descendre au chasteau, de là à l'antique mur, tout au long du fossé des la porte des Carmes, iusques à la tour vinatiere, apres passant à l'antique portail, pres la ladrerie, & puis iusques au Caderaud, & de là reuenant à la Tour-Romaine, elle contenoit en circuit, de noz dextres de Nismes deux mille, sept cés, soixante deux: dont chacun de ces dextres contient quatre pas, chacun de quatre paulmes, de celles dont nous parlerons cy-dessous, de xij. doigtz pour paulme & vn palme & vn pouce dauantaigne: qui sont en tout de noz pas susdictz, enuiron xj. M. Dccc. lviij. pas, que ceste courtine, & enclōs de murailles antiques contient: ce que i'ay curieusement compassé, & mesuré, & suiuy au plus pres que i'ay peu, au quadrant, & sauterelle les lignes, comme elles sont ou droictes, ou pointues, ou obliques. Et par ce voyant Pline au liur. iij. chap. v. & Flavius Vopiscus Syracusien sur Aurelian, Rome n'excedoit en estendue de murailles nostre Nismes du temps de Vespasien, de deux mille pas, & plus du temps de Aurelian. Si quelquvn fantasioit sur la raison de la forme de ceste ville, estant ainsi ses lignes ordonnees sans nul ordre, ne decence, comme il semble: ie respondray, qu'il me semble, que ses antiques fondateurs la construisirent ainsi, par grande raison. Car les lignes ainsi qu'elles sont, elles vont auant de colline, en colline, & là ou la montee faut, là finit le mur. Et se haulse, ou baïsse, & fait autre angle, retrouvant nouueau tertre, & hauteur, succedant à l'autre: ce que fut fait, pour autant que la defence du temps d'adonc, pour le plus, consistoit es montees & lieux eminens pour oppugner les ennemis & assaillans. En quoy aussi lon peut voir vij. principaux monticules, comme par les auteurs on en trouue pareil nombre de l'ancienne Rome par Fabius Pictor, T. Liue, & autres. Sur lequel lieu ie ne mettray aussi en silence pour prouuer encor l'alliance de Rome, à la nostre, que à Nismes les lieux ioignans à l'amphitheatre sont appellés Campus Martius, comme non moy seul,

feul, mais aussi les autres Magistrats, auons veu en plusieurs documens antiques, iugeans des controuerses de noz citoyens sur leurs maisons prochaines de là. Qui vouldra voir pourquoy s'appelloit ainsi le Campus, Martius Romain, Plutarch. en la vie de Publicola & T. Liui. Decad. j. lib.

ij. l'en satisferont assés. Et font les figures telles,

Icy va la figure du Circuit des murs antiques de Nismes.



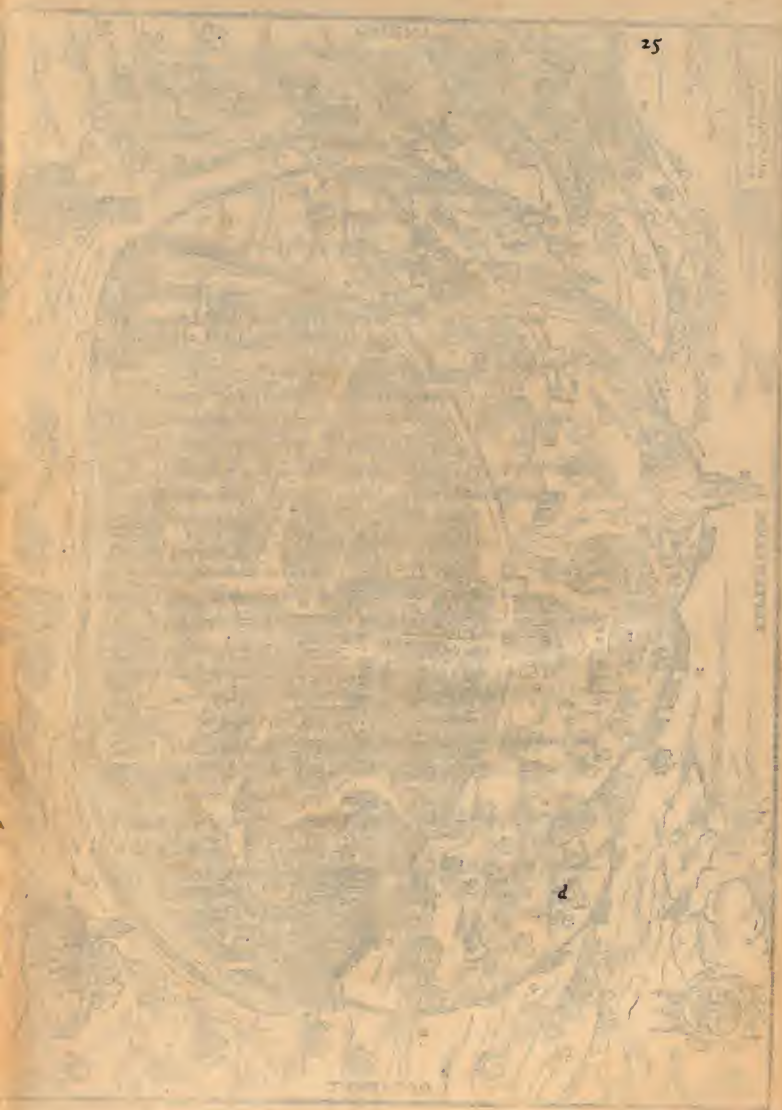
DE NISMES
DES MARS VALLONIER
NICARE DA CIRCA

STOWELKIOLES XI W CCO TIT
LONNE JOAL YI CIRCAIT DES BYZ
LONNE OALEGAT DE C' BYROGOL
BYZ STOWELKIOLES IIII EL BYAVM
NE' SA CHYRACAN DEKARE AVALL DE
MELIARREAL STOWELKIOLE DE MES
REI TICOMI AB VALVIAL DE DEX LER
OANDY ABTES EL CHYRACAN MON
-LES KOMBES DES WERAKES ZONT

FIGURE DV CIRCVIT
DES MVRS ANTIQVES
DE NISMES.

LES NOMBRES DES MESVRES SONT
QVADRVPLES, ET CHASCVN NOM-
BRE SIGNIFIE AVTANT DE DEXTRIS,
INSTRVMENT GEOMETRIQVE DE NIS-
MES, ET CHASCVN DEXTRE VAVLT DE
PAS GEOMETRIQVES IIII. ET DAVAN-
TAIGE QVE LQVE PEV, PARQVOY
SOMME TOVT LE CIRCVIT DES PAS
GEOMETRIQVES XI. M. CCC. LII.



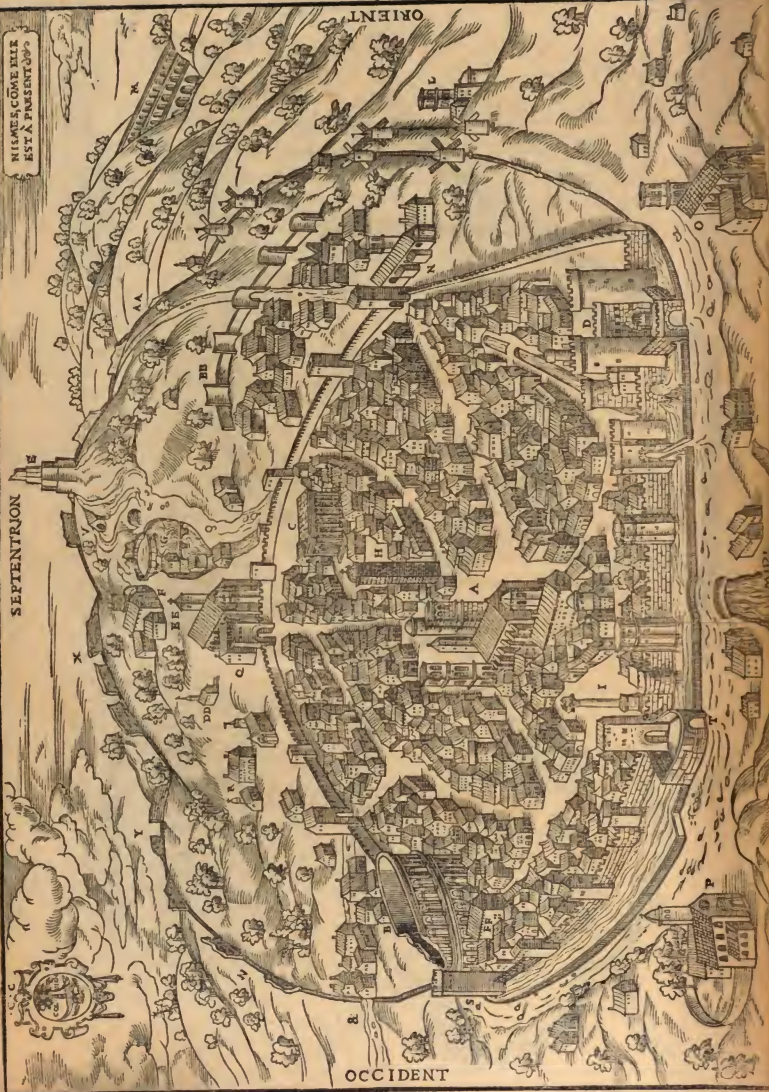


NIMES, COME HIC
EST A PRESENT 999

SERTENTRJON

ORIENT

OCCIDENT





DECLARATION DE L'ORTHOGRAPHE de la Ville, ainsi qu'elle est à present.

- A. L'Eglise Cathedrale de nostre Dame.
 B. L'Amphiteatre.
 C. Le Capitoie.
 D. Le Chasteau du Roy.
 E. La Tour Romaine, ou Tourre-Maigne.
 F. Le Temple Antique, près l'eau, appelée la Fontaine, & à present Monastere des Dames religieuses.
 G. L'Eau, appelée la Fontaine.
 H. La Tour du Horologe de la Ville.
 I. La Coulonne, erigee à l'entree du feu Roy François premier, de tres illustre memoire, & la Salamandre au dessus.
 L. Le Prieuré conuentuel de S. Basile.
 M. Le pont du Gar, ou Gardon.
 N. Le conuent des Iacobins.
 O. Le conuent des Carmes.
 P. Le conuent des Augustins.
 Q. Le conuent des Cordeliers.
 R. Le Monastere des Dames S. Clere.
 S. La Tour appelée, Vinatiere, car pour l'edifier, fut imposé tribut sur le vin.
 T. La porte de la Courõne avec son Bouleuard, que mon pere feit edifier, & y raporter tous les monumens antiques, qui de present y sont.
 V. Pans de murailles antiques, suiuant nostre description, au chapitre 6.
 X.Y.Z. Les murailles antiques, selõ la descriptiõ, du cha. susdict.

- Et le chemin de Montpellier, & là au pres le vieulx pan de mur, ou est le Caderaud.
- AA.* Les vieulx murs, & moulins à vent.
- BB.* La nouvelle muraille, pour enclorre les Iacobins, & leur faulxbourgs dans la ville.
- CC.* Les Armoiries de la ville, permises par le Roy François. I. & renouvelles de l'antiquité, comme sera expliqué.
- DD.* S. Laurens.
- EE.* Isle ou vergier mien, entre les Cordeliers, & la Fontaine.
- FF.* Le Palais Presidial.

Sur un lieu de Strabo, ou il escrit de Nismes.

CHAP. VII.

Ombien que tant d'hommes doctes, que nostre ville en si grand nombre d'annees depuis sa construction, & en telle grandeur, qu'elle estoit, puisse auoir produit, ou nourri, ayent esté ou si ingratz enuers elle, ou si incurieux, ou le temps tant iniurieux, qu'ilz n'en ayent rien escrit, ou que rien ne nous en soit resté entre noz mains, si est ce, qu'encores lon en lit quelques petitz fragmens, que nous nous parforcerons à recolliger, & en faire comme vne nouuelle ville, mais certes bien petite, au regard de ce qu'elle estoit, & tout ainsi, comme ie croy, que feirent noz ancestres apres la memorable demolition d'icelle, qui ramassant ses incendes, & ruines remirent sus celle Nismes, que nous voyons au iour d'huuy, tant differente, en tout, de la premiere. Et tout ainsi qu'ilz se contenterent de bien peu de place à leur nouuelle reedification, pour le grand meurdre, & demolition, dont ilz se ressentoyent encores, aussi le Lecteur se contentera, si i'en dy bien peu sur ce lieu, & que non moindre iniure par le malheureux temps aduint des piece à, à toutes les lettres, que ruine & à nostre ville, & à plusieurs autres. Je commenceray donc par vn lieu de Strabo au iiii. liure, qui dit ainsi, *Αλλὰ δὲ τοῖν ἀρρετικῶν ἡ πόλις μικρὰ.* &c. Autres gens, dit il, aussi sont adiacentes, mais de petite estendue, & sans renommée, environ les Arecomiques, iusques aux Pyrenees, mais Nismes est la Metropolitaine des Arecomiques, de beaucoup inferieure à Narbone, quant à l'affluence des estrangers, & marchans, & de tant plus superieure quant à la Police. Car elle a souz sa domination xxiiiij. bourgs, ou villaiges de mesmes nation, tresexcellés pour la generosité des hommes, luy conferant tributz, & ayans le droit Italique, tellement que à Nismes on y void plusieurs Romains, qui ont eu l'honneur, d'auoir esté ou Questeurs, ou Ediles. Et par ce les Pretteurs, venans de Rome, ny ont pas grand peine avec ceste nation. Ceste cite est posée au passage, par ou lon va d'Espaigne, en Italie. En l'esté, certes, le chemin est aisé à passer, mais en hyuer, & printemps, plein de bouës,

& couuert de ruisseaux, dont on va par aucuns en nacelles, par les autres sur pons, en partie ou de bois, ou de pierre: & ces difficultés des eaux iusques en l'esté, sont causees par les torrens coulans des montz, quand les neiges sont par le chault fondues: de ce chemin l'endroit le plus court, conduit par les Vocontiens aux Alpes: & l'autre par le riuage Marceillois, & Geneuois, qui est pourtant plus long. Toutesfois si a il les montees aux Alpes trop plus aisées, estant ia rapetiffées les montaignes. Nismes est distant du Rosne enuiron C. Stades à l'endroit de Tarascon, petite ville. Et de Narbone est loin Dccxx. Stades, Iusques icy en parle Strabo: auquel lieu ya quelques passaiges, ou difficultés, qui pourroyent detenir quelqu'un des lecteurs, si lon ne luy donnoit vn peu d'interpretation. Dont, en premier lieu, il faut entendre, pourquoy Strabo nous appelle Arecomisques, comme aussi Pompo. Mela. au ij. liure. qui n'en dit que ce seul mot, ne semblablement Vadian son Commentateur, ny Pline au liure iij. chap. iij. *Ἀρεκομισία* vient de *Ἄρης*, qui est Mars, Dieu des guerres, & de là vient *Ἄρης* Martial, *Ἀρεοπέγῃ* villaige de Mars, ou bien la Court de Mars, selon Budee in l. vlt. de senat. apres Iuenal & *Ἀρεοπέδιον*, camp de Mars, & par ce *Ἀρεομισία*, village, bourg, ou chasteau Martial; que *κόμη* signifie toutes ces choses. Dont par ce peut on entendre, puis que les noms (comme nous dirons cy-apres) sont baillés, & imposés conformes aux meurs des gens, qu'on appelloit ainsi le pais, & region pour la vertu Martiale, & militaire, dont les hommes Nemaufans estoyēt illustres. Après Strabo appelle Nismes, Metropolitaine, qui pourroit sembler estrange, selon la façon de parler, la referât à nostre Christianisme, qui est autant selon iceluy, que Cité Archiepiscopale, ou siege de l'Archeuesque, ainsi qu'il est escrit au Concile iij. d'Orleans, chap. j. & en plusieurs autres lieux au Decret de Gratian. Mais selon le temps ancien des Romains, & autres nations, dont aussi ceste Chrestienne denomination de Metropolitaine a pris sa raison. Metropolitaine vient de *μητρόπολις*, qui est Mere, premiere, capitale des Cités, ou villes, d'ou les Colonies ont esté prises, & admeenes, & vient *ἀπὸ τῆς μέτρος*, & non pas de *μέτρον*, mesure, comme le songent
 Gratien

Gratien en son decret, & Ifidore, ainsi qu'est en la loy *Si diuina. C. lib. x. de exactorib. tributorum.* Metrocomia, est le premier des villaiges. Dauantage dit Strabo, que Nismes seigneurise à xxiiiij. Bourgs, ou Villaiges. Et vse de ces termes *ἑπικράσει γὰρ ἔχου κώμας.* &c. les interpretes Latins tournent *κώμας* Villa, Castellum, Pagus. Pline au liur. iij. chap. iij. sur la fin n' vse pas de ce terme, Pagus, comme les autres, ains, disant que à Nismes sont assignés, & appertienent xxiiiij. lieux, il vse de ce mot, *Opidium*, qui signifie vne ville, bien qu'il les appelle villes de peu de renom, mais la disputation de l'intelligence de ces termes appertient à autre lieu, & profession, & ce sera assés pour fin de ce propos, de scrire ce que dit Ioan. Magnus Archeuesque de Vspalen en Gotie, au liure de omnib. Goth. Reg. chap. iij. que Pagus, ne signifie pas vn petit villaige, ou Bourgade, ains vne grande congregation, & amas de peuple, autrement, dit il, les Heluetiens, ou Suisses qui, selon C. Iul. Cesar, ne sont diuisés qu'en iij. qu'il appelle Pagos, ne seroyent qu'vne petite nation, de quoy on void le contraire, mesme du temps que Cesar escriuoit: parquoy il faut qu'on l'entende bien. Ioinct que les villages de ce temps estoyent plus peuplés, & de plus grande estendue, que ne sont presentement, si ne sont pas aussi les villes, il faut necessairement croire, la domination, & iurisdiction de nostre ville anciennement auoir esté bien ample, & de grand circuit. Ainsi donc ne doit estre impatientement porté par aucuns, si en ce temps la cognoissance du siege Presidial d'icelle, souz l'authorité de nostre Empereur Henry, en retient encor quelque grandeur, & amplitude. Reste apres à examiner l'autre clause de Strabo, que Nismes auoit le droit, ou Priuilege Italique, & quel droit il est. Car aussi le Iurifconsulte Paulus tient ce mesme de toute la Prouince Narbonoise. titul. ff. de censib. l. in Lusitania. & Alexandr. lib. Genial. Dier. iij. capit. x. dit, que les Nemaufains ayant le droit Latial, ne receuoient nuls à estre Ediles, Questeurs, ou autres Magistratz, qu'ilz ne fussent Citoyens Romains. Alciat au commencement des adnotations sus Cornel. Tacit. Semble vouloir entendre que ce droit Italique s'appelloit aussi le droit de la Cité Romaine, & met les deux

pour vn meſme. Les Grecz l'appellent *ἀντίλευρον*, & les Romains encores l'appelloyēt Ius Latij, mais ceſtuy-cy s'eſtendoit auſſi aux honneurs, Magiſtratz, & autres prerogatiues, qui ne ſont de noſtre propos. Accuſe ſur la loy j. au meſme Tiltre interprete, que c'eſt le droit d'immunité, & exemption de payer les tributz, tout ainſi que l'Italie n'en payoit point: à quoy ſ'accorde auſſi la loy derniere du meſme Tiltre, là ou apres auoir recité quelques Nations, qui auoyent le droit Italique, Paulus dit, que auſſi les Bourguignons ſont exemptz. Et ce meſme il demonſtre en deux autres endroitz du texte, ou il ſemble prendre le droit Italique, pour tel droit d'exemption, & deſcharge de tribut, ou cenſe. Auſſi il ſemble que droit de colonie, & droit Italique ſoit vn meſme, quand en la loy j. Vlpian dit, qu'vne colonie qu'il y nomme, n'a rien plus, outre le nom de colonie, comme ſ'il vouloit dire, n'a pas l'exemption, qui appartient aux colonies, n'ayant elle que le nom de colonie, & non le priuilegé. Et il dit bien toſt apres, que l'Empereur donna à vne autre colonie le droit de colonie, & la feit du droit Italique: apres encor, parlant de deux autres colonies, que nulle d'icelles n'auoit le droit Italique, & en fin de ſon texte, il atteste, que vn villaige impetra le droit de colonie, & ſur la loy derniere du Tiltre, en deux, ou trois endroits lon y peut arguer, & colliger ce meſme. Ce droit donc eſt tel, que les Italiens par ſpecial priuilege n'eſtoyent tenus, comme eſtoyent ceux des Prouinces non exemptes, d'enroller toutes leurs facultés aux liures Cenſuels, & par cottifation qui y eſtoit faiçte, payer les tributs, & par ce ils vſoyent de pareil droit, que les Romains propres, & originaires naturels Citoyens. Alciat. in l. cenſere. ff. de verb. ſignific. Et ſ'appelloit à celtè cauſe droit Italique, par lequel la terre, & terroir Italique eſtoit exempt de telle contribution, comme lon void en la loy de vſucap. transfor. au C. Car apres que les Romains eurent par long temps fait la guerre aux Italiens, & eux ſe reſentans de pluſieurs victoires, & dommaiges d'vn coſté, & d'autre, en fin fut par entre eux faiçte paix, & alliances confirmees, par leſquelles les Italiens furent cenſés, & réputés cōme Citoyens Romains. Velleius Paterculus au I. liure des

Histoires.

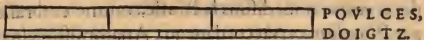
Histoires. Ce droit est celuy, duquel par Sueton. en Auguste chap. xlvij. Octavius Augustus recompensa, & releua quelques Prouinces, ou qui auoyent merité enuers le peuple Romain, ou esté tourmentees par tremblemens de terre, ou traouillees par les creanciers, & vsures: & croy-ie encores, que c'est vn tout pareil, ou non guieres dissemblable droit, à celuy que certaines seules Cités de la Germanie, ou voisines retenant l'antique generosité, se font appeller Franches, qui ores que volontairement recognoissent leur Empereur pour seigneur, ne veulent pas pourtant endurer destre opprimees par impositions, pressées par violence, ou force, ny assubgetties par tyrannie. Et pour y mettre fin, ie ne penseray par trop deuiner, quand ie tiendray, que c'est le droit duquel nous en nostre bas Languedoc contendons, & l'appellons le droit de franc allo, ou franc alleu, qui vient du mot latin, laudare Authorem, & de luy Allodium, ou Allaudum, selon Budee in l. Herennius. ff. de euctio. estant ces terres tellement franches, & libres, que le tenancier, & possesseur n'est tenu, nommer, ou adouuer qu'elles appartiennent aucunement, & doiuent à autre qu'à luy, aucun deuoir, ou cense. Et par ce es endroitz de nostre Prouince Narbonoise basse nous disons, que toute terre est estimee libre de cense, & deuoir, si le pretendant le contraire, ne monstre autrement, & ninforme de son droit: En Vellay, Geuauldan, & Viuerois les seigneurs Iurisdictionnels, par vsurpation de long temps, ont fait croire, & iuger iusques icy le contraire, bien que ces contrees soyent, comme le restant de la Prouince Narbonoise, exemptes par ce droit Italique. Et pour faire fin à ce, nous auons cy-dessus dit, apres Strabo, que Nisines est loin de Tarascon C. Stades, & de Narbone Dccxx. ou le lecteur fera aduertir, que Strabo, combien que Beaucaire en soit plus prochain, estant de ça le Rosne, & Tarascon de là, n'en a fait mention, de tant que, comme ie croy, ou Beaucaire n'estoit pour lors edifié, aussi n'en ay ie leu aucune chose en auther ancien, ou bien si l'estoit, n'estoit celebré comme Tarascon, bien que fust pour lors, comme l'est encores, assés petite ville. Et est aussi à entendre, que le Stade estor anciennement l'espace & course des hommes, &

cheuaux, qui contenoit selon Pline au liur. ij. chap. xxij. cxxv. pas, & de piés Dcxxv. mais le Stade Olympique estoit plus grand de quelque chose, que les autres communs, ayant esté mesuré par Hercules, qui surpassoit aussi en grandeur les hommes communement. Aul. Gell. liur. j. chap. j. Et puis que nous sommes venus à faire mention des pas, & piés, il ne fera hors de propos, de declarer le plus sommairement qu'il sera possible, les noms de ces mesures, & autres, & leurs valeurs, après P. Appian au chap. ij. de sa Cosmogr. Herodot en l'Euterpé, en ij. lieux, en la Melpomené en trois lieux, & en Terpsicoré, Philander au vij. liur. chapit. j. de Vitruue, Budel. vlti. ff. si mens. fall. mod. dixer. Fronto. de aquæ ductib. Rom. auxquels s'accordent tous les autres auteurs. Mathématiciens. Il faut donc commencer au grain d'orge, qui est la moindre, & première de toutes les mesures sensibles, contenant autant qu'un grain grosslet d'orge d'espaisseur, & largeur, & non de longueur: après s'en suit. Le doigt, contenant iij. grains d'orge, ioignans du large l'un à l'autre. Lynce iij. doigt.

La paulme, qui est le large de la main, *πλαισιὰ*, c'est un quart du pié, vaut iij. doigts. & les Latins l'appellent *palmus*, les anciens Doron, Vitruue liur. ij. chap. iij. qui n'est pas ce, que nous en nostre Prouince Narbonoise appellons le Palm. Car cestuy-cy contient pres de xij. doigts, & s'appelle *Palmus maior*, *Spithama*, ou bien *Dodrans*, comme le precedent *Minor palmus*: ce grand donc il se raporte, & est plustost semblable au pié, bien que le pié soit plus grand, & *Spithama*, ou *απιθαμὰ*, vaut iij. paulmes, par les Latins appelée *Dodrans*, & Plin. liur. xxj. chap. vij. dit (parlant du *Tripolium*) *Palmum alto caule*, ce que Diosco. appelle *καυλὸν απιθαμικίου*, id est, *Dodrantalem*. Et c'est, comme aussi de *Anthilis* liur. xxj. chapit. xxix. & S. August. sur Ezechiel chap. xl. par la raison, que sera cy-apres dicté, vault xij. doigts. Les Geometres de present, & Budée es *Pandectes* l'appellent le grand Palm, à la différence de la Paulme que dessus, estant triple à icelle, & se fait avec la main estandue, ou esbandue, par le pouce, & le petit doigt: c'est nostre palm vsuel de Languedoc. Dichas ij. paulmes, n'est pour le iourdhuy en noz regions en vsage: mais selon
Pollux,

Pollux, il faut dire Lichas, qui est la mesure d'entre le pouce, & indice estendus, & Georgius Valla l'appelle Dichas, que Philand. reprend au liur. ij. chap. iij. de Vitruue. Le pié iij. paulmes petites: les bons Autheurs par ce le content de xv. doigts, ou xij. pouces, mais les commentateurs au droit Canon le tiennent de xv. doigts. glo. in ca. ficut. j. xvij. q. iij. & ilz appellent s'esquipes, pié & demy, c'est vj. paulmes. Toutefois de tant que le nombre de xv. doigts ne pourroit venir sur la raison de las, qui est de douze vnces, & que ce nombre duodenaire est facile à estre mesparti en plusieurs parties, lon a inuenté, & reduit ces xvi. doigts en xii. pouces, c'est que les iiii. doigts desquelz la paulme est composée, & mesurée, sont esgaux à iiii. pouces, & aux xii. doigts, qui sont la mesure, & quantité de l'espithama, ou nostre palm, respondent ix. pouces, qui sont par ce le dodrans du pié: ce qu'est vsité aux ouuriers de maintenant. Or donc le pouce est l'vnce du pié ii. pouces, le sextans: iiii. pouces, le quart, ou quadrans: iiii. pouces, le tiers: Triens v. pouces, aux latins Quincunx: vj. pouces la moitié du pié, semis, vii. pouces, septunx, viii. pouces: Bes, ix. pouces: le grand palm, comme dessus: Dodrans, x. pouces, Dextās, xi. pouces: Deux, xii. le pié reduit ainsi à la quantité du As. Et par ce que le pié de Paris, ou pié Royal est au temps present grandement en vsaige, par toute l'Europe, nous auons icy mis sa mesure à tout le moins vn quart d'iceluy, au vray, & iust, recouré de la maison de la ville de Paris, par lequel quart on le pourra estendre tout entier, & diuiser en pouces au dessus, & en doigts au dessous,

Le quart, ou quadrant du pié de Paris.



Leonard de Portis Iurifconsulte, & graue autheur, en son liure de Assesmet la mesure du pié Romain antique, qu'il dit auoir prise aux iardins d'Angelus Colosius à Rome, entaillé en pierre antique: dont i'ay icy mis le quart, comme du precedent.

Le quart du pié antique des Romains, selon Leonard de Portis.

Vn degré, ij. piés, que les degrez pour monter, estoient de ceste proportion. Le pas simple, ou commun, ij. piés & demy: il sembleroit estre dit des mains avec les bras, espandues, ou estendues, les vns le font de v. piés, c'est de deux progres, & demarches, dont chacune ainsi que nous cheminons ordonneément, est de deux piés, & demy, il s'appelle donc, pas Geometrique, dont on vse parmy les Mesureurs, v. piés: ainsi l'entendent les Iurifconsultes par l'opinion d'Accurse, & de Bartole l. in itinere. ff. de verb. sig. & selon Herodote à l'Euterpe, vj. piés, ou iiii. couldees. Vne couldee, vj. paulmes, est appellee mesure sesquipedale, comme contenant j. piés, & demy: or le pié contient iiii. paulmes: dont la couldee en vaut vj., cest xxiii. doigts: les Grecz l'appellent Pygon, & de la, selon Eustathius, font dictz les Pygmées, il y ayt qu'une couldee de hault. Par l'opinion d'aucuns la couldee desine, & finit au deuxieme article, ou neud du doigt Micros, ou Auriculaire. Donc, selon eux, elle seroit de xx. doigts, & selon Herodote liur. vj. le coude Royal est plus grand de iiii. doigts, que le mediocre: ou ie croy, qu'il y fault lire, par ce dessus, de iiii. doigts. Hexapeda, dont pour le iourdhu y on vse à mesurer bastimens en plusieurs lieux, vaut vj. piés, & s'appelle aussi de ce par les Grecz Hexapus, & par ce, selon Herodote, liur. ij., c'est, orgyia, qui estoit de vj. piés, bien que Theodore, tournant Aristote, la mette pour j. pas, & Valla en la version de Herodote, pour iij. pas, Suidas pour mesure contenue entre les mains estendues: ce seroit donc ce, que nous disons la Brasse, comme embrasement, & par Pline liur. xvj. s'accordant aux Anatomistes vina, Decapeda x. piés, ou Decapus, comme Hexapus: Pertica, n'est pas mesure certaine, car on la varie, comme loir veul, mais communement ou la fait de xx. piés, ou de xxv. les anciens aussi en vsoyent diuersement, dou vint le Prouerbe, *Eudem pertica metiri*. Plethrum, C. piés, c'est vne sixieme partie du Stade, que Valla en sa version appelle Iugerum, bien que le iuger des Romains contienne de longueur ccxl. piés, de largeur

cxx. & distribué en ses quarres, 28800. & est le iuger, ce que Pline appelle actus double, liu. xviii. chap. iij. Varro, lib. j. & Columell. Stade cxxv. pas ou Dcxxv. piés, & Herodote à l'Euterpe dit, que c. iustes pas font le Stade, qui seroit donc de vi. iugeres, ou il dit aussi, que ceux qui sont pouures de terroir, mesurent à Stades, dont le Stade vault 100. vlnes, ou orgyies. Herodote dit, que 100000. vlnes valent 1000. Stades, parquoy lvne & le pas de v. piés seroit vn. Harpent Royal Paris contient, selon Bude, & la supputation du Iugerum 48000 piés, & par ce le iugere Latin que dessus, contient plus que la moitié du harpent Royal. Diadulus ii. Stades parce M. ccl. piés. Vitruue, lib. v. cap. xi. Milium vii. Stades, & demy, ou bien viii. Stades, & c'est le miljare Itaique. Dolichos xii. Stades. Parafanga, mesure Persane, xxx Stades. La lieue Gallique M. D. pas, Iornandes au liure des Gètes, Et Ammian Marcell. au liur. xvi. s'y accorde, disant que xxi. M. pas font xiiii. lieues, & il dit aussi au liur. xv. que despuis la Saone en ça, nous commençons à compter par lieues, & non par milles. Miliaire Germanique commun iiii. M. pas, & parce Stades xxxii. mais le grand en contient cinq mille pas. Miliaire Gotique vi. ou viii. Itaiq. Ioannes Magnus de gen. sep. capit. v. Sebæne contient lx. Stades, de cxxv. pas le Stade, & par ce pas 7500, mesure peculiere à ceux qui ont le destroit par trop ample. Bien que Plin. liur. v. & xij. tiene, que ce sont xl. Stades, si les notes ne sont fauses. Stathmus, contient iij. parafangues, & plus, mais en cela ya doute, & variation, car Herodote en lvn des lieux dit, que xxviii. Stathmes font 104. parafangues, que reuient la parafangue à quelque chose plus, que dvn tiers du stathmus, côme aussi il semble s'y accorder, & ne varie gueres de l'autre passage, là ou il dit, que xv. stathmes font lv. parafangues & demy, en l'autre lieu il dit, que iij. stathmes font xv. parafangues, que reuiendroit à vn cinquin de stathme la parafangue. Stathmos, est mansion militaire, ainsi appelée par Iustinien Empereur au Code, dou les logis, & gistes, ou diuersoires des porteurs, c'est à dire le chemin qu'ilz faisoÿt par iour, estoit vn stathmus. Il reuiendroyt donc à xxiiii. mille pas par iour. Les Latins mesurent les espaces terrestres

par miliars, les Grecz par stades, les Persans par parasangues, les François, & Espagnols par lieues, les Aegyptiens par signes. Et par l'opinion d'aucuns cccclxxx. stades respondent à vn degré de l'Equinoctial, qui valent xv. miliars Germaniques, ou lx. Italiques: mais les François donnent à j. degré xxv. lieues, & les Espagnols xviii. Et puis que C. pas valent vn stade, selon Herodote 3300 stades valent de pas, comme il dit, 303000 & 11000 stades valent de pas 1100000: & c'est la navigation de ix. iours, & viii. nuitz, que reuiet par iour, ou par nuitz, y mettant autant à lvn que à l'autre, & entendant aux iours equinoctiaux, esgaux aux nuitz, de pas 64705, ou enuiron. Bien que le chemin par terre ne soit que de 20000 pas par iour, par la doctrine de Caius Iuriscou. en la loy j. ff. si quis cautio. iud. sist. cau. fac. non obtempera. & de Paulus l. in itinere. ff. de verb. signific. Et par ce lon va selon ceste supputation, par navigation plus qu'en cheminant par iour 44705 pas dauantage, qui est beaucoup plus que de deux tiers. Et bien tost apres Herodote dit, que le chemin de iii. iours, & deux nuitz soit de pas 303000, qui ne reuiet qu'à 60600 pas par iour ou nuit: mais la difference n'est pas grande. Parquoy. resoluant ce que dessus, s'ensuit que l'homme marche par terre en vn iour stades 200, bien qu'en vn autre lieu ty dessus allegué, Herodote die, que ce sont cl. stades. Et nauigant en vn iour il fait (contant pour stade 100 pas, selon la supputation d'Herodote) 647 stades, ainsi que le mesme Auteur dit cy dessus, dont la navigation est plus prompte de $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{10}$ presque. Lon lit bien par vne grande extraordinaire, & diligence excessiue, aucuns auoir aduancé dauantage, comme de Pactus Thrasea en vn iour 40000 pas, Cornel. Tacit. libr. Anna. xv. & Philopæmen 400 stades en vn iour, Plutar. & Euclidas de Platee, pour aller querir du feu en Delphes 1000. stades en vn iour. Plutarch.

en la vie d'Aristides, & autres exemples que met Pline au liur. vij. chap. xx.

De

De Antoninus Pius Philosophe Empereur Romain, & Domitius Afer Orateur, tous deux Originaires de Nismes.

C H A P. VIII.



I l'iniure du temps, qui a consumé infinité de bons liures, n'auoit esté si grande, ou que noz ancestres de Nismes eussent esté curieux à perpetuer leur memoire, & des leurs, lon pourroit auoir plusieurs grands tesmoignages du subiect & de ce chapitre, & voire de tout le liure: & n'eust esté gueres besoin, que i'eusse occupé mes estudes, pour en escrire, m'assurant, qu'en ville si fameuse, & grande, n'y a iamais eu faute d'excellens, & Heroiques personnaiges, comme encores pour ce iourdhy selon sa petiteffe, & le temps, que la vertu n'est aucunement, ou bien peu recompensee, & encor par quelque extraordinaireté, à ceux qui ont natiuités heureuses, & si n'est presentee aux bons esprits, & doctes matiere, selon eux, i'entends de parler, & orer en public, comme anciennement se faisoit, & Pline encor en quelque lieu de ses Epistres s'en plainct, tellement que selon Petrarque,

Per cosa mirabil s'addita,

Chi vol far d'Helicon nascere fiume.

Le lecteur donc se contentera, si i'en recite bien peu en nombre, & m'en excusera par ce qu'ay dit dessus, & si luy plaira aussi n'estimer Nismes, n'auoir esté si infertile, & infeconde de rien auoir produict que tel nombre, & si petit en telle grande reuolution d'annees, des sa fondation, que par moy seront recitez. Car sur ce i'oserois bien dire de Nismes, ce que plusieurs bons Auteurs disent de toute la Prouince Narbonoise, que maints grands & hauts hommes venans, & originaires d'icelle, ont administré diuers Magistratz, & honneurs en l'antique Rome. Et pour venir au commencement de ceste narration, nostre ville est fort illustree, & autant, ou plus que nulle autre, d'auoir esté grand mere productrice de T. Aurelius Fuluius Antoninus Pius, Philosophe, & Empereur Romain: mais à fin que ie ne parle sans Auteur, soit veu Iulius Capitolinus, qui l'asserte, & dit ainsi, que son pere estoit

Aurelius Fuluius, qui fut Consul à Rome, homme melan-
colique, & maladiſ. Antonin eſtoit de beauté admirable, d'un
clair engin, clement de meurs, de noble viſaige, paiſible d'en-
tendement, d'eloquence ſinguliere, reſplendiſſant en litera-
ture, & ſur tout de grãde ſobriete, agriculteur diligent, doux,
liberal, ne demandant rien de l'autruy. Et tout ce eſtoit en
luy par grande attrempence, & ſans venterie, ou oſtentation
vaine. Pour ſin, en tout il eſtoit louable, & qui à bõne raiſon,
par l'opinion des gens de bien, eſtoit parangonẽ à Numa. Plu-
ſieurs autres choſes en dit l'auteur, qui illuſtre fort luy, & ſes
progeniteurs & patrie, duquel i'en diray encor ce mot. C'eſt
qu'il fut dit, la Republique eſtre heureuſe, en laquelle ou les
Roys philoſophoyent, ou les Philoſophes regnoyẽt. Et pour
l'honneur d'un ſi bon Prince, & tant ſauant philoſophe, ie l'ay
bien voulu icy pourtraire au vray, & naturel, ſelon vne me-
daille ſiene que i'en ay en cuiure, & qui reſſemble à pluſieurs
autres de luy que i'en ay veũes.



La premiere face de la Medaille eſt ſon effigie, & traict du
viſaige au viſ, l'autre ou reuers, eſt vne ſtatue de femme, tenãt
en l'vne main vne balãce, à peſer, & en l'autre la corne d'abon-
dãce, ſignifiant, qu'il eſtoit temperant, & enſuiuoit tẽperã-
ce, en l'abõdãce de ſes trefors, & ſon Empire: ou biẽ, que ceſte
femme, qui eſt la vertu, luy auoit acquis par ſon attrempance,
propre ceſte abõdãce, trefor, & dignitẽ de l'Empire. Et le S C
c'eſt à dire, Senatus conſulto, donnẽt à entendre, que par cõſen-
tement, iugẽment, autoritẽ, & edit du Senat ceſte embleme,
deuiſe & tiſtre, luy auoyent eſtẽ decernẽs, & adiugẽs. Le reſte
eſt clair. Reuclin, au ij. liur. de ſa Cabale l'allegue biẽ ſouuẽt es
ceuures philoſophiques par luy eſcrites, en langue Grecque:
mais

mais ie ne l'ay leu en nul Auteur,escruiât sa vie. Il me faisoit bien pêsément, d'accompagner hôme tant illustre, d'un autre de qui ientêds à present parler. Et peut être c'eust bië esté assez, quand nostre ville n'en auroit produit nul autre. côme celui qui au recit de sa Tragedie plus se cõtenoit d'auoir le seul Platõ alsistât auditeur, que tout le peuple d'Athenes. Et Cic. au ij. liur. des Epist. Ad Attic. esûme Caton, autant que dix mille hommes. Mais pour donner encõr quelque lustre à tel Prince, faut nôter, que Eusebe sur lan de Iesuchrist xlvj. dit, que Domitius Afer grand, & excellent Orateur à Rome, estoit de Nismes, qui du temps de l'empire de Neron mourut en soupant, pour auoir trop gourmandé, ce que Celius es leçons antiq. liur. v. chap. xxx. a aussi raporté, taissant selon sa coutume, le lieu, d'ou il l'a pris. Ce Domitius Afer vint en bruit, & faueur de l'Empereur Tiberius, pour auoir denoncè, & accusé Claudia Pulchra damé Romaine, cousine de Agrippina, femme de Germanicus Cesar, filz de Drusus, frere ia defunct de Tiberius, & niece d'Auguste. Parquoy Domitius Afer nouuellement venu en l'hõneur de Preture, n'ayant pas trop bõne reputation, tout prest à se faire grand par quelque entreprise, que ce fust, mettoit sus, & chargeoit Claudia Pulchra de Furnius adultere, de venefices, & execrations magiques cõtre le Prince Tiberius. Laquelle accusation Agrippina voulut fort defendre, mais à la persuasion, & action de Domitius Afer, Claudia Pulchra, & Furnius furêt condamnés. De quoy Afer fut mis au renc des premiers orateurs, son entendement, & art publiés, & ensuiuie l'approbation, & iugement de Cesar: qui pour le deuoir, qu'Afer y auoit fait, le reputoit bien disant, & disertement orant. Il fut en apës, ou à prendre charge d'autres accusations, ou à defendre autres accusés, plus heureux en renom, & fame de son eloquence, que de sa vertu, & preudhommie: fors que son dernier aage luy osta encor beaucoup de son eloquence, quand d'entèdement lassé, & receu il neust la patience de se taire. Corn. Tacit. liur. iiii. il accusa despuis Quintilius Varus, homme riche, & proche parent de Tiberius Cesar: Corn. au mesme liu. de Domit. Afer. Il dit encor au liur. de Clar. orator. que de son tẽps Põp.

Secūdus Orateur excellent ne donnoit point le lieu à Domitius Afer, ny en honnesteté, & dignité de vie, ny en perpetuité de renommee. Mais sa vertu oratoire a fait honneur à la ville de sa naissance, & son ventre, & meschanceté n'ont deshonoré autre que luy mesmes, & ses vices.

D'une façon de pescher au terroir de Nismes.

CHAP. IX.

RLine au liur. ix. chap. viij. recite vne chose autant admirable, & digne d'estre notée, qu'on seroit ailleurs lire, & si la repute bien pour telle: la descriuant assés copieusement. Il ya dit il, vn estan, appelle Latera, en la Province Narbonoise, & au terroir de Nismes, ou les daulphins peschent de compagnie avec les hommes. Infinité de poissons dits Muges, ou Mulets, passe à certaines saisons par les estroictes bouches de l'estan, dans la mer, selon le retour du flot d'icelle, & par ce les filés n'y peuuent estre tendus, pour porter aucunement le faiz de la pesanteur, quand bien l'astuce ne deceuroit pas la saison, alors donc ces mulets s'en sortēt, & vont en haute mer, qui est la plus prochaine en gouffre; ne taschant que deuiter le lieu commode à tendre les filés: mais dès lors que les pescheurs s'en apperçoient, (car il y en vient grand troupe) & estans informés de la saison, & plus encor desireux de ce passe-temps, ou tout le peuple à haute voix, tant qu'on peut, le prent à appeller, & semondre du riuage, Simon, Simon, à la fin, & issue du spectacle. Les daulphins entendent viste, ce qu'on veut d'eux, conuoyant le soufflement de l'Aquilon la voix, & le Marin la leur raportant plus tard, au contraire: si est ce encōres que pour lors ilz y accourent, à l'improheu au secours. Soudainement toute la compagnie y compart, qui promptement est ordonnee sur l'endroit du iet des fillés, l'esfort s'y presentant deuers la mer, ou les ayant ainsi espouentés, ilz les chassent au dedans des plus basses eaves. Alors les pescheurs enuironnent les retz, & souleuent avec des fourches, & neantmoins la grande vitesse des mulets les oultrefaulte. mais les daulphins les y surprēnt, & contentés pour lors de les auoir fait mourir, ilz en different leurs

leurs repas iufques à la victoire. Le combat s'y efchauffe grandement, & les daulphins s'entrepreflans bien fort, s'efgayent deſtre enueloppés dans les retz, & à ce que ce meſme neſmeue les ennemis à la fuite, ilz s'en coulent entre les barquerotz, & les retz, ou hommes, qui y naigent, ſi bellement, que lon ne ſapperçoit point de leurs failles, & ſi nul de ces daulphins, ſi les retz luy font rabaifés, ne tafche à eſuader par ſurfault, autrement à eux fort agreable. Dont fortis dehors, ſoudain ilz combatent au deuant de ces rempars: ainſi fournie la priſe, ilz pillent pour leur part deſdicts mulets, qu'ilz ont tué. Et les daulphins bien cognoiſſans la beſoigne eſtre de plus grand eſfort, que de la recompenſe d'vne iournee, ilz attendent encor au l'endemain, qu'ilz y ſont non ſeulement repeuz du poiſſon, mais auſſi des mietes de pain, & du vin, tout broye par enſemble. Mutianus deſcrit vne ſemblable façon de peſcherie au goulphé de laſins, differante néantmoins de ceſte-cy, ou les daulphins de leur propre mouuement, & ſans eſtre appellés, y ſuruient, & prennent leur portion de la proye par les mains des hommes, & chaſque nacelle a pour ſon compaignon l'vn des daulphins, bien que ce ſoit de nuit, & aux flâbeaux. Iuſques icy en parle Plin. Guillaume R. ondelet, graue Autheur, dit au liure des Poiſſons xvj. chapit. viij. qu'il a entendu que à Palamos, en Eſpaigne, quelque temps on y vſoit de ceſte peſcherie, lequel auſſi par le benefice de Guillaume Pellicier eueſque de Montpelier a reſtitué ce lieu de Plin. En quoy Plin ſ'eſt bien tant voulu amuſer, & arreſter, que non content de l'auoir aſſés amplement deſcrit, a diuagué, & ioué, preſque comme en vn vray, & iuſte combat, ou iournee de bataille, & en a eſcrit ſi copieuſement, comme en non gueres diſſemblable, & non moins plaiſante matiere, & beſoigne. Le grand Poëte Mantuan a laſché la bride à la Muſe, deſcriuant des mouſches à miel, & de toute leur police, & œconomie. Or ſur ce lieu de Plin, pour ne laiſſer pas vn tel paſſage, ſi rare, & plaiſant, en obſcurité, ie veux donner au leſteur quelque peu de lumiere, ſelon les petites facultés de mon eſtude. Albert le grand, & veritablement grād, au liure des Animaux xxiiij. & chap. du Daulphin, a bien eſti

mé ceste narration tant plaisante, merueilleuse & veritable, qu'il la couchee dans son œuure. Mais ie croiray bien, qu'à ce iourd'uy, comme il en est escheu à plusieurs autres bonnes choses, esbatemens, & exercices honnestes, ceste occupation, & inuention de noz maieurs soit entierement & oubliée, & aneantie, voire, peut estre, à la plus part trouuée incroyable, pour la soupçon qu'ilz ont: tant font ilz de goust depraué, & abiect, vers l'vn, & l'autre auheur, assauoir Albert le grād, & Pline, qui d'estre dit tel, n'en merite moins la louenge. Mais si ceste façon de pescher n'est maintenant en vsaige, il ne s'en fault esbahir. Car aussi la gourmandise est venue à tel point de sa perfection, que despuis qu'elle n'a pardonné aux daulphins, tant amis, & compaignons de l'homme, certes ilz se sont despartis de ceste leonine, & mal assuree societé, & plus ne nous ont voulu prester ny compaignie, ny leur seruice, comme fait à Flauianus Proconsul d'Afrique vn daulphin, despité qu'on l'auoit oingt d'huilles, & oigriemens de tresbonne senteur, & par ce assoupy par l'odeur inusitée, par long temps se priua de la conuersation, & familiarité des hommes Plin. liur. ix. chap. viij. Lon pourroit bien aussi remettre en doute ce lieu, de tant qu'il est trop assureé, que estant ceste besoigne, & pescherie comme vn domestiquement des daulphins, il est par trop certain, que les poissons ne se domestiquent iamais, tant qu'ilz n'ont presque rien d'entendement, & encor l'ont ilz fort lourd, sot, & rude, que aussi pour l'incommodité de les manier, & traicter: mais à cela respond Hierosme Cardan, au liure x. de Subtilit. disant, que le daulphin est plus apte à mansuefaction, que nul autre poisson, pource qu'il a plus de cognoissance, que nul des autres poissons, & qu'il va plus vitte que tous, comme aussi est le plus industrieux, & non aliene de quelques affections de l'homme, de la commisération, & audace, & aussi qu'il respire, & par ce il peut aisement estre manié, & s'il pouuoit estre conduit en eaue petite, il pourroit estre domestique, autant presque comme vn petit chien. Aussi qui lira au mesme chapitre, dou ce qu'est dit dessus a esté tiré, ne trouuera pas ceste narration estrange, que les daulphins portoyent, & raportoyent les ieufnes

ieufnes garçons à l'escole, leur passant la mer: & que mortz ces enfans, ce que les dauphins entendoient pour ne les y voir plus, se laissoient mourir de regret sur le riuage: & dvn autre dauphin, qui se laissa mourir, ayant veu que l'enfant, qu'il portoit sur son dos par la haute mer, estoit expiré par la tourmente suruenue, se laissa aussi mourir de deuil au plus prochain riuage. Et qui n'en voudra croire Pline seul, Aul. Gell. qui fait de semblables recitz, en son liur. 7. chap. viij. liur. xvj. chap. xix. en admeine plusieurs autres, ou il recite aussi, apres Herodote, de Arion Musicien, getté dans la mer, & sauué par vn dauphin. Sur ce lieu aussi est à entendre, que Pline tout en mesme lieu dit, que le dauphin est ainsi appellé, & reclamé Simon, par allusion, & similitude au nom latin, Simus, qui signifie Camus: car aussi a il le museau alsés camus. Mais qui voudra voir dauantaige des dauphins, il se pourra retirer à Appian, à Pierre Bellon au liure des poissons, & singulierement à Rondellet, excellant medecin de Montpelier, qui en a escrit n'a guerés & doctement, & copieusement. Ne se faut aussi esbahir de ceste grande quantité de muges, ou muletz, si lon lit dās Cardan au liur. de Subtil. x. ou il dit apres de bons autheurs, autresfois en nostre Prouince Narbonoise y auoir esté prise telle quantité de poisson, qu'à vn traitt, ou iect s'y en prit cccxc. M. liures. Quant au gouffre de Iasius, duquel Pline parle, luy mesme au liur. v. chapit. xxix. s'expose, comme Strabo, & autres disent, que c'est en la Carie, region de l'Asie mineur, vne Isle entre Lycie, & Iouie, dont les habitans, pour la plus part, viuent du poisson, & pour autant ilz ont trouué ceste inuention de pescher avec les dauphins. Et pour la derniere difficulté de ce lieu, il reste encor à retrouver, ou est cest Estan, que Pline appelle Laterra, ou lon void ceste merueille. Christoph. Laudin, homme docte, qui a traduit Pline en sa langue Italienne Florentine, l'appelle Laterna: mais ie croy, qu'il se nomme vrayement Laterra, comme i'ay veu en plusieurs exemplaires de Pline, & escritz, & estampés. Or Mela dit sur la fin de son second liure, que de l'autre part, c'est à dire à moy, qui escry cecy dans Nismes, de ça vers l'occident, le Rosne est par l'accroissement des autres

fleuues, desquels Mela auoit parlé, i'a agrandy, & enflé, & de là, dit Mela, c'est à dire, à moy escriuant de ça, sont les Estans des Volces, c'est la region de Nismes, & Montpellier, & adiacente, ou circonuoisine, que Strabo liure iiii. appelle ausi *Ἀριχομισκός*, Aricomisques, dont nous parlerons apres. Le fleuue Ledum, c'est le Lés passant à Montpellier, & le chasteau Latara. (car il l'appelle Latara, non Laterra.) Parquoy par son dire, lon peut conclurre, que cest estan, Laterra, ou Latara, ou bien Laterna, c'est là enuiron Lattes, qui pour lors, voire de nostre temps, iusques à leclipse, qui en fut fait en l'an M. D. LII. à l'establissement des sieges presidiaux, estoit de la iurisdiction, & terroir de Nismes. Car ie n'appelle pas icy terroir, comme plusieurs Iuriscultes, ce que ie debatray en autre opuscule, & à propos. Strabo, selon mon aduis, rien dit nul mot, de ce Chasteau de Lattes, ny de l'estan. Et pour fin, le lecteur sera icy aduertit, que Guillaume Rondélet en ses doctes escritz des poissons, fait, & met en auant quelques difficultés, tant si ce poisson est le dauphin, que si l'autre est le mulet: ce qu'est de plus ample perquisition, & disputation, & n'est point nostre principal subiect. Parquoy ie m'en contenteray pour le present, ayant satisfait à nostre argument, quant à ce dont nous escriuons.

Des petis fromaiges, vermeillon, & autres choses rares, & exquises, de Nismes, ausi des lieux voisins.

C H A P. X.

ARome (ou tout ce de bon, qui est es Prouinces, y est de près & exactement recommandé, & iugé) la vogue, & louange est des fromaiges de Nismes, la premiere des Bourgs, & villaiges de Lafura, & Gaballicus: mais ceste opinion, & estimation ne dure gueres, & n'est que des nouueaux, & doulcetz, comme dit Plin. au liur. xj. chap. xviii. Je croy veritablement, qu'il entendoit des petitz fromaiges grassetz de lait de chèure, qu'on fait à Nismes depuis enuiron le mois de Nouembre, iusques à l'esté: vray est, que parce que les plus delicatz nous y sont apportés de Baulx, villaige de Prouence, de là le Roine, près Tarascon, nous les appellon-

pellons tous fromaiges de Baulx: ilz font à tout leur beurre, & de fort plaifant, & delicat gouft: & ie croy aufsi, comme les Romains estoyent frians, & opulens, qui nespargnoyent nulle despence, pour leurs friandises, ou autres delices, qu'ilz les faisoient apporter de noz contrees à charges, & courses de cheuaux: comme lon void apporter le poisson de mer es bonnes villes lointaines d'icelle, comme Paris, & Lyon: que lon dit par chaffe-marees: & comme de nostre temps aufsi lon apporte à Paris, & à la Court du Esturgeon, cuit ainsi à grandes courses de cheuaux, tortues d'eau, & cheureaux à la Touffains, tous en vie, pour estre fort primerains, & auant leur saison en la France. Mais ie suis marry, que Pline qui a escrit de ces fromaiges, se soit monstré plus curieux en choses de friandise, que à celebrer nostre patrie d'autres choses, qui y prouient plus recommandables, & qui appertenoyét aufsi bien à l'argument de son Histoire naturelle, comme du vermeillon. Le Vermeillon c'est (dit il au liure ix. chap. xij. & liure xvj. chap. viij. liure xxij. chap. ij. & liur. xxiiij. chap. iij. là ou l'appelle aufsi Coccum) vn grain rouge, qu'on trouue en Galatie, & en Emerite de Portugal, & est en singuliere recommandation: mais à ce que les rares painctures s'en puissent faire, fault choisir ledict vermeillon en temps propre. Car au grain ia d'vn an, le suc en est quelque peu attenué, & celuy de quatre ans, n'en a point tout oultre. Parquoy le frais n'a point de force, ny le trop vieux. Au commencement il est produit comme les petites pannicules couuertes, ou testes des graines, vn peu plus grand qu'vn grain de poiure, d'vn petit arbuste, comme l'Yeuse, que Pline appelle Aquifolia Ilex, & aucuns l'appellent Cusculium, les autres quisquilium, desquelz est Kibberus en son dictionnaire des herbes, autres grains de Taincturiers, autres Coccus Baptica, de *Baptis*, qui est tainct: car les hoquetons de guerre des Empereurs en estoient tainctz. En Elpaigne les poures gens en ont asés bon reuenu, & en nostre Prouince, lequel ilz cueillent, & vendent à la liure aucunesfois quinze soulz, autresfois plus, ou moins: & le prepare lon au Soleil, duquel parle Quinqueran, Euefque de Senés en sa Prouence, & Nicol. L conic

var. Histor. liur. j. cap. v. Je say bien aussi en certain endroit du terroir de nostre ville lieu, ou lon trouue de grandes pieces espoisses de trois doigts, & dvn pié de tout quarre de cristal: vray est, à fin que i'en die l'entiere verité, sans addition, qu'il n'est du tout diaphane, ains ce sont comme petites pieces du gros du doigt, resserrees par ensemble par la congelation, & par ce quelles n'ont eu le froit assés violent, se sont ainsi ramassees, sans auoir l'entiere, & parfaite transparence, que le beau & clair cristal, qu'on trouue es regions Septentrionales, plus froides, ou bien encor dans les limites & ressort de nostre siege Presidial de Nismes, pres dvn lieu appellé S. Germain la Prade, non gueres loin du Puy, duquel lieu Pontot Chanoine du Puy m'en a donné vne piece grande, comme vn œuf de poule, fort beau, & transparent, autant qu'il en soit point possible d'en trouuer: tellement que i'en ay taillé vn miroir, concaue dvn endroit, & conuexe de l'autre, & y ayant appliqué la couche necessaire par le derriere, & costé concaue, s'y est trouué du conuexe vn tres-parfaict miroir, exprimant, & rendant la semblance au vray, & naturel. Mais pour reuenir à nostre cristal, que i'ay trouué à Nismes, ie l'ay mis aussi en besoigne à la fonte selon l'art, & prouué, qu'il est autant bon pour la pierrerie artificielle, que nul autre ou cristal, ou caillous de fleuve, comme plusieurs de mes amis, & familiers en ont veu diuerses belles pieces, ou ie m'estois étudié à imiter quelque perfection de la Nature. Mais le lecteur, ou habitans de la ville ne seront fâchés, si ie ne metz icy le lieu, ou c'est, que lon trouue ce cristal, en nostre Cité: car ceux qui en pourront auoir à faire, en finiront de moy aisement, & aux autres il ne seruiroit que de néant, & puis i'espere, peut estre, vn iour en faire quelque proufit. Aussi n'est à laisser en silence, les herbes, & plantes excellentes, & odoriferes, que l'on trouue non seulement en toute la Prouince, mais aussi en special en nostre Cité, fort plâteureusement, comme sont Meurte, Rosmarin, Thim, Orangers, Palmes, Aloë, Figues d'Inde, appellees par Pline, Oppopuntium, Oliuiers, vignes muscates, Geneures, & autres, tout tant que Pline, Dioscoride, Theophraste, & leurs semblables, en descriuent, voire &

toutes

toutes telles plantes, sont parmy les champs produictes, & sans nulle culture, tellement que y passant, les plaines, & petitiz coutaux ressemblent à la veüe plustost iardins exquis. Et à l'odeur diroit on, que lon passe parmy vne Arabie felice: de sorte, que le bestail s'y repaist de toutes telles delices de plantes: & par ce il se fait vne chair autant bonne, & delicate, qu'il en soit point, & le bestail lanu, porte telle laine, que toute la France, & le Piedmont pour la presse, & amas qu'ilz en font annuellement, sont tesmoins de sa bonté, & excellence. A Montpellier ausi (& ia commence lon a Nismes) s'y fait ordinairement le Verdet, qui est aux Latins, Aerugo, & l'appelle lon Vert de gris rascable, par ce qu'apres l'auoir fait, comme Dioscoride au liur. v. chap. xlv. monstre, & Cardan en plusieurs lieux de Subtil. on le rascle des platines de cuiure. L'or des riuieres n'est à laisser en arriere: car le Gardõ, & plusieurs riuieres autres portent l'or, que nous appellons à nostre vulgaire, or de paillole, & ie croy, qu'on l'appelle de Paillole, de ce qu'il est cuilli par plusieurs fois, & d'infinies pieces: car *παλλολια*, signifie autre fois cuilli, & *παλλολια* en est. Ou bien or de Paillole comme or de paillons, c'est à dire, or en petit paillons, & pieces, terme propre à l'Art des orfeures, qui appellent, & disent paillons d'or, paillons d'argent, c'est à dire petites pieces. A Vses, en certain terroir d'vn villaige, de Seruiers, se trouue, pour peu qu'on enfouye la terre, si grand nombre de Marquesites, que toute la terre en est couuerte: ou nature a tellement ioué, & pafsé son temps à les marquer, qu'on ne fauroit croire, que infinité de figures geometriques, de lettres, & autres caracteres, ny eussent esté studieusement graués, ou pourtraictz, ou releués en toute sorte de bosses. Pline, Cardan, & les autres les appellent Lapis Pyrius, comme qui diroit, pierre à feu. Et certainement elles le sont bien, car les haquebutiers ne se sauroyent aider de pierre à feu, meilleur, ny plus certaine pour leurs rouetz, que de ces Marquesites. I'en ay autresfois fondu au Crusol, avec addition de plomb, que autrement plustost se brusleroyent, que de couler, & y ay trouué sur la coupelle apres des grains d'argent, du plus fin: mais la despence, & trauail surpassent le gain. Et si c'estoit

nostre argument, ie descrirois bien icy, que par le moyen & ayde de ces Marquesites, lon peut raffiner l'estain autant, ou plus fin, & resonant, que nul qui nous soit apporté de Cournoaille.

Des statues de Tiberius Casar Empereur abbatues par ceux de Nismes.

CHAP. XI.

Remier que venir à vn lieu de Sueton, ou il fait mention de Nismes, il est necessaire de presupposer, & declairer vne des antiquités Romaines, autant celebre, qu'ils en eussent point, & qui ne viendra seulement à propos pour entendre cest Autheur, mais ausi infiniz autres: c'est des statues, signes, & imaiges. Les statues estoient faictes de marbre, pierre, ou bronze, ou cuyure, ou bien d'yuoire, quelque fois d'or, quelque fois d'argent: & mises en lieux publicz, comme temples, theatres, portails, capitoles, cours, & quelque fois aux lieux priués, mais communs à toute vne lignee, race, & famille, cômè sepulcres, & autres lieux semblables. Les imaiges estoÿent ou de cire, comme peut estre, lon fait à ce iourdhuy en cire, & ceruse, ou en soulfhre, & cinabre, ou bien estoÿent de platte peinture, & mises es lieux, & mailsons priuees, ou iardins. Les signes estoÿent petites statues, ou simulacres, faictes d'aucuns metaux, & seulement representans les images de leurs Dieux: mais ces nominations sont bien souuant confondues, & par les Autheurs l'vne prise, & escrete pour l'autre. Or en ce nous nous aiderons principalement de l'autorité de Pline au liur. xxxiiij. chap. iij. & plusieurs chap. suiuaus, ou il appert, que ceste honneur des statues commença premierement estre faicte aux hommes illustres, vainqueurs es ieux Olympiques: & les Atheniens honorerēt ainsi les premiers Harmodius, & Aristogiton, pour auoir occis les Tyrans, la mesme annee, que les Rois furent chassés de Rome dont despuis par vne treshumainé ambition, & imitation, ceste coustume fut louablement receüe par toutes les autres nations, & principalement souz la dition Romaine: que de telles statues estoÿent decorés tous hommes excellens,

qui

qui auoyent leué les sieges par force d'armes des villes allies, ou de Rome, ou mis à heureuse fin quelque grande guerre, & de consequence au peuple Romain, ou qui resplendissoyēt sur les autres de prudence, & erudition: & sur la fin, aux Empereurs, tant vertueux, que meschans, & detestables par grande flaterie, sans qu'ilz l'eussent meritē. Aussi quelque fois aux nobles dames, ou pour vn grand benefice par elles fait à la Republique, ou pour leur pudicitē: comme de Clœlia, à qui fut dressée vne statue Equestre, en façon de pucelle. Par Plutarch. liu. de clar. Mulier. chap. xiiij. & de Ieanne, qui chassā les Anglois de France, en fut dressée vne sur le pont d'Orleans, qui encor y est. Ces statues estoient de plusieurs & diuerses façons, & de noms dissemblables. Les statues triumphales, autrement dictes illustres, estoient comme l'accoustrement, & pareure dvn homme triumpant, sauoir est, couronné, portant la toge paincte, semblable à celle de Iupiter, affeublē de la trabea, robe Royale, entretissue d'or, & de pourpre, qu'aux seuls Rois & augures estoit permis la porter: dequoy parle Dionys. Halicar. liur. ij. antiq. Roma. assis en chaire d'hyuoire, en vne des mains tenant le sceptre d'hyuoite, en l'autre vne tasse d'or. La statue Equestre ou à cheual, de laquelle T. Liuius Decad. j. liur. viij. qui fut decernēe à L. Furius Camillus, pour auoir deliurē Rome des Gaulois, estoit, que lon figuroit celuy, à qui cest honneur estoit decretē, en l'vne des matieres ia dictes, montē sur vn cheual courāt, aucunes fois sans tunique, autres fois avec la toge, comme lon paint en France les Conquerans, ou laisné de la Couronne Françoisē, au seau de Dauphinē, en la grand chancellerie. Telle estoit la statue mise à Cornelius Sylla, Equestre, & d'or deuant les Rostres, avec l'inscription, CORNELIO SYLLAE IMPERATORI FORTVNATO: dont escrit Appian aux batailles ciuil. liure j. Et à imitation de celles-cy, autres statues sur chariotz à deux, ou à quatre rouēs, cōme conduictz en triumphe: & estoient quelque fois ces chars attelés, & conduictz de deux elephans, ou bien c'estoit la marque, & ligne de ceux, qui auoyent estē Preteurs à Rome; & menés par le grand Cirque ainsi montés sur ces chariotz. Et ces sta-

tues du temps de Honorius, & Archadius estoient en pris, & honneur: par Simmachus en ses epistres, & les mesmes Empereurs es loix premiere, & derniere, C. de stat. & imagi. ou aussi il appert, que plusieurs insolens, & ambitieux iuges, vñs de concusion, se procuroyent telles honneurs aux despens du public, & particulier. La statue à pié, ou pedestre, estoit de l'homme à pié, dont aucuns estoient tirés, & pourtraictz nudz, tenans, & s'appuyans sur vne lance. Lainprid. en la vie d'Alexandr. Les autres vestus, mais les vns d'ornemens militaires, les autres de robes de paix, & ciuiles. Pline encor en ce mesme lieu, fait recit des statues couronnees, mais il ne dit point, que ce foyent des triomphantes, ains les nomme simplement couronnees, & dit, que les estrangers en erigerent vne telle à Rome à Caius Aelius, Tribun des Plebeiens, ou il n'entend pas, de la triumphale. Car il n'y met que la couronne, ou la triumphale auoit plusieurs autres excelléces, & honneurs. Et aucunes de ces couronnes estoient de Laurier, les autres de fauir, les autres en semblance de Creneaux, les autres d'Oliuier, les autres d'autres sortes, selon la diuersité de couronnes, ou Murales, ou Ciuiques, ou obsidionaires, &c. comme est descrit d'icelles par Aul. Gell. liur. v. chap. vj. Plutarch. aux Problemés, & plusieurs autres auteurs, vne autre dictée exploratoire, par Sueton *in Caligula* chap. xlv. La statue Togate (ainsi dictée, à cause de tel vestement) n'estoit pas aussi triumphale, comme hy la couronne simple. Semblablement la statue Palmee, ou Palmaire, lvsage desquelles estoit permis à ceux qui auoyent merité tel honneur pour gloire, & recompense de leur bien fait vers la patrie. Il y auoit aussi vne statue dictée *Penulata*, de *Penula*, sorte de vestement, & la statue, qu'ilz disoyent *Loricata*, ou *Thoracata*, qui estoit avec vn corps de cuirace, ou corcellet. Et estoit telle statue dediée à ceux qui auoyent sauué leurs soldats d'vne grande occision, ou desfaicte des ennemis, comme dit T. Liue liure iij. Decad. iij. disant, que à Manilius telle statue affeublee de la Toge fut decernée en la court, pour auoir ramené ses compagnons sauues à Rome. Et les autres statues estoient simplement, & singulierement nomées ou d'or (desquelles parle

Appian

Appian au iij.liur.des guerres Ciuiles,Aurel.Vict.en la vie de Clau.Cesar, & Pollio,aufsi Vopifcus de Tacitus Cesar) ou d'argent,pour estre de tels metaux,tout ainfi qu'aux autres statues seulement de cuiure,ou erain,desquelles parle l'infcription,qui est à Vienne en Dauphiné à costé d'vn portail,dans la grand rue de la ville,

FLAMINICA VIENNAE STATVAS AENEAS
AVRATAS CVM CARPVSCVLIS ET VESTI
TVRIS BASIVM ET SIGNA HERCVLIS ET
MERCVRĪ ET CASTORIS ET POLLVCIS
CVM EQVIS D. S. D.

Sans que les Autheurs descriuent autrement leurs marques. Il y auoit d'autres statues,qui n'excédoyent trois piés de hauteur,qui estoit aufsi memoire,& marque honorable.Les statues d'Hermes n'estoyēt qu'à demy;aflauoir iufques au nombril,& estoyent celles de Mercure,qui est par les Grecs appelle *Ἑρμῆς*, comme escrit Cicer.liure vj.des Epist.ad Attic.& en plusieurs autres lieux,en fait mention.Colosses estoyent statues entieres,& excessiuement grandes,outre la iuste mesure,& grandeur humaine,& plustost ressemblans grandes tours, que semblances d'hommes , mais pour le plus elles estoyent vouees,& sacrees à leurs Dieux,tel estoit Apollo au Capitole,transporté par M. Lucullus d'Apollonie,cité du Pont,de xxx.coudees de haut,tel Iupiter au camp de Mars,desdié par Claud.Cesar,la statue de Mercure,faicte par Xenodorus en Auvergne,ayant cccc.piés de hauteur.Plin.liur.xxxiiij.Hercules au Capitole,& le grand Colosse du Soleil à Rhodes.Le Roy François j.de nostre tēps fait faire vn tel Colosse d'Hercules à Paris,à la maison de Neelle.Bellon escrit des Colosses au liure *de Admirab.opor.antiq.praestan.* j.chapit.ij. & André Thenet en sa *Cosmograph.de Leuant.chap.xxxj.* Autres statues estoyent avec vne sphere d'erain,ainfi que lon fait celles des saintz,& saintes,leur mettant sur le chef vn cercle,comme demi-sphere.De celles-cy parle Ammian Marcellin,liu. xvij.parlant de l'Obelisque,rapporté de Thebes à Rome par Constantin,qui auoit telle demi-sphere sur la teste;auec certes lames d'or.Et le mesme au liur.xxv. disant,que la statue de

Maximianus Cesar, ayant ceste demi-sphere sur la teste, perdit icelle. Et Constantin le grand en feit d'autres à tout des Croix, pour le grand zele de la religion, & de l'apparition, & vision, qu'il eut de ce signe, luy promettant victoire. Car il ne faut referer ceste vertu aux quatre angles droictz, comme fait Orus, Apollo, en ses Hieroglifiques, & que parce, disoit il, lon mettoit les Croix aux chemins de quatre voyes, pour en chasser les mauuais espritz. Pour fin de ces statues, il faut noter, que celles qui estoient de la iuste, & vraye grandeur d'un corps d'homme, s'appelloient Signes, ou Pariles, & celles qui estoient vne quotiesme, ou quote du corps, comme d'une coudee, ou paulme, Sigilla: les plus grandes, comme d'une hauteur d'homme & demie, estoient dictes grandes, & vouees aux Rois, ou Empereurs, comme encor les plus grandes aux Heroës. Mais les excefsiues, & Colosses aux Dieux: ainsi appellees ou de leurs premiers autheurs, ou des rayons du Soleil nuisans, en les regardant, ou de la vastité, & grandeur. Car c'est *καλονόου*. Encor les statues des Dieux estoient *ἄδωλα*. Aux Heroës *ῥόνα*: aux Rois *ἀνδράνας*: aux saiges *ἄκλα*, aux biens meritans de la Republique *βρίτια*. Autheur Pompon. Gauric. de sculpt. Phil. sur Vitruue liu. ij. chap. viij. Nous auons mis cecy en auant, pour venir à vn lieu de Suetone Tranquille, qui est en la vie de Tiberius Cesar, chap. xiiij. ou il dit, qu'apres que Tiberius Cesar eut eu tant de victoires, qu'il recite, & admistré plusieurs des premiers, & plus honorables Magistratz, meu de quelques pafsions, & fascheries, peut estre de l'impudicité de sa femme, il s'excusa, & print occasion de se vouloir reposer des affaires publics, demandant permission, & congé à Octauius Augustus, lors Empereur, tellement que volontairement s'absenta de Rome, & alla à Rhodes, ou il demoura pres de deux ans, laissant tous ses exercices Romains, & ordinaires, & encor le vestement Romain, & s'occupoit seulement aux exercices Grecz, & du pais, de sorte, qu'il encourut le bruit, & opinion commune, de estre banny de Rome, & parce de iour en iour il deuenoit en mespris, & haine d'un chacun: tellement que ceux de Nismes abatirent, & renuerferent les images, & statues siennes. De ce sien retirement, & esloignement

gnement de Rome en dit encor vn mot Cornel Tacit. au commencement de son histoire: mais il ne parle pas de l'outraige, que par noz maieurs luy fut fait, aussi ne deſcrit il que dès la mort d'Auguste, & ce qu'il en dit, c'est pour commencer son histoire. Certes noz ancestres ne lauoyent pas en telle veneration, ne honneur, qu'il estoit tenu en Pamphylie, en Aſpendos. Car ses statues estoient tant venerées, qu'on les y tenoit pour franchise, & refuge inuiolable, à ceux, qui estoient opprimés. Alex. *genial. dierum.* liur. iij. chap. xx. Et il faut, que ceste opprobre luy fust faitte par noz Nemausitains vn peu auant la passion de Iesuchrist. Car comme il est seur, il nasquit regnant Auguste, & fut crucifié regnāt ce Tiberius: or cecy fut faitte à Nismes encor du temps, & Empire d'Auguste. Mais combien que Suetone defende aſés mes Peres, & citoyens de ceste iniure, & contumelie faitte à Tiberius, l'accusant de ce que cy dessus a esté dit, outre ce il les deust auoir hault-loués de leur magnanimité. Car pour vray Tiberius estoit homme de grād value, tant aux lettres, administration des affaires ciuils, publiques, que aux armes, & si estoit de la famille des Césars, & gendre de Octaius Augustus, mary de Iulia sa fille. Je voudrois bien, qu'au temps present nous, qui sommes descendus, & procréés de tant nobles peres, eussions retenu quelque vmbre de leur vertu, pour seulement chasser hors de nostre Republique ceux des ſeditieux, & mutins, que nous cognoiſſons bien, lesquelz ie ne nommeray point, pour en les deshonorant, ne les honorer de telle quelle memoire, que mes labeurs pourroyent, peut estre, auoir, si le meritent. Toutesfois ilz furent à ce esmeuz par les exemples des Romains mesmes, qui auoyent accoustumé en faire autant, à ceux, qui autresfois auoyent receu honneurs, & apres s'en rendoyent indignes, comme ilz feirent de C. Marius Gratudianus, & les Atheniens de Phalereus Demetrius, par Pline au liur. iij. & chapitre ia recité. Plutarch. aux Politiques, ou aussi il recite, tel opprobre auoir esté faitte à Demades, & comme encor les Romains quelque temps apres, en feirent autāt aux Empereurs indignes, ou apres les auoir occis, ou eux mortz de leur mort, ainſi que de Maximinius raçompte Herodian

liur.vij.Capitolinus aux Gordians,& infinis autres autheurs. Mais quelles pouuoient estre ces statues de Tiberius à Nismes?Premierement il faut necessairement coniecturer,qu'elles estoient ou d'or,ou d'argent,tant par labondance, & richesse du siecle,que pour la hauteſſe de l'homme, & pour la magnificence,& grandeur de la ville,ou à tout le moins,elles estoient ou de quelque belle,& singuliere mescoléce de marbre,ou bien,pour le moins,de bronze,bien doré,& bien accoultré,& si estoient ausi triüphales,& illustres,telles qu'ont esté descriptes. Car Sueto.en sa vie chap.ix.dit,qu'il fut en son premier apprentissage, & soude Tribun de guerre, apres conduisant exercite,comme chef,& en Orient,il recouura à Tygranes le Royaume d'Armenie, & les enseignes,que les Parthes auoyêt gaignees sur M.Craſſus.Il gouuerna presque vn an la Gaule Cheuelue, troublee par les courſes des Barbares,& discordes des Princes,& en fin,apres auoir conduit, & fait la guerre par les Alemaignes,Rhetiens, Vindeliciens, & Pannoniens,il fit son entree à Romme avec ouation, & sur vn char hõnoré de triumphans ornemens,honneur inutilee,& non encor cõcedee à autre.Et par ce il faut conclurre, que telles estoient les statues par noz citõyens ainſi ignominieusement,mais virilement,subuerties,& abbatues.

Brief recit de diuers estats de republique,ou administration, selon lesquels Nismes a esté gouuerné.

CHAP. XII.

R Vis que Nemaufus filz de Hercules, ainſi que par nous a esté cy-deſſus prouué,fut le fondateur & cõſtructeur de Nismes,nul ne fera ce croy-ie,difficulté,qu'il n'en fuſt ausi le ſeul ſeigneur, & dominateur,voire Roy:comme(& ce ſeul exemple me ſouffira)lon lit-& tient de Romulus,quant à Rome.Deſpuis les citõyens furent Seigneurs d'eux meſmes,mais lon n'a nuls monumens, ſi ce fut par l'Ariſtocratie,qui eſt la domination, & gouuernement des grans,& ſeigneurs,ou bien par la Democratie,c'eſt le regiment,& charge de tout le peuple enſemble. Et c'eſt ce que dit Pline au lieu,dont nous auons parlé,que Nismes auoit en
fa ſei

la feigneurie, & dominoit xxiiij. bourgs, ou villes, & ainsi qu'il est clair à voir, il entend de l'estat, ou Democratique, ou Aristocratique, qui en estoit le feigneur, & notoirement ce lieu ne se peut entendre d'un Monarque de Nismes. Car si ainsi eust esté, Pline, & autres sus allegués eussent bien dit, & specificé, que tel Monarque commādoit, & regnoit sur ces xxiiij. villes; à cause de sa iurisdiction de Nismes. Finy cest estat, & forme d'administration, les Romains en furent seigneurs par leurs grandes conquestes. Nous n'auons pas mention, ne histoire speciale, de la conqueste des Romains sur Nismes: si non qu'en general, assauoir, comme la Prouince Narbonoise leur fut assubiettie: & Nismes, apres Narbone, la premiere, & principale cité de la Prouince: & ie croy, que ce fut par Pompee le grand, qui despuis les Alpes, iusques aux derniers confins d'Espagne, vainquit, & print Dcccxlvi. villes, comme luy mesme attesta par ses Trophees, qu'il erigea aux montz Pyrenees. Pline liure ij. chap. iij. & au liur. vij. chap. xxvj. il dit, que ce furent des villes Dcccclxxvj. & par ce nous y comprenons nostre ville, & Prouince: car nous auons dit, que cest au chemin des Alpes, ou d'Italie, en Espagne. Cest estat nous le pouons mettre entre la Democratie, Aristocratie, & Monarchie. Car les Romains en estoient Monarqués, qui quant à Nismes, ne faisoient qu'un corps, ou chef, & leur administration estoit meslee & de l'une, & de l'autre des autres deux. Et declinant l'Empire des Romains, voire presque ou du tout abbatu par les Gots, Nismes reuint encor au gouvernement d'un seul, cest des Rois des Gotz, ainsi que l'atteste l'Auteur, & escriuain de la vie S. Baufile, qui est à vn liure en parchemin à la librairie de l'Eglise cathedrale nostre Dame de Nismes, disant, que la Cité de Nismes obtenoit la principauté, & grandeur de tout le Royaume des Gots: mais peruertie de superstition, & religion Demoniacle, à laquelle, quand S. Baufile vint, il trouua tout le peuple, estant allé à la forest prochaine, sacrifier aux Idoles. Et dit l'Auteur ainsi en latin, *Ad Siluam, que nuncupatur*, là ou ie ne say, s'il ya escrit, *Vulgaris*, que ce fust le nom de la Forest, ou si y est escrit, *Vulgariter*, c'est, quelle s'appella la Silue, en languaige du país,

mais que le nom, par l'incuriosité, & obmision de celuy, qui a transcrit ce lieu, ayt esté obmis. Car en telz lieux antiques, ou lon ne se peut aider que d'un Auteur, & au demeurant de coniectures, ou diuinations, il vaut mieux accorder, qu'on l'ignore, que d'inuenter sans autorité. Cest estat Monarchique continua encor, iusques à ce que Nismes fut souz la iurisdiction, & seigneurie de ses Côtes particuliers, appellés Contes de Nismes, de lvn desquels, qui estoit appellé Trechenel, parle Sigebert en sa Chronique, qui regnoit à Nismes, lan de Christ M.clx. ou enuiron, ou il dit, que Henry, Roy d'Angleterre, apres auoir mis garnisons, enuieiuaille Cahours, & recommandé la ville à Thomas, son Chancelier, se confiant du secours de Remond Berenguier, Conte de Barcelone, de Trechenel Conte de Nismes, Guillaumes de Montpellier, & autres ses confederés, retourna en Normandie. Apres le mesme Auteur fait mention en l'an M.clxx. ou il dit, que ce Trechenel, Conte de Nismes, fut occis cruellement par le pópulas, avec vn sien petit filz, en vne eglise de Normandie. Nismes fut encor regie par les Contes : mais Contes de tout le Languedoc, partie de la Prouince antiquement dicté Narbonoise, mesmes par le Conte Remond de Tolose, & de tout le Languedoc, & par Ildefons & Pons ses successeurs, comme en est faicte mention en l'Epitaphe de l'an M.cciij. qui est au cloistre de l'Eglise cathedrale, lieu appellé le Cymbo, par les ignorans, mais il s'appelle le Tymbo, qui vient de *τύμβος*, comme nous dirons aux sepulchres, à la gauche allant de l'Eglise au cloistre, pres vne chappelle, ou il dit que lan de nostre Seigneur Iesus M.cciij. xv. d'Auril y fut enseuely *Ildefonsus Dux Narbonæ, de stirpe Ræmundi Comitis Tolosæ, Marchionis Prouinciæ, fundatoris sanctæ sedis Nemausensis*. Et i'ay veu plusieurs vieux, documens anciens, qui en faisoient mention. Apres ces Contes, en ont eu la Seigneurie les treshaults, & triumphans Rois de France, voire & au parauant, & ce fut depuis Charles Martel, comme nous dirons. Et par ce que nous auons cy-dessus parlé de la Monarchie, Aristocratie, & Democratie, qui vouldra voir les raisons de chacune d'icelles, & laquelle est la meilleure, qu'il voye, outre Aristote, & Platon,

Platon, vn lieu fort elegant sur ce dans Herodote, en la Muse Thalia. Plutarch. sur Aristides, au commencement, en la vie de Aratus, & en la vie de Lycurgus. Mais nostre Auteur incertain en la vie de S. Baufile dit, Nismes estre Royaume des Gotz, entendant des Gotz occidentaux, appellés Vuifigotz, & non des orientaulx, nommés Ostrogots. Paul. Diaconus liur. vj. chap. ij. desquelz nous traicterons encor en ce discours plus amplement, quand le propos, & lieu le requerront.

Du paué de l'Eglise cathedrale de nostre Dame de Nismes.

C H A P. XIII.

LE croy bien, qu'il n'ya pas beaucoup de gens, ientens du vulgaire, qui s'apperçoient, ou tiennent conte du paué, qui est à l'eglise nostre Dame de Nismes, duquel nous pouuons dire, ce que dit Pline des plantes, que iournellement nous marchons souz noz piés choses, que si nous les cognoissions, les tiendrions en grand honneur, & reputation. De ce paué, ou de quelques fragmens, & restes d'iceluy le pourtraict est tel, que lon y voitoiseaux, animaux, arbres, & plusieurs autres figures: & de semblable façon, & ourage lon en trouue iournellement en cauant la terre desouz les champs, & vignes à Nismes, & tel estoit celuy, que le feu Roy François, de tres-illustre, & louable memoire, fit transporter de l'Eglise S. Gilles près Nismes, pour en decorer son palais magnific de Fontainebleau, enuiron l'an M.D. xliiij. qu'encor pourtant ie ny ay veu employé: mais par ce que tous ne faent pas que c'est, il nous y conuient quelque peu diuaguer, ou bien esbatre. Car ce ne sera gueres loin, ou hors nostre but, & chemin encommencé. Ce paué donc par les Grecz est appellé *λίθου*, car *λίθ*, leur signifie pierre, *ου* couché, estendu, ou paué: & ainsi l'appelle S. Iean à l'Euangile chap. xix. quand il dit, que Pilate s'assit en siege de Iustice, au lieu appellé *λίθου*, ou en Hebrieu Gabbatha. Signifiant selon P. Comestor, chap. clxvj. de l'histoire Euangelique, varieté de pauiment, car ce parquet estoit ainsi fait. Mais il entend de *λίθου*: car l'Hebrieu signifie, lieu eminent, cōme le Tribunal, ou Pretoire. Et les Latins l'appellent paué sectile, com-

me coupé, & mesparty de plusieurs pieces, de toute couleur, & mescouleuce de marbre, & en plusieurs pieces. Pline, & Varron, aux lieux, que nous dirons cy-apres, ou bien l'appellent, paué Tesselé, pource que Tessera, à eux signifie corps, ou forme quarree, desquels dit Suetone, en Iul. Cesar chapit. xlvj. Combien (dit il) qu'il fust encor poure, & chargé de debtes, allant aux expeditions belliques, si charroit il paués sectiles, & Tesselés. En France nous les appellons paués à la Musaïque, ou Musaique: duquel mot vse Aelius Spartianus en la vie de Pescennius Empereur, disant, qu'il estoit pourtrait en ouurage Musaique, aux iardins de Commodus. Et Iulius Firmicus en son Astronomie, calcule la natiuité d'un ouurier de cest ouurage. Musaique. En font aussi mention les Empe-reurs Theodose, & Valentinian, au liure x. du Cod. tiltre de excusa. artifi. l. j. exēptans ceux, qui font ces ouurages des charges publiques, perlonelles, combien que aux liures mal correctz lon lise, pro Musinariis, c'est à dire tels ouuriers, *Musari-rios*, & aussi selon l'opinion d'André Alciat sur ce lieu. Et combien que nostre bon Accurse l'ayt ainsi deuiné, à la rencontre, & par hasard, en sa glose. Laquelle besoigne encor les Grecz appelloyent Asaroton, par ce que après le repas lon y nettoioit au ballay à l'entour, comme si ceust esté des petits osse- mens, machés, ou autres choses de la viande gettees, & de nulle valeur tant estoit l'art grande, à les faire, que les valetz, & chambrieres y estoient deceus, & prenoyent le paué, pour les mietes de la viande, qui estoient tombées de la table. Pline liur. xxxvj. chap. xxv. Mais ceste besoigne Asarotique se faisoit de petites pieces de voirre, & d'incrustation, & s'appelloit ainsi, de *α*, particule priuatiue, & *σάρον*. Balay, comme besoigne, qui trompoit le balay, & ne se pouuoit balier. Car les restes du souper, appellés *Analecta*, ils les faisoient nettier, & balier, que Philander autrement appelle *Hialostrotan opis*, comme lon en voit à Venise, & ce sur le liur. iiii. chapitre vj. de Vitruue. & au liur. vj. chap. v. Mais inuentés les ouurages Asarotiques, l'usage du balay cessa, & lon recuilloit les restes es mains, & les paués estoient nettiés à tout des sponges: dont Martial dit,

In pre

*In pretio scopas testatur palma fuisse,
Ocia sed scopis nunc Analecta dabunt.*

Et dit Lucilius Poëte,
Arte pavimenta, atque emblemate vermiculato.

Et Papinius in Villa Tiburtina, ainsi,
Calcabam, nec opinus opes, nam splendor ab alto

Defluus, & nitidum referentes aëra testa,

Monstrauere solum, varias ubi picta per artes


Gaudet humus, superantque nouis Asarota figuris.

Autres appellent ceste besogne, & ouurage, vermiculé, à la semblance des petits vers de terre, qui sont ainsi comme pomelés, & marquetés de diuerses petites tafches de plusieurs couleurs, comme Ciceron en son Brutus, parlant de la phrase de M. Calidius, l'appelle ainsi: semblablement au parfait orateur, après Lucilius, il dit, que les dictions estoient si bien cōposees, & reengees, comme les petits quarrés, ou Tesserules en l'ouurage vermiculé. Et Salomon l'appelle aussi de ce terme: mais nous le pouuons aussi appeller Marqueterie, comme marqué & faicte de petites pieces assemblees, non de voirre, mais d'incrustation, bien que la marqueterie soit celle, que proprement les antiques appelloient Cerostrates, faicte de corne, principalement de Beufles, comme sont les arcs Turquesques, ou d'hyuoire, ou Xilostrates, faictes de bois de Hebene, Mele, Tamaris, Oliuier, Bresil, Chesne enuicilly, & endurcy en l'eau, & semblables: que les Grecz appellēt l'vn corne, & l'autre bois, selon leur langue: dont encor en ce temps lon en fait chaires, escriptoires de cabinetz, lietes, tabliers, eschequiers, ieux de trou-madame, de tyrelouet, billars, & semblables petites besoignes. Ce que Crinitus aussi confirme au liur. xxij. de honest. discipl. chap. j. Et qui voudra sauoir, comme ce paué se faisoit, & de quelle matiere, il le trouuera par Vitruue liur. vij. chap. j. & Philander, Pline au lieu susdict. Palladius de re rustic. liur. j. titu. ix. & encor liur. vj. tit. ix. Hieron. Cardan. liur. de Subtilit. vij. dont Zenodorus en fut excellent auteur, & fabricateur. Je ne diray seulement qu'un mot, de ce que i'ay veu par preuue, qu'il ne se faut esbahir, si les Auteurs demandent la ruderation, repos, ou plaquement de

mortier, ou bien l'asiette sur laquelle on veult asseoir ce pavé, estre tant ferme, & espoissé, comme aux lieux sus allegués ilz la desirent, que lon void encor près la fontaine de Nismes, les descouvertes, que feu Iean Robert Lieutenant criminel y fit faire, pour trouuer les aqueductz, seruans de canal, au molin de la porte de la Magdaleine, grans fragmens de telles asiettes de pavé, qui ont, ie ne diray pas les ix. poulces, que les Auteurs allegués veulent, mais ont icelles asiettes, & rudérations le palm, ou pié entier: ce que monstre bien, qu'en ce iceux Auteurs, comme en toutes choses, sont tres-veritables. Autres pavés encor estoient appellés, *Scalpturata pavimenta*, ou la peinture, & pourtraictz estoient faictz, & formés, en rayant, & rasclant. Autres pavés aussi nommés, *Subdialia*, par ce que *sub dio*, dont ils couuroyent les basses cours des maisons, ainsi qu'on voit es Auteurs sus recités.

Du combat des coqs à Nismes, selon l'antique introduction.

CHAP. XIII.

 L me souuient, que durant que j'apprenois les premières lettres, les ieunes enfans, pour relaxation de leurs estudes, à ce temps discole de Car sine-prenant, & pour ne s'esgarer aux Bacchanales, souloyent faire combattre les coqs, tellement, que celuy de qui le coq auoit esté vainqueur, estoit declairé le Roy ludicre de la compagnie: & paruenoit à ceste dignité par son coq, bien combatant, ainsi que Darius, par le hennissement de son cheual: estant l'enfant, maistre du coq victorieux, mené en triumphe par toute la ville. Ceste coustume long temps au parauant, ie dy surpassant la memoire de noz vieillars, & peres, auoit esté des tousiours celebre en nostre ville. Surquoy despuis rememorant, & mientretenant de mes pensees, enfances, & actes pueriles, ie ne m'en puis alsés contenter, ou collauder les restituteurs de telle antiquité, & pour le moins estoient ils gens, qui auoyent leu les bonnes lettres, & se perferçoient, voire aux moindres choses vertueuses & honnestes, (& non seulement, comme celuy, qui tordoit le col, à l'imitation d'Alexandre) d'imiter, & suiure les vestiges des plus antiques. Aelian au ij. liure de
Var.

Var. hist. recite, que apres que les Atheniens eurent vaincu les Persans, ilz firent vne ordonnance, qu'on feroit toutes les annees combattre les coqs au Theatre. Et prit ceste coustume son origine, de ce que Themistocles en conduisant son exercite contre les Barbares, rencontra des coqs s'entrebattans, qui ne se rendit pas negligent spectateur de telle bataille, mais arrestant toute l'armee sur ceste rencontre, leur dit ainsi, Et toutefois ces animaux s'exposent en danger, non pour leur patrie, non pour leurs domestiques Dieux, non pour leurs haultz, & nobles ancestres, non pour la gloire, non pour la liberte, non pour leurs enfans, mais seulement à ce que lvn ne soit surmonté par l'autre, ou que lvn ne cede pas à l'autre. Voulant dire, & leur laissant à entendre, Vous Atheniens, & hommes qui combattez pour toutes les occasions recitees, quel deuoir deuez vous faire? Et par telles parolles il asseura si merueilleusement leurs cueurs, & leur fut telle incitation à la vertu, qu'il voulut bien avec toute la Republique consacrer, & dedier tel combat annuel, & ludicre à la memoire perpetuelle de ses faictz, & insignes victoires. Pline liur. x. chapit. xxj. racompte, ceste guerre des coqs estre annuelle à Pergame, qui est en la Grece. Deux graues Autheurs, desquelz ie maide souuent en ce liure, n'ont pas tant mesprisé ceste introduction, qu'ilz ne l'ayent reduicte en leurs thresors, & œuures: mais sans nommer, comme c'est leur coustume, d'ou ilz lauoient pris, pour donner occasion, & desir aux lecteurs, de traouiller de mesmes qu'eux: lvn est Alexand. ab Alexandr. Genial. dier. liur. v. chap. viij. ou aussi il parle d'vn spectacle des rencontres des cailles, & l'autre est Cælius Rhodig. lection. antiq. liur. ix. chapitre xlviij. Ceste ioyeuseté eut aussi quelque temps lieu, & donna du plaisir à Rome, & le peut on colliger de ce que dit Herodian, que nous auons veu nra gueres tresheureusement faict François, de Grec qu'il est, par le seigneur de Vintemille Rhodien. Conseillier du Roy à Digeon, nostre compaignon de l'estude de la Iurisprudence à Tolose. Mais Herodian dit, que les enfans de l'Empereur Seuere commençoient à estriuier lvn contre l'autre, & estre en dissension, pour la conuoitise, qu'ils auoyent de gaigner, premierement aux ieux d'enfans,

combats de coqs, & rencontres de cailles, luités de garçons, puis en tous autres petits passetemps. Le seigneur Pierre de Quiqueran, defunct Euefque de Senés, en son liur. ij. de laudi. Prouincia; decedé immaturement au grand regret, & perte & des lettres, & des lettrés, en fait aussi mention, & luy mesme en aage viril dit y auoir pris plaisir. Parquoy si telz Auteurs tant fameux n'ont desdaigné ce passetemps, ny de le registrar en leurs œuures, noz amasse-deniers, & leurs idolatres, me blasmeront ilz, ou se riront, si ie m'arreste à si peu de chose: veu que les Romains l'estimoyent si fort, qu'ilz cherchoyent remedes, pour faire lesdictes bestes plus hardies au combat, les paissant du adianthon, ou polytrychon, (que nous appellons *Capilli Veneris*) de laquelle noz puy de Nismes font tous semés, & verdoyans: Dioscor. liur. 4. chap. 120. Pline liur. 22. chap. 21. mais nous leur oignons la creste du iust d'ail. Et par ce que nous sommes en propos des coqs, & pour rendre noz combatz pueriles plus memorables, il ne sera hors de termes, de dire apres Pline liur. x. chap. xxj. & liur. viij. chapit. xvj. Albert. liure de animalib. xxij. au chapit. du Lion, que le lion a peur du chant, & de la veuë du coq, & principalement (selon la sentence des Auteurs Metastrologiques) si le coq est blanc. La raison est, (suiuant l'opinion de Ptolemee, & tous les Astrologues) que nulle chose n'est en ce monde elementaire, qui rien ayt vne autre luy respondant, & semblable au monde celeste, & encor plus haut, au monde intellectuel, & s'entre-aidans l'intellectuel, & au celeste, & à l'elementaire: & par ce que le coq est animant solaire, & le lion aussi, le lion doute le coq, qui est superieur à luy, quant à la vertu celeste du Soleil, & aussi quant à l'Idée, ou acte, ou forme intellectuelle du Soleil: & il est clair, par les mesmes Auteurs, que en l'ordre, & chaine Solaire, qu'il y est inferieur, (car il ya ordres, comme les Phisiciens les constituent aux premieres, & secondaires qualités, qu'ilz appellēt degrés) & reuere, & craint celuy, qui y est superieur, & qui en a plus, tout ainsi qu'en l'ordre de Venus l'inferieur aime le superieur. En l'ordre de Mercure, l'inferieur veult estre enseigné du superieur: en l'ordre Lunaire, l'inferieur veult aller, & se mouuoir avec le superieur

ricur

rieur: & ainsi des autres corps, & celestes, & leurs intellectuels, selon les vertus, & facultés, que le Dieu excelle Arche-
 tipe leur a attribuees. Et ainsi l'entendoit le grand personaige, qui disoit au Romain, que ne s'esbahit pas, si ce ieune autre Romain luy estoit tousiours, & du tout superieur: car ton Genius, disoit il, craint, reuer, & donne lieu au sien: voulant entendre, que lvn Genius estoit plus hautain, & au celeste, & à l'intellectuel, que l'autre. Et de là aduient, continuant encores nostre propos des coqs, que estant le Soleil au Sagitaire, qui est dés le xj. Nouembre, ou enuiron, selon les annuelles conuersions, & introitz du Soleil és signes, par les supputations Astronomiques, iusques à la fin du signe, & entree du Soleil au Capricorne, le coq, oyseau solaire, messager, & prognosticateur du iour artificiel, & lumiere, chante à ces iours là, sur la vespree, & enuiron l'heure ix. Car de tant que le lion celeste, c'est à dire, ce visaige, & potence celeste, qui a souz soy le nostre elementaire, & que le lion celeste est domicile du Soleil celeste, par la mesme Astronomie, en ce temps est ausi sur nostre Horison, dont le coq alors haulse sa voix, & chante. Et affin qu'on le puisse mieux comprendre, la figure Astro-
 nomique a esté par moy icy mise, & excogitee, pour dōner à entendre la tradition des maistres, biē qu'ilz ne la mettēt pas.



Le nādhere pas donc en cecy à l'opinion d'aucuns, qui font profession des Augures, interpretans, à ce temps là le chant des coqs vespertin à bonne fortune, de tant que cest oiseau, vaincu, ne chante pas, mais lors qu'il est vainqueur, il s'enorguillit, & esleue sa voix, ainsi que Themistocles l'interpreta le

iour au parauant, qu'il menast son armee contre Xerxes, pre-
tendant, & augurant par leur chant la victoire. Mais les bon-
nes gens Ecclesiastiques, qui n'auoyent passé si auant, & ie
loué bié leurs occupations, & estudes à la sacro-saincte Theo-
logie, tiennēt, que le coq lors annonce les prochaines festes de
laduenement, & natiuité du Sauueur de ce monde, qui se ce-
lebrent à ceste saison. Quant à moy, ie m'arreste à la raison
Astronomique, & si ne blasme pas l'autre, pour le zèle de la
religion. Car tout ce qui est fait, ou referé à l'honneur de Dieu,
encores qu'on taïse les causes, & principes naturels, ne contra-
rie à la nature, & à ses raisons, que Dieu, luy mesme, est la na-
ture vniuerselle, autheur, createur, & viuificateur d'icelle.

Puis que nous auons diuagué au cōbat des coqs, ie veux bié
asseurer, que lon ne trouuera pas moins de plaisir au conflict
de taureaux, que nous appellons, la Ferrade, ie fay bien, que les
Prouenceaux, noz voisins, & antiques compatriotes (s'il niest
permis vsfer de ce mot) voudront vsurper à eux tout cest hon-
neur, ayans l'omail ou troupeau de bestail plus grand, & nu-
mereux, que nous, comme il est vray, & ie le confesse, pour ne
leur deroger en rien, ny vsurper à nostre Nisimes, plus que ne
nous est deu. Car nous sommes asses opulens de noz singu-
larités, sans desrober à cité, ou nation estrange les siennes. Or
donc, ainsi que chacun pere de famille, ou mesnagier a cer-
taine quantité de beufz, il est besoin, s'il ne se veut mettre en
halard de les perdre, (car ilz ne s'enferment ordinairement
ne iour, ne nuict es estables, ou granges) qu'il note de sa mar-
que, ou armoiries la race, & succesion d'iceux, ou de deux, en
deux, ou pour le plus, de trois ans: par ce que les taureaux plus
aagés, ne sont aisés à estre ainsi marqués, ce qu'on fait en vne
plaine bien grande, n'ayant ne caillous, ne buissons, toute des-
couuerte, seche, & la plus dure, qu'on peut choisir: sur vn bout
de laquelle lon fait venir tout le bestail, & à l'autre fin d'icelle
y fait, on vn buyer, & feu asses grand, pour chauffer les ferre-
mens, & marques emmanchees de longues hastes. En ceste
plaine se trouuent les gardiens du gros bestail circonuoiins
en grand nombre, montés sur cheuaux du baras du pais, qui
sont autant legers à la course, qu'il est possible. & portans en
main,

main, en lieu de lance, vn long bois ferré, ainsi que le trident de Neptune, fors que le fer du milieu est plus court, que les autres deux. Ainsi à force, & sur tout le tropeau on choisit les ieunes taureaux, nō encor marqués, que à course de cheuaux, & coups du trident lon chasse iusques aupres du feu, ou y a gens à pié, qui les y attendent, & se ruant le taureau sur l'homme de sursaut, ayant ia esté harassé, & piqué par ces cheuaucheurs à tout leurs tridens, l'homme qui l'attend, se destournant à costé, le saisit par les cornes, & à la mode de la luitte, luy baille croc en iambe, & le pousse à terre avec l'espaule: dont l'ayant ainsi abbatu par terre, il est aisement enferré du fer chault, & rouge, & ainsi marqué. I'ay autresfois en plusieurs compagnies assisté à tels passetemps, & moy mesme à pié en ay attendu vn, mais avec le trident en main, & me souuint pour lors, voyant ces courses, d'vn semblable passetemps, qu'on lit auoir esté exhibé au peuple Romain par les grans au cirque, fait contre les taureaux, par les hommes, & cheuaux Thessaliques. Suetonius Tranquillen la vie de Claud. Cefar.

*De la grande Basilique de Nismes construite par Adrian
Empereur.*

CHAP. XV.

LE veulx icy confuter l'opinion d'aucuns, qui ont commencé à goulster l'histoire, & tiennent, que ceste sumptueuse Basilique, faicte par Hadrian à Nismes, loit le temple de l'Eglise cathedrale nostre Dame: mais premierement il faut mettre les parolles, & autorité de Aelius Spartianus, qui dit, en la vie de Hadrian: qu'il (apres auoir pacifié certains tumultes en Angleterre) passa en la Gaule, & en l'honneur de Plotina construisit à Nismes vne Basilique, d'œuure admirable: ceste Plotina, comme il est euident par le mesme Autheur, par Dion Calsius Nicæus Historien Grec, & autres, qui ont escrit de Traian, & Hadrian Empereurs, estoit femme de Traian, & par son moyen. Car ie croy que Hadrian luy faisoit l'amour, quoy qu'elle fust dicte femme de grande honnesteté, & integrité, & que les faultes de telles

grandes Dames peuuent bien auoir esté celees. Hadrian auoit esté adopté, & par les meenes d'icelle mesme il peruint au grand Empire: ce que fut selon la supputation d'Eusebe de Cesarie en sa chronique, enuiron l'an de Iesuchrist cxxij. que Adrian regnoit. Le bastiment de la Basilique n'est seulement approuué par Aelius Spartianus, mais encor par vne inscription antique, en pierre, qui est à Aix en Prouence, en la maison du premier Presidēt, que i'ay recouree de Iean Folchier medecin, & est de telles parolles:

PLOTINA TRAIANI VXOR SVMMA HONESTATE ET INTEGRITATE FVLGENS STERILITATIS DEFECTV SINE PROLE FECIT CONIVGEM QVI EIVS OPERA ADRIANVM ADOPTATVM IN IMPERIO SVCCESOREM HABVIT A QVO IN BENEFICII MEMORIAM NEMAVSI AEDE SACRA MAXIMO SVMPTV SVBLIMIQVE STRVCTVRA AC HYMNORVM CANTV DECORATA POST MORTEM DONATA EST.

L'interpretation en est telle, Plotine femme de Traian, resplendissant d'honesteté, & integrité souueraine, par le deffault de son sterilité, fit son confort sans lignee: qui par le moyen d'elle eut Adrian adopté, successeur à l'Empire: duquel, en souuenance du bien-fait illustre, elle a esté donnee à Nismes d'vne maison Royale, ou sacre, de tresgrande despence, & sublime structure, & du châ des hymnes après sa mort. Or pour commencer à débatre celle opinion d'aucuns, que j'ay recitee, il fault entendre, qu'appelloyent les Romains Basilica: car l'ignorance de ce mot leur a donné telle faulce opinion premierement, & puis aussi pour n'auoir bien poisé l'histoire: de tāt que Spartianus dit, que ce fut vn edifice d'œuvre admirable, & la pierre antique s'y accorde, la nommant de despence tresgrande, & structure sublime: nulle desquelles choses lon ne voit au temple nostre Dame de Nismes, combien qu'il soit bien, & sumptueusement basty: mais non pas tant, pour estre ouuraige d'Empereur, si opulent qu'il estoit, & aussi

& aussi tresdocte en l'Architecture, comme l'attestēt Eutropius, & Sextus Aureli. Victor, avec Spartian, & Dion, que lon en puisse dire, ce que & l'inscription, & les Autheurs en tesmoignent. Et n'y contrarie en rien, que lon y voit de belles, & magnifiques colomnes, bien grandes, & qui ont les bases fort singulieres: car lon peult dire, que ce sont pieces raportees, & employees là des ruines d'autres superbes edifices. Dauantage, (& c'est vn point peremptoire) lon y voit au dessus le grād portail, au frōtispice la natiuité de IESVS CHRIS T, entaillée en pierre, de mesme antiquité, & temps, que le residu de l'edifice. Mais combien qu'au temps de cest Hadrian le Christianisme fust introduist, cxx. ans, ou enuiron, au parauant, si n'estoyent pas lors les Chrestiens, ne faisans que naistre, tant adonnés à bastir temples de pierre, veu qu'ilz estoyent constrainctz de se contéter de petitz oratoires, & lieux la plus part soubz-terrains, pour s'y assembler. Et peut estre aussi, qu'en ce temps l'vsaige des statues n'auoit lieu en eux, ny Hadrian n'eust permis, que lon eust entaillé en son bastiment telles choses, d'autre religion que la sienne: mesmes encor veu que les Histoires sont remplies des persecutions de Neron, de Domitian, de Maximian, qui regnoyent enuiron ce temps, contre les chrestiens, & les epistres de Pline second le tesmoignent asés: Mais encor lon ne peut interpreter Basilica, selon la phrase du siecle de Hadrian, pour vne maison & lieu sacre, ou lon s'assembloyt pour prier ou Dieu, ou leurs Dieux, Basilica, veu que alors signifioit vne maison royale, magnifique, ample, spacieuse, vn Palais, ou maison commune de ville, ou lon traictoit des choses graues, ou lon oroit, & recitoit au peuple les concions, remonstrances, & harengues, & les Princes, ou magistrats rendoyent la iustice aux poursuyuans, ainsi l'entend Cicer. Ad Attic. liure ij. disant, qu'il a vne Basilique non pas vne grange, pour la frequence des Formians, & Hircins Antopins au liure iij. de la guerre Alexandrine, quand il dit, que à Casius Longinus, allant enuiron l'heure de midy à la Basilique de Cordube, en Espaigne, luy fut presentee vne requeste par vn suppliant pour auoir de luy quelque chose, ne l'entend pas autrement. Et Tit. Liue. Decad. iij. liu. ix. parlant

de la Basilique, appellee Portia, vne autre fut dicte Iulia, autre la Basilique de Paulus, taxee à M.D. Talens, qui fut après dediee à Fulua, & ainsi en infinis lieux des Autheurs, qui prennent Basilique, pour ce dessus, & tel lieu ou lon faisoit les iugemens, grans festins, dances, ou saltations, & autres ieux. Les Romains auoyent emprunté des Grecz ceste diction, l'appellant βασιλική, qui est royale, ou le Prince auoit son siege, lieu de iustice, & tribunal, donnant audience aux subiectz, & decidant leurs differens: & selon la description, & Architecture, que fait Vitruue des Basiliques liur.v. & Leon Baptiste Albert. liur.vij. chap. xiiij. Celius liur. xv. chap. xj. l'a constituee de portiques, galleries, ou promenoirs, (presque tous tels, que lon voit selon nostre temps, és lieux des Eglises, que nous appellons les cloistres,) de parquetz à plaider, de telle largeur, longueur, colonnes, & autres telles sumptueuses magnificences de l'architecture. Il est aussi clairement à entendre, ce nostre temple n'auoir iamais esté fait à ces fins, combien que la pierre, & inscription, cydessus recitee, appelle maison sacree, ceste besoigne faicte à Nismes par Hadrian. Car telles choses, & edifices publicz, ou du Prince, comme il est vulgaire par la iurisprudence, sont dictz, & réputés sacres, comme meurs, Plutarche au Proble. xxv. portes des cités, Theatres, & autres edifices semblables, seruans au public, de ce qu'à nul n'est permis les approprier à vsaiges priués: & par autres raisons notoires. Je fay bien, que noz meurs & façon de viure Chrestienne ont traduit ce nom de Basilique, aux temples, ainsi que par tout on lit dans noz histoires Theologiennes, & actes des conciles, disant la Basilique S. Pierre, S. Pol, la Basilique de S. Benoist au mônt Casin, reedifiee par Petronius, l'an de IESVS CHRIST Dccxix. par Eusebe: & Paul. Diaco. en la vie de Tiberius Constantinus, parle de la Basilique de saint Zenon martyr, & autres semblables, qui n'ont ainsi noz temples Basiliques, par ce que le haut Dieu, Roy des Roys, y est veneré, & adoré. Parquoy il faut croire, & s'asseurer, qu'en l'une, ou l'autre des demolitions de la ville, ceste belle Basilique fut aussi abbatue, ou bien par feu, ruine casuele, ou autre tel meschef, & defaistre nous en sommes priués, & ceste dame Plotine, & son fauory

uoy Hadrian, frustrés de leur monument, & intention, que ceste magnificence eust duré par plus longues années. Mais nous laissons à interpreter, qu'en celle pierre d'Aix est dit, que Hadrian fit des hymnes pour Plotine, apres sa mort. Ilz appelloyent generalement les chants faictz aux louenges diuines, Pæanes, & Hymnes, & specialement ceux de Diane Hyingues, d'Apollo Hypochrema, ou Pæan, qui estoit chanté en temps de pestilence, de Diane, & Apollo, Profodie, de Bacchus, ou Dionysius, Dithyrambus, car Dionysius est appellé luy mesme Dithyrambus, ou Lythirambus, comme dit Pyndare, par ce que l'ayant Iupiter coufû à sa cuisse, & estant près à venir en lumiere, & estre comme esclous, se prit à crier, *λῦθι γάμμα, λῦθι γάμμα*, qui est, ouure la costure: & de ce sont appellés aussi les Poëtes Dythirambiques, dont Policletus de Lesbo a esté ainsi appellé le premier, comme Milesius Melampides a escrit, des liures Dythirambiques, que Callimachus appelle abbatardissans la vraye, & legitime Musique. Leur naturel, & propre parler c'estoit vsfer de parolles ornées, inuoluees, perplexes, & fastueuses, de quoy a pris naissance le proverbe, qui appelle la phrase Dythirambique, obscure, & qui ne se manifeste à chacun. L'hymne de Cerés, estoit dit Iulus, & Litiertes, & Linus, c'estoyent les chansons rurales, & agrestes, comme l'Archadia de Sanazaro gētilhomme Neapolitain, & l'olympiade l'autre. Mais ceux de Venus, ilz les appelloyent Erotiques, comme Amatoires. Les yuroignes, & excellans beueurs en auoyēt aussi à leur façon, comme Aristoph. In Ranis, & c'estoyent, Cræpalocomes. Car Cræpale, c'est le tremblement des yuroignes, dont parle Virgile à son vulgaire Epigramme de Venus, & Bacchus: & Comon, c'est gourmandise, ou festin d'ebriété, & intemperance. Autres hymnes estoient dictz, Cletiques, par lesquels lon inuouoit les Dieux: autres Apopemptiques, contenans les peregrinations, & voyages de quelque Dieu, ainsi que par Brachilides est dit: ou Physiques, expliquant la nature d'un Dieu, comme qui voudroit dire, Sol, & Apollo n'estre diuers, & reciter la faculté de cest Astre, & parce s'appelloyēt aussi Phisiologiques, plusieurs tels en escriuoyent. Parmenides, Orpheus, & Em-

pedocles, & Platon au Phædon: Mythiques, comme le nom le demonstre, estoient fabuleux, & par Allegories Genealogiques, aucuns les tenoyent estre mesmes, avec les Mythiques, mais aux Genealogiques, les parés de ceux qu'on celebre, sont recités, comme qui diroit Apollo estre filz de Latona: Fictes, autrement dictz Peplamenes, quand nous faignons la succession, & lignee d'un Dieu, ou la race des Dæmons, ainsi que par Platon de Porus, & Pænia, ou de l'amour, ou procréé auant la terre, ou bien filz de Venus: Eucliques, qui contiennent veux, & prieres: Apeuptiques, contraires aux Eutiques, qui font les refus des prieres, & aucuns meslés, dont Sapho, & Anacreon en ont escrit plusieurs. De ces hymnes vsoyent non seulement les Poètes, mais aussi en la prose, ainsi que lon peut voir par le Phædon, & le symposie, ou conuiue de Platon: mais les louenges des hommes estoient appellees, ou Epænon, ou Encomion, biē qu'il y ayt difference entre eux, comme dit Menâder le Rhetoricien. Car Epænon est vne louenge d'homme excellent, par vne sienne singuliere vertu, comme qui diroit, Aristides iuste, le Roy François j. amateur, & restaurateur des bonnes lettres, & disciplines. Encomion est composé de toutes les vertus, y discourant sa progeniture, education, gestes, & autres louenges: bien qu'aucuns auteurs tiennent, que Epænon soit vne louenge vraye, avec le consentement nostre, & par ce que nous le cuidons estre ainsi. Encomion est des choses faulses, & non louables, ainsi que Lucian de la moufche, Polycrates des pierres, de la vesie, & l'autre de la sieure quarte: non qu'ilz le croyent ainsi, mais pour monstrier leur bon esprit: & pour fin Periautologie, quand aucun se vente, & celebre soy mesmes. Plutarche escrit tout ceci en sa Musique, & Carolus Valgulus sur icelle. Et ce dernier, est vice propre à plusieurs Poètes, & Latins, & François, de quelz peut estre, aucuns sont en ce seuls en leur opinion: i'oste toutesfois de ce nombre le diuin Ronsard, premier Illustrateur, & Poete Gallique: ce que ie dy sans enuie, ou detraction des autres. Combien que chacun a son goust, & iugement libre, & croy, que ie ne suis seul, & que les siecles suiuaus en attesteront après moy. Et par ainsi, pour reuenir à nostre propos,

des

des hymnes faictz par Hadrian, à l'honneur de Plotine, les Romains adulateurs vsurpoyent, & translatoyēt ceste louenge des Dieux aux grands personnages, leurs bienfacteurs, cōme aussi ilz les referoyent au nombre des Dieux, leur faisoient honneurs diuins, temples, autels, colleges, & semblables hymnes: de quoy les Histoires font foy, en tant de lieux, que qui les a veues & leües, n'a besoin que iē luy confirme par le tesmoignage d'aucun autheur. Et ainsi auoit fait Hadrian à Plotine, sa maistresse, & amie, qui luy fit des hymnes apres sa mort, qui pouoyent aussi estre tels, que les Grecz appellent *ἄμνησις* *ἀντι* *ναυσις*, funebres, & les Latins antiques aussi Nānies, mais le temps, deuorateur de plusieurs autres bonnes inuentions, & escriptz, nous en a tellement priués, qu'en ce, comme en infinies autres choses rares, il faut que nostre discours soit manque, & defectueux. De ceste antiquité a pris la source la treslouable coustume de noz premiers Chrestiens, chantans des hymnes de la vertu, & constance des Martirs, & autres gens de bien: dont il en ya, qui sont bien, doctement, & poetiquement faictz, & les autres, qui ne valent pas beaucoup, ainsi que le temps, avec les disciplines se venoit à alterer, & corrompre.

De la belle & magnifique maison, appelée Quarree, qui est à Nismes.

CHAP. XVI.

LE croirois bien plustost, que ceste maison, qu'on nōme Quarée, fust la Basilique, dont nous auons dessus escrit, que non pas ce temple de l'Eglise cathedrale, de tant que estant certain, que Basilique ancienemēt estoit vne maison desdiee à vsaiges publics, tels qui ont esté recités, lon pourroit asés vrai-semblablement iuger, que ceste maison quarree le fust, par ce que ce mesme vulgaire l'appelle Capitoile, ou bien Capdueil, qui en langaige du país vaut autant, que Capitoile. Et qu'il soit vray, i'ay leu ce mot de Capdueil en plusieurs vieilles escriptures, & documens: i'entens escripts depuis cinq cens ans en ça, qui font mention d'vne petite Eglise, y ioignāt, & contigue, que ces vieux registres appellent saint

Estienne de Capitolio:& le langaige maternel du pais l'appelle l'Eglise S.Estienne du Capdueil. Et par ce,comme par vne cabale,ou reception de pere à filz,ayant ceste magnifique maison esté tousiours de succession en succession appelée Capitole,ou Capdueil,il seroit assés croyable,niapparoissant pas l'autre Basilique,que ceste-cy la fust,& ne se faut esbayr de telle diuersité de denominations entre Capitole,ou Capdueil,que le Toscan mesme par diuersité,& alteration de langaige non de gueres moins differente,bien qu'il soit plus voisin de la contree Latine,appelle bien Capitolium,Campidoglio. Petrarque au triumphe de l'Amour, In Campidoglio triunfal carro in gloria conduffe. De laquelle corruption de termes,pour ne diuaguer plus auant de ce propos,qui en voudra voir,il en sera amplement satisfait par Galeot Martius en son liure de Doctrin.promisc.& Theodor.Bibliander au liure de Ration.comm.om.linguarum.ou non seulement n'est traité de la corruption,& diuersification des parolles,mais aussi des phrases,& apres des Caracteres des lettres. Toutefois ces raisons suiuanes nous font croire,que ceste maison Quarree,n'est pas aussi la Basilique de Hadrian:lyne,que paraillement,comme nous auons dit de nostre Eglise cathedrale,bien qu'elle soit riche,& sumptueuse,si ne l'est elle pas pourtant assés pour auoir esté bastie par tel Monarque,que nous l'auons dit estre,ny en souuenance de si hault benefice receu, que d'auoir esté fait dominateur de l'Empire Romain,qui n'est pas de petite importance,)estant eschauffé de l'amour, lequel,voire iusques aux plus bas,& infimes pouvoirs fait parfaire choses diuines,& incroyables.Et si n'est pas aussi ce bastiment de telle despence,que les Auteurs(ayant esgard aux richesses,& opulence,du temps)en eussent parlé en termes si superlatifs,qu'ils ont.L'autre,que estant l'edifice si entier,qu'il est,à tout le moins n'ayant nulle indice de ruine prochaine,ou en lieu voisin,ou adiacent,lon n'y voit ny apparence,ny existence de portiques,promenoirs,chalcidiques,ou cauidiques,ou parquets,tribunals,ou sieges,ny autres telles choses, que Vitruue,Philander,& Leon Baptiste Albert,(comme nous auons dit)requierent en telles Basiliques.Nous croyons donc
par

par vne vrai-similitude, & argument pris du nom, que ce fut simplement le Capitole, ou maison Consulaire de la ville, en laquelle conuenoyent les administrateurs du public, en ce que seulement concernoit le public, & non aucunement le particulier, pour en deliberer, & y arrester leurs cōsultations. I'ay ouy dire à noz peres, qui par immemoriable attestation le difoyent auoir ainsi appris des leurs, que c'estoit aussi n'a pas trois, ou quatre cens ans, la maison commune, & des Consuls de la ville: qui par criees fut contre le public, & vniuersité adiugee à vn particulier, & creancier de la ville. Si l'adiudication, ou alienation vault, par quelque prescription, ou longueur de temps, qu'elle soit confirmee, les loix ciuiles, meurs de gens, & raisons, sont à qui que ce soit, apparentes, & estant chose assuree, que ceste maison estoit pour le moins le Capitole, par les preuues ia dictes, qui souffriroyent à vn fait tant antique. S'il est clair aussi, que vn particulier ne la peut, par quelque cause que ce soit vsurper, à ses propres, & priués vsaiges, & en frustrer la Republique, voire si le Monarque, qui est chef, & dominateur d'icelle, peut auoir souffert vne prescription, venant de son subiect, ayant encor la conscience, & mauuaise foy, que ceste maison est publique, sacre, & inalienable: & si lon le pourroit contraindre, à en laisser la possession au Roy, & au public. Car ceste maison encor pour le iour-dhuy a esté tant prophanee (ce que ie n'escry sans grand regret) qu'elle est induement occupee par vn particulier, & cōme difoit l'autre, O maison antique, dominee d'vn fort dissemblable, & inegal dominateur. Et quant à moy, si iamais i'auois audience au cōseil du Roy, ou au Roy mesme, ie croy, que donnant à entendre le fait, tel qu'il est, la dedecoration, que ce beau monument de l'antiquité endure, & le tort que luy est fait, il vengeroit cest outrage, & ne permettroit sur sa magesté, (contre le public, Loix, & meurs de toutes les gens,) qu'vn occupateur triumpfast, (comme les Barbares de l'antique Rome,) des restes, ou despouilles des ruines de nostre antique cité, & n'endureroit, qu'àpres tant de demolitions, qu'elle a souffertes, encores on la veist continuellement rui-

ner, & demolir, comme lon voit, endurent deuant noz yeux telle memoire de l'antiquité, & lieu si sacre, & public, estre fait le domicile de personne priuee, & indeu detenteur. Mais coupons icy ce propos. Reste, que ceste maison, jaçoit que le commun la die Quarree, elle ne l'est pas, n'ayant ses quatre costés esgaulx par ensemble, comme par les Geometres est diffiny le corps, ou la figure quarree. Car elle n'a que vj. colonnes en largeur, y comprenant les deux colonnes, qui sont aux deux angles, & de longueur elle en contient xj. de semblable & mesme grandeur, y comprenant les deux des deux angles, qui fait assez cognoistre la difference de sa quadrature. Puis que ceste maison est appellee Capitole, il faut entendre, que Rome auoit son Capitole, qui estoit ainsi appellé, selon M. Portius Caton libro Originum, du mot Latin *Caput*, pour autant qu'en ce lieu, y cauant les fondemens du temple pour Iupiter (qui à ceste cause fut dict Capitolin) lon y trouua vne telle d'homme. Car au parauant comme dit Plutarche en la vie de Romulus, & Ouide aux Fastes, ce mont estoit dict Tarpeius, de la vierge Vestale Tarpeia, qui y fut meurdrie, & enseuelie par les Sabins: & de là s'appelloit la Roche, ou Rocher de Tarpeia, encor iusques au temps de Ciceron, voire plus auant, ainsi qu'en plusieurs lieux en parle Suetone, & autres Autheurs apres. Et deuant luy s'appelloit le mont de Saturne, & de luy toute la terre, & contree d'Italie, a esté nommee par les Autheurs Saturnienne, & ainsi l'appelle Ennius: & par ce fut respondu par leurs Dieux, deuoir estre là le chef, & domination de la terre. T. Liue. Decade premiere, liur. cinquiesme, & au liure suyuant de ceste Decade, dit, qu'il fut basti, & construit en l'an des Tribuns (ayans autorité consulaire T. Q. Cincinnatus, & Q. Seruilius Fidenas v. & autres leurs compaignons) de pierre quarree: comme ilz bastifoyent bien souuent de telle matiere, T. Liue au mesme liure & Decade. Ceux qui ont leu les Histoires, ne trouueront pas estrange, si i'ay dit, que nostre Capitole estoit seulement pour traicter par les Consuls, les affaires, & administrations du bien public, veu qu'il est certain, qu'ausi à Rome, outre leur Capitole,

pitole, ilz auoyent d'abondant autres lieux publics, ou tenoyent les plaids, & les appelloyent, *Forum*. Martial au liure iij. des Epigrammes en fait mention de trois, & c'estoit le for Latin, le for Romain, & le for Vieux. Car ie le puis bien ainsi appeller, comme les Parisiens, le for l'Euêque: & ces choses sont aussi assés vulgaires, & ne meritent, qu'on y insiste davantage. Ie me suis autrefois amusé à penser, comment aux grandes ruines de Nismes peut auoir esté, que les ennemis, & vainqueurs ayent pardonné à cest edifice. Car ie croy bien, qu'aux cueurs insolens des victorieux, enorguillis de leur bon succès, & victoire, & durant ceste fain de vengeance (qui n'espargne, voire ny aux pierres) ce plaissant, & riche edifice, ne leur peut amollir le cueur, tant que par ce ilz temperassent leur enragee vindicte. Et si lon disoit, que c'eust esté pour la singularité, & excellence de l'œuure, & bastiment, comme les Romains par edict public au sacagement de Syracuse, commandoyent estre pardonné au seul, & excellent Archimedes. Plutarque en la vie de Marcellus, ou par le commandement d'Alexandre, ne fut touché à la maison de Pindare, Poëte, à la prise de Thebes. Arrian. liur. j. Pline liure vij. chap. xxix. & par les Lacedemoniens en sacageant la terre Attique, l'Academie ne fut demolie. Plutarque en la vie de Theseus. Lon pourroit par mesme moyen, auoir encor en son integrité la Basilique, dont a esté parlé. Aucuns, suyuant les anciennes ceremonies, pourroyent affermer, que ce a esté vn fatum, & bonne destination de cest edifice, qui ayt sur-uescu, & resté entier à tels hazards, & demolitions, par le benefice, peut estre, du point de horoscope de sa bonne, & fortunee fondation, souz quelque ascendant bien fortuné, par la quatriesme maison, ou lieu du ciel, & constitution des Planetes, ou fixes, selon Haly liur. vij. chap. xix. & autres Autheurs graues de tel argument, ou bien par fabrication d'imaige, selon que ce temps estoit credule de telles euures Magiques, selon l'art de la Metastrologie, & tradition de Zaël, Bethen, & autres occultes escriptures. Mais n'en trouuant nulle autorité par escript, il nous est loisible, seulement quant à ce, y fantasier par coniectures, & vrai-
sem-

blances, & par ce le lecteur se contentera, iufques que lon en trouue meilleur raison, ou de l'vne de celles cy, ou qu'il en profere de meilleures, & plus apparentes: & ie feray fin à ce lieu, apres auoir aduertiy le lecteur, que aufi à cest edifice ny à nul efcricteau, ou monumēt, pour nous informer ny du temps, ny du nom de son Autheur, & fondateur. Nous auons icy apres mis les Ichnographies, & Orthographies de cest edifice, tant de l'vniuersel, que des pieces particulieres: de tant que en si petit efpace, & lieu, que lon est contraint représenter le tout, lon ne peut aisement figurer, & demonstrier les particularités à leur deuoir, sans les estandre en plus grand

des figures. Et est le tout, picce pour picce, marqué par l'ordre des lettres de l'Alphabet, comme s'en suit. & apres auons aufi mis les figures.

DESCR

[The following text is extremely faint and largely illegible due to fading and bleed-through from the reverse side of the page. It appears to be a detailed description of the architectural plan and figures mentioned in the text above.]

DESCRIPTION

DE LA MAISON

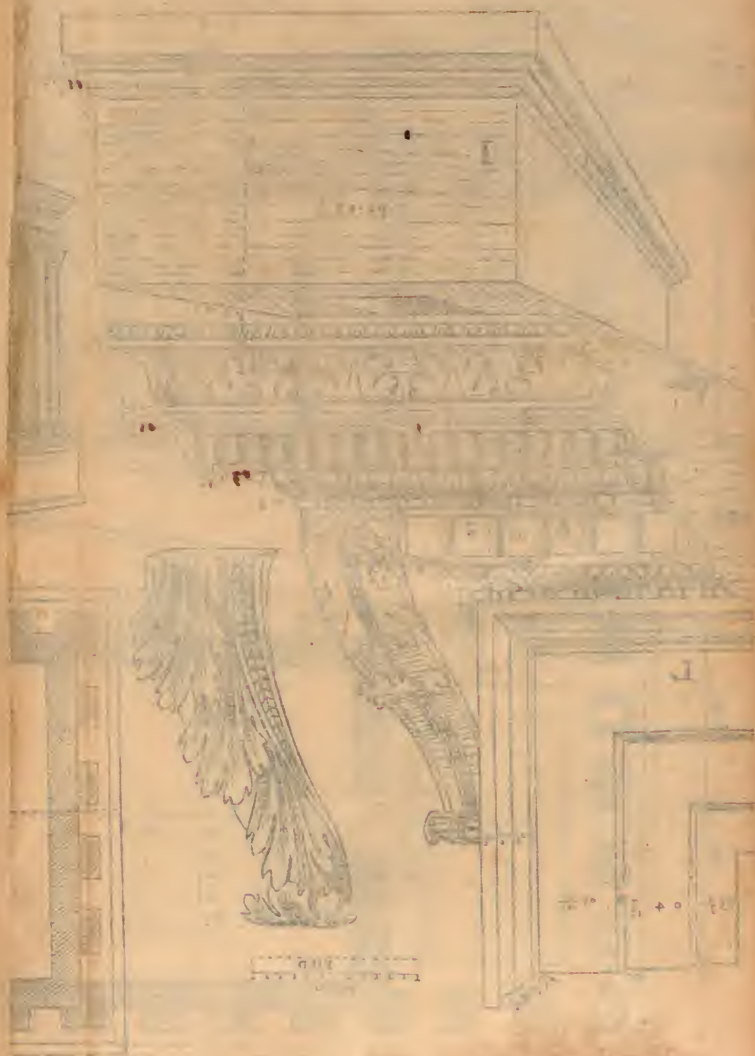
QVARRÉE.

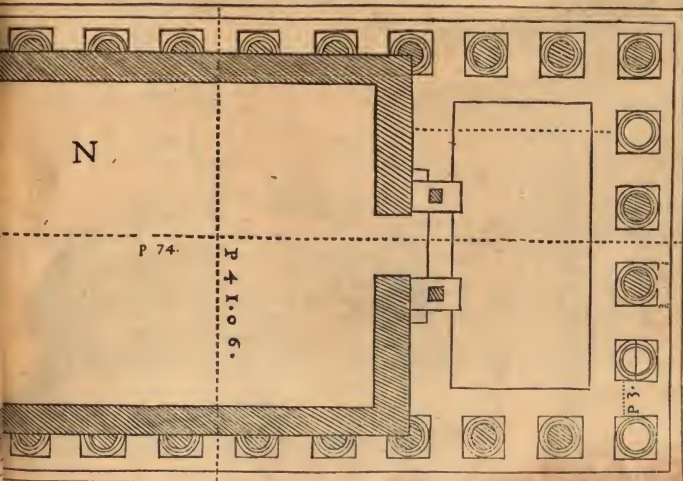
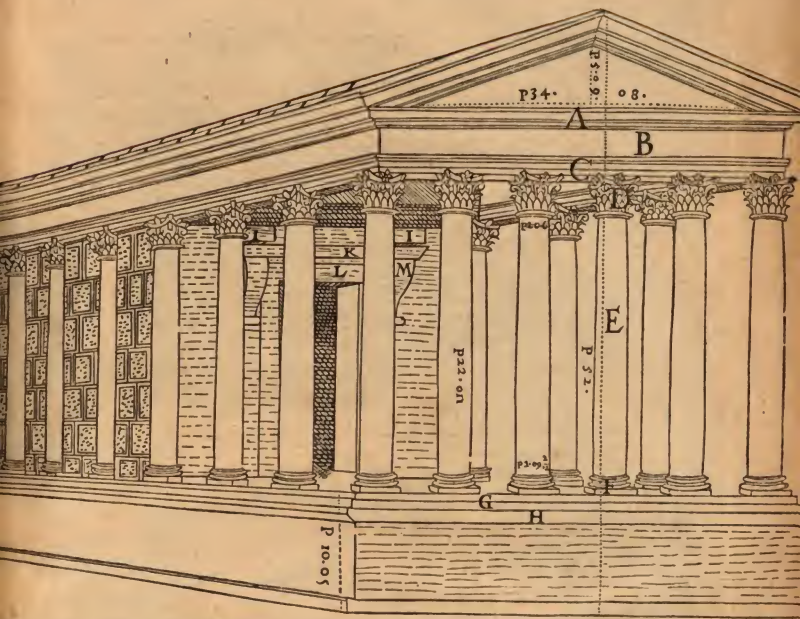
- A* Couvert de l'edifice contenant le frontis avec son timpane, qu'est le sommaire de la couverture de la frize representé en grand volume à la mesme marque de *A*.
- B* Frize, ainsi representee en plus grand contenu à semblable lettre *B*, ornee de la naissance d'un *Asantus*, avec toute la production d'iceluy.
- C* Architrave reduitte aussi en plus grand forme à semblable lettre *C*, embellie des ouurages qui y sont pourtraitz.
- D* Chapiteau des colonnes semblablement rapporté à la lettre *D*, en grandeur cōuenable, illustree d'ouurage comme lon void.
- E* Colonne Corinthe stree, accompagnee de sa plante *ES* reguliere proportion, *ES* y en a en tout 32. tant aux deux lez, que aux deux frons, *ES* à chasque colonne y a de histries, ou caneleures *xxiiiij*. rapportee en grand volume à semblable lettre *E*.
- F* Basse Corinthe, comme les colonnes, rapportee en grand volume comme les susdictes à la lettre *F*.
- G* Les deux plantes accompagnans la basse posee dessus la mouleure superieure du piedestal, reduit en grand volume à la mesme lettre *G*.
- H* La superieure mouleure du piedestal reduit en grand volume, à la mesme lettre *H*.
- I* La pierre posee dessus la maistrresse porte de l'entree de l'edifice reduitte en grand volume à la mesme lettre *I*.

K La corniche de l'entree de la maistresse porte dudiect edifice, qui couronne vn architraue reduit en grand volume. Ladiete corniche marquee à la lettre **K**, & l'architraue à la lettre **L**, duquel la corniche est supportee aux deux costez, accompagnans l'architraue de deux consolatoires, reduit en leur grand volume de la lettre **M**.

N Cest le plan dudiect edifice entierement comprins & reduit à sa vraye proportion & mesure.

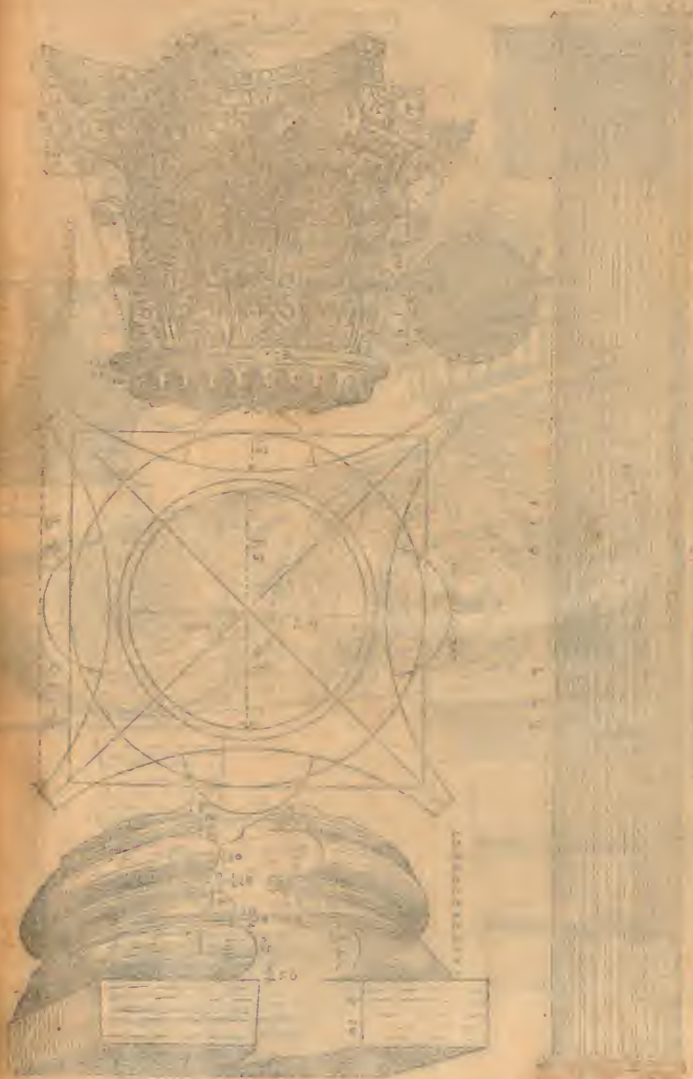
Icy va la figure de la maison Quarree.



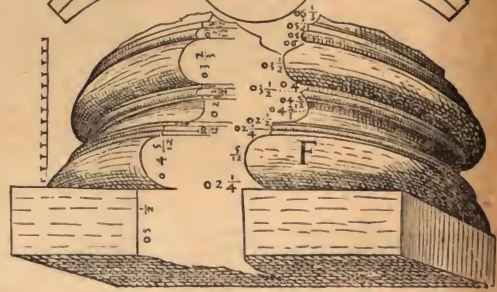
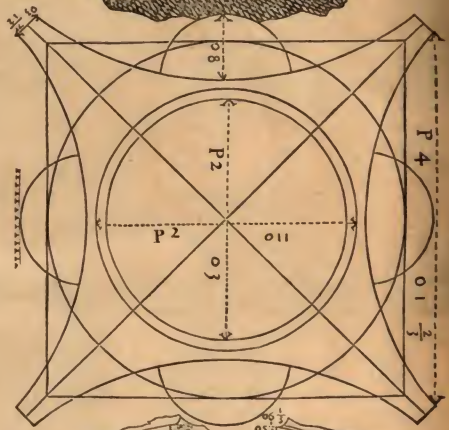
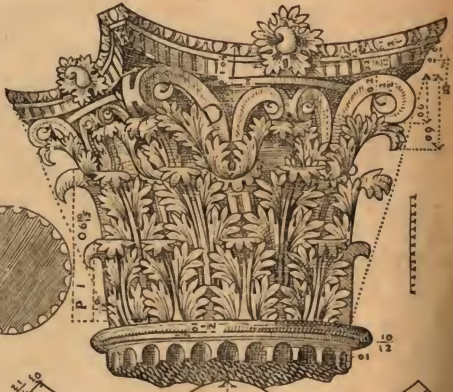


PIED
TOISE





Colonne, basse, chapiteau, & plans de la maison quarrée.

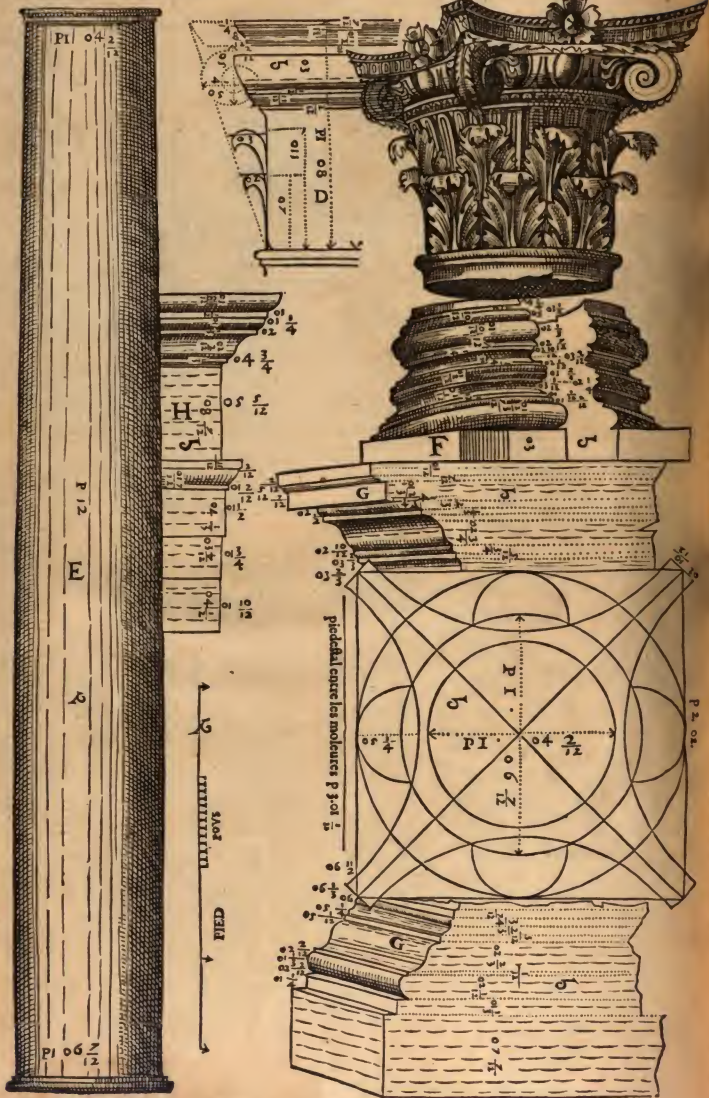


Fontaine.

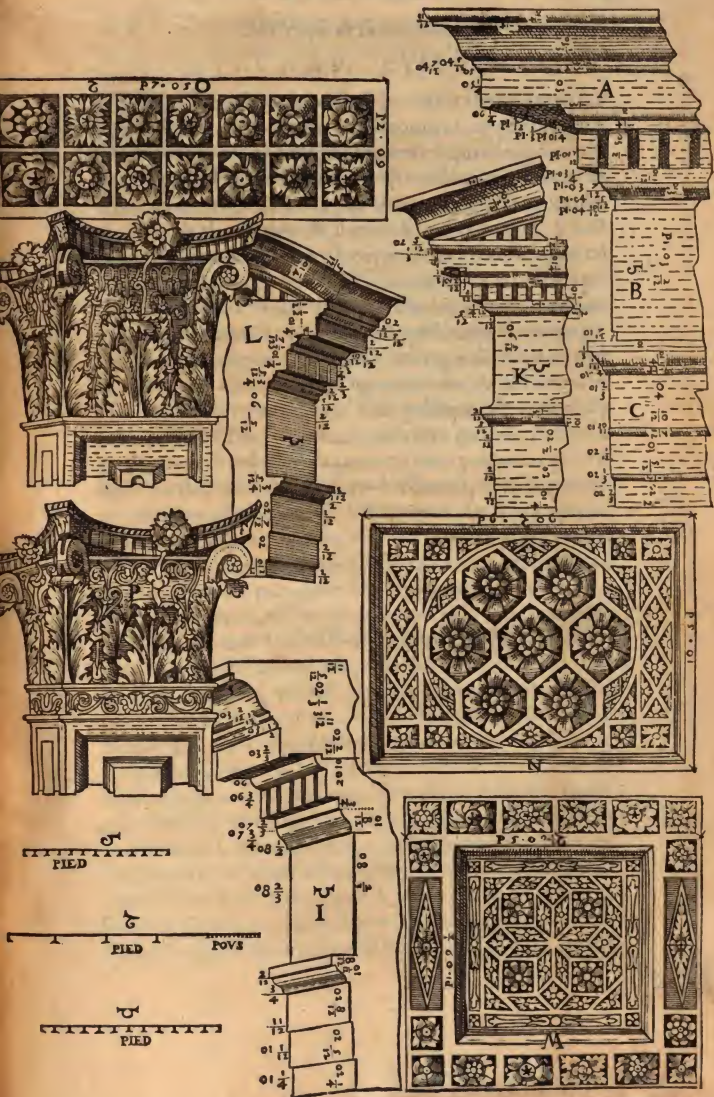


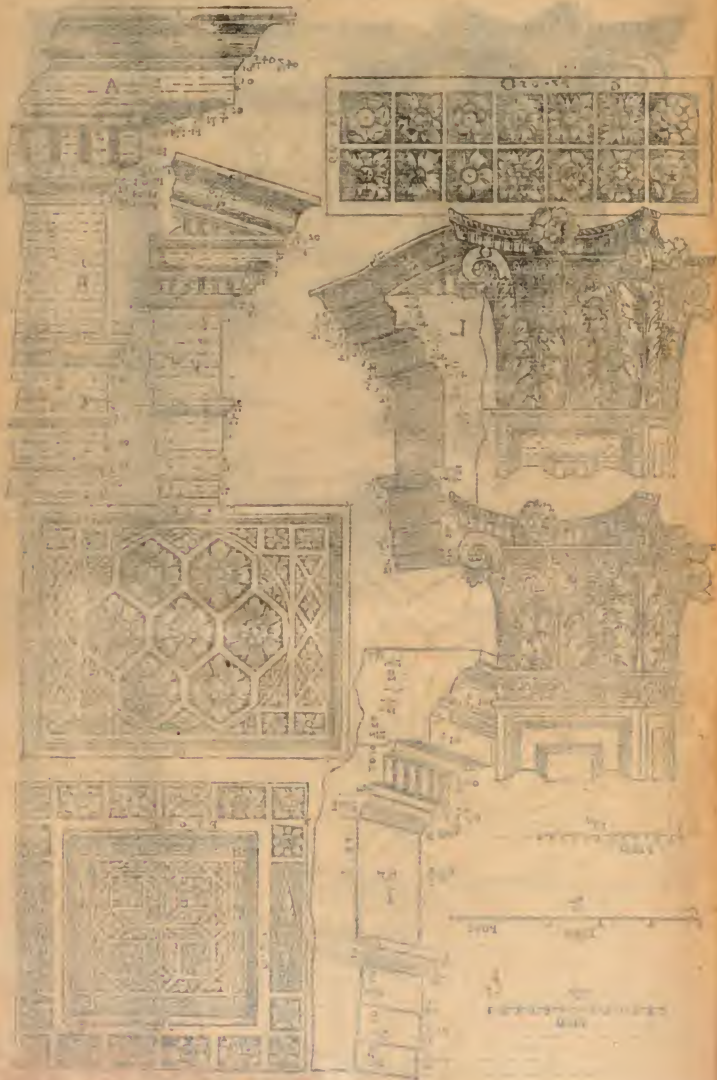


Colonne, plan, piedestal, basse, & chapiteau du temple de la fontaine.



Cornice, frize, & architraue, chapiteaux & parques du temple de la fontaine.





Du temple de la Fontaine.

CHAP. XVII.



Indubitablement cest edifice estoit anciennement fait pour temple, ce qui est demonstré tant par sa figure, & forme de bâtiment, notoire à qui a leu, pour peu que ce soit, & l'histoire, & l'architecture: dauantage entre les colonnes, comme il est clair par le pourtrait, y sont les places, & lieux des imaiges, & statues de leurs Dieux: & y voit on encor pour le iourdhuy le tuyau de la cheminee, par où s'esuaporoit la fumee des sacrifices bruslés. Mais ie ne tiens pas cōme plusieurs de nostre ville, qui disent, sauoir par vne longue continuation, & opinion, que i'appelle cabalistique, de pere à filz, & par lignees, que c'estoit le temple de Vesta, & c'est la commune estimation, & opinion, voire de plusieurs, des plus doctes. Et veritablement ceste publique, & vniuerselle foy n'a pas peu d'importance, & autorité mesmes en choses fort graues, & ardues. Le la pourrois bien confirmer par vn bon lieu de Plutarche en la vie de Numa, que les Romains constituoyent le temple de Vesta aupres des fontaines, ou eaves perennes, pour en prendre d'illec iournellement eau, à nettier le temple, & lieu sacre. Ceste opinion ne me plait pas, pour deux raisons principales, l'vne qu'il est par trop notoire, que les Romains n'edifioyent ce temple de Vesta, iamais que au milieu & cueur de la ville, cōme entre le Palais, & Capito le: à fin que les Vestales, & religieuses par la proximité de tels lieux, & comme subiectes, & contreroulees, ou gardees du public, fussent retirees de malfaire, & de vie lubrique: ainsi que le temple des Graces qui pareillement souloit estre au milieu de la cité: dont Crinitus liure v. chapit. v. de honest. discip. met la raison. Et par la description que nous auons faicte de l'antique cité, il esteuident, que ce temple estoit bien prochain des murs d'icelle. L'autre raison, que par l'orthographie de ce temple, il appert, qu'il estoit de structure, & forme quadrangulaire, & le temple de Vesta estoit de forme Spherique, & quasi tel, que le Pantheon edifié à Rome par M. Agrippa, gendre de Cesar Auguste: encor maintenāt, à cause de sa forme, appellé

la Rotunde. Ces deux raisons sont descriptes par T. Liue, & par Polydorus Vir. liur. iiii. de Inuentio. rer. chap. xiiii. Il nous fera bien permis, icy déclarer vn peu de ceste Vesta, de la forme de son temple, & de ce perpetuel feu, que les vierges à elle sacrees, luy souloyent garder non estant, & inuiolé. Diodore escrit, Vesta estre fille de Saturne, & de Rhea, qui la premiere inuenta la construction des maisons. Plato, & ceux qui l'ont ensuiuy, philosophant plus auant, & hautement, tiennent, que Vesta c'est l'essence des formes separees, stable fondement, & base de toutes les choses, qu'en leurs superstitions ilz appelloyent diuines, mesme de la Metaltrie: & par ce les plus antiques auoyent accoustumé, sacrifier premier qu'à nul autre Dieu, à Vesta. Auteur Pausanias j. liu. Heliacorum. Plotinus Platonicien liur. de Animæ dubiis ij. afferme, que Vesta, c'est l'ame, que lon appelle autremēt la Forme separee, l'Idée, acte, & potée premiere de la terre. Et par ce autres interpretoyēt par Vesta, la terre mesme, la pourtrayāt en forme de femme, tenant vn tabourin, ou tympane: car elle contenoit dans soy les vens, & par ceste cause ilz bastilloyent ses temples en forme ronde, y conseruant vn feu perenne, imitant en ce la terre, comme estant le lar, & foyer de tout le monde, le mytan duquel les Pythagoriciens disent estre le lieu, & siege du feu, comme dit Aristote aux liures de Cælo, & mundo. & l'appellent ou lar, ou *Monas*. Et tiennent la terre aussi n'estre du tout immobile, & n'estre poinct vrayement au centre du grand, & vniuersel globe, mais estre comme suspense en ambir, à l'entour du feu: & mesme Platon ia vieux a esté sectateur de ceste sentence. Plutarch. au liur. de Philosoph. dogmat. dit auoir esté l'vne des opinions de Pythagoras, les principes du Monde auoir esté du feu, & element cinquesme. Autres cuidoyent par cela, le feu estre gardé à Vesta, & en son temple, que la terre faisoit de soy, & en hault les inflammations, comme est disputé en la Philosophie, & n'a gueres, nous en auons touché aucunement es Dialogues du seigneur Antoine Brucioly, par nous mis en partie en nostre langue. Ces vierges obseruoient ainsi ce feu perpetuel, à ce qu'à la semblance des Astres, & feux celestes la flāme, garde de l'Empire, tousiours fust

füst allumee. Et c'estoyent vierges, plus tost que autres, pour recommander à elles, intactes, & inuiolees de corps, la pure, & incorrupte substance du feu, ou bien pour commettre, & fier à la virginité, ce que estoit steril, & infécond, qui est le feu, duquel nulle chose s'engendre, ou procee. Quid aux Fastes liur. vj. & Berofus parlant proprement, & selon la Philosophie de la generation, & selon les doctes Talmudistes aux Aramees, Esta d'ou descent Vesta, signifie le feu, de laquelle opinion est aussi Annius au liure. xv. Plutarche dit, que les Grecz y mettoient des vefues, ou autrement femmes deschargees, & deliurees de lien matrimonial. Strabo au liure ix. fait aussi mention du feu perpetuel, desdié à Minerue. Et si quelque fois le feu s'estaignoit, comme souuent on lit estre aduenü, tant par les histoires Grecques, que Latines, il n'estoit permis, l'allumer d'autre feu, ains falloit allumer vn feu nouveau, & non accoustumé, & en faire la flamme pure, & immaculee du Soleil, par le moyen d'vn vase de cristal, opposé à ses rayons, lequel Plutarche en la vie de Numa appelle *καθαύω*, en y approchant quelque matiere seche, & aride, pour le receuoit. Et selon autres Auteurs, mesmes Dionysius Halicarnasseus liur. Antiq. ij. c'estoit vn mauuais presage à la cité, dont la garde du feu en estoit battue de verges par le Pontife. D'allumer ainsi le feu avec le cristal, lon en lit en la vie d'Archimedes, qui par ce moyen brusloit les nauires. Et de nostre temps Oronse en escrit vn liure, propre à cest argument. Ilz realumoyent ce feu à chacune annee au mois de Mars, comme encor en plusieurs lieux de la Chrestienté, on en vse au iour du Samedy sainct: ainsi aussi que aux Hebrieux sacerdores D I E V leur auoit commandé pour le sacrifice tenir feu perpetuel au deuant l'autel. Leuiti. vj. & P. Comestor sur ce lieu. Mais encor outre ce feu perenne, ilz auoyent en ce tēple de Vesta autres mysteres, & choses secretes, dont ny les Pontifes, ny les vierges encor n'en auoyent cognoissance, selon Sillius Italicus au liure des guerres Puniqes iij. & T. Liuius liur. v. ab vrbe condita, en l'oraison de Camillus, qui donne à entēdre, que c'estoit quelque image, signe, ou statue, pour gaigne de la perpetuité, & duree de leur Empire. Or ce temple donc, fust il ou de Vesta,

ou d'autre des Dieux de la Gētilité, si nous est il encor de reste de noz ruines. Il y a par le dehors assés de môstre d'Antiquité: mais par le dedās est toute la beauté du bastiment. Et est quadrangulaire, orné de colōnes, & entre deux de chacune d'icelles, cōme armoires, ou fenestres orbes, dont chacune est embellie par le dessus de son frontispice; & alternatiuement lvn est rond; & l'autre pointu: les cornices de la besoigne sont enrichies de dentilleures, sans autre ouurage: la voulte, & grottesque est faicte de grādes pierres de mesme, en tresgale mesure, dont vne rēgée sort hors la besoigne, & l'autre y demeure renclose: mais les deux platz fondz, ou lacunaires, qui sont es deux cantons meridionaux, embellissent fort le bastimēt. Lon peut bien encor voir du costé du Septentrion, & par le dedans du temple vne vestige, & reste à chacun endroit dvn frontispice, qui (cōme il appert) fut abbatu, en y cōstituant le demy-rond, qui sert hors l'edifice du temple, pour y faire le grād autel, qui y est faict par gens de nostre religion. Car nous auons obmis à dire, qu'à present c'est vn temple de Nonnains de l'ordre de sainct Benoit. Du bastiment tel qui s'y voit pour le iourdhuy, le pourtraict en est tel:

*DESCRIPTION DV TEM-
ple de la Fontaine.*

- A* La corniche de l'edifice dudit temple reduit en plus grand volume à la lettre *A*.
B La frise reduite en plus grand à la lettre *B*.
C L'architrave reduit en plus grand à la lettre *C*.
D Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre *D*.
E La colonne reduite en plus grand à la lettre *E*.
F L'abasse reduite en plus grand à la lettre *F*.
G Le pedestal à ou dedans le pilobate est reduit le plan du chapiteau.
H La corniche frise & architrave dessus la niche du tabernacle, reduit en plus grand à la lettre *H*.
I La corniche inferieure du tabernacle reduite en plus grand à la lettre *I*.
K La corniche de la niche des intercolonnes, dont le frontis est quarré, reduit en plus grand à la lettre *K*.
L La corniche de la niche des intercolonnes, dont le frontis est rond reduit en plus grand à la lettre *L*.
M Les deux parques des costez du tabernacle reduit en plus grand à la lettre *M*.
N Le grand parque du tabernacle, reduit en plus grand à la lettre *N*.
O Le parque des intercolonnes dudit tabernacle reduit en plus grand à la lettre *O*.
P Le chapiteau du pilastre ioyant les colonnes dudit tabernacle reduit en plus grand à la lettre *P*.
Q Le pilastre du fond du tabernacle, reduit en plus grand à la lettre *Q*.
R Le plan dudit temple.

Icy va la figure du temple de la fontaine.

De la fontaine de Nismes, & tour antique au sommet de la
 montaigne ioignant, appellee Tour Romaine. ou Tourre-mai-
 gne, & du pont du Gard. CHAP. XVIII.



Out aups de cest antique, & magnifique temple,
 sur le pié, & racine de la montaigne contigue, lon y
 void vne grande eaue perenne, comme vn estan, ou
 lac, que communement nous appellons la Fontaine: combien
 que ce n'en est pas vne: car il n'ya nulles sources naturelles,
 comme ont les fontaines, & plustost c'est ce, que les Latins
 appellent *Specus*, qui est vne cauerne profonde, pour y con-
 tenir l'eaue, prouenant dvn fleuve, ou plusieurs fontaines: &
 ainsi l'entend Iul. Frontin. en son liur. j. de. *Aquæductib.* & en
 autres lieux, mesme recitant les S. C. parlant des eaues, quand
 il dit, que volontiers telles cauernes, qu'il appelle *Specus*, sont
 posees aux costés des montaignes: comme aussi la nostre l'est,
 en pareil lieu. Ouide toutesfois par vne appellation generale,
 ou phrasede Poétique au iij. liure de la *Metamor.* dit,

Et specus in medio, virgis, ac vimine densus,

Efficiens humilem lapidum compagibus arcum,

Vberibus fecundus aquis.

Ou il le prend pour fontaine, & source naturelle. Ou bien le
 peult on appeller, selon les mesmes Latins, *Septa*, ou *Incile*, &
 quand on l'appelleroit *Lacus*, ie croy, que ce ne seroit pas fail-
 lir en termes: ainsi que se peult prouuer par Vlpian. Paulus &
 Venuleius Iuriconsultes au traicté de *Riuis*, aux *Digestes*:
 combien que Budee in *l. fundi. ff. de actio. empr.* dit, que *Lacus*,
 soit vn receptoire d'eaues, ou les femmes lauent leurs linges:
 toutesfois aussi ceste signification ne repugne à la precedan-
 te, estant *Lacus*. par ce mot equiuoque, & à ce semble consen-
 tir Lyon Baptiste Albert au liur. de son *Architecture* x. cha-
 pitre vi. où il met, apres les Iuriconsultes, la difference d'entre
 Lac, & Estan: disant que le lac a l'eaue perpetuelle, l'estan tem-
 porelle, & colligee en l'hyuer, & que le lac est de trois diuersi-
 tés. L'un est permanent, ou stataire, qu'il appelle, lequel con-
 tient, ou remply de ses seules eaues ne desborne iamais: l'autre,
 duquel procede vn fleuve, comme pere d'iceluy, regorge, &
 respant ainsi ses eaues. Et le tiers, receuant les eaux y fluans
 d'ailleurs, encor les renuoye par dehors, & tel est nostre lac,

estan, ou cauerne. Car il nous est trop certain, mesmes par la commune opinion populaire, qu'il vient du Gardon, riuere non guiere l'ointaine, comme aussi s'enflant le Gardon, les eaues y croissent: & que noz vieillars tiennent, quelques bergers auoir autresfois getté dans le Gardon bastons marqués, qui puis apres furēt veus en ce lac, ou cauerne: & nous voyons souuent, que ceste assemblee d'eaux nous regorge, & charrie quelques immondices, comme chaulme, ou pailles, & petites pieces de bois, & limon, qui est autre indice preemptoire, qu'il n'y a source naturelle, ains prouient d'autre eaue, ou de riuieres, ou de fontaines. De semblable argument vse Iosephe au liure iij. chapit. xviii. de Bell. Iudaic. & apres luy P. Comestor en son histoire scholastique Euangelique chap. lxxxv. là ou il escrit que pour prouuer si Papius venoit du lac Phiala, Philippe Tetrarche getta dedās des pailles, qui apres furent veües dans Papius. Et i'en ay assurance particuliere, que en trauerfant cest eaue dās vne nacelle, ie ne peux onc trouuer le fondz, en la fondant, ioinct, qu'en diuers lieux parmy les champs nous voyons plusieurs grandes ouuertes creuses, & profondes, qu'on n'y peut voir à fons, regardans, & ayans leurs droictz aspectz à nostre cauerne, qui me fait croire, que ce sont les aqueductz, par lesquels l'eaue y est conduicte, & deriuee, & en ya de tels & plusieurs au chemin d'Auignon, qui me donne encor vraisimilitude, que ceste grande assemblee d'eaux y viēt du Gardon, de l'endroit de Serignac, ou du pont du Gard, qui n'estoit autre qu'un aqueduct. Mais pour le bien prouuer, & retrouver, voire purger, & entretenir (Car il est à craindre, que nostre incurie, & cetemps gourmāt n'y montrent, & exercent leurs forces, comme à la plus part de noz excellentes antiquités,) nous aurions besoin & d'un Iulius Frontinus, prefect, & commissaire des eaues, des II. VIRI, dont il fait mention, & d'un Nerua, ou Auguste, ou bien de son gēdre Agrippa, ou que nostre Roy, Auguste, print le desir, s'il en estoit aduertý, d'vser enuers ceste antique Republique de sa liberalité, & magnificence accoustumee, & à luy & à ses tresillustres Ancestres: là ou ie m'asseure, qu'il descouueroit tels monumens de l'antiquité, qui outre leur admiration, & beauté pourroyent de beaucoup seruir à sa Magesté, & au public,

public, pour y apprendre, cōme telles besoignes se peuuēt faire, tāt necessaires à tous Royaumes, & R epublicques. Ce qui ne pourroit pas couster grand argent, selon que nous auōs veu ces annees passées, quelques particuliers à bien petitz fraiz (pour donner plus d'eaue à leurs moulins, qui en meulent) faire descouuerte de six grandes caues, iusques à deux cens pas cōmuns près de ceste cauerne, & tendās par diuers chemins, non guieres esloignés par ensemble à celle grāde cauerne, ou conche ou est le receptoire de l'eaue: & font ces caues d'ourage autant beau, & entier qu'il est possible de voir aux enuiron, ressentāt bien sa structure Romaine, & antique, larges de plus de quatre pas, & hautes de plus de cinq, basties à voultes & arcades de petite pierre dure, quarree. Mais elles n'estoyent que pour la purger: & ceste cauerne, & les autres, que ie dy, font pour la remplir. De ceste nostre fontaine, ou cauerne, ie n'en ay nul monumēt, ou tesmoignage antique, qu'vn tout seul, qui est dans les œuures Poëtiques de Decius Ausonius Poëte, escriuant au temps de l'Empereur Theodose, qui est enuiron l'an de I E S V S C H R I S T , ccclxxxij. quand il parle de Bourdeaux, ville de sa natiuité, & de la belle fontaine d'icelle, qu'il dit apres ainsi,

Non Aponus potu, vitrea non luce Nemausus Purior &c.

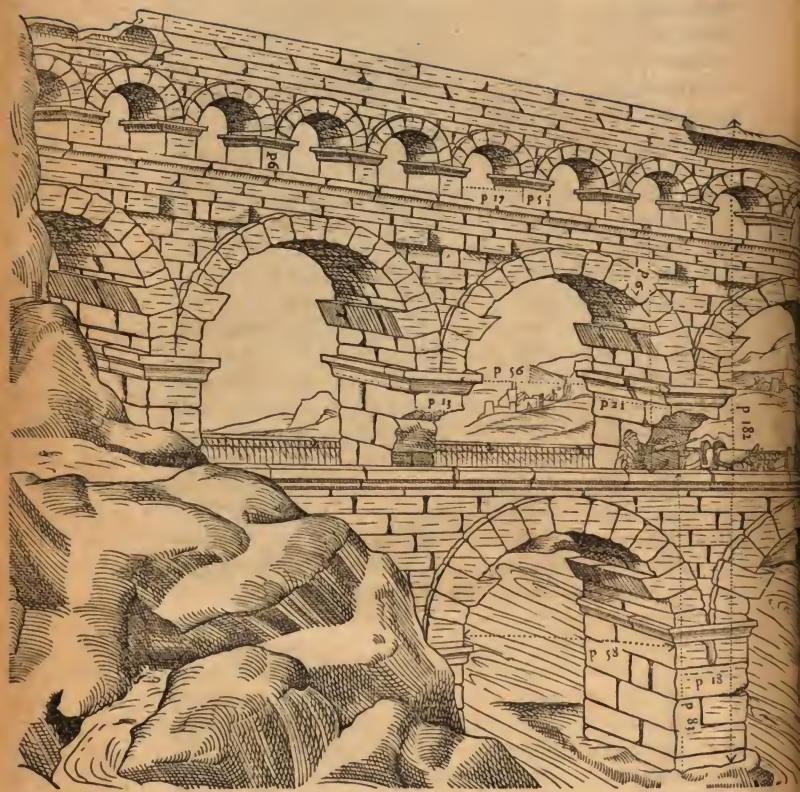
Là ou il parle ou biē de nostre cauerne, de laquelle l'eaue en est bōne, & pour les hōmes, & pour le bestail, & est fort claire, vitree, ou argentee, ou bien il entend des fontaines, ou puy, que chacun a en sa maison, dont les eaux sont tant bonnes, claires, & salubres, qu'àu mode n'en ya de plus limpides, ny meilleures. Au haut faix & sommet de ceste montaigne, au piē de laquelle nous auons dit estre ceste cauerne d'eaue, est le fragment, & ruine d'vne grande, & antique tour, forteresse, ou chasteau, appelé Tourre-maigne, laquelle est presque demolie fors vn grād donion d'icelle, qui encor reste, & combat à tāt d'annees, & d'assautz de guerres, qu'elle a souffert la demolition de laquelle nous pouuons, en la deplorant, dire ce mesme, que dit Herodian au liure iij. parlant de Bizantion, ou Constantinople, que tous ceux, qui aduisent les ruines, & restes, ou demourans de la destruction, s'esmerueillēt autāt de l'art de ceux, qui premierement l'ont bastie, comme de la force de ceux, qui dernièrement l'ont desmolie. Car ceste tour estoit edifiee pour vne si grande duree de tēps, & avec si grāde obseruation d'architecture, qu'à peine vn homme robuste, & bien affusté, & muny de ferremens, & oustiliz necessaires, en pourroit en vn iour abbatre vn pas

en quarre. Par l'asiette de ceste tour, qui est en vn des boutz de l'antique ville, & près la ligne Septétrionale, il est notoire, que c'estoit vne des defences, ainsi qu'elle est pourtraicte au plant de la ville nouvelle. Aucuns l'appellēt Tour Romaine, difans, & coniecturans, par ce qu'elle fut bastie par les Romains, ce qu'est aisé à croire, estant le bastiment Romain, & elegant. Mais ie croy, que le vulgaire l'âgâge du païs l'appelle tresbiē, difant Tourre-maigne, c'est à dire tour grande, cōme lon dit par semblable phrâse Françoisse, pour Charles le grād, Charles-Maigne: biē que Beatus Rhenanus tiēne en l'Indice de Cornelius Tacitus à la diction *Germani*, qu'il vient de Gar, en l'âgûe Teutonique, signifiât tout, & Man, hōme, comme tout homme, & virile: lequel seul nom de grād rend assés certain tesmoignage, quelle estoit sa grandeur, que iamais ce nom de Grād ne fut donē sans cause, cōme par les Romains à Valerius Maximus, à Fabius Maximus, Pōpeius Magnus, de la grādeur du quel Plin. liu. vij. chap. xxvj. & liu. ij. ch. iij. Alexander Magnus, Albertus Magnus, Constantin le grand, & par les Aegiptiens à Mercure Trismegiste. Dont la grandesse cōsultoit, qu'il estoit tresgrād Philosophe, tresgrād Sacerdot, & tresgrād Roy. Et ilz appelloyēt aucū de leurs Dieux grands cōme les Grecz *δὴς μεγάλος*, c'est Jupiter, Minerue, & Mercure, & encor de leurs edifices, Circus Maximus, dōt nous parlerons, cōme de ceux-cy, & infinis autres: les Auteurs en font mētion en diuers lieux. Puisque nous auōs fait mētion du pont du Gard, faut entendre qu'il sert à present de pont, principalemēt le premier estage, lequel a esté entrecoupé, & les pilastres tous éberchez d'vn costé, tellemēt qu'vn mulet y peut passer tout chargé: & ce a esté fait pour la cōmodité des gens du païs, & pour abreger le chemin de deux lieues, ou enuiron. Le deuxiēme estage ne sert que d'appuy & éléuatiō pour le troisiēme supérieur & plus haut, qui n'est qu'vn canal, ou aqueduc, duquel le tēps & les guerres qui tāt ont dōmagé la plus part des choses excellētes de la terre, ne nous permet en dire, ny fauoir autre chose. Qui sera cause que ie supplieray le Lecteur se cōtēter du pourtraict, qu'il trouuera cy-apres, aueq la descriptiō de ses mesures, pour n'en auoir autre memoire, ny assurance, & pour ne vouloir. mētir, ou asséurer chose hors de ma cōgnoissance. Ce pont, ou aqueduc s'appelle du Gard, pour la figure dictē Apocope: pource que la riuierē qui passe par dessouz, s'appelle le Gardon, & est lediēt pont à troys petites lieues de Nismes.

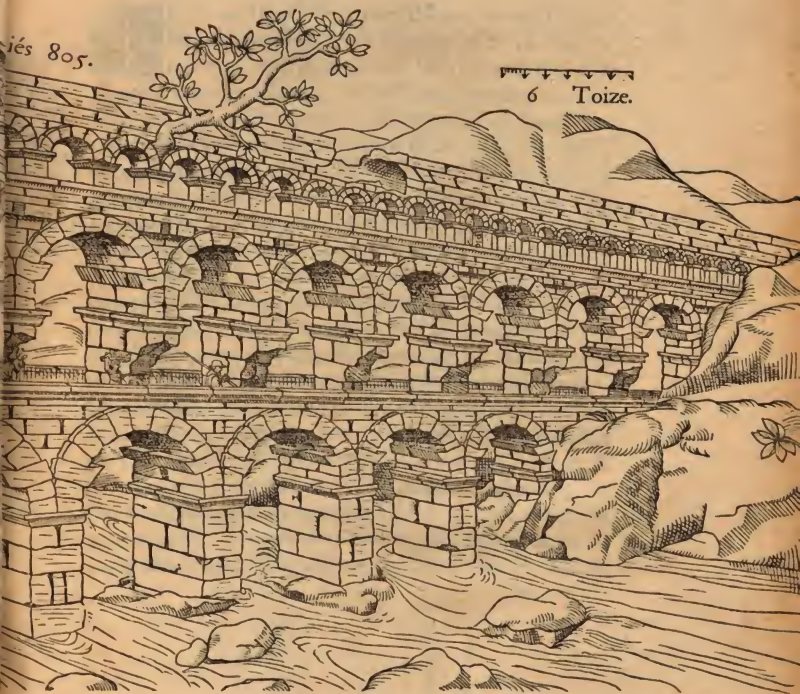
Icy va le pourtraict du pont du Gard.



In the first part of the drawing, the building is shown in a perspective view, with the arches and piers clearly defined. The drawing is a detailed architectural sketch of a large, multi-story building facade, possibly a bridge or a monumental structure. It features a series of large, rounded arches supported by thick, rectangular piers. The upper levels of the building are filled with smaller, rectangular windows and decorative elements. The drawing is rendered in a perspective view, showing the structure receding into the distance. The overall style is that of a technical or architectural drawing, with fine lines and shading used to define the form and structure of the building.



Le premier estaige a 6. arcs, chascun 58. piés, dans œuvre, chascun pillastre a d'epaisseur 83. piés. L'espace entre le premier ordre des arceaux & le deuxiesme a de longueur 746. piés. Le second estaige, ou ordre des arceaux contient 11. arceaux. Chascun arceau a de largeur 74.6. piés. Le large de ce deuxiesme pont, de l'une sponde a l'autre est de 820. piés. Le tiers estaige par ou passoit l'eau, a 35. arceaux, chascun arceau a de large d'un pié & de longueur 504. piés & demy, & de haulteur 6. piés. Et par ce il a de haulteur 114. piés.



piés. Parquoy le Pont premier, par ou l'eau passe, a de piés en longueur 438. & de haul-
 eur 7. piés, & 11. poulces.
 de l'un à l'autre 56. piés & y a 11. pillastres chacun de 13. piés de large. La longueur de
 repet à l'autre a 21. pié d'espace. Et ont de haut ces arcs chascun 67. piés. L'espace entre
 l'autre dans œuvre 17. piés, & chascun pillastre 5. piés & demy. Somme, que ce troisié-
 tout, enuiron 182. piés. L'aqueduct a 3. piés de haulteur.



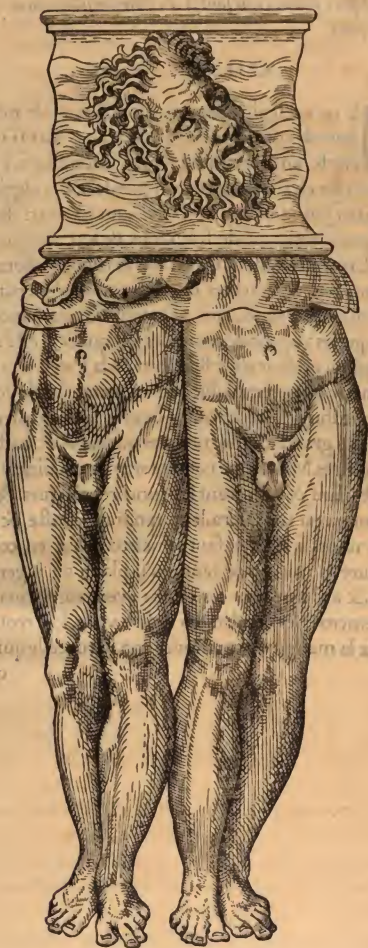
The drawing is a pencil sketch of a landscape, likely a town or village. It shows a cluster of buildings with gabled roofs, a winding path or road, and a large, leafy tree on the right side. In the background, there are rolling hills or mountains. A scale bar is visible in the upper left quadrant of the sketch.

Quelques statues qui sont à Nismes restans encor de l'antiquité.

CHAP. XIX.

LE ne vueil plus par ce petit discours de nostre ville faire de complainctes de ses ruines. Car si à chacune chose qui merite regret, ie l'escriuois tel que ie le sens, tous mes escrits seroyent remplis de tristes elegies, ne pouuant passer par nulle ruelle d'icelle, qui ne m'en donne l'occasion pour voir tant de fragmens de son antique noblesse espars & rompus, tant de colomnes de toutes ordonnances & grandeurs, tant de marbres de toutes mescolences, tant d'inscriptions, tant d'aigles sans teste, tant de couronnes, tant de statues, que les voyant, & rememorant quelle a esté nostre cité, & quelle à présent est, cest amour de la Patrie me cause en l'imagination vne semblable peine comme si ie la voyois encor auiourdhuy, voire à toutes heures saccager, demolir, & rompre ces grands & magnifiques ourages & bastiment de noz ancestres. Mais ie me contenteray & pacifieray ma douleur en baissant & admirant ses funebres reliques & cendres, & de tant qu'en moy sera, leur rendray la iuste & derniere pieté de nourisson & enfant officieux, pour en celebrer & faire viure la memoire tant qu'il plaira au iugement des Doctes, & au temps que ces escrits ayent vie & memoire. Et pour remettre ses cendres en nostre vrne, lon trouue sur le coing de la maison d'Agillonet vne statue telle qui s'ensuit,





Mais il est bon à voir que ce sont pieces ramassées de trois differenz ouvrages. Car la teste estoit d'ailleurs. Et la seconde piece c'estoit vne base de colomne, ainsi qu'il est euident. Mais le reste ie le prens pour vn Gerion qui estoit, comme dit Lucian en la fin du Dialogue Toxaris, & Plutarche aux Politiques, vn homme triple à trois testes, trois corps, six piés, six iambes, six mains: & l'interprete pour vn symbole, embleme, ou hieroglyphe d'amitié: signifiant que trois ou plusieurs ioinctz & alliés par amitié ne sont que vn seul. Ce qu'a esté pris selon Iustin au xliij. liure, de trois freres Rois de l'Espagne tant concordans & amis qu'il ressembloit que le Royaume (qui autrement & communement, selon le proverbe Latin, n'en reçoit deux) ne fust gouverné que par vn seul, comme Ioan. Ann. & Francisc. Tarapha par leurs Histoires des Rois d'Espagne mettent au nombre vn des Rois d'icelle deuant l'aduenement de IESUSCHRIST M. Dcclxxij. lesquels trois freres Diodore au v. liure dit estre filz de Deabus Roy de l'Espagne precedent, autrement appellé Chryseus, qui furent vaincus par Hercules. S. Hierolme interprete Gerion nom peregrin: c'est à dire, homme aduentic eltranger, n'estant Gerion originaire du lieu, ains Numidien. Aussi pres la Tresorerie au front de la maison de Clappo, se voit vne telle statue qui s'ensuit,





qui est vn Mime ou Histrion, dont nous parlerons escriuant de l'amphitheatre: & vn semblable en ya au Bouleuart de la porte de la Couronne par dedans, & au dehors vne statue nue le tout de pierre forte: & chacune de ces statues d'une piece de hauteur ordinaire. En la maison d'Arnauld Aguilonet, & en la maison de Ariffon & au iardin du seigneur de Brignon ya plusieurs aigles que lon diroit toutes auoir esté faiçtes ou moulees à vn mole, & ie croy qu'elles, ou la plus part, ont esté prises de quelque frize d'edifice haultain, qui estoit ainsi ordonné à aigles & demoly comme les autres. Surquoy lon se pourroit esbahir que nulle d'icelles n'a point de teste, & à quel le occasion ç'a esté fait & par qui. Lon tient communement que les Gots ennemis du nom & Empire Romain l'ayēt fait, estant l'aigle, comme il est par trop notoire, l'insigne marque & signe militaire des Romains: & que les Gots vaincueurs ennemis, les ayent ainsi tronquees & decapitees en opprobre des Romains. Quant à moy des que i'eu leu vn peu plus que superficiallement les histoires, ie fu tousiours de contraire aduis, & tiens que ce ne sont point les Gots qui l'ayent faiçt, ayant appris de plusieurs Autheurs le contraire par diuerses coniectures & exemples semblables, dont i'en mettray cy apres aucuns lesquels i'ay pour Autheurs: assauoir, Procopius, Agathias, Aretin, Jornandes Euefque, Ammian Marcellin, Ioannes Magnus, & Olaus Magnus, tous deux succesiuelement Archeuesques de Vpsalen en Gotie: Eutropius, Paulus Diaconus, Orosius, Albertus Crantzius & autres, esquels par infinis exemples il est prouué les Gots n'auoir esté tant outrageus & insolens en leurs victoires que nous les difons communement, d'auoir ruiné tout le plus beau des edifices Romains, ains le contraire est la verité. Et aux sieges de Rome par les Gots lon lit leur honnesteté auoir esté telle que durant iceux, ny temple, ny facerdot ne fut par eux violé, ains vne liberté & permission de celebrer les diuins seruices tout ainsi qu'au parauant l'obsidion. S. Augustin au liur. ij. de Ciuitate Dei, honnorant les Gots d'admirable clemence, dit qu'ilz ont pardonné en leurs victoires à tant de senateurs Romains, qu'il est grand merueille qu'ilz en ayent meurtry aucuns d'iceux.

Orose au liure vij. chap. xxvij. vſe de grandes admirations & louenges du nom Gotique: ou lon peut voir qu'ils auoyent en extreme horreur les ſacrileges: & que non ſeulement ilz auoyent rendu & raporté, ou remis les vafes ſacres d'or & d'argent de grandeur, poix, & beauté admirables aux Eglifés, mais auſſi cōduit, & fait, & donné voye à tous tant Chreſtiens que Payens, voulans aller à refuge & ſauueté aux Baſiliques des ſainctz: comme auſſi attelle Sigebert enuiron l'an de IESVS CHRIST, ccccxiij. & Theodoric leur Roy. Lon fait bié que nul eſtranger n'a eſté iamais veu par le conſentement de toute l'Italie & Rome & volenté de leur peuple & Senat, regner plus moderément, ny eſtre receu de meilleur couraige, qui ne ceſſoit iamais les exorter qu'ils ne permiſſent leur ville deſormee par nouuelles & cotidiennes demolitions venir à ruine. Et par ce commandement furent infinis edifices & priués & publicz remis en leur integrité & ancienne excellence, comme palais, bains, portiques, capitolé, cloaques, aqueductz & ſemblables, commettant par diuerſes officines & ouuoirs architectes & maiſtres de meſtiers diligens & experimentés, pour reduire le tout en preuue euidente, & magnifique ſtructure. Il reſtitua en ſpécial le ſepulchre d'Auguſte: il commanda les ſtatues des Princes eſtre ſoigneuſement gardees & inuiolees. Il defendit de prendre les pierres des amphitheatres ruinés, fors que pour la reparation des murs abbatuſ par la guerre, ou de vieilleſſe. Et les epiſtres de Caſſiodorus ſont pour teſmoins ſuffiſans de ſes edictz, quant à ce, & pleins de douceur & clemence comme auſſi le monſtrent grand nombre de bonnes villes par luy reſtaurees par toute l'Italie, ſelon que recite Ioannes Magnus en ſon Hiſtoire liure ix. chap. xxv. Et de ce eux meſmes s'en defendent, accusant les Romains de foy violee, ainſi que Procopius recite, & le transfere en ſon hiſtoire ledit Ioannes Magnus liure xj. chapitre xxvij. Datus Prelat de Milan deplore bien ſa ville auoir eſté & aſſiegee & priſe par les Gots, mais d'auoir eſté ruinee ou abbatue, il ne ſ'en plainct en nul lieu de ſes Epiſtres: & S. Gregoire en lamentât la mort de xxx. hommes à la priſe d'icelle, ne ſe plainct nullement d'aucune ruine, ou demolition: lequel meurtre & occiſion

sion sur la furie de l'assault & feu de la victoire, est tant excusable qu'il n'est vainqueur qui jamais en vse autrement. Et Totilla tant diffamé en cruauté (quoy qu'en die Leon Aretin & ses sequaces) ne fut il pas vaincu par les prieres de Pelagius, apres estre entré victorieux dans Rome: de sorte, que, outre bien petit nombre de Grecs temerairement vagans par la ville, tous les autres se rendans en franchise dans les temples, furent exemptés des loix de la victoire & coustume des fortunés Princes aux villes par eux gaignees à l'espee. Et combien qu'aucuns Autheurs tiennent le contraire, Ioan. Magnus pour la defence de sa gent le preuue au liu. xiiij. chap. xxij. xxiiij. & xxv. & Procopius autheur Grec & neutre, non meud d'affection, tient qu'il vsa de telle moderation de victoire, qu'il (non obstant les occasions de Belisarius) ne brusla nul edifice, ne public, ne priué, & ne laissa la ville deserte, ou desolee: ains content d'auoir abbatu quelques pans des murs, laissa le reste des beaux edifices intacte & non violé. Et si lon les accusoit d'auoir demoly ce beau monument antique de Rome, qu'on appelloit *Moles Hadriani*, & plusieurs autres, dont les Autheurs que j'ay nommés font si grande & iuste querelle, leur excuse git en remonstrance necessaire, estant par toutes loix & meurs, permis ou pour offendre & vaincre l'ennemy, ou pour defendre le sien, les amys, les soldats, & soy mesme, à tout chef de guerre d'abbatre, propugner & se defendre de signes, statues, & de tout ce que les assiegés peuuent opposer & endomaiger les assaillans pour sauuer ce que plus est à estimer, qui sont les statues viues, auxquelles tournant la Fortune son bon visaige, ont & le cueur. & le pouuoir pour remettre le tout en leur entier: tout ainsi que les mesmes Autheurs, qui en descriuent la ruine, par mesme moyen n'en peuuent celer la iustice de la cause. Et ne plus ne moins que la Loy Rhodienne, de *Iactu*, par les Iuriconsultes excuse les mariniers gettans en mer choses precieuses, pour sauuer la vie, qui est plus à estimer, aussi elle permet pour restraindre, ou couper chemin à plus grand danger ou incende, abbatre plusieurs maisons voisines: & de tant plus sont ilz en ce excusables, que selon les Loix ils ont apres (ainsi que dit est) réparé, au mieux quilz ont

peu, les pertes & les dommaiges. Or cessez donc, o hommes de nostre ville à blasmer les Gots d'auoir ruiné voz edifices, abbatu voz Basiliques, & diffonné vostre ville: & contentez vous & changez d'opinion, lisant Iulien Archeuesque de Tolède, qui au recit de vostre prise vous assure des grandes honnestetés & remissions des Loix & furies militaires que Bamba Got vfa & à voz Peres & à voz bastimens, les iours qu'il s'en fit maistre & victorieux. Ce qui in'a esmeu, outre le deuoir qu'on doit à la verité de l'Histoire, & excusation des innocens: & pour ne luy estre ingrat du tout, tant que ie pourray à l'excuser du tort qu'on luy en a fait par-cy deuant, & il en fera cy-apres plus amplemēt traité. Blasmez vostre Char les Martel & autres ses succeffeurs, de qui voz ruines. ont iustement dequoy faire leurs quereles & complainctes, & nous en escrirons ausi bien tost en ce mesme liure.

Des antiques medailles de Nismes, qu'on y trouue abondamment: ès des Colonies des Romains.

C H A P. X X.

NOus trouons encor iournellement, & en plusieurs endroitz de la ville des medailles de bronze, de la grandeur d'un gros teston de France, en l'un costé desquelles ya deux testes d'hommes, opposites l'une à l'autre, & chacune coronnee: au dessus, ces lettres, IMP. à chacun costé des deux la lettre P, & par ce PP. Au bas, DIVI F. Au reuers, & autre endroit, ya vne Palme, & au bout d'icelle vne coronne pendant de la palme: vn crocodile attaché atout vne chaine à la palme, & dessus la gauche, & queuë de la beste, COL. au droit, & sur sa teste, NEM. comme les pourtraictz monstrent.



Surquoy

Surquoy lon peut faire plusieurs interpretations, & entendre, quant aux deux testes, que ce soyent deux freres; Empe- reurs, designéés par ces motz IMP. DIVI. F. coniecturer aussi auoir esté lvn M. Antoninus, appellé le Philosophe, du- quel escrit si amplement l'auteur Espagnol en sa vie, & en l'Horolox de los Principes; & l'autre son frere Verus; que M. Antonin apres la mort du nostre Antoninus Pius, duquel auons parlé cy-dessus, s'associa compaignon à l'Empire; que fut la premiere fois que Rome, tout à vn temps, esgalement obeit à deux Empeleurs: les deux P. P. signifient, *Pater Patria*, ou *Patres Patria*, Perés de la Patrie, lequel tiltre M. An- tonin, ayât refusé, absent de Rome son frere, & compaignon d'Empire, après il accepta pour eux deux, au retour de Verus. Et, peut estre, que les deux testes, qui sont leurs pourtraictz au naturel, ainsi opposites l'vne à l'autre, designent la contrarie- té, & diuersité des meurs, & honnesteté de viure de lvn à l'au- tre: estant M. bon, & sage Prince, & Verus adonné à toute vo- lupté de mesqree, & corruption de vie. Le reuers se peut ainsi entendre, que la coronne au dessus de la palme, & pendant des rameaux d'icelle, soit la coronne ciuique, que aux deux fut decernée; laquelle est de chesne, mais elle est tant petite, que lon ne peut discerner la feuille, toutes fois par ce que telles co- ronnes ciuiques estoient de telle matiere, comme dit Lucan au j. de la Pharsalie, & Quide en plusieurs lieux de la Meta- morphose, lon iuge, que ceste-cy en soit, & la palme, & cro- codile soyent marqués, & enseignes, signifians la rebellion, en Aegypte auoir esté par eux; ou bien par Auidius Casius, souz leur Empire, autorité, & commision; pacifce, & dontee: de tant que singulierement lon voit en Aegypte & palmes, & crocodiles. Et combien que des palmes la Judée soyt sur tout celebree, il en ya aussi en Europe; & communement en Italie, mais steriles, & aux lieux maritimes d'Espagne, & si portent fruct, il est tost euanouissant. Aussi en Assirie il en prouient. Pliné liure xiiij. chap. iiii. qui dit au mesme liur. chap. xiiij. que la palme naist en Ethiopie. En la region des Essenes fut vne ville nommée lors Engadda seconde en fertilité apres Hierusalem, plaisante des foreltz des palines, & à present, dit

Plin.liure v.chap.xvij.autre tombeau, ou sepulchre. Toutefois les palmes plus recommandees, & insignes, qui portent le myrobolan, sont en Egypte. Pline liure xxiiij.chap.v.& singulierement Dioscoride liur.j.chap.cxiiiij.dit, que le palmier naist en Egypte, semblablement aufsi le crocodile, selon Plin. liur.viii.chapit.xxv. se voit au Nil, fleuve d'Egypte, animant amphibion, terrestre, & aquatic, & ceste beste attachee à la palme, conuiet tresbien à la description qu'il en fait en ce lieu. Ou bien pourautant que Marcus Antoninus se porta aux Egyptiens pour citoyen, & Philosophe en tous leurs temps, & estudes: & COL. NEM. tesmoigne, que de leurs temps vne Colonie de Nismes fut amenee, & conduite en Egypte. COL. signifiant *Colonia*, & NEM. *Nemausensium*, Colonie des Nemaufans. Ces choses sus escrites concernant l'histoire, ont pour tesmoins Iulius Capitolinus, Eutropius, Aufonius Gallus Poëte, Sex. Aurelius Victor. & autres histoires de leurs temps. Je ne puis iuger, que ces medailles soyent d'autres Empereurs, que de ces deux. En premier lieu, elles ne peuuent conuenir aux Gordians, estans eux Pere, & filz, & non freres, & ne se lisant en leurs histoires choses semblables, que des sus escritz, par Iulius Capitolinus ou autres, Ce ne sont pas aufsi Pupienus, autrement appellé Maximus, & Balbinus, tant par ce que nulle des choses de ce monumēt, & medaille antique ne s'y accorde, qu'aufsi auant que Maximus, & Balbinus fussent confirmés à l'Empire, par les acclamations populaires, & pour la crainte de la feuerité de Maximus, Gordian filz de la seur du precedent Gordian, fut aufsi esleu confort à l'Empire: ce que quelques numismes antiques monstrent bien, ou les trois sont representés, c'est Gordian à leur my-lieu de Maximus, & de Balbinus, Auteur Iul. Capitol. De ceux-cy escrit aufsi Herodian.liure vij.& Baptista Egnatius: ce ne sont pas aufsi Antoninus, & Geta freres, auxquels nulle chose ne se peut accorder de ceste medaille, que leur fraternité, & mutue inimitié, de laquelle escrit Herodian au liure iiiiij. Nous ne tiendrons semblablement, que ce soyent Macrinus, & Diadumenus, car l'un estoit pere, & l'autre le filz, comme escrit d'eux Sext. Aurel. Victor. Ne pareillement de Dio

de Diocletian, & Maximian tous deux Empereurs à la fois, vaincueurs d'Egypte, par ce, que comme il est euident, par les histoires de leurs vies, ilz n'estoyent pas freres, comme estoyēt les deux, representés en ceste numisme. Et pour faire court, ny à Constantius Chlorus, & Galerius Maximinus, ny à Seuerus, & Maximinus, ny à Lycinius, & Constantinus, ny à Valentinianus; & Valerius, bien qu'ilz fussent freres, comme ny à Gratian, & Valētinian, ny à Arcadius, & Honorus, tous lesquelz bien qu'ilz ayent par compagnie, & ensemble gouuerné l'Empire, toutes les marques, cy dessus narrées, ne s'y accordent, si bien qu'aux précédēs ia. recitēs, & presumēs estre les remarquēs en la medaille. Et en fin, ilz sont appellés *Diui*, par ce qu'ilz furent mis au nombre de leurs Dieux, qui estoit l'honneur qu'ilz bailloyent à leurs Empereurs, appelée *Apotheosis*, de laquelle ceremonie Herodian, mieux que nul autre, escrit, & comme elle estoit celebree, au iiii. liur. de son Histoire, & Ouide de *Apotheosi Romuli*, au liure ij. des Fast. De ces deux Empereurs parlent souuent noz Jurisconsultes en diuers endroictz, les appellans *Diui fratres*, cōme aussi il est escrit en la Medaille, & trèsbien l'entendoit Budee sur la l. *Si adulterium. ff. ad. l. Iul. de adultr.* En ceste numisme estoit faict mention de la Colonie de Nismes, qui estoit honneur tresgrand aux habitans, ce que nous ne pouuons bonnement passer par silence, ayant desir d'escire vn peu des Colonies, & choses y appartenans. le dy donc, que Colonies, & Colones estoient noms Latins, & Romains, ainsi appellés, de la culture des champs, & verbe latin, par lequel estoit signifié la costume, & façon de faire bellique des Romains vaincueurs des Royaumes estranges, & lointains, lesquelz admenoyent de leurs citoyens, ou autres confederés, & alliés, de foy prouuee, pour habiter ces païs, nouuellement conquis, reduictz à leur obeissance, à fin que souz leur nom, & autorité ilz habitassent ces terres, sans crainte de reuoltement, ou rebellion: ce qu'est tant commun par l'histoire Romaine, qu'il n'est besoin, en faire autre preuue par autheur, fors que par le seul Appian Alexandrin au liure j. des Batailles ciuiles des Romains, sur le commencement quand il descrit la conqueste de

l'Italie, par eux faicte, & de l'introduction, & source de la loy Agraire. Ainsi s'entent le lieu de Suetonius Tranquillus, en la vie de Iul. Cesar, chap. lxxxi, parlant de ceux, qui furent admenés à Capne, pour y construire nouvelles villes par la Loy Iulie des Colonies. & M. Portius. Caton au liure des origines, quand il fait mention des Colonies des Geneuois Liguriens, venans en Italie, appellees Phaëthontienes. Et c'est ce qu'en dit Dionysius Halicarnasseus au ij. liure des Antiquités Romaines, Le troisiéme statut de Romulus fut, dit il, (duquel il eust bien esté necessaire que les Grecz eussent vsé) & la meilleur, selon mon aduis, de toutes les ordonnances, que iamais furent faictes, qui fut aux Romains & commencement de permanente, & stable liberte, & qui ne leur fut de petite consequence, pour les esleuer, & extoller en leur domination & Empire, c'est qu'ilz ne demolissoyent pas les villes cõquestees par guerre, & assaut, ny ne les reduysoyent point en seruitude, & n'abandonoyent pas leurs terroirs, & champs pour la pasture, & nourriture du bestail; mais enuoyant en y celles nouueaux habitans, & faisoient en partie de la region vaincue, les cités gaignees, Colonies des Romains, & encor aucunes d'entre elles, participans, & associees de leur Romaine Republ. La loy ciuile mesmes sur le temps de la declination de l'Empire, & grandesse Romaine (comme nous auons dit cy dessus, au chapitre, Particuliere description de la Gaule) appelloit ces inquilins, ou Colonies, *μτοίκους*, à la Loy *Certa. de iur. fisc. lib. x. Cod.* Car les Grecz nomment, ceux qui changent d'habitation, *μτοίκους*, qui aussi passent, & se remuent d'un domicile en autre. Ce que Pomponius en la Loy *Pupillus. ff. de verb. signifi.* appelle, *ωάροικοι*. Et les Atheniens, outre vn lieu, & prison qu'ilz auoyent, dicte *μτοικίον*, aussi auoyent vn sacrifice, *μτοικίον*, pour les estrangers venuz nouvellement en leur ville. Plutarche en la vie de Theseus, & Suidas s'accordent à ce qu'est dit cy-dessus, disant, *μτοίκους*, estre ceux, qui habitent hors leur originaire patrie. Menander & Aristophanes de mesmes, *τὸς γὰρ μτοίκους ἀχαρα τῶν ἀσπῶν λέγου*. Ie dy, dit il, les estrangers, habitans en ceste Cité estre la paille des citoyens. Mais pour entendre au vray de ces Colonies, les vnes appellees Romaines,

maines, les autres Italiques, Latines, ou Latiales, il faut premierement sauoir, qu'il y auoit vn droit appellé Latin, Itali- que, ou Latial: & vn autre, Romain: le Latin consistoit, outre l'exemption, (de laquelle nous auons parlé cy-dessus) en ce que tel priuilege estoit à ceux qui auoyent exercé à Rome les dignités, ou de Questeur, ou d'Edile, comme dit Strabo: & pour ceste cause Alexand. ab Alexand. liur. Genial. Dier. iiii. chap. x. tesmoigne, que noz anciens de Nismes, ayans (comme a esté dict) tel droict, ne receuoient nul à la Questure, ou Edi- lité, qui ne fust citoyen Romain. Et outre le droict d'aspirer aux magistratz inferieurs, auoyent aussi ces alliés du nom Latin, la faculté des suffrages, de militer aux legions Romaines, & n'estoyent, tant que les autres, chargés de tributz, & im- positions. Mais lon peult noter de cecy que ce droict estoit double, l'vn avec faculté de demander les Magistratz, appar- tenant à ceux, qui habitoyent en la cité, lequel droit pourtant n'auoyent pas les Colonies Latines. Et l'autre estoit sans ceste prerogatiue, comme i'estime, que furent faictes les Colonies. Et ce appert par Suetonius Tranquillus disant que les Gau- lois impetrent de Iul. Cesar le droict Latial, mais non pas la faculté de paruenir aux honneurs: & apres plusieurs ans, Claud. Cesar leur conceda le premier au Consulat de Aul. Vitellius & L. Vipfanus le droit Romain, qui estoit de plus grand priuilege, que l'autre Latin, estoit distribué à trois espe- ces de gens, ou il estoit de trois sortes, l'vne des citoyens Ro- mains, qui habitoyent en la cité Romaine, qui estoit le plus souuerain de tous. L'autre des citoyens Romains, qui ne fai- foyent pas residence dans Rome: & le dernier estoit vn droit Romain, que aucunes Colonies auoyent, aux quelles pour leurs grans merites ce droit estoit ottroyé, & ceci se peut voir en infinis lieux de T. Liue, mesme es liur. vj. de la Decad. iij. & au liure viij. Decad. iiii. & Cicero en l'Oraison pro Archia Poëta. Desquels droits de la cité, ou Romains bien souuent toute vne nation, ou ville vniuersellement estoit honnoree, és lieux, & Prouinces par eux conquises à l'espee, ou amiable- ment, & tous les habitans d'icelles auoyent ces priuileges, tout ainsi que s'ils eussent esté citoyens Romains. Cicero aux Aca-

demiques, & en l'oraïson pour Sylla appertement, T. Liue liur. vj. Decade iij. descriuant la prise de Capue, & Syracuse. Cornelius Tacitus liur. xvij. dit, que toute la Prouince Berrhique auoit ce droit de la cité. & Plin. au liure iij. parlant de l'Espagne, ou il dit, que l'Espagne citerieure contient xiiij. villes des citoyens Romains, des anciens Latins xvij. des alliés, & des stipendiaires cxlix. par lequel lieu aussi le precedant se prouue, quand il fait différence du droict Latin, au Romain, & Iosephus aussi l'atteste au ij. liure contra Appion. & pour ceste cause dit Modestus Jurisconsulte, en la Loy, Roma. ff. ad Municip. & de inc. & Cic. en la 2. Oraïson contre Rullus, que Rome est la patrie cōmune: voulant dire, que plusieurs villes, & hommes en ont esté donnés, qui la tiennent comme lieu de leur origine, & naissance. Ce droit Romain, diét de la cité, consistoit principalement en 5. priuileges. Le premier, que nul citoyen Romain pour nulle cause, ou delict ne pouuoit à iamais perdre sa liberté, si luy mesme n'en estoit l'auteur, comme en la vendant, pour auoir ou tout le pris, ou partie, selon les Jurisconsultes: en plusieurs lieux du liure xl. des Digestes. Le deuxieme, que d'un citoyē Romain nul n'estoit iuge competant, que tout le peuple, ainsi que dit T. Liue, liur. vj. Decad. iij. qu'il ne peut penser, comme le Senat, sans le vouloir du peuple, cognoistra des Campanois, qui sont citoyens Romains, comme encor fut fait anciennement des autres rebelles nations, ayant le droict de la cité. Le iij. que les citoyēs Romains ne pouuoient estre geinés, torturés, ou questionés, & enquis par tourmens, ou punis de mort naturelle. Saluste en l'Oraïson de Cato, & de Iules Cesar, Suetone en la vie de Iules Cesar chap. xiiij. parlant des Nouocomens. Sainct Pol, ainsi qu'il est escrit aux Actes des Apostres, chap. xvj. se plaignoit, d'auoir esté batu, & foytté, se disant estre citoyen Romain, & encor au chapit. xx. Il se deliura de la question, & tourment, pour se dire tel citoyen Romain. Le quatrieme, qu'ilz pouuoient estre enrollés, & militeres Legions Romaines, & y auoir degrés de la guerre, estre Tribuns, ou Centurions, ainsi qu'on lit aux offices Palatins de Theodosius, de plusieurs nations, autres que des Italiques, ou Romaines. Et le cinqiesme estoit, qu'ilz

qu'ilz auoyent leurs enfans en leur puissance paternelle, comme dit Iustinian l'Empereur aux Institutions, au Titre de *patria potest. s. ius autem*. que ce droit est propre, & peculier aux citoyens Romains, & que nuls autres hommes n'ont tel pouuoir enuers leurs enfans: surquoy Accurse, & autres tiennent, que les François ne les ont pas en leur pouuoir: par ce (comme ie croy) qu'ilz s'exempterent de la iurisdiction & obeissance des Romains, comme nous auôs dit: car telle estoit la coustume Romaine, assauoir, d'oster, & priuer du droit Romain les nations, qui auoyent delinqué contre leur Republique, selon que dit Spartian en la vie de Seuerus des Palestins, & Neapolitains. Il faut consecutiuelement escrire des Colonies, & leurs differences: ce que lon pourra aisement comprendre, ayant sceu la difference des droitz, & priuileges sus escritz, qui sont precedens, & parlant en Iuriconsulte, preiudiciables, ou preallabes aux Colonies, & leur intelligéce. Mais premierement nous faut entendre vne difference, que met. Aulus Gellius au liure xvj. noët. Attic. chapit. xiiij. & apres luy Alex. ab Alexandro liur. iiii. Gemialium dierum. chap. x. entre Municipie, & Colonie, & leurs prerogatiues, & preeminéces, apres l'oraison de Adrian au Senat de ce propos, & affaire. Municipes donc, dit il, sont les citoyens Romains par priuilege des villes, autres que Rome, qu'il appelle Municipies, venus à la cité, vsant de leurs droitz, & priuileges, seulement participans du droit honoraire, avec le peuple Romain, & non de l'onereux, & charge, comme collation de tributz, & semblables: Mais les Colonies sont, qui ne viennent point d'ailleurs en la cité Romaine, ains qui sont venues d'icelle, & ont tous les droitz, & statuts du peuple Romain: dont ces Colonies en sont comme representations, & simulachres. Et ces Colonies sont (à quoy nous seruira d'auoir veu la difference des droits cy deuant declairés) ou Romaines, autrement du droit Romain: les autres Latines, ou du droit Latin, & les autres Augustales. Les Romaines encor de trois especes, ou bien estoient celles ou seulement auoyent esté amenés, & conduictz citoyens Romains: autres accomplices des Romains, entremelés avec des estrangers, autres, encor que fussent

faictes d'estrangers, ilz viuoyent pourtant selon les Loix, & meurs des Romains. Les exemples de ce sont infinis dans T. Liue, & autres Historiens Romains, comme aussi des Colonies Latines, qui estoient faictes, & prises des Latins, ou Italiens, ou autres qui auoyent ce droit Latin Italique, ou Latial. Surquoy lon pourra voir T. Liue. Decad. j. liur. vj. liure. j. Decad. v. liur. vij. Decad. iij. Et les Augustales estoient celles, qui estoient prises ou des vns, ou des autres, mais par autorité des Augustes, & Empereurs, laquelle denomination commença apres l'vsurpation de la monarchie tant seulement, comme lon lit souuent es Autheurs, qui escriuent les vies des Empereurs, qui aussi sont appellees de leurs noms, comme Traiana, de Traian, & plusieurs autres, selon Dion Casius, & Spartian. Par ce donc que dessus, il appert, que nostre Colonie de Nismes, menee en Egypte, estoit Colonie Latine, ou Italique, ou Latiale, & ne s'appelloit pas Colonie Romaine, n'ayant eu Nismes que le droit Italique, Latin, ou Latial, & non le droit Romain, ainsi que nous auons prouué dessus. En quoy aussi lon peut voir, de quelle grande, & singuliere confidence les Romains honnoroyent noz maieurs, de leur fier, & commettre l'Egypte, nation tant lointaine d'eux, & qui leur estoit de telle consequence. Et ie croy, que meü ou de ceste memoire, ou pour le moins de pareille recommandation de fidelité le Roy Louys xl. du nom, ayant pris Arras en l'an M. cccc. lxxvij. y enuoya comme colonies des habitans de Nismes, exilant, & bannissant, come dit nostre histoire Francoise, les habitans d'Arras, & y faisant ville neuue, la repeuplant de gens de tous estats, d'aucunes bonnes villes Françaises, & le plus de Normandie, qui ne s'y tindrent guieres, enuoyant ceux d'Arras demeurer es extremitez du Royaume de France. Et entre autres, dont nous ayons particuliere memoire en nostre cité, y fut enuoyee toute presque la famille des Roberts, qui est l'yné des honorables maisons de la ville, ainsi que j'ay veu par leurs particulieres memoires, & que de ce encor noz vieillars ont souuenance l'auoir entëdu de leurs peres. Que si les feus Rois de France d'heureuse memoire, eussent vsé de ceste doctrine, & costume militaire à Genes, Milan,

Milan, Naples, & autres villes de l'Italie, par eux conquises, il ne s'en fust despuis ensuiuy tant de meurdres, & despeses à les reconquester, ny la honte, & dōmage, de les auoir perdues.

Plusieurs ruines de Nismes, & incidemment sommaire de l'histoire Gotique.

CHAP. XXI.



Le ne seruira de peu à nostre narration, de diuaguer aucunement sur la gent Gotique, la position du ciel, ou elle est, les causes de leur descente en noz regions, & reciter briuelement, le plus qu'il sera possible, leurs gestes militaires: car autrement plusieurs de ceux, qui pourroyent lire ce traicté, seroyent en peine d'entendre, ou chercher ailleurs, quels sont ces Gots, qui ont laissé perpetuelle memoire de leurs superbes faitz, & qui sont tant frequens, & à l'histoire, & encor parmy les bouches, & escrits de toutes autres nations: & pour ne parler sans autheurs, nomplus que nous n'auons encōr faitz, de ce qu'en sera cy-après dict, ya pour tesmoins tous ceux, qui en ont escrit, que ia cy-dessus ont esté nommés, desquels nous auons extraict ce petit Epitome, qui ne seruira seulement à nostre propos, mais à tout le reste de l'histoire Gotique. La Gotie donc, dont les Gots sont appelés, est vne grande, & ample region, posee en la peninsule Scādie, ou Scandinanie, par dela la mer Germanique, ou goulphe Gotique: dont Ptolemee semble seulement auoir entendu le nom, & Solin la dit la plus grande de toutes les Isles de Germanie. Pline au liure iiij. chap. xij. l'appelle la plus ample des regions, & par ce qu'elle est presque reputée pour vn autre Monde. Elle est enuironnée, ou peu s'en faut, par tout de la Vaste, & large mer, qui de grandeur, & forme ne ressemble pas trop mal à ceste mediterrance, separant l'Europe, d'avec l'Afrique. Car entrant par vne estroicte bouche de l'Ocean occidental, elle conioinct la Cherfonnese, ou peninsule Cimbrique, aujourdhuy appelée Dacie, ou Danie, separee de la Scandie, avec la Saxonie, & apres atouchant par le goulphe plus ample, & eslargy à la Gotie Australe: elle faitz de soy cōme deux brāches, ou rameaux, d'ont lvn par les riuages orien-

taux de la Suetie est esté du vers le Septentrion, iusques à l'Empor de Thorne, c'est à dire, Isle Turrite: mais par traict plus longuet, que n'est depuis les extremes riuages de Numidie, iusques au dernier goulphe de la mer Adriatique, & l'autre rameau s'estend vers l'Aquilon, iusques au goulphe Venedique, de mesme presque longueur, qu'on voit depuis Chartage la Punique, iusques au Pont Euxin. Entre ces deux branches est enclose la grande peninsule que par Plinè est dictè, Fenningie, & aux Gots Filandie, signifiant, belle terre. Les Gots Meridionaux habitent l'endroit Austral de la Scandie, appellés par Ptolemèe *Guta*, ayant leur premiere ville, Calmarnie lvij. degrés d'elevation polaire, & ayant de longitude xxxvij. L'autre costé Septétrional est peuplé des Biarmes, delevation xc. degrés: en la partie Occidentale est la ville Berge, Empor de Noruegie, ayant 63. degrés de latitude, & xxiiij. de longitude. Or ceste Scandie contient iij. Royaumes, fort spacieux. Gotie, Sueonie, ou Suetie, & Noruegie diuisés en plusieurs regions, ou dominations. Procopius en recite xiiij. nations, & à chacune regner vn Roy. La Gotie plus Meridionale est ceinte par le Midy, Leuât, & Ponant du Goulphe Gotique: Mais de la position de sa latitude Aquilonaire la Noruegie, & Suetie, en figure de deux branches, procedans comme d'un estoc d'arbre, s'en vont d'un mesme train iusques à l'Ocean Septentrional, qui autrement est appellé Gelé, ou Glatial, estant toutesfois la Noruegie sur le riuage Occidental, & montueux, ou la Suetie occupe le plat, & large païs plus fertile, & abondant, & de multitude de peuples, & d'abondance de richesses, & par ce surpassant ceste Suetie & la Gotie, & la Noruegie. De la Gotie vne region est dictè, Ostrogotie, c'est à dire, Orientale, qui cõtient en soy Tinsthie, Branichie, & Kindie, Isle de Gotlandie. L'autre est appellee Vnestrogotie, qui est interpreté, Gotie occidentale, separee de l'orientale par le grand lac, Vether, contenant plus haut vers les Septentrions, Dalie, & Vermelandie: sur l'Australe situation de la Vestergotie sont posees Kindie, Marchie, Faliuie, Vastbogie, Riduegie, Frochimnie, Gudhenie, Cachinnie, Vartophtie, & autres plusieurs terres, & Prouinces: apres tendant de la Gotie

occi

occidentale, que nous auons appellee, Vneftergotie, vers le midy, lon passe par Hallandie, Blenchingie, & Sconingie, la derniere, regardant à la Danie, vn petit bras de Mer, au milieu laquelle, laissée sur le costé occidental de l'orient, apparoit Smalandie, que aucuns appellent Gotie Meridionale, distinguée en plusieurs, comme par la Verenie, Moringie, dõt vint l'armee nauale Lôbarde, selon Saxo Danicus, & Paulus Diaconus, & à Elandie, Islette adiacente. Quant à la Suetie, ou Suernie, que Pline appellant Scandiane, dit estre la plus illustre des Isles Germaniques, elle contient du Septentrion Biarmie, tout au dessous de nostre pole Artic, qui luy est Zenith, elle a à son costé Oriental Scrifinine, dont Procopius parle tant, & de son costé Austral les deux Lappies. Apres icelles encor l'vne, & l'autre Botnie, l'orientale, & l'occidentale, desquelles l'Angermanie touche les limites & endroits plus Meridionaux: & de ceste-cy, à la position Occidentale, est Iemphie, prochaine de Suetie, & Noruegie. En ces terres, & régions sont les eleuations de nostre pole, comme nous auons commencé à dire, de 60. degrés, ou enuiron, iusques à la fin du quadrant du grand cercle, qui est de xc. dont & par les Historiens, & par les Geographes, tant de merueilles sont recitees, des grandes, & perpetuelles froidures, des bruines, que iamais n'y cessent, des iours longs de xxij. heures, d'vn mois, de deux, iusques à six mois, & les nuicts opposites esgalles, des glaces, & gelees de tant de duree, du Soleil les visitant presque au ioignant de leur Orison, comme vne meule de moulin, si habitation y est, ou non, & tant d'autres choses, & questions admirables, ou les bons engins, versés en la Mathematique, & en la Philosophie, iournellement s'excercent à les enquerir, & esplucher, que de ce, seulement, lon en pourroit escrire grâds, & iustes volumes, iusques icy par les calculateurs de tables Astrologiques passés par silence, comme ignorés, avec celuy, qui ne faisant mention nulle d'iceux, disoit, la derniere Tulé: n'en ayant en leurs Tables fait nul honneur à iceux, & des quelles nations lon a veu es siecles passés sortir les grandes, & copieufes, voire immenses flammes, & incendes, qui ont presque cõsumé tout le reste de la terre habitable: à tout le moins,

que nulle partie d'icelle n'a esté exempté de la craincte d'iceux, si elle l'a esté de leur veüe. Et ce qui n'est moins necessaire à estre declairé sommairement, comme a esté leur Chorographie, pour l'intelligence de ce, que cy-apres nous auons à dire, c'est, que les Gots, & peuples voisins, desquelz auons parlé cy dessus, consultans des remedes contre vne memorable famine, grassant en leurs terres, & assemblés en consultation, estoient d'aduis, les vns d'exterminer par mort les vieillars, enfans, & tous autres, ne pouuans par armes, ou artifices seruir au public, afin que, estant amoindry le nombre, le demeurant, vtil à la Republique, peult resister mieux à ceste cherté, & sterilité; mais les autres, dont l'opinion fut meilleure, & pleine d'humanité, ordonnerent, de laisser au païs les vieillars, enfans, & impotens, & les robustes pour la guerre, aller ailleurs cõquister nouvelles terres, & habitations. Cest aduis eut lieu, & fut getté, & sceu le sort, qui de trois bandes, qu'ils furent, delogeroit la compagnie, à ce bannissement necessaire, mais non ignominieux, destinee, esleus pour chefs Hacon, & Hibbon, laissa leur patrie. Les Autheurs sont en differant (comme souuent il suruiet es Histoires) du temps, & calcul. L'histoire Daniquetient, que ce fut l'an de Iesuschrist Dclxxxvj. Paulus Diaconus la confute, ayant de son opinion presque tous les Historiens Lombards: Crätzius, selon les supputations d'Eusebe, Hierosme, & Florentin, dit, que ce aduint l'an apres l'aduenement de Iesuschrist ccclxxxij. Raphaël Volaterran l'an d'iceluy cccccxx. Sabellic escrit leur entree en Italie, en l'an Dlxxxviii. à quoy Blondus n'est differant que de quelques années: & brief, il n'est Autheur, qui n'en ayt son opinion. Et si ie voulois entrer en disputation, & calculer encores, ie m'asseure, que i'en fonderois vne autre, qui seroit, non tierce, ny quatriéme, mais plus que cinquantiéme. En quelque temps que ce fust ie le tiens incertain, & les regnes, qui iusques au iourd'hui s'en ressentent, & rendent le brasier, & fumees, ou sang de leurs incendes, & occisions, nous attestent, pour chose par trop veritable, ces Gots les auoir visités, & depopulés. Et bien que le temps de leur passage pardeça soit incertain, les dominaiges, & fait en sont assez asseurés. Le say bien, que Ioã

Magnus

Magnus en son histoire liur.xvj.chapit.xxix.apres Nicolaus Rauallus en sa Concion au Concile de Basle, eüe pour les Gots, à fin d'auoir le premier siege honorable, recite bien autres descentes des Gots en Europe, & beaucoup plus anciennes: mais c'estoyent seulement comme excursions, sans s'arrester: & cy dessus i'entens seulement auoir descrit le temps, de leurs plus memorables passages, conquestes, & arrest en noz regions de plus de temps. Car à ce que ie parle seulement de l'Espagne, par ce qu'eux y regnant commandoyent aussi, & estoyent Rois alors de nostre Gaule Narbonoise, ilz y com manderent enuiron ccc. ans, ainsi que l'atteste ce Ioan. Magnus liur.xvj.chap.xxvij. & estoyent ceux-cy dits Vestrogots, comme nous auons dit: Car il est à entendre, que outre ce que en leur region ilz sont separés en Orientaux, & Occidetaux, aussi le furent ilz par deça: estant aux Orientaux baillée la cōqueste des regions par deça Orientales, & aux Occidentaux les Occidentales: les vns dictz Ostrogots de $\text{O} \text{M} \text{T} \text{T} \text{R}$, c'est Oster, en leur langue, signifiant Orient, & $\text{V} \text{M} \text{T} \text{T} \text{R}$, c'est Vester, occident. Autheur Ioan. Mag. liur. iij. chap. xxj. & de là en langage Latin a esté dicté Vasconia, la Gascoigne, Vastogotia, au commencement, comme Gotie Occidentale. Ioannes Magnus liur. xv. chap. xvij. de là aussi ont pris leurs noms les vents, selon la vulgaire denomination, Oest, Oriental, & Vnest, Occidental, que l'Empereur Charles-Maigne, comme di sent noz Histoires Françoises, leur imposa, luy non seulement fauant en autres bonnes langues, mais aussi à la Gotique: qui par ce qu'elle estoit en fleur par deça de son temps, & fort entendue, appella les vents de noms Gotiques, pour estre mieux entendus, comme aussi plusieurs Loix militaires non Imprimees, sont prises des Gots. Mais les Gots occidentaux furent les plus excellens, & les orientaux non tant illustres. Ioan. Magnus liur. ix. chapit. j. Ce que nous est quelque soulas d'auoir esté vaincus des plus braues (comme Enee console son ennemy, qu'il mourroit de sa main,) & descrit aussi cest Autheur au liur. ix. chap. iij. & v. de la premiere fois, qu'ils vindrent assaillir les Gaules. Or pour venir au dessein, & propos de ce lieu, i'ay recouuert vn liure Latin, assés orné, de Iulianus

Archeuesque de Toledo, intitulé *Prognosticon futuri seculi*. Ce Iulianus descrit l'histoire Gotique, & reconqueste d'un Roy Got occidental, regnant en Toledo, qu'il nomme Bamba, ou Yamba, ou Vnamba, qu'il fit de la Prouince Narbonoise, & dit que ce fut enuiron l'Aere Dcc. qu'il regnoit, ayât laïssé à Nismes vn Paulus, comme pour Proconsul, Gouverneur, ou son Lieutenant, qui reuolta & soy, & la ville contre luy, laquelle apres Bamba avec grand armee reconquit. Mais pource que nous auons mis ce liure de Iulianus en langue Françoisse, nous n'en dirons autre chose, renuoyant là le lecteur. Seulement (& ce seruira pour scholies, ou partie de proëme à nostre translation) nous dirons, que ce mesmes & la prise de nostre ville faicte par Bamba, atteste Ioan. Magn. au liur. xvj. chap. xxij. De ce Bamba encor font mention Michael Ritus en son histoire des Rois d'Espagne, liure ij. sans parler de la prise de nostre ville, & Franci. Taraph. seulement qu'il vainquit Paulus, & la Gaule, & regnoit l'an de IESVS CHRIST Dclxxiiij. aussi vn grand, & bon liure que j'ay fort ancien, appellé, *Fortalium fidei*, sans Auteur, escrit de Bamba, sur l'an Dclxxxiiij. Ce lieu de Iulianus, disant que ce fut enuiron l'Aere Dcc. m'a bien donné de la peine, à fauoir, comme il entend ceste calculation des Aeres, & pour accorder, à peu près, ces Dcc. Aeres, avec l'an de IESVS CHRIST Dclxxiiij. susdict, ie me retiray premierement à noz calculateurs Astrologiques, mesmes aux tables d'Alphonse, aux quelles enuiron le commencement il calcule par Aeres, & aux canons sur l'intelligence des Aeres, que ie croy auoir esté faicts par Pascasius Hamelius Mathematicien du Roy; mais ceste tradition de calculer ne peut nullement accorder avec noz Aeres. Moins encor y aduient les computations d'un Hebreu, qui celle son nom, en vn traicté, *De Aeris, seu interuallis Regnorum*, ny du Sarracene de mesme tiltre, & argument, qui le suit, coimprimés à Nuremberg, par Ioan. Montan, avec mon Mesfahalab, de elementis, & orbibus cælestibus, & finalement aussi quelques liures, & Auteurs non Imprimés, que j'ay en Astrologie, ne m'ont peu liquider ces nombres. Parquoy il m'a falu retirer aux Auteurs de l'histoire, & autres, delaisés

les Astrologues, & ay trouué que ce Bamba regnoit en Toledo enuiron le Concile xj. de Toledo, & ausi Iulianus y asistoit, & en plusieurs autres de ce temps. Or ce Concile xj. Tolétan fut célébré au temps du Pape Vitellian, par les mesmes actes des Conciles: & Vitellian gouuernoit le saint siege Apostolique au temps, que Constantin estoit en la monarchie imperiale, dont il faut entendre, d'un Constantin, duquel Phrigo, & autres Chronologistes dient, qu'il regna enuiron l'an Dclxix. bien qu'ils varient aucunement, quant aux nombres precix, & des ans de son regne, & de la duree d'iceluy: mais ie m'arreste fort aux actes des Conciles, & par ce selon icelles ie coniecture, que nostre ville fut premieremēt prise par Bamba, enuiron l'an de IESVSCHRIST cccclxx. qui est presque à l'Aere, comme dit Iulian, Dcc. Et pour entendre queſte ce qu'il appelle Aere, Nonius Marcellus dit, que Aera est note, & marque de la valeur d'une piece de monoye, alleguant le Poëte Lucillius au liur. xxix. qui dit, l'Aere n'a pas esté bien comptee, ny supputee: & de ceste opinion est Celius Rhodogin. libr. Lectio. Antiq. vj. chapit. ij. & en outre ainsi que nous auons predit, que les Astrologues content par Aeres, & nomment le commencement d'un temps illustre, & de marque, comme la Natiuité de IESVSCHRIST. ou regne de quelque Roy fameux, Aera, ainsi que Ptolemee, & Theon content. Et par ce Pierre Mefie en ses Diuerſes leçons dit, que les Castillans anciennement en leurs actes publiques, & documens vſoyent de ceste supputation par Aeres. Parquoy il nous faut entendre, Aera, pour l'an: & dire, que Iulian, disant Bamba regner en l'Aere Dcc. entend en l'an enuiron Dcc. de la Natiuité de IESVSCHRIST: auquel temps nostre Nismes par luy fut prise, ainsi qu'il est amplement escrit en son liure. Mais comme il recite, Bamba s'y porta tant honnestement, & vſa de telle moderation en sa victoire, qu'il ne ruina nul edifice, ne priué, ny public: ains repara les ruines à qui par les assauts, & droits de guerre lon n'auoit peu pardonner, pour entrer, & emporter la cité: mais i'ay à en descrire icy vne autre prise de la ville, qui fut bien d'autre ruine, & estraige: & ie peux bien emprunter, ce que Enee disoit de sa Troye à Dido, le pressant

luy en faire le recit.

Infandum regina iubes renouare dolorem,

Troianas ut opes, & lamentabile regnum

Eruerint Danaï.

Et après,

- Quis talia fando

Temperet à lachrymis?

Et,

Quanquam animus meminisse horret, luctuque refugit.

le commenceray donq par vn petit, & bref discours de Charles Martel, qui fut fils de Pepin, Maire, du Palais Royal de France, l'an de IESVS CHRIST Dcxcij. & de Alpaïde, ou Alpiade sa cōcubine. Bien qu'il eust pour legitime espouse Plectrude. Et la cause de ce nom Martel, furent ses grandes victoires, par lesquelles il estoit dit, comme martellant, & rompant tout par icelles: aucuns Autheurs Latins corruptemēt, (comme bien souuent pour cūider escrire plus Cicéroniēment, il nous barbouillēt nos vrais noms Gaulois) l'appellent Martcellus. Qui, decedé son pere Pepin, l'an Dccxiij. par testament fut heritier de son bien, & de la Mairie: à quoy il ne peut pourtāt paruenir si tost. Car Plectrude le detint vn temps prisonnier à Cologne, sur le Rhin, pour fauorir quant à l'estat de Maire, Thibaud, & Theodoaut, ou Theodal, car il auoit ces trois noms. Apres le trespas duquel, Raymfroy ou Rangefredus s'empara de la dignité, & l'an Dccxvj. vainquit en cāp de bataille Char. Mart. pres le fleuue Meuse, avec l'authorité, & appuy du Roy Chilperic regnant, mais despuis en Cambresys il eut victoire contre eux, l'an Dccxvij. & continuant plusieurs victoires, tant contre le Roy Raymfroy, que contre les Saxons, iusques à l'an Dccxxix. il eut vne grand querelle contre Eude, Prince Gascon: qui luy esmeut, & suscita pour ennemy Abderamen, ou Abidiramas Sarracin, qui apres auoir volé l'an suiuant Bourdeaux, & Tours, fut vaincu par Charles Martel pres Bourges, à S. Martin, dict despuis De bello, & à present le Bel, & y morut de ces Sarracins cccxv M. & seulement des gens de Charles Martel, par l'accord de tous les Autheurs M.D. Or encor l'an Dccxxxj. Gerard de Rouffillon,

fillon, comte de Bourgoigne, rebellant contre France, fut par Charles Martel vaincu & Roussillon, avec Marseille, Arles, toute la Prouence, Nismes, Montpellier, Besiers, qui estoient dependàs de la Comté de Bourgoigne, pris, & saccagés, & les victorieux enrichis de noz despouilles dõt il appert, que Nismes à ceste fois fut pillé, l'an lxj. ou enuiron apres sa premiere prise, par Bamba Got. Mais tout ainsi qu'un poure corps humain ia infortuné de maladie, guery d'une fieure, retombe en l'autre, aussi ceste poure, antique ville sur quelque reuolution d'Estoille fixe, malefique, trois ans après qu'elle commençoit de raddresser peu à peu sa teste, par la faction de Maurice, ou Marentinus, ou Maurice, Duc de Prouence, qui esmeut les Gots Espaignols contre Languedoc, endura telle recidiue, que par eux toute ceste contree, & enuiron d'Auignon fut gastee: & c'est la troisiéme chute de nostre ville. Charles Martel en propre reconquit le tout, suiua à l'espee iusques à Narbone Antymes, Roy Sarrafin, qu'il vainquit, & remit à son obeissancé Arles, Auignon, Nismes, Montpellier, lors appellé Sustancion, Besiers, Agde: bruslât, & rasant tout, iusques aux fondemens. Sans que Bogis, qui se disoit Duc, & Prince des lieux, luy voulust resister, lequel avec sa femme Oda, sainte personne, furent laissés, pour gouuerneurs des villes afflictes, & desolees: mesmes ceste superbe, antique, & grande cité de Nismes, y fut abbatue res terre, & pour la quatriéme fois endura ceste perte, & miserable ruine, de laquelle ie n'en saurois, ny pourrois dire autre chose, fors avec le Mantuan,

Quis cladem illius noctis, quis funera fando

Explicit, aut possit lacrymis aquare labores?

Vrbs antiqua ruit multos dominata per annos,

Plurima pérque vias sternuntur inertia passim

Corpora, pérque domos, & religiosa Deorum

Limina.

Lors, comme nostre Pindare François, Ronfard, dit, parlant de semblable ruine, les Grecz si chargés de proye, ne laisserent finon que le nom, de ce que fut iadis Troye. Lon veid ce grã entour des murs hautains, ces temples, ces theatres, termes, bains, basiliques, fons, arcs triumphals, stades, cirques, aque-

ducts, Mausolees, statues, trophees, & toutes autres pompes, & monumens, ou Romains, ou Nemaufans abbatus, froisés, & bruslés, & toutes les memoires que noz progeniteurs auoyēt, en excessiues despences, & en tant de nombre d'ans colligees, pour tesmoignage de leur grandesse à leurs successeurs, abolies, & aneanties, par le Barbare, & cruel tyran, insolent, & damné incendiare: tellement que qui auoit esté absent en legation à Rome amie, ou ailleurs pour quelque temps, pouuoit bien rechercher en icelle mesme Nismes ceste tāt ample, & magnifique ville de Nismes, & au lieu, & propre place d'icelle, ny voir autre chose que

Campos ubi Troia fuit.

& deplorer encor,

Venit summa dies, & ineluctabile tempus

Dardania, fuimus Troes, fuit Ilium, & ingens

Gloria Teucrorum: serus omnia Iuppiter Argos

Transtulit, incensa Danaï dominantur in vrbe.

O Charles Martel, dilapidateur, & enraigé tyran, les grands, & Heroïques Princes taschent, d'augmenter les cités, ou accroistre d'ornemens, & edifices. Nismes, que tu voys, ce n'est pas la gloire, ny honneur d'un seul. Infinis Princes, & hauts personnaiges non en peu de temps, l'ont rendue à telle grandeur, richesse, & beauté, que tu voys: si elle est à toy, ou le doieue estre à l'aduenir, garde la: sinon, & que par succession de tēps tu la doieues perdre, les enfans & citoyens d'icelle à iamais t'en sauront un gré immortel, & la posterité t'en donnera louenge perpetuelle.

-- Sed nullis ille mouetur

Fletibus, aut voces vllas exorabilis audit.

Tellement que le Barbare Totilla, comme dit Procopius, sur ceste remonstrance de Belisarius, garda de feu, & ruine Rome, estant en son pouuoir, & vaincue, & ne ruina nul edifice, passée la furie de la victoire. O bon Roy Theodoric de France, auois tu permis, que ce voleur public, sous ta sacro-saincte, & clemente hereditaire autorité, aneantist les plus beaux, & anciens ornemens de l'une de tes Gaules? auois tu ordonné, que ceste furieuse flambe & marteau endurcy, trempé au plus
noir

noir, & gelé fleuve des enfers, exerçast ainsi sa poincte sur les plus excellens edifices de ton empire? O grand François Roy, amateur, & restaurateur des lettres, & antiquités, o Henry, fils du premier, & seul François, second du nom, mais qui en vertu n'euz onq premier, & n'auras le deuxiême, quâd tu feras ton esperée, triumpante entree dans Nismes, & que nous te presenterons noz ruines, & cendres, quel gré en feras tu à l'Auteur? O Montmorency, Maire, & Connestable de la Francé, la plus noble, & ornee ville de ton gouvernement, elle est aduise, solitaire, qui estoit pleine de peuple, abbatue, qui estoit tant decoree de bastimens, elle n'est que l'vmbre, & simulachre de son antique origine. Et si le lecteur ne me blaimoit de desir de vindicte, ie ne pourrois croire autrement, avec S. Enchelion, Euesque d'Orleans, que ce Martel ne receust aux enfers le guerdon de ses malefices, & ne croirois, que le serpent, que ce saint homme trouua dâs son tombeau, apres sa mort, le faisant ouurir, sur la cômune fame de sa condamnation, fust ou le Genius du lieu, ou de luy, suyuant l'opinion de Virgile, ou y engendré par cause naturelle, par les raisons de la Philosophie; ains autre spectre, que pour ne violer les sepulchres, ie n'en veux publier, comme il se nomme. Or pour faire fin à mes deplorations, encor derechef en l'an Dccxxxvij. xxxviij. ou xxxix. ce Maurice Prouenceal rebella, & appella en secours Lyentpreid, Roy Lombard, s'emparant de toute la région, & villes bruslees: mais depuis aucùnement repopulees, & rebalties des restes des incendes, & ruines: & voicy la cinquième depopulation, à laquelle bien-toft en ensuiuit la vj. que ce mesmes Charles Martel en chassa & Lombards, & Prouenceaux: auquel temps le Royaume, & domination des Gots fut entierement ruince & abbatue en ceste Prouince. Mais encor restent ilz, & suruiuent, voire triumpent contre Martel, & le temps, les trois edifices cy dessus descrits, & le reste par luy ruiné, peut estre que fasché de tant demolir, ou par autre raison, que nous ne pouuons sauoir, il nous laissa pour arguiment, & subiect de deplorer la ruine de leurs semblables, ou pour tesmoin, par coniecture

prise d'iceux entiers, quelle estoit sa vaillance, tant experimentee, & prouuee à la demolition de si superbe, & bien bastie cité. Et comme nous auons fait iusques icy, le Lecteur qui voudra voir ces Histoires, trouuera que i'ay pour tesmoins tous noz Historiens, Chroniqueurs, & Annalistes François, Gaguin, Rosier historial, Nicole Gilles, Boufchet, Paul. Aemil. Ferron, Mer des Histoires, Annales, & Histoires de Bourgoigne, *Fortalium fidei*, Vies des Saints, Sigebert, & autres Chronologistes, escriuans des Annees Dccxiiij. iusques à Dccxxxix. de IESVS CHRIST. Mais ayant ceste antique cité esté en paix, à tout le moins ie n'ay nulles memoires du contraire, durant quelque nombre d'annees, qui est des Dccxxxix. à M.ccccxx. qui est Dclxxxj. tout ainsi qu'elle se resentit des tumultes Gotiques, ausi fut elle aucunement tourmentee des inuasions Anglesques contre la France, ou bien des Bourguignons leurs alliés. Car regnât Charles vj. appellé le Bié aimé, sur l'Empire François, le Prince d'Orenge Bourguignon, conquist Nismes, & plusieurs autres villes de Languedoc, que le Comte de Foix, tenant le party du Roy, reconquesta, & chassa iusques dans Nismes, dont fut après par Charles Duc de Touraine, Dauphin de Viennois, passant à grand puiffance en Languedoc, chassé ce Prince d'Orenge du Pont S. Esperit sur le Rosne, & de Nismes, qui fut remise en son pouuoir, & obeissance premiere: à quoy ayderent les Auignonnais, & Prouëceaux d'engins, & machines belliques necessaires, pour la conqueste, & aussi y vint à secours le Comte d'Armignac, fils d'autre Comte, & Connestable, meutry à Paris peu auparauant par les mesmes Bourguignons. Et auoit esté Nismes en l'obeissance des Bourguignons depuis l'an Mil. ccccxvij. que ce Prince d'Orenge en auoit fait la conqueste, iusques à icelle annee ccccxx. J'ay de cecy auteurs toutes noz Histoires, & Annales Françaises, & de Bourgoigne. Parquoy, pour resouldre ce subiect, & oster toute cause de bahissement, & disquisition, quant à ce que nostre ville monstre tant de ruines, il resulte, qu'elle des l'an Dclxx. ou environ, qu'elle fut premierement prise par Bamba, iusques à la der-

niere

niere prise en l'an M.ccccxx. par Monseigneur le Dauphin,
fils au Roy Charles vj. que sont Dccl.ans, elle a enduré viij.
prises, & ruines mortelles: nulle desquelles, comme est la Loy,
& coustume des fourdes, & enragees armes, n'a esté sans luy
oster ou tout, ou la plus part de sa splendeur, & ornemens: de
forte, qu'à peine encor auiourd'hui, elle peut releuer sa teste,
affoiblie de tant d'assauts. Et ce peu qu'elle en releue, est tant
debilité, & blesme, voire changé de sa premiere beauté,
& decence, que sans nulle doute, elle ne seroit au-
cunement recognëe, par qui que ce fust,
de ses premiers, & tant excel-
lens alumnes.

... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...

... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...

... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...

... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...

... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...

... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...

... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...

... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...

... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...
 ... de la ...

DESCRIPTION

DE LA SUPERIEURE PARTIE DE L'AMPHITHEATRE.

A Les pilastres imparfaits accompagnez des pierres percees, là ou lon plantoit les boys pour tendre & attacher les tentes, pour couvrir l' Amphitheatre, quand il estoit de besoin, reduit en plus grand à la lettre *A*.

B La corniche superieure du parement exterieur, reduit en plus grand à la lettre *B*.

C La frize reduite en plus grand à la lettre *C*.

D L'architrave reduit en plus grand à la lettre *D*.

E Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre *E*.

F La colombe reduite en plus grand à la lettre *F*.

G La basse reduite en plus grand, à la lettre *G*.

H La mouleure superieure du piedestal reduite en plus grand à la lettre *H*.

I Le stilobat du piedestal reduit en plus grand à la lettre *I*.

K La souz basse du piedestal reduit en plus grand à la lettre *K*.

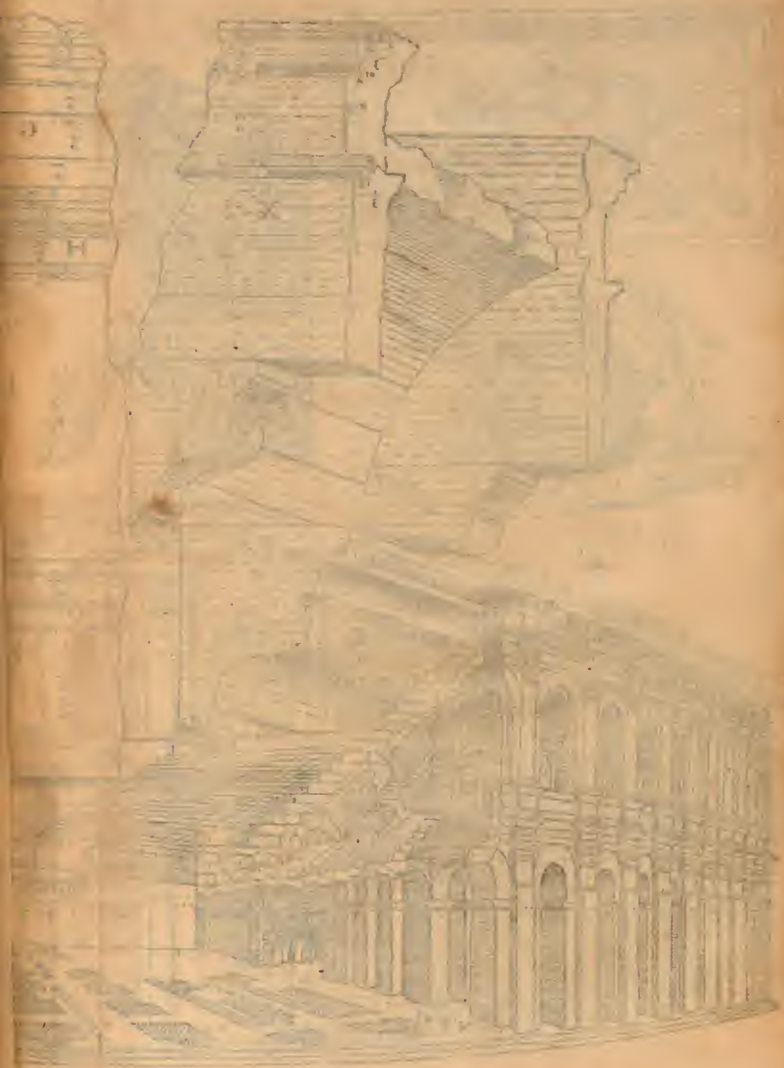
DESCRIPTION

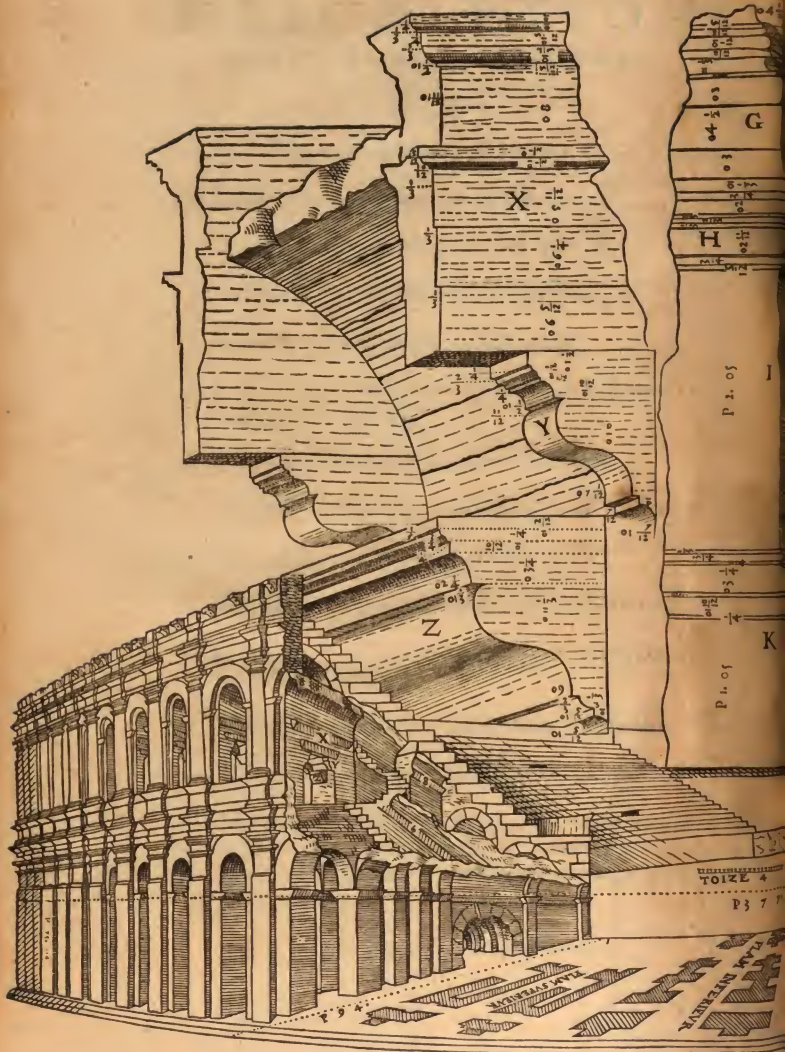
DE L'INFERIEVRE PAR- TIE DE L'AMPHI- THEATRE.

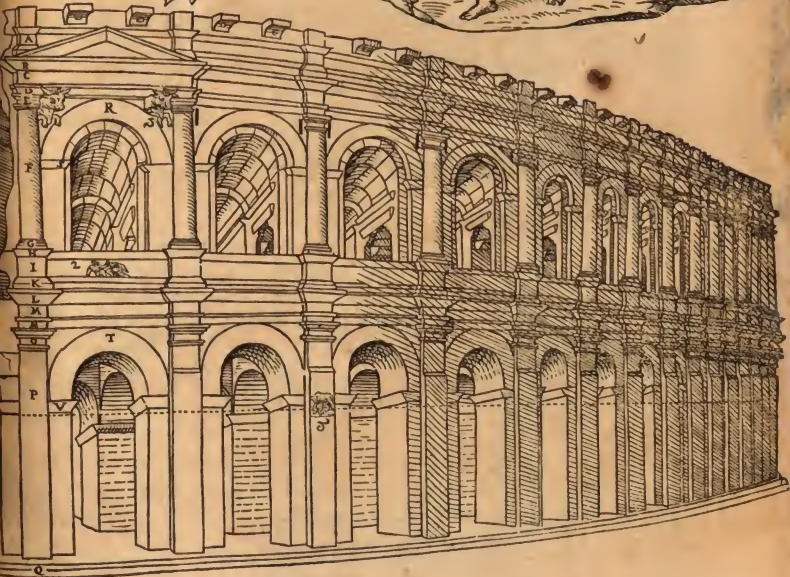
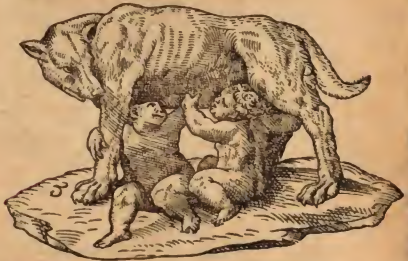
- L* La corniche reduitte en plus grand à la lettre *L*.
- M* La frize reduitte en plus grand à la lettre *M*.
- N* L'architraue reduit en plus grand à la lettre *N*.
- O* Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre *O*.
- P* Le pilastre reduit en plus grand à la lettre *P*.
- Q* Les plantes inferieures du pilastre seruant de basse, reduit en plus grand à la lettre *Q*.
- R* L'arc superieur reduit en plus grand à la lettre *R*.
- S* L'impost de l'arc superieur, reduit en plus grand à la lettre *S*.
- T* L'arc inferieur reduit en plus grand à la lettre *T*.
- V* L'impost de l'arc inferieur, reduit en plus grand à la lettre *V*.
- X* La corniche, frize & architraue des alees superieures, reduit en plus grand à la lettre *X*.
- T* Les modillons de l'architraue reduit en plus grand à la let. *T*.
- Z* Les modillons des arcades reduit en plus grand à la lettre *Z*.

Quant aux figures sculpees, comme les taureaux, la louue & la tregladiation, nous les auons mises en grand volume & marquées par marques apposees là, ou elles sont assignees comme facilement pourra voir le lecteur.

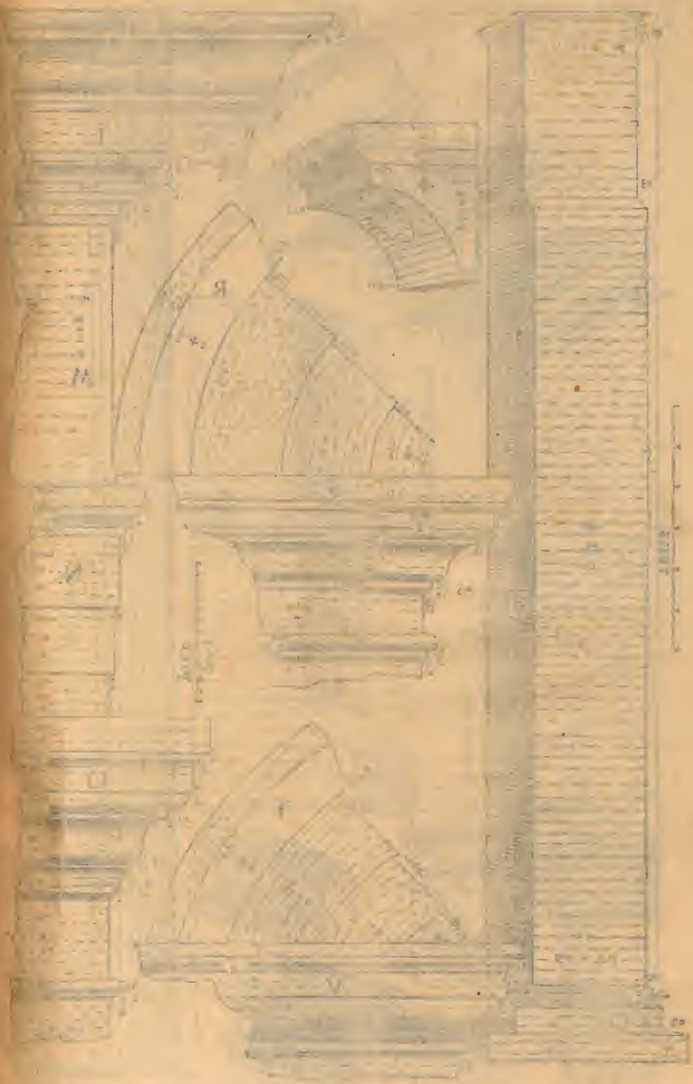
Ici va le pourtrait de l'Amphitheatre.



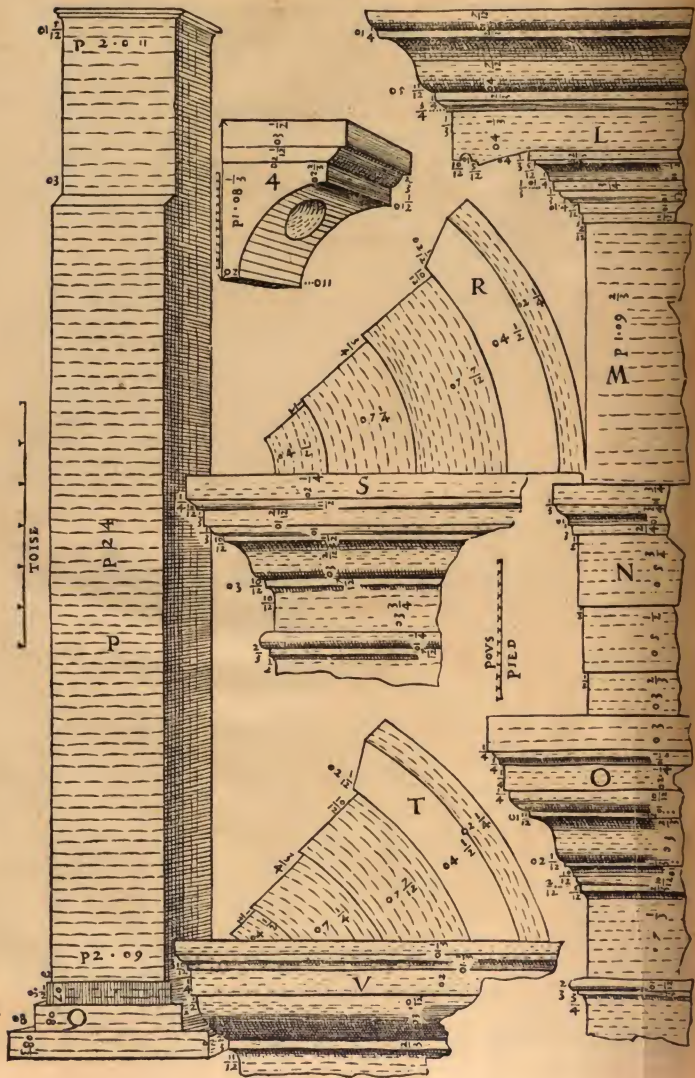


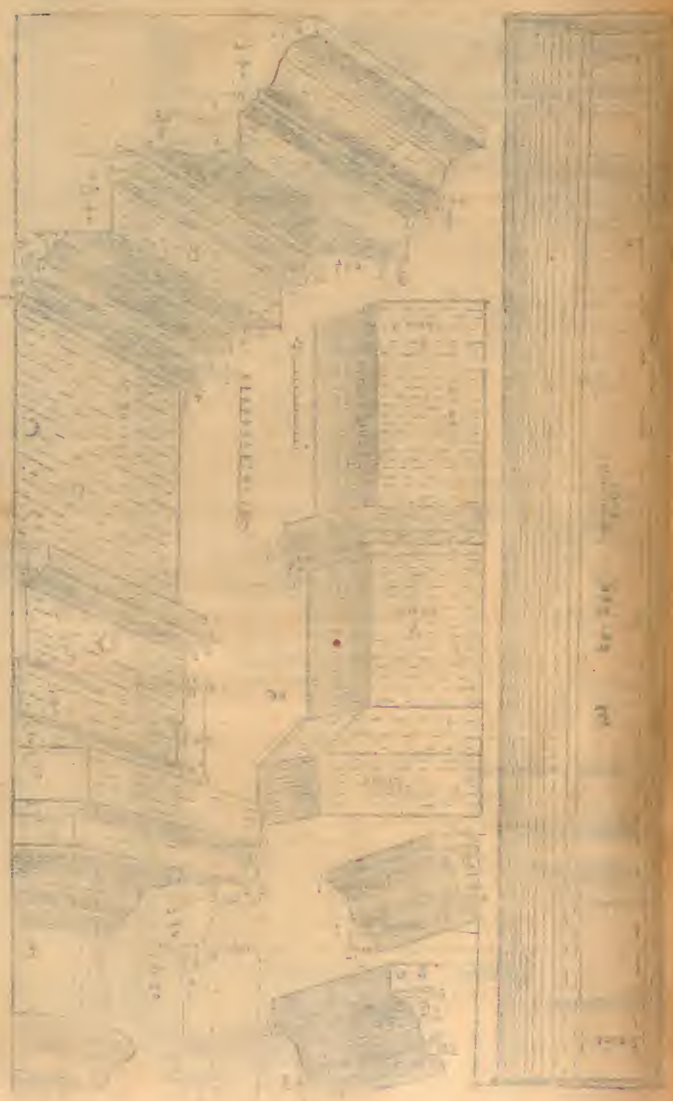






Pilier, cornice, arcs & chapiteaux de l'amphitheatre, dict les Arenes.





De l'Amphitheatre de Nismes, & choses memorables y appartenans, dont les pourtraits sont cy décrits.

C H A P. XXII.



Oserois bien affermer, qu'encor que ce traicté, & chapitre de l'Amphitheatre, soit de quelques pages plus prolix, que nul des precedans, la variété, & diuersité toutesfois des plaisantes choses, que y serot traictées, ne donnera moins de contentement au lecteur benin, que à nostre liure accroissement, & encor aux lecteurs cognoissance des grandes Antiquités, colligees par vne leçon de diuers bons, & antiques Autheurs: ou ie delibere de discourir, le plus sommairement que ie pourray, sans pourtant obmettre chose y appartenant, ou importât, si ie m'en puis aduiser, tant d'exercices recreatifz, & honnestes, & autres spectacles, qui y estoyent exhibés: mais combien, que peut estre, tant de choses, & de telle diuersité, requissent vn liure special, ou escriuain, qui l'eust veu à son temps, si ne sauroit il mieux venir à propos, à autre lieu; qu'au present. Car descriuant vn tel Amphitheatre, par tant de hasardz, & mauuais Demons assailly, & tenté, il seroit malfeant, passer par silence toutes les brauetés, qui y estoyent celebrees: & le lecteur, qui auroit occupé ses estudes à autres choses, demeureroit frustré de l'intelligence de maintes singularités, & excellences de cest edifice. Et en fin, ce sera vne non petite decoration à nostre cité, que telle structure, & mole y ayt esté faicte, à laquelle, comme ie pretens remonstrer, se faisoient, & representoyent tant de beaux, sumptueux, & magnificz passe temps: & par ce lon pourra comprendre quelle estoit adonc la grandeur, & pompe de la ville. Mais premieremēt parmy tant de regretz, que i'ay dellé, cestuy-cy n'est pas des moindres, qu'on ne peut sauoir, en quel temps, où enuiron, ou par qui, nostre cité fut tant prisee, que d'estre estimée meriter & la besoigne, ou bastiment, & les celebres, & admirables ieux, qui se voyoyent en iceluy. Car ie veul bien asseurer, & l'assure d'vn cueur fasché, & triste, qu'il n'est autheur, ny Latin, ny Grec, entre quelques vns, qui l'ay employé mes estudes, & labeurs, qui lious en rende tesmoi-

gnage. Et bien que ie ne me puisse tant aduanager, pour raison d'une si grande leçon, & estude, comme disoit l'un de nos Jurisconsultes, attestant quelque opinion ne se lire en nulle part du droit civil: si n'en doy ie aussi estre blasmé, à son imitation, d'vser de phrase tant generale. Et puis qui mettra en evidence le contraire, se peut persuader, que la ville ne luy en fera de peu obligee, & moy, ie luy donneray lieu, comme à homme, ayant plus que moy leu, & fueilleté les antiquités. Ce Theatre donc, ou Amphitheatre a esté fait si magnifique, sumptueux, & grand, par qui que ce soit, pour monstrier la grandeur, & excellence de la ville. Et si beau, & decent, à ce, comme ie croy, que pour l'aduenir, sa beauté peust impetrer (comme elle a fait) des estrangers, de temperer leur furie d'elle, & la laisser intacte, & inuiolee: ce qui est, à mon aduis, l'une des causes, qu'il n'a esté ruiné. Ou bien, que comme Titus au saccagement, & demolition de Hierusalem laissa les superbes, & magnifiques tours entieres, pour monument, marque, & tesmoin de sa grâde victoire, & fortune, selon que dit Ioseph. lib. bell. Iudaic. vij. aussi & Martel, & Bamba le frêre de nostre Amphitheatre, ayant eu meilleur fortune que celuy de plaisir à l'expugnation d'icelle: dont escrit Corn. liu. Ann. xvij.

Premiere introduction du Theatre, Amphitheatre, & Cirque.

CHAP. XXIII.



Este coustume de faire Theatres, & y celebrer les ieuX, & spectacles a esté empruntée des Grecs: comme dit Calsiodorus en ses Epistres à Symmachus. Car quand les laboureurs des champs celebroyent aux iours des festes les solennités à leurs Dieux, dâs les espoisses forestz, & bourgades, les Atheniens, les premiers d'entre tous, les chanterent, & transmuerent à la ville, & nommerent Theatres, par ce que la troupe du peuple venant de loin, y pouuoit, sans nul empeschement, regarder: Plutarch. au liure de Musica, & Eusebius de præpara. Euang. ij. dit, que Dionysius fut celuy, qui le premier dressa vn Theatre, & par ce, à mon aduis, dit Seruius, que les ieuX Theatraux estoient tant seulement celebrés,

brés à l'honneur de Liber Pater, qui est Bacchus: & Plutar-
 en la vie de Théseus môstre clairement, qu'en Athenes auoit
 vn Theatre, dont après les Romains, selon Strabo au liu. xvij.
 receurent ceste coustume, & façon des Grecz (desquelz ilz
 tiennent encores plusieurs autres choses dedans Rome) d'y
 edifier Theatres: aussi le Theatre fut ainsi dit du verbe Grec
θεωω, ou bien *θεωω*, qui vaut autant que voir, & par ce se peut
 aussi nommer, Spectacle, Plutar. au liur. de Musica. De forte
 que lon lit par la varieté des Histoires, & leurs discours, auoir
 esté en plusieurs temps edifié grand nombre de Theatres, de
 despence, grandeur, & magnificence excessiues, & incroya-
 bles (ainsi que les a colligés Alexand. ab Alexand. Genial. di-
 e-rum, liur. iij. chapit. xxv. & Andreas Tiraquellus sur iceluy)
 aux quels ilz furent après tant adonnés, que estans eux hors
 de leurs grandes guerres, ne refusoient nulles dignités hon-
 neurs, ou à ceux qui faisoient Theatres, ou exhiboyent au
 peuple ieux & Spectacles, & cestoit vn des principaux moyes,
 que les grandz & ambitieux citoyens auoyent, pour gagner
 le cueur du populaire, ainsi que cela est euident par le succès,
 & discours de leurs Histoires. Aux premieres erections qui
 en furent faictes, ilz n'estoyent construietz pour perpétuité,
 ou grande durée, ains à certains temps, & iours seulement,
 que les ieux deuoient durer, ainsi qu'on lit dans Pline liur.
 xvij. chapit. xv. que M. Scaurus Edile premier fit vn Theatre
 pour xxx. iours, que durerent ces ieux Sceniques. & C. Curio,
 qui mourut es batailles ciuiles, pour le parti de Cesar, aux pô-
 pes funebres de son pere edifia deux Theatres de bois tournés
 l'vn contre l'autre, afin que les Scenes ne se fissent bruit par
 ensemble. Et puis soudain les contournant de forte que les
 deux cornes s'entreassembloyent, & s'entrecôtrans s'en fai-
 soit vn Amphitheatre, d'ou il exhiboit & monstroit Specta-
 cles de gladiateurs. Corniel Tacit. dit, que Pompee le grãd fut
 celuy, qui edifia le premier Amphitheatre de duree, & le fit de
 pierre quarrée, prenant par là l'opinion de Plutarc. en sa vie,
 l'exemple, & patron après auoir vaincu Mythridates, d'vn
 semblable, qui estoit à Mytilene. Mais par ce que par les ruines
 de ces Theatres de bois, il en aduint de grandes occisions, &

mutilemens de gens, ilz furent despuis faitz de pierre, & matiere solide, & de duree. Car du temps de Tiberius Cesar à Fidenas y moururent pour la ruine d'un Amphitheatre au dessus de vingt mil hommes. Sueton en la vie de Tiberius, & ausi de C. Cesar Caligula, & Cornel. Tacit. liur. iiii. dit, que ce furent D C C hommes, & d'un autre Theatre qui cheut à Naples, du temps de Neron, mais nul n'y fut endomagé, par grande merueille. Tacit. liur. xv. & de plusieurs autres. Mais si en fut pourtant G N. Pompeius calumnié, pour auoir fait vn Theatre de duree. Car au parauant estoit construit de degrés tumultuairement, & subitement edifiés, & dresés, & le peuple la plus part regardoit debout, pour ne s'amollir, effeminer, & desbaucher par trop, si les Theatres eussent esté tousiours prestz, & dresés. Cornel. Tacit. liur. xiiij. Mais despuis pour aller à l'espaigne, (car il eust trop cousté à toutes les solennités des ieux faire nouveau Theatre) lon les fist ainsi permanens. Cornel. Tacit. audiēt liurē xiiij. Ces Theatres, ou Amphitheatres estoient souuent appellés Arenes, & est encor le nostre ainsi appellé, par le commun lengaige, comme par la figure, ou trope Latin de parler, qui est, le cōtenu nommé, & vsurpé pour le contenant. Car l'Amphitheatre, ou Theatre estoit couuert, respandu, ou semé de sablon, & arene: & de là vient le Prouerbe Latin, Descendre, ou venir en l'arene: c'est à dire, faire quelque exercice corporel, ainsi ausi en vse le mesme Espaignol. Martial disant,

Quicquid fama canit, donat Arena tibi.

Et c'estoit par plusieurs raisons, tant pour cause que les combatans ne fussent souillés du sang des meurtris, ou bleés, que à ce que le sang ne fust horreur aux spectateurs, que le sablon l'imbitoit, & ausi qu'on cachoit, & couuroit aisement ce sang respandu, en remuant le sablon. Et dauantaige que les combatans, & gladiateurs y marchoyent plus asseürés, & mieux à leur aise sans choir ou glisser, fust ce à pié, ou à cheual, ne plus ne moins encor que par le iourd'hui aux cōbats, & tournois, ou entrees de Princes lon seme aux rues, & sur les paués du sable, pour l'aissance des passans. Il ne sera hors de propos, puis que nous sommes sur ces theatres & amphitheatres

tres

tres d'escrire des Cirques. Les Romains appelloyent le Cirque, ou Circus, dict de *Circuitus*, vn lieu, & space tout entourné de muraille, dans lequel aussi ilz faisoient, & representoyent les ieux curules, courses, naumachies, pugnes nauales. Calsiod. liur. iij. *variatarum*. Et au commencement telz ieux se faisoient entre plusieurs especes, selon Seruius sur le iij. des Georgiques de Virgile, auât que ces lieux, ou Cirques fussent inuentés, & de là s'appelloyent ieux Circenses, comme du Latin *Circum enses*: ou bien se celebroyent telz ieux entre deux caues, ou riuieres, afin que les pusillanimes, couardz, & ignaves n'eussent moyen de gagner au pié, ains se voyans estre ainsi encloz, se fissent vaillans, & viriles, comme selon noz meurs, de present on fait combattre en camp clos, en Striccate, entre quatre piques, sur vn pont fermé des deux extremités. Et T. Liue recite, que le Cirque maxime fut fait à Rome au temps de Tarquinius Priscus, ou les lieux pour voir furent assignés, tant à l'ordre Senatoire, que Equestre. Les Spectacles y exhibés estoient aussi combatz à cheual, & à pié, des Athletes, ou autres combatans, enuoyés querir de Hetrurie: qui combatoyent, couroyent, ou luctoyent, dont la premiere veüe, qui en fut monstree à Rome, fut au temps de Sp. Posthumius Albinus, & Q. Martius Philippus Consules. Liui. liur. ix. Decad. iij. Le Cirque estoit ainsi disposé, que lon chosissoit vn grand espace, & mettoit lon au deux extremités barrières closes, d'ou les cheuaux attelés, ou ioints aux chars, deslogeoyent, & prenoyent la carriere: & parcouru qu'ils auoyent au bout, ils estoient contournés, iusques auoir peruenu à l'autre mete. Et ainsi les cheuaucheurs, & combatans s'exerceoyent par l'esperoir des prix, dons, & ioyes, mis au my-lieu du Cirque: tels ieux décrit Virgile au v. liure de l'Aeneïde. Depuis ces ieux furent solemnes, & propres aux Romains, & appellés

Grans, & d'autres diuerses denominations, comme

nous dirons. Après ce Cirque Maxime en furent

faits autres deux, l'vn à Flami-

nus, l'autre à

Neron.

De la composition, forme, & proportion du Theatre, Amphitheatre, Cirque, leurs parités, ordres, & dispositions des sieges en iceux.

CHAP. XXIII.

LE Theatre estoit cōstruit en forme de demy rond, & encor de la quatrième partie du diamètre, c'est à dire, ligne passant de l'une extremité du rond à l'autre par le centre. Philand. chap. iij. liur. v. de Vitru. en produisant, dit il, & estendant les cornes du hemy-cicle, & demy-rond par lignes droites, & coëquales. Par ce qu'a esté dit cy deuant au chap. de la premiere introduct. du Theat. & Cirque; l'on peut inferer, & entendre, que Amphitheatre estoit aussi vn edifice, destiné à spectacles, & ieux, fait de figure ronde, & comme composé de deux Theatres conioints, ou assermblés, ou bien Theatre double. Et ainsi le décrit Vitru. & Baptist. Albert liu. viij. chap. viij. disant, qu'il differe outre ce que l'on dict dessus du Theatre: que l'Amphitheatre a la place du milieu voidé d'eschafaux; & scenes, & entierelement non empeschée, au reste, comme degrés, promenoirs, & autres choses semblables. Et que l'Amphitheatre fut principalement fait pour venations, & combats de bestes, tel que C. Iul. Cesar. Auteur. Corn. Tacit. à Neron en edifia le premier au camp de Mars, comme est le nostre, ainsi qu'a esté dit, & que non guieres de temps apres, selon Sueton. Tranquil, Augustus pour y edifier vn Mausolee l'abbatit, lequel Augustus. aussi delibera faire vn Amphitheatre au milieu de la cité, qui fut apres cōstruict par Vespasian; & consacré par Titus. Sueton. en leurs Vies, à la dedicasse, & consecration duquel en vn iour y furent tuees I. S. bestes. Eutrôp. en sa vie: combien que Martial. d'une certaine siene, & propre à sa nation Espaignole, flaterie, au j. liu. des Epigrammes, l'attribue entierement à ce Domitian, quand il dit;

Omnis Cesareo cedat labor Amphitheatro,

Vnum pro cunctis fama loquatur opus.

Toutesfois par les Autheurs de ce temps là il est clair, que Domitian s'aduātagea de tous les edifices de ses predecesseurs

Empe

Empereurs, ou qu'il restitua, & repara, ou y adiousta, sans, qui pis est, y faire nulle memoire d'eux. Ioseph aussi au xv. liur. dit, que Herodes dressa à Auguste Cesar vn Amphitheatre en Hierusalem. Sur le front, & au deuant du Theatre, entre les deux cornes, y estoit la Scene, ainsi appellee ἀπὸ τῆς σκηνῆς, Tabernacle, par ce que là y estoit l'vmbraige, & à ces fins elle fut au commencement inuentee, dont ont esté appellés les ieux Sceniques, qui se faisoient à l'vmbraige, comme le deuant, & front du Theatre, c'est celle partie qui estoit d'vne corne du Theatre, à l'autre, avec la couuerte. Casiodorus lib. Variarum iij. La Scene estoit ou versatile, ou bien versatile, ou ductile, soustenue par plusieurs colonnes, & epistiles, ou chapiteaux. La versatile, ou versatile, estoit celle, qui aisement tournoit ça & là, avec certaines machines, demonstrent autre face de paincture. La ductile, qui en tirant, ou conduisant ailleurs les aix, & tables, l'interieure espace de la paincture se manifestoit, & descouuroit. Seruius au liure iij. des Georgiques de Virgile. A leurs cōmencemens elles n'estoyent point faictes de pierre, ains seulement couertes de feuilles: apres par succession de temps, ilz se mirent à les faire des aix, ou tableaux painctz, en mode de mur, & ainsi estoyent les vnes de deux estaiges, les autres de plusieurs. Dauantage encor de ceste Scene y en auoit trois differences: l'vne estoit tragique, ornée de colonnes, & signes des Dieux, qui interuenoyent, & estoyent representees aux Tragedies: l'autre Comique, paincte des figures d'edifices des priués: la tierce Satirique, de montaignes, & sylues, ou les Satyres habitēt. Ensuioit apres le Proscenium, pour les plus grandz, & principaux, ou en richesse, ou en autorité, appellés, Optimates, par Cicer. en l'oraison pro Sex. & Priscian. liu. v. Et aucunes fois le Prince s'y feoit, comme lon lit dās Sueto. chapit. xij. & Tacit. de Neron, qui estoit vn pulpite, ou eschafaux, au deuant de la Scene, ainsi que dit Diomedes, auquel les Sceniques, & Histrions iouoyent, & selon Budee in l. *Athletas. ff. qui nota. infra.* Il estoit aucunement aduancé au deuant de la Scene, ou les ioueurs des fables sortoyent, de sorte que la Scene estoit plus haute: & cest eschafaux, ou prosceniū estoit plus haut, que l'Orchestra, qui estoit au milieu, ou estoyent

destinés les sièges, & lieux des Senateurs, d'ou ilz pouoyent mieux à leur aise aduiser toutes les gestes des ioueurs, aufsi lon faisoit honneur aux ambassadeurs des peuples alliés, & confederés, de les affoir à l'Orchestra: mais Auguste, ayant trouué que quelque fois lon enuoyoit en ambassade gens, qui estoient de la race des libertés, le leur defendit. Sueton. en sa vie. Et ainsi recite Cornel. Tacit. des Marseillois, & Sueton. en la vie de Claudius Cesar, disant, des Ambassadeurs des Alemans, qui voyans les autres ambassades s'affoir entre les Senateurs, & eux n'y estre point appellés, pour n'estre estimés moindres en fidelité enuers les Romains, d'eux mesmes, d'vne Germanique liberté; s'y allerent affoir. Ce que pourtant ne fut trouué ny mauuais; ny arrogamment fait. Et estoit appelée Orchestra ceste place, & endroit, de *ὀρχήστρα*, ou *ὀρχησ*, sauter; ou saltation; ceste Orchestra estoit quelque fois grandement enrichie d'ouuraige; comme de sieges, & colonnes par le dedans; ayant vn couuert tout d'vne traicte; & feste, comme Pericles, selon Phutar. en sa vie, en fit vne semblable. Car aufsi en ce lieu de l'Orchestre se faisoient les saltations: combien que Iulius Pollux lib. iiii. chap. ix. die, que l'Orchestra est propre lieu de Chorus, qui est l'assemblée de ceux qui voyēt iouer les ieux, ou de ceux qui dansent, selon Seneque, & Macrobe, & le Jurisconsulte de lega. iij. & de ceste derniere signification s'entend en ce lieu, ainsi que la Scene est le lieu des ioueurs, & acteurs. Mais le Princee quelque fois regardoit aufsi du puluinar, qui n'estoit pas, à mon aduis, vn lieu propre, & designé au Theatre, mais l'Empereur faisoit porter sa chaire, ou son paviillon, ou bien son poisle, ou son puluinar à l'Orchestre, *proscenium*, ou autre lieu, que bon luy sembloit, selon sa fantasia, ou commodité; ou le plus souuent au premier front du Theatre, comme C. Iul. Cesar de sa chaire Royale vobolut vne fois faire, dont en s'ourdît si grande contencion. Appian' Alexandrin' liur. iij. des guerres ciuiles, & de Lucilla' seur aisnee de l'Empereur Commode, dit Herodian, liur. j. chapit. viii. Et les puluinars estoient grandz carreaux; presque selon nostre vsage de ce temps, conuertz ou de drap d'or, ou d'argent, ou de poulpre, ou d'autres semblables estoffes. Bien est vray, que
propre

proprement Puluinar estoit desdié aux Dieux, comme lon peut entendre par Cicer. en l'oraison pro domo sua, & Acron sur Horace, & mille lieux dans T. Liue: ainsi qu'aujourd'hui en noz temples lon voit semblables carreaux, pour y reposer reliques, & autres choses sacres, que depuis ces Empereurs, qui vsurpoient honneurs diuines par la conuersion des adulateurs, se attribuerent, & ainsi regardoyent les ieux assis, & reposés, à la mode Turquesque, sur les quarraux. Cauea, ou Caue, estoit au milieu du Theatre, ou estoient ordonnés, & posés des bâcz, pour les gens de guerre à cheual, ditz *Equites*, rangés, & disposés à la forme, & semblance d'un coin, larges de derriere, & estroictz du front, afin que les vns, & les autres tant les premiers, que les derniers assis, peussent mieux voir, sans empescher les vns les autres: qui estoient tendus, & couuers de draps, & voilles, pour n'estre les arcz des voultes suffisans à garder le hasle, ou rayons du Soleil, ou intemperie de l'air. A l'entour puis, & enuiron de ce demy-rond, & Theatre par le dedans y auoit des degrés de telle ordonnance, que les plus hautz alloyent tousiours aggrandissant. Aussi estoient ilz de plus grande circonférence. Car les plus bas estoient pris de plus petit tour, comme lon voit clairement: aux quelz se feoit, iadis, sans ordre, ou difference le populaire. Et qui n'auoit pris lieu de s'y asseoir, il regardoit tout debout des caues. Et par ce le Senat assisoit séparé d'avec le peuple, de quoy furent premiers introducteurs, par l'opinion de T. Liuius au iiii. de la guerre Macedonique, & Plutarch. Scipion l'African supérieur, & Valerius Sempronius Longus Consules, assés respectifz contre la vulgaire iniquité, & iniustice faicte aux hommes nobles, de les entremesler avec les plebees, & gens de neât: ce que destourna, & enaigrit fort le cueur de ce populus, contre Scipion, & le defauthorisa grandement enuers eux. (Mais Valerius Maximus tient, que ce fut le postérieur Scipion) ainsi que ceste lourde, & sottie tourbe veut tousiours vsurper les honneurs sur les hommes de reputation, & se mescontéte, & fasche s'ilz ne tiennent en quelque estime sa vile, & abiecte indignité, & peu de valeur. Si fut il lors de ceste confuse, & non reiglee costume aduisé, & remarqué la grande venera-

tion du peuple enüers les hommes de grade, & marque, que lon ne fait poinct, que nul Plebee iamais se fust mis au deuant du Senateur, ou Consulaire. Despuis confusement s'asirent és Theatres, & les gens de reputation, & ceux du peuple. Et encor apres Sex. Aure. Pætus, & I. Cornelius Cæthegus Censeurs renouellerent les loix sus escrites, & autre fois apres ces loix par licence populaire. violees, y fut remis l'ordre des sieges, par Attilius Serranus, & I. Scribonius Libo Ediles, iusques à ce que par autre loy, dicté Iulia Theatralis, & Roscia, dont fait mention Cor. Tacit. liur. xv. fut ordonné, que les Senateurs, & Cheualiers seroyent assis aux xiiij. degrés, & sieges prochains, & ioignans, & le populaire en seroit chassé. Apres par Auguste, comme tous les auteurs, qui escriuēt de sa vie, attestent, tant fut augmenté le nombre des Senateurs, que les xiiij. degrés n'y estoient suffisans, ny les lieux voisins. Derechef au temps de Sylla, & M. Otho, lors Tribun, auteurs Dion, Tacitus, Sueton & Plutarch. en la vie de Ciceron, ces dignités des lieux furent troubles, & se pouuoient asseoir aux xiiij. degrés seulement, ceux des dignités Senatoires, Equestres, ou autres illustres; qui estoient opulens. Et encor par grand iniure de la noblesse de meurs, les deux premiers ordres estoient des Tribuns, & Plebees les plus riches, qui enorguillis par leurs richesses, sur les hommes de renom, respendoyent prodigalement par tout le theatre odeurs, senteurs, eaus musquées: faisoient liberalités de vins, & viandes, espiceries, painctures, & autres superfluités, non veües, & inuities. Il ne fera donc icy hors de propos, reciter quelques loix quant aux lieux de s'asseoir es theatres, outre les iudicēs. Aux despenseurs de leur bien par malignité de fortune, & non par leur faute, estoit baille lieu à part au theatre, par Othon Empereur, & ausi auant son temps, Cicer. en la ij. Oraison contre Antonius: & de ceste opinion semble estre Spartian, quād, parlant des cōstitutions de Hadrian, il dit, que ces despenseurs estoient moqués publiquement au theatre, comme disent les Auteurs en sa vie: & ie croy, que c'estoit à fin, que ceux qui auroyent à contracter avec eux, en fussent aduertis, pour n'y estre deceuz, comme lon lit d'vne constitution, que les celsionaires,

naires, ou faiseurs de banque route, portent en leurs accouf-
tremens certaine note, & marque, aux fins que dessus. Ceux
qui auoyent exercé art ludicre, & fait gain de leurs corps par
ce, & qui par vilaine infameté, ou prodigalité quelconques
auoyent desauthoré, & aneanty, ou perdu leur honneur, &
réputation, ou bien estoient, par leur coulpe, endebtés, de plus
qu'ilz n'estoyent solubles, estoient du tout chassés du thea-
tre. Aussi la loy ciuile des infames aux Pandectes, & Code, les
repute infames, & de nostre temps voyons nous ces buffons,
reuenans à meilleur entendement, & à conualescence de sens,
prendre lettres du Roy, pour estre rehabilités, & restitués à
leur honneur. Pausanias met ceste mesme loy theatrale auoir
eu lieu à la République des Atheniens. Et sur cecy estoÿt de-
putés gens ayans charge, & officiers au theatre, qui faisoient
obseruer ces loix, & avec honte, & deshonneur publique les
faisoient oster de là, au cōspect de tous, & ignominieusement,
qui s'appelloient *Prefecti subselliorum*, les commis des sieges,
& places, pour s'assoir: & du temps de Domitian Empereur
Martial' parle en plusieurs lieux d'un tel Prefect, & officier,
qui s'appelloit Oceanus, quand il dit:

Et sedeo, quā te suscitāt Oceanus.

Et au vj. liure:

In Pompeiano dormis Leuine theatro,

Et quereris, si te suscitāt Oceanus.

Suetone en la vie d'Auguste dit, que cela se faisoit par les Ap-
pariteurs, qui estoient comme Sergens, ou Huilsiers, lequel
Auguste (comme disent les Histoires en sa vie) quant aux fem-
mes ordōna (car au parauant elles estoient promiscuement,
& sans loy afsises) qu'elles ne seroyēt qu'au lieu superieur, qui
est le grand, & dernier degré, comme il est pourtrait en no-
stre amphitheatre, & là les seules femmes seroyent, sans nulle
compagnie d'hōmes. Aux Vierges Vestales il donna leur lieu,
viz à viz du siege, & tribunal du Preteur, pour les cohiber des
gestes non honnestes, ou ceillades de la debauchee leunesse,
par la presence, grauité, & aspect du Magistrat: parmy lesquel-
les, quelque fois, la femme de l'Empereur se seoit, comme dit
Cornelius Tacit. liur. iiii. & ordonna aussi, que les vulgaires

soldatz, qui nauoyent poinct de charge, ny renommee es le-
 gions, & qui autrement n'estoyent pas de marque, appellés
 Gregarij, ne fussent pas asis aux xiiij. degrés. Suet. Par les
 mesmes Auteurs appert bien, que ces loix theatrales ont esté
 changees, faictes, & refaictes, & immuees plusieurs fois, par
 Neron, Tibere, Claudius Cesar, Domitian, & autres, que se-
 roit trop long à reciter. Et iceux mesmes tesmoignent, que
 outre l'officier, prefect que dessus, les Cefars ordonnerét aussi,
 pour donner ordre à tout tumulte suruenant, que vne com-
 pagnie, & partie d'une cohorte, asistoit en armes aux ieux.
 Mais apres, Neron, pour cuider paistre le peuple d'un espoir de
 liberté, toutesfois c'estoit pour permettre plus d'insolence, en
 laquelle il se delectoit, osta ceste introduction. Aussi les Via-
 teurs, Sergens, ou seruiteurs des Tribuns, y auoyent leur lieu.
 Et ce monstre de Neron à vn liberte, accusateur, pour recom-
 pence de sa calomnie, dona lieu entre iceux au theatre. Corn.
 Tacit. liur. xvj. Quand les Consuls entroyent au Theatre, les
 Licteurs, Sergens, ou Huysiers, auoyent de coustume crier,
 qu'on s'en prinist garde, comme encor pour le iourd'hui aux
 entrees, ou yssues des Palais, & Cours de France, au deuant
 des Presidens, les Huysiers vont criant, qu'on se gare, pour
 leur faire honneur, & place. Suet. en la vie de C. Iulius Cesar
 chap. lxxx. Ainsi que c'estoit autre coustume, que entrant le
 Prince ou ses enfans lon se leuoit, pour luy faire la reuerence,
 dont toutesfois Augustus se facha. Suet. en sa vie chap. lvj. Les
 Grecs encor edifierent en leur theatre vn lieu, qu'ilz appel-
 loyent, Buleuticum, qui estoit pour les vieillards, cassés daige.
 Et vn autre, Ephebicum, pour les Ephebes, & ieunes. Mais les
 citoyens de Marseille ne permettoyent, la ieunesse y entrer,
 pour n'estre corrompue par les lasciuies ieux, qui bien souuēt,
 y estoient manifestés. Podium aussi y estoit, mais ce n'estoit
 pas, selon mon iugement, lieu naturel, & originaire du thea-
 tre, ou amphitheatre, ains les Empereurs, qui se fachoyent
 d'estre pressés, bien qu'ils eussent leurs chaires, leurs poisles,
 leurs carreaux, ou puluinars, encor pour estre plus au large,
 & à leur aise, faisoient bastir vn petit proiect, ou cabinet, ou
 de marbre, ou de bois appellé, Podium, ou saillie, ou petite ga-
 lerie,

lerie, couuerte, & fermee, quand ilz vouloyent, pour y faire leurs poultroneries, ou yuroigneris, ou pour reposer quelque fois leur vin, d'ou ilz regardoyent les ieux à couuert, ou descouert, comme leur brutalité les gouuernoit, avec leurs bardaches, paillardes, & cōpaignons de leurs vilanies, & spurcicies. Iuuenal en ses Satyres, & Sueton principalement en la vie de Neron. Bien est vray, que les moins meschans, & non tant auillénés Empereurs, y receuoient quelque fois les Consules, comme aussi en leurs chaires, & pōisles ilz y conuioyēt pour presider, avec eux souuent les Sacerdotz, pour l'hōneur, & respect de leur religion. Aux theatres encor estoyent mis, & constitués certains vases d'airain, par disposition, & proportion telle, que Vitruue descrit, pour donner son à la voix, & la rendre claire, haute, & intelligible. Reste les voilles, & affietes d'icelles, dont a esté aucunement touché cy-dessus. Elles estoyent donq estendues sur grandes solyues, qui estoyent plantees dans les trous, posés par le dehors du theatre, ou amphitheatre, par certaines espaces, comme lon voit au nostre amphitheatre. Dont aussi Vitruue enseigne leurs distances, & proportions, & Pline au liure xix. dit, que Q. Catulus en fut l'introducteur, dont après aucuns les firent de lin, & encor sequitiment plus delicates, & riches. Et pour fin, le lieu ou tous les ornemens & instrumens du theatre estoyent referrés, sappelloit Choragium, Libanius en l'oraison de Demosthenes *κατὰ μαθίν.* & de l'officier, qui l'auoit en charge, fait mention Sueton. en la vie d'Auguste, & Vitru. liur. v.

Des ieux, & spectacles representés, & exhibés au Theatre, Amphitheatre, & Cirque, & de l'institution d'iceux ieux.

C H A P. X X V.



Es ieux, & spectacles vsités entre les Grecs, & Romains, les vns estoyent doisiueté, & delectoyent grandement, comme des Poëtes, Histrions, Musiciens: les autres appartenoyent aux affaires belliques: & tels sont la luitte, la course, le combat, tirer à l'arc, piquer cheuaux, & semblables, que Platon commande estre annuellement celebrés, pour exercer la ieunesse. Les premiers

plus frequenter se faisoient es theatres, & amphitheatres: & les autres aussi pour le plus souuent es cirques, & stades. Les venations, & combatz contre bestes favaiges estoient monstrés aux amphitheatres: car ilz estoient enclos, & fermés. Dionis. Halicarnasséus au liur. des Antiq. Romaines atteste, que les ieux furent par les Romains pris des Grecz, & cy-dessus en a esté fait quelque descouuerte. Apres selon Plutarch. Numa les continua à Rome, comme au parauant auoit fait Romulus, ainsi que chacun fait par le memorable ravissemēt des Sabines, prises, & violees par les Romains es celebrations des ieux. Deux sortes de Magistratz exhiboyent ces ieux. Les vns estoient les Ediles Curules, ainsi nommés, pour estre montés sur chairs d'ivoire, ayans charge des maisons sacres, & priuees, & estans comme prouoyeurs aux viures, cōme dit Pomp. Et au liure des Magistratz Romains, & par les Preteurs aussi, Magistratz par le mesme Auteur, qui faisoient iustice aux citoyens. Que la charge de ces ieux appartinst aux Ediles, Ciceron le dit en la vij. Oraison cōtre Verres, ou aussi il met toute la charge, & administration qu'il doit auoir, estāt Edile designé. Plutarch. & Suet. en la vie de C. Cesar, lors qu'il fut Edile, n'en disent pas moins, & se pourroit prouuer par infinis lieux des auteurs. Mais quant aux Preteurs, presidens aux ieux, on le peut apprendre de Aelius Spartia. en la vie de Hadrian, & par Appian. Marcell. liur. xxvij. Or les ieux Grecz estoient ainsi nommés, selon Vitruue liur. v. Olympiques, Pythiens, Isthmes, Nemees. Et par les Romains, ou Latins, ieux Latins, ieux de Troye, les grandz ieux, Circenses, Apollinaires, Populaires, Natalices, Nuptiaux, Quinquennaux, Decennaux, Gladiatoires, Actiaques, Sceniques, Auguraux, desquels décrit amplement Alexand. ab Alexand. liure vj. chapit. xix. Polid. Virg. lib. 2. capit. xij. Le ieu de Troye, ou Troyen, qui aussi en prent son nom, fut premierement institué par Ascanius Iulus, filz d'Enee, ainsi que Virgile escrit en l'Eneide liur. v. assés amplement, & selon sa coustume, doctement, estoit célébré au cirque, par les enfans petitz, & grandetz, combatans par compagnies & squadres, & celuy qui en estoit le chef, ou capitaine, ilz l'appelloyent Prince de la Ieu-
 nesle,

neffe, esleu à ce de l'un des enfans d'homme de premier nom, comme Senateur, ou Empereur, dont dit Cornel. Tacit. que Tiberius Cesar, viuant Auguste son pere receut cest hōneur, & presaigne, de deuoir regner. Sueton. en la vie de C. Cesar en fait mention, disant, que du temps de son Empire ce ieux y fut ioué par deux bandes d'enfans, les vns petitz, & les autres plus grandz. Et Auguste par le mesme Sueton. pour recognoistre, & marquer les enfans de bon espoir, souuent exhiba, & fit faire ces ieux Troyens. Et ce Sueton. & Tacit. par le discours des xij. Cefars font presque mention en la vie de chacun d'eux de ces ieux: dōt lon dit communemēt, que les tournois, ou tournoyemens, que les gros Latineurs, appellent *Torneamenta*, font venus de là, comme si lon disoit, *Troiamenta*, bien que non les enfans, mais les hommes y combatēt. Les ieux Latins, autrement appellés, *Feries Latines*, estoient, quand le Consul qui deuoit faire sacre solēnité à Iupiter Latial, vouoit, & promettoit ces ieux au Mont Capitolin. Et Virgil. au vij. de l'Eneide nous apprend la source de ces ieux. T. Liue Decad. j. liur. v. & liur. j. Decad. iij. A ces ieux s'assembloyent, non seulement les Romains, mais aussi de toutes les villes, & peuples du nom Latin, qui estoient de nombre xlviij. & de ces ieux, par T. Liue. es lieux allegués, Tarquin le superbe, leur dernier Roy, fut inuenteur, qui apres auoir immolé vn taureau, chaque ville en prenoit sa portion de la chair du sacrifice. Sueton. aussi en la vie de C. Cesar. & de Neron en fait mention. Les ieux Romains, ou Plebees, ou Curules, ou Compitales (car tous ces ieux estoient ensemble, & s'appelloient ou Plebees, ou Populaires, veu qu'il estoit permis à chacun de les donner au peuple, & y faire despence) furent ordonnés pour la liberté du peuple, lors que en leur discord à l'encontre du Senat, ilz se retirerent au mont Aduentin. T. Liue. Decad. iij. liur. iij. & en la mesme Decad. liure vij. & ix. & en plusieurs autres lieux. Cicer. en la ij. oraison contre Verres, & Sueton. en la vie d'Auguste. Par le dire de ces Auteurs, & autres qui en escriuent, lon peut entendre qu'à ces ieux, le festin de Iupiter s'y faisoit, les simulacres y estoient portés, & deschargés par toutes les rues, & carrefours: & par ce estoient nommés, comme dict est,

Compitales, de *Compitum*, carrefour. Macrobius aufsi au premier liur. des Saturnal. Les ieux Circēses, ditz ou du Cirque, ou de ce qu'ilz se faisoient, comme i'ay dit, entre les espees, cōme *circum enses*, s'appelloyent aufsi où les grans ieux, ou ieux de Iupiter. Liur. Decad. j. liur. v. dit, que Camillus. les inuenta, & mit sus, desquels il fait aufsi mētion aux guerres Puniques. Virgil liur. viij. de l'Eneide en fait Romulus inuenteur, quand les Romains, comme il dit, en iceux raurent les filles, & femmes des Sabins. Sueton en la vie d'Auguste dit, que pour la perte des legions il fit ces ieux. T. Liue en la Decad. v. liur. iij. montre couuertement la façon de ces ieux, disant quelques hommes ieunes Romains imitans & tournans à la guerre, & s'aidans du Ieu Circense, prindrent vne des plus basses parties du mur. La coustume estoit lors, n'estant encor introduicte si grande prodigalité, remplir le Cirque de bestes de toutes nations, & chercher diuers moyens d'espectacles &c. comme s'ensuit au texte de T. Liue. Ilz estoient donques tels, que par ordre ceux qui iouoyent, marchoyēt par les lieux du Cirque, ou estoient apportés les simulacres & effigies des Dieux, & Empereurs. Tacit. liur. ij. là ou aufsi alloient par ordonnance tous les Pontifes, & Sacerdotz. Cornēl. Tacit. liur. iij. Apres la course dresseē sur les chars, & à cheuaux, apres encor le combat cōtre les bestes cruelles, & combatz à cheual, dont les ieux Equestres par ce estoient des ieux Circenses. Sueton. en C. Iul. Cesar. Mais de ces ieux l'heure estoit communement sur le midi, disant Sueto. que Claudius se delectoit aux ieux Meridiens. S. Augustin au viij. liure Confesion. les appelle par ce Meridiens. Et comme il appert par les Auteurs en la vie de Domitian, par Casiodorus, par Pau. Diacon. en l'histoire des Lombardz. Lamprid en la vie de Commodus, & Apollinar. en ses Hendécasyllabes. De ces Aurigateurs, combatans sur chariotz, y en auoit quatre bādes, ou factions, ou compagnies, vestus, & ornés pour s'entrecognoistre, ainsi que font noz gens de guerre, par leurs escharpes, de couleurs de leurs Princes, de quatre couleurs, les vns de couleur Cerulee, que nous appellons Perse, ou bletie, semblable aux vagues de la mer, appelée par les Grecz Thalassique, & la mer, *θάλασσα*. dicte par les Ro

les Romains Venete. Vegece Autheur liur. de re Milit. iij. sem-
 blable à la fleur du Iris, ou flambe, Diosco. liur. j. chap. j. & par
 les Grecz encor couleur Cymatyle, de *κίμα*, qui est la vague de
 la mer, dont Ouide dit, *habet quoque nomen ab undis*. Et pour-
 tant ceste bande se nommoit Venete. L'autre estoit dictée Pra-
 sine, qui est la couleur verte, car *πράσιον*, d'ou le mot a esté pris,
 est vn Pourreau, duquel la fueille est fort verte; & Pline au li-
 ure xxxvij. chap. viij. fait recit d'aucunes pierres precieuses, ou
 gemmes, dictées *Prasius*, ou *Chrysoprasius*, comme de *Prasius*
 escrit nostre Gaulois Marbodæus, qui en dit:

Vtile nil affert, nisi quod vires.

Et Cardan libr. Subtilit. iij. Albert le grand au liur. ij. de Mine-
 ralib. l'appelle la mere, & Palais de l'Esmeraude, & c'est donc
 celle que nous appellons la Prasine de l'Esmeraude: mais il
 dit que ce mot vient de *Prasium*, qui a vne verdure espoisse,
 comme le Marrhubium, qui est le marroufle, ou marroubin.
 Dioscorid. liur. iij. chap. xcvij. & chapit. c. Mais quant à l'autre,
 Marbodæus ne l'appelle pas, *Chrysoprasius*, ains *Chrysopasius*,
ἐκ τῆς χρυσοῦ, καὶ ἀπὸ τοῦ, que ceste pierre soit moufchetee de pe-
 titz poinctz tirans sur l'Or. La troisieme bande estoit blan-
 che, couleur notoire. La quatrième paree de vestemēs de cou-
 leur de rose, qui estoit vermeille, comme les roses, par les fa-
 bles Poëtiques ont esté, aucunes après auoir esté rainctes du
 sang de Venus. Encor ainsi que recitent les Autheurs sus ad-
 menés, Domitian Empereur y adiousta deux autres troupes.
 La premiere Purpuree, ou Purpurine, vestue de couleur de
 pourpre, qui estoit rouge, de laquelle Hercules fut inuenteur;
 se promenant au riuage de la mer, & ayant son chien mangé
 vne des coquilles, du sang desquelles s'en fit apres la pourpre.
 Aelian de Var. histo. Mais à fin que ceux qui estoient vestus
 de couleur de rose, & ceux de pourpre, ne se mescogneussent,
 ie croy qu'ilz entendent de la pourpre violette, que Cornel:
 Népos dit couster c. deniers la liure, ou bien que nous prin-
 sions couleur de pourpre, cōme Pline au liure ix. chap. xxxvj.
 que ce fust semblable à la rose, tédant au noir. L'autre deuxi-
 me, adioustee par Domitian, estoit vestue de iaune doré, qu'ilz
 appelloyent doree, qui est à nous la couleur d'orengé. Les qua-

tre premieres couleurs, comme dit Casiodorus, furent inventees à l'imitation des quatre temps, & faisons de l'année, imitant le vert, ou prasin le printemps, la rose l'esté ardent, & chaut. Le blanc l'automne prumineux, ou gelant, & le Venete, ou bleu l'yuer nebuleux. Les chariotz sur lesquels estoient faictz ces passetemps, estoient appellés *Tbensa*, Tranquil. en la vie d'Auguste. T. Liue en plusieurs lieux, & Cicer. de *Aruspic. Respons.* Ces ieux Circenses estoient celebrés, non à certains temps, ne prefix, mais quand la Republique estoit en danger, par veu ilz estoient ordonnés, comme apres es pompes funebres, & exeques des Cefars, es iours de leurs natiuités, ce que se peut prouuer par Iul. Capitolin, en l'histoire de Pertinax, & Sueton. en Tiberius. Encor Spartian. recite, ces ieux auoir esté donnés par Hadrian, à l'adoption de Ceionius Commodus Verus, comme au Consulat, par Vopiscus en la vie de Aurelian. Et dit le mesme Autheur, que au triumphe de Aurelian sur Zenobia, les Circenses furent ioués: aussi se iouoyēt ilz quelque fois par les Empereurs allans aux expeditions de la guerre. Iul. Capitol. en Maximus, & Balbinus. Aux quels ieux outre ce qu'est dict dessus, y estoient les courses de cheuaux. Tranquil. en la vie de Claudius, de Nero, & de Caligula, y exhiboyent aussi venations, & diuerses bestes sauuaiges: ce que non seulement estoit faict à Rome, mais aussi es Prouinces Romaines. Car Marcellin au liur. xiiij. dit, que Constantius Empereur exhiba en Arles (cité pour lors de nostre Prouince Narbonoise, comme nous auons dit, & l'amphitheatre y est encor fort entier) ieux theatraux, & circenses. Autres ieux estoient ditz seculaires, ou Herculiens, desquels on lit des hymnes es Lyriques d'Horace, celebrés de cent, en cent ans, signifiés par *seculum*. Le trompette, ou Precon qui les publioit, y conuioit les citoyens, à voir ces ieux, que nul vianant n'auoit veus, & ne les verroit iamais plus. Ainsi est de deplorez nostre briefue, & infortunee vie, qui dure si petit espace de temps, & encor nous efforceons par mille moyens, & mortz recherches, aduācer ceste vmbre, & faisons, & amoindrir le naturel cours, qui nous a esté donné, qui par vne façon, & qui par vne autre. Ces ieux furent, comme dit Censorin

de *Die Natali*, & Valerius Maximus, introduiſtz par Valerius Romain, l'an après que les Rois furent chassés de Romé. Mais ces ieux, dit Cornel. Tacit. furent celebrés l'an apres la fondation de Rome Dccc. & interrompü l'ordre par Claudius Empereur, lxiij. ans seulement après ceux que Auguste auoit fait en son temps celebrer, aux quels il auoit prohibés, que les gés ieufnes, masles, ny femelles n'y assistassent la nuict, sans estre accompagnés d'aucuns de leurs parens daage meut, & prouect. Sueton. en sa vie, chap. xxxj. ce que le bon Prince ordonnoit, craignant, que contre la ieunesse ne fust machiné quelque subornation, ou corruption par la nocturne licence. A ces ieux les Poëtes recitoient leurs vers, poësies, & comedies, & y estoient aussi monstrees bestes sauuages. Tranquil. en la vie d'Augustus, Solin, & Iul. Capitolin, en la vie des Gordians. Les ieux *Quinquennals*; qui estoient repetés de cinq en cinq ans, ne sont pas ceux mesmes, qu'on appelloit *Lustres*, qui aussi signifie le temps de cinq ans. Car aux lustres iuls ieux ne s'y faisoient, que ceux qu'ilz appelloient *Taurilia*, ieux institués à l'honneur des Dieux Inferes, regnant Tarkin le superbe, pour faire cesser la pestilencieuse saison, ayant cours contre les femmes enceintes, eux croyans estre aduenue, pour auoir esté par long temps vendue à leur boucherie chair des taureaux. ce qu'ilz prohiberent lors: & pourtant ces ieux s'appelloient *Taurilia*, *Boesia*, ou *Bupetia*, quelque fois *Soli-Taurilia*, & estoient immolations de trois hosties, du taureau, du mouton, & du verrat. De ces ieux tauriles Censorin dit, que Seruius Hostilius Roy des Romains fit l'introduction, à fin que sceu le bien des citoyens à chasque an cinquième, lon fist le Lustre. Auguste apres les reformas, y adioultant plusieurs ceremonies. Sueton. en sa vie. Et les *Quinquennaux* bien souuent estoient celebrés de quatre en quatre ans: outre ce qu'au Lustre le nombre & choix des citoyens, ensemble leur lustration, ou expiation, ou purgation y estoient faites, comme dit Statius in Syluis, & Lucan au j. liü. Pharsal. Outre ce qu'aux ieux *Quinquennaux* les Musiciens concertoient ensemble de leur art. Ceuxcy estoient presque telz, que aux Grecz les Olympiques, en partie, & en

partie les Panathees de Minerue, qu'ilz nomment *Attalio*, dont Suidas met les differences: des quels aussi sont faitz les liures Panathenaiques de Isocrates, & Platon. Et Thucides au vj. liur. dit, que Hipparchus ordonnant la pompe des mineurs Panathees, fut occis par Harmodius, & Aristogiton. Les ieux Decennaux, de dix en dix ans, nommés ainsi par leur temps, institués par Auguste, auxquels il remettoit l'Empire es mains du peuple, pour le reprendre tout soudain, & se monstrier à eux plus agreable. Sucto. en sa vie, que despuis Constantin le Grand, selon Eusebe, en l'histoire Ecclesiastique, & Gallienus, selon Trebellius Pollio, celebrent. Le dernier que j'aye memoire auoir leu, qui les ayt faitz des Empe-reurs, a esté Theodosius le ieune, ainsi qu'il appert au j. liure des epistres de Symmachus, en vne epistre, qu'il luy en escrit. Et par mesme moyen estoient les ieux Vicennaux de xx. ans, ou bien au xx. an de leur Empire, tels que Constantin le grand a faitz, comme on lit aux elcritures de sa vie: & se void aussi par les medailles, que nous auons de luy. Les ieux Apollinaires semblables à ceux, que les Grecz disoyent Pythiens, pour auoir esté vaincu ce grand Serpent par Apollo, comme descrit Ouide au j. de la Metamorphose. Dont T. Liue liure v. Decad. iij. met l'origine, & institution par plusieurs parolles, & par le succès de l'histoire Romaine lon lit, qu'ilz ont esté celebrés infinies fois. Les ieux Capitolins se faisoient en sou-uenance, que le Capitole fut gardé des assautz des François. Liur. Decad. j. liur. v. parlant de Camillus. Les ieux Saturnales, & leurs especes, c'est Sigillaires, Bacchanaux, Lupercaux, charisties, banquetz, & festins entre les amis celebrés au vj. des Calendes de Februrier. Ouide aux Fastes les descrit. Et Basilindes, les ieux des enfans, ou ilz faisoient par sort vn Roy, qui commandoit aux autres. liur. Pollux Onomasticon liure ix. Les ieux Saturnaux estoient en Decembre, banquetz, & festins entre les amis, qui s'entre-donnoyent presens les vns aux autres, appellés Apophoreta, & Estraines, dont Martial parle si souuent aux Epigrammes. Les Sigillaires, que les citoyens donnoyent sigilles, qui estoient petites images d'argent, ou cuyure, & les villains des villaiges en donnoyent d'os, qui par

ce esto

ce estoient dictz des petitz offetz, Osillaires. Sueton. en la vie de Claudius, Spartia. en la vie de Hadrian, & de Caracalla, dont Macrob. au j. liur. met l'inuention, Martial aux Apophoretes. Lupercaux des Luperques, à toute licence adonnés, dont Cicer. reprent aigrement M. Antoine, que par licence lupercale il ayt voulu couronner Cesar en Roy, & en parle Virg. au viij. de l'Eneide. Ouid. au ij. des Fastes, & Halicar. ij. liur. Ro. Antiq. Les Bacchanales en Feurier, & en vendenges. Corne. Tacit. liur. ij. Liuius liur. ix. Decad. iiii. comme aussi en Feurier, nostre Careme prenant, vray Bacchanal, desquels tous, Prudent. au ij. liur. In Symmach. fait mention. A ces ieuX Saturnales les yaletz, & serfz se paroyent des robes des maistres. Autheurs Macrob. & Lucian au Dialogue, qu'il appelle *κρησολαίη*. Les ieuX de Minerue appellés aussi Quinquatria, Liui. liur. iiii. Decad. v. Tranquil. en la vie de Neron, & de Domitian. Les Floraux, de Flora, dont Martial reprent Caton, d'y estre venu, & sachant bien de quelle licence, on y vfoit, s'en estre incontinent forty; & en vn de ses Proëmes il veut, ou que Caton n'entre dans son theatre, ou qu'il n'en sorte pas, s'il y est vne fois entré: parlant de la leçon de ses vers obscènes, & impudiques, cōme les ieuX de Iuno, de Mars, & autres Dieux, dont toutes les Histoires sont copieusement pleines. Les ieuX Sceniques, dictz de la Scene, comme a esté dit, selon T. Liuius au Consulat de C. Sulpitius Peticus, & C. Licinius Stolo furent introduictz, & instituéz, pour faire cesser la pestilence, en l'an de l'Edification de Rome cccxj. de tant que ne s'y trouuant nul remede à ceste contagion tant furieuse, ny par conseil humain, ny par autre recours à leurs Dieux, fut aduisé, avec plusieurs autres reconciliations de l'ire celeste, d'introduire ces ieuX, par les mal aduisés, & aueuglés idolatres, cuidans pacifier Dieu avec eux, par leurs impudiques saltations, & spectacles. Et firent venir de la Hetrurie les ioueurs, qui fautans, & danceans sans nul vers, façon, ou mesure de vers, au son des fleutes rendoyent gestes de leurs corps, plaisantes à voir, & delicieuses. Ceste nouvelle recreation fut trouuee tant agreable au peuple, autrement graue, & belliqueux, que leur Ieunesse puis apres s'entreiafant les vns les autres avec mot-

tez, termés de ioyeufeté, & verletz sans art, ou raison, se print à imiter ce qu'ilz auoyent veu faire par les histriens Hetru-riens: & les histriens estoient appellés du Thusque mot, Hist-ter, qui signiñoit loueur, selon Varron. Les Grecz appelloyēt ces brocardemēs ridicules ainsi aduancés sans musique, Exor-dés, cōmme ce qui estoit dit en chantant *in d. sup.* Apres en l'an Dxiij. de l'edification de la cité, qui fut cxxij. ans, suyuant la premiere inuētion, Liiuus Andronicus bailla vne fable, pour y estre recitee, composee en vers, & mètres: & ainsi cōsecuti- uement peu à peu, comme lon voit de plusieurs choses, sen fit vn art de tels passetemps, & choses fortuitemēt proferees, & à la volée. Et apres les Comiques, Tragiques, & autres Poetes y reciterēt leurs vers, & Poesies. Succesiuiement y furent puis appellés & introduictz les Precons, ou crieurs publicz, Trōpettes, Clairons, ioueurs de Flustes, Harpes, & autres in- strumens de Musique, pour chāter, & resioir les spectateurs sur la fin des Actes. Les spectacles des Gladiateurs, ou comba- tans y estoient monstrés, & celebrés des bestes sauuaiges, au- cunes fois pour plaisir, & autresfois pour passetemps, cōmme on lit de Valerius, qui faisoit combattre Constantiri au Thea- tre contre vn Lion, enuieux de la gloire naissant du ieune Prince. Pomp. Let. en sa vie. Et qui voudra voir, cōmme se faisoit ce combat contre ces bestes sauuaiges, qu'il voye Casio- dorus liur. Variarum. v. & Philand. sus Vitruue liur. v. chap. iij. & Leon Baptiste Albert liur. viij. chap. viij. plusieurs condam- nés de peines capitales, ou pris es batailles y estoient contraintz combattre contre les bestes cruelles, selon que Martial en plu- sieurs lieux demonstre. Et aussi en ce demy vers,

-Nec cepit arena nocentes.

Seneque aussi quand il dit, que deux hommes à ce destinés, auant y estre exposés s'entre-tuerent. L'institution d'iceux, & leur yorce met Iul. Capitol. en la vie de Maxim. & Balbin. Les ieux de la course, de l'arc, & du faut estoient semblables à ceux, que les Grecz appelloyent Isthmiques, qui estoient de la course, & de l'arc, & aux autres ditz Pyrrhiques, qui estoit vne dāce, dont cy-apres nous parlerons. Les Isthmiques esto- yent nōmés de Isthmus, près Corinthe. De ces ieux est faicte frequen

frequente mention dans Plutarch.& dans Pindare en quelques lieux,tournés par Alciat Iurifconf.comme il appert par ses euures Poëtiques inferees dans le Tome de ses euures. Vitruue au liur.ix. Quelque fois quand ilz vouloyent faire,ou prononcer des concions, aduertiffemens,ou exhortations à tout le populaire,ilz l'assembloyent au Theatre,d'ou facilement par tous leurs oraisons, & harengues pouuoient estre entendues. Ce qui fut ausi pris,& imité des Grecz, qui souloyent consulter au theatre. Cornel. Tacit.liu.xviii.bien qu'en Athenes,selon Plutarch.le theatre ne fust point lieu de legitime concion,que par ce toute la Grece en fut defaicté. Car estant toute la vile,& abiecte troupe du populaire assemblee au theatre,là se deliberoyēt par troubles,& tumultes,plustost que par raison,les guerres,& là se conferoyent les honneurs, charges publiques,& magistratz. On lit ausi en nostre Histoire sacre,que ceux qu'on tenoit pour delinquans,dignes de mort,quelque fois estoient executés aux theatres,comme de Caius,& Aristarchus,qui par les Orfeures,& Statuaires furent admenés au theatre d'Ephese,pour y estre punis,pource qu'ilz auoyent blasmé leur art. Petrus Comestor és Actes des Apostres chap.xcix.

Des saltations, & dances, faictes aux Theatres, & Amphitheatres.

CHAP. XXVI.

L restoit encor à descrire,entre autres spectacles du theatre,les saltations,qui sont,selon nostre vsaige,& phrase de parler,les dances,ou bals,ou bien bransles, de non moindre recreation,que qui que ce fust,des autres representees aux theatres.Surquoy ie n'appelleray en tesmoins, que ceux qui hantēt les bals de ce temps:lesquelz encor qu'ilz ne s'esgayent pas à dancer,si y prennent ilz tel contentement, à voir les delicatz,& mesurés mouuemens,mesmes des femmes d'honneur,& beauté recommandee,qu'il surpasse de tāt les precedens antiques,comme les dames,qui en ce honnorēt les honnestes compagnies,sont superieures en tout argumēt, & subiect de louenge,gloire,& honneur,à ceux par qui lors

les saltations estoient exhibees. Et pour monstrier que ce n'estoit passetemps contemprible, ou vulgaire, nous prendrons de l'histoire, que anciennement on n'exhiboit guieres ceremonie aux Dieux, qu'elle ne fust accompagnee de sa dance. Et Orpheus, & Musæus Poetes Grecz, & antiques ont ordonné, comme statut treshonneste, commencer les louenges diuines par rythmes, & saltations: & de là bien souuēt ilz disent ceux qui ont parfait leurs mysteres, auoir *ἱεροῦδιαι*, auoir acheué la dance. En Delos assurement nul sacre n'estoit celebré, qui quant & luy n'y interuinst & la musique, & la dāce, comme dit Seruius sur les Eglogues de Virgile. Car lon y voyoit cōpaignies de ieunes enfans sautans, & danceans, & au deuant d'iceux, sonneurs de flustes, & harpes: & auant le sacrifice ilz enuironoyent par plusieurs tours, retours, & cōtours l'autel: & ainsi l'escrit Athenæus, & Pindare met plusieurs noms de telles dances: ou il est manifeste, qu'ilz commençoÿēt du costé gauche au droit premierement, & suyuant aucunement le Zodiaque, qui a le mouuement contraire au celeste, du Couchāt au Leuāt, & apres de l'endroit, & position dextre à la fenestre, selon la raison de la circumuolution celeste. & de ce parle Virgile au iiii. de son Eneide, quand il descriit Apollō visitāt Delos, & les dances des Driopes, & Agathirses. Et selon Arrianus en son histoire d'Alexandre, les Indiens tenoyent toute Veneration aux Dieux pour manque, & imperfecte, si la dāce y deffailloit. L'egypte la tenoit bien en telle opinion, que comme lon y parloit, & escriuoit par ambages, & hieroglyphes, par leur Protheus, n'estoit autre chose entendue, qu'un souuerain, & excellent Baladin, se transformant par ses gestulations de la dance, en tant de diuerses, & variables sortes d'affections: & hores imitant l'humide, & liquide nature de l'eau, maintenant la celerité du feu, apres la superbe geste du lion, la furie, & l'impetuosité du leopard, les aisés fleschissements des petites verges, & houlaines, & en fin, toutes les gestes & transformations, tant chantees par les Poètes, que lon le tient pour homme, qui faisoit de son corps telle metamorphose, que luy venoit en fantasie. Et Homere, donnant aux hommes pour choses meilleures, & plus exquises le dormir,

l'amour,

l'amour, & le chant, en fin luy fait aussi present, pour l'vne des delices, & voluptés, de la dance, & si l'appelle encor *αἰδμεν*, cōme ne se resentant nullement de la morsure de Momus, & reprehension. En autre lieu ce mesme grand Homere, parlant des benefices, que Dieu nous a donnés, il dit, qu'il a eslargy aux vns les raisons, & magnanimités de combattre, & aux autres l'artifice, & moyen de dancier, & musique delectable, disant,

Ἄλλο μὲν γὰρ ἴδωναι θεῶν πολυκίβητα ἔργα,

ἄλλο δ' ἴδοναι κούρην, ἣν ἰμυροῦσιν ἀοιδῶν.

Et Pindare n'appelle il pas souuent Apollo Orchestes, c'est à dire, Danceur. Les Poëtes encor qui tiennent Iupiter, pour le Prince des Dieux, souuent en leurs Poesies ilz le feignent, & introduisent, qu'il dance. Et par ce Socrates, ainsi qu'on lit aux auteurs de sa vie, tant s'en faut, qu'il l'eust voulue blâmer, que mesme il commande à l'apprendre, comme trouuât beaucoup de venusté à ce mouuement decore, & bien composé. Platon entre autres dons exquis, que nous auons receu de Dieu, outre, & par dessus les bestes brutes, ce sont, dit il, l'ordre, nombres, & musique, & les façons & varietés de dancier. Je diray bien d'auantage, que qui fait bien dancier, ie l'estime fauant naturellement de toutes les disciplines: de la musique premierement: car composant, & accommodant son corps à la dance, il faut necessairement, qu'il l'entende. Il est Arithmeticien, & Geometre, par la mesuree, & reiglee composition; nombre, & aduancement & des piés, & de tout le corps. Il est Philosophe, & Physicien, & Moral, entendant la nature des affections, qu'il imite, par l'esbranlement corporel, & les gestes conformes aux meurs, qu'il y exprime, & contenance, qu'il doit tenir, qui ne sont de moindres parties, & documens, & de liue, & de l'autre. Qu'il soit bon Orateur, il appert, par ce que la geste est en l'art oratoire tant recōmandee, que preceptes infniz y sont enseignés pour l'acquérir bonne, louable, & decete, laquelle tient vne des principales parties en la dance: outre encor que le bon dancier, ainsi que l'orateur vehement, & disert, esmeut en nous les affections, & pafsions, si violement par l'esbranlement de sa personne, & en se taisant, comme l'orateur avec sa voix, & oraison elaboree: &

réduisant ainsi ses membres en tant de façons, & diuersités, il ne se monstre moins sauant, & adroit, en la paincture, & en la plastique, & en la statuaire, que ces ouuriers le fauroyent représenter, & diuersifier par decences, & proportions elegâtes, & recreatiues: & tout ainsi que les Astronomes sauent les cours, & reigles, infallibles des Astres, & la diuersité d'iceux. Leur Mercure n'a pas plus de sortes de mouuemens, ny les auges, epicycles, excentriques, & deferens plus diuers, & infallibles cours, que la dance, son imitatrice, comme il est euident, à qui saura & l'un, & l'autre. A laquelle encor est requise vne memoire prompte, & vitte, & telle, que Calchas, par Homere, la desira, pour estre recors, & n'ignorer rien du present, passé, & aduenir, à fin que d'une vitte promptitude il accorde ces trois temps, & compose tout soy de semblable Vitesse à la coulant musique, & harmonie des instrumens, au son desquels ils'esbransle. Surquoy n'est à obmettre, ce que les Autheurs en la vie de Neron escriuent d'un danceur, qui imita tellemēt sans parolle, & par les seules gestulations de la dance, tout l'adultere de Venus, & Mars, tout l'aduertissement que le Soleil en fit au poure mary, Vulcan, & la surprise sur le faict de l'adultere, par l'offence, que Demetrius Philosophe Cynique assistant, & spectateur, fut constrainct luy accorder, pour chose admirable, que non seulement il auoit veu toute la Fable, mais il iugeoit par l'autre sens de l'ouye, l'auoir comprise, & entendue, & cuider, que le danceur parlast, & des mains, & de tous ses membres, qui auoyent dancé ceste Fable. Et par les mesmes autheurs i'ay appris, que le Roy Barbare, en don exquis, & excellent demanda à Neron, vn danceur, pour s'en seruir aux Nations estranges de Trucheman, & interprete, non pas de sa voix, & parolle, mais seulement avec les gestes, qu'il faisoit, par lesquelles non moins intelligiblement, que s'il eust parlé toutes langues, il leur donneroit à entendre, tout ce que peut choir au pouuoir de la langue humaine. Mais il suffira pour ce lieu parler des louenges, & célébrités de la dance, & des danceurs, de laquelle les Romains paroyent leurs ieux, theatres, & amphitheatres de plusieurs façons, & especes d'icelle, dont par Pollux liure iiii. à l'Empereur Commodus,

Carolus

Carolus Valgulus sur Plutarc. au liur. de Musica. L'vne estoit dicté Emmelie, de la bien ordonnée, & decente motion du corps, par Arrian parlant des Indes, qui estoit reduicte aux formes des Tragedies, ainsi que Cordax aux Comedies, & la Satyrique à Bacchus, autheur aussi Atheneus. Autres estoient appellees Euoplies, comme armées: car ilz les dançoient armés, l'espee en main, ainsi que font mesme aujourd'hui les bouffons: & l'vne d'icelles armée, s'appelloit Pyrrhica, de laquelle fait mention Vlpian en la loy, *Aut dānum. ff. de panis;* Plutarch. en la vie d'Alexād. le Grand. ceste dance, ou soit elle inuentée par Pyrrhus Grec, pour exercer la ieunesse aux armes, selon Pline liur. vij. ou par Pyrrhicus, selon Solin, ou par outre, comme dit Strabo, ou par qui que ce soit, selon l'opinion de Dionys. Halicar. liur. vij. ou soit qu'elle s'appelle ainsi, comme estant presque ardente, & violente, de laquelle opinion semble estre Olaüs Mag. lib. xv. capit. xxvij. Les Gotz la dancent autour d'un grand feu, comme en ceste region lon fait à la saint Iehan, elle estoit en grande célébrité, & estime aux Romains en leurs theatres: tellement que guerres n'estoit exhibé Ieu par eux, que lon ne la danceast, de quoy és vies des Empereurs, exhibās les Jeux, les Histoires en font toutes remplies: Sueton. en C. Iul. Cesar. Spartia. en Hadrian, qui l'appelle Dance militaire, Ammian Marcellin. liur. xvj. & Platon au liur. vij. de Legib. dit, que celuy qui inuenta les dāces, en trouua deux especes de fort honnestes, l'vne paisible, & tranquille, & l'autre la Pyrrhique, qui se dance, dit il, par le mouuement du corps, imitant le coup, & frapper de son ennemy, & aussi le destournement, & rabatement des coups: & brief, c'estoit, comme vne escrime entre l'assaillant, & l'assailly, & entre plusieurs combatans, avec grand ordre, & mesure: aucune fois se reneans en rond, autre fois en quarré, & en toutes sortes, & faces de combatans, & squadrons belliques. Apuleius liur. x. Asini aurei. Herodian liur. iij. chap. ij. Les acoultremens de ces danceurs, par ce que i'en ay appris de Dionys. Halicarnas. liur. Antiq. Rom. vij. c'estoyent, Tuniques rouges cōme les grains de la pome grenade, & eux ceinctz par dessus de ceinctures, & cenglons d'airain, d'ou pendoyēt espees, & en main haistes,

ou lances plus courtes, que les moyennes, mourrions en teste, avec crestes, & pannaches, & au liur. ij. il adiouste, que à la gauche ilz portoyent petitz boucliers, ou teulaches, à la mode des Thraces, auquel lieu ausi il descrit ceste dance Pyrrhique, comme faiçt bien Xenophon sur le commencement du vj. liur. de *Cyri minoris expeditione*, fort elegamment, & de nostre temps Guillaume du Choul en sa religion des Romains, là ou il descrit, comme les Empereurs estoient referés au nombre des Dieux. Autre dance estoit dicté Cybistene, dont parle Lucian de gymnasijs, de ceux qui se renuerfoient sur la teste, par piés, & mains, ainsi que ceux qui au temps present, la teste en bas, les piés en hault, dancent des mains, seruans d'office des piés, ainsi appellés comme les vrinateurs, & plongeons, ou calafateurs, qui se plongent dans l'eau avec telle, ou semblable constitution de leurs corps, que Homere appelle par ce *κωβισάρας*, de *κωβισά*, qui vaut autant, que se getter la teste premiere. Autres dances y estoient exhibees, dont parle Martial aux Epigrammes, qu'il appelle Gaditaines, comme venues des Gades, qui sont, comme nous auons dit, les colonnes d'Hercules: mais elles estoient lasciuës, & impudiques, tel les qu'encor auourd'hui lon appelle en ce país, ou la Volte, ou le Gigotin, ou bien la dance des Tymbales, & Tymbols, en nostre region, qui est deshoneste, imitant les gestes Veneriques. Plusieurs autres sortes, & façons en met Alexand. Ab. Alexand. Genial. dier. liur. ij. chap. xxv. que ie laisse, pour estre brief, trouuant les sus escrites, mesmes la Pyrrhique, la plus noble, & vsitée à noz theatres. Et qui bien amplement, & elegamment voudra voir de la saltation, ie le renuoye au Dialogue de cest argument, qui est escrit par Lucian en ses euures, Athenæus aux Dipnosophistes liur. j. & iiii.

Des sepulchres, & epitaphes, qu'on voit à Nismes.

CHAP. XXVII.



Il me reste encor l'autre partie de ceste euure, qui est les Epitaphes, & inscriptions, à estre descrite: tant par ce que c'est vn des principaux argumens de la grandeur de nostre ville, que ausi le lecteur y verra plusieurs choses

choses belles, & de doctrine, ayant premierement presuppofé quelques choses appartenans aux feputures, i'enten aux feputures Romaines, de tant que c'est nostre propos. Car fi ie voulois defcrire les diuerfes ceremonies des autres nations, il y auroit befoin dvn liure à part, & fpecial. Les Romains, ainfi qu'il eft tres-clair par toute leur hiftoire, brusloyent les corps mortz, & par ce felon Seruius fur le xj.liure de l'Eneide, *Pyrra*, c'estoit le bufchier, ou amas de bois, qui, lors qu'on commençoit à le brusler, s'appelloit *Rogus*, & eftre bruslé, changeoit fon nom en, *Bustum*, & pour ceste caufe par figure Latine, Ciceron au ij.liure de *Legib.* tient *Bustum* eftre, *τύμβος*. Et tout ainfi qu'ilz appelloyent *Bustum ab vrendo*, aufi *τύμβος* à *τύφειν*, qui eft aufi brusler : ce que par les Latins eft appellé ou Monument, (par denomination generale tout ce qu'a esté fait en faueur du defunct: bien qu'il n'y foit enfeuely) ou fepulchre, ou *Tumulus*, & par nous de là Tumbeau, ou Tumbé, qui eft le lieu ou les os, & cendres des corps bruslés ont esté mis: Vlpian en la loy ij. de *relig. & fump. funer.* & difoit aufi au mefme lieu Vlpian, monument eftre toute chose laiffée à la pofterité pour aduertiffement, & memoire: ou fi lon mettoit les reliques des defunctz, c'estoit vn fepulchre, & fi lon n'y en mettoit point, il eftoit dict, Monument, appellé par les Grecz, *κνῶνάριον*, comme lieu vuide. l. *Monumentum. ff. de relig. & fump. funer.* qui eftant mis fur les chemins admonettoit, & ces decedés auoir quelque fois esté mortels, & nous le deuoir eftre comme eux. Encor y eftoyent les Maufolees, appellees felon Paufanias, de ce fepulchre que Arthemifie Reine edifia en fouenance de fon mary Mausolus, dont escrit Diogenes en la vie de Anaxagoras, fi pompeux, que de là les fepulchres des Princes, & autres de grande despence, furent dictz Maufolees: ainfi qu'en plusieurs lieux on lit des Maufolees des Cefars, dās Sueton, Martial, Cafiodorus, & autres telz autheurs & P. Comestor fur l'hiftoire de Daniel chapit. vij. dont à S. Remy en Prouence en ya vn tel, duquel le terroir adiacent eft dict Maufole: duquel j'ay entendu que Valeriole, Medecin demeurant en Arles, a doctemēt escrit, qui me fera surfeoir d'en dire autre chose. Et les cendres encor eftoyent cachees dans

vases quelque fois de terre cuitte, quelque fois d'or, ou d'autres metaux, ou matieres, qu'ilz appelloyent, Vrnés, par metaphore, qui estoient faictes comme vases à tenir eau. Et encor louoyent ils, & stipendioyent des femmes vieilles, à les pleurer, & lamenter, comme encor aujourd'hui lon fait en aucuns endroits de Gascogne qu'ilz appelloyent *Prasica*, comme prefectes à ce, dont faict mention (& ce me suffira pour tesmoignage) l'epitaphe recité par Appian es epitaphes d'Italie inter Baias, & Anuersam, qui dit,

D. M.

P. ACTILIO RVFO ET ACTILIAE BERONL
CAE VX. VIXERVNT ANN. XXIII. SED PVBL.
MENS. X. ANTE NATVS EST ET EADEM
HORA FVNGOR. ESV AMBO MORTVI SVNT
ILLE ACV ISTA LANIFICIO VITAM AGE-
BANT NEC EX EORVM BONIS PLVS IN-
VENTVM EST QVAM QVOD SVFFICERET
AD EMENDAM PYRAM ET PICEM QVIBVS
CORPORA CREMARENTVR ET PRAEFICA
CONDVCTA ET VRNA EMPTA ATQVE IN-
DVLGENTIA PONTIFICIS LOCVS DATVS
EST. Aussi encor a esté besoin, tant par l'authorité du droit
canon, notoire, que par arrestz des courts supremes de Fran-
ce, defendre cest achept de terre. Ilz brusloyēt les corps mortz
auec poix. Et comme ce genre humain est proclive, & aban-
donné à toutes excessiuetés, tant alla auant la superflue despē-
ce Romaine, quant aux sepultures, que tout ainsi comme aux
ornemens, aux acquisitions de terroir, & aux festins il y fallut
statuer moyen: aussi fut il necessaire donner loy, & abbaissier
les grans frais, que lon faisoit aux pompes funebres, mesmes
par les loix des xij. Tables, en ce lieu d'icelles allegué par Ci-
cer. de Legib. liu. ij. ou il est dit, NE QVIS SEPVLCRVM
OPEROSIVS QVAM QVOD X. HOMINES
EFFECERINT TRIDVO: & ASCIA NE POLI-
TO. Comme cy-apres en son lieu particulier sera expliqué:
& ne permettoit ceste mesme Loy des xij. Tables, par ces pa-
rolles

rolles, *SVMP TVM IN MANES, LVCTVM QVE MINVVNT O*, excéder en despence, ou dueil, & lamentations quant aux decedés. Bien est vray, que les loix, & meurs permettoient, reciter les louenges, & gestes des hommes honorables en leurs sepultures, & en faire concions, oraisons, & vers, ou carmes funebres, voire & les chanter avec instrumens de musique, appellés aussi par les Grecz, *Nenies*, & encor y dresser festins, conuiues, & banquetz; ce qu'est par trop vulgaire & à l'histoire, & aux Iuriconsultes. ff. *es C. de religiof. Et sumptib. funer.* Les inscriptions apposees sur ces monumens, tombeaux, ou sepulchres, pour aduertissement aux passans, qui y git, & repose, sont appellees *Epitaphes*, comme mises, & escrites iouxte, ou sur les sepulchres. L'infinite desquels on voit par les Poëtes, & Grecz, & Latins, & par les antiques ruines, aussi de nostre ville, dont nous auons cy-apres fait collection des plus elegantes, & memorables. Par les loix, & meurs des Romains encor estoit prohibé. d'enseuelir, & faire les sepulchres dans les villes, ains aux champs, & en leurs terroirs, ce qui se preuue par ce qu'en dit *Cicer. liur. ij. De Legib.* Et *Vlpian* dit que l'Empereur *Adrian* ordonna peine pecuniaire iusques à xl. pieces d'or, applicables au fisc, contre ceux, qui feroient sepulchres dans les villes, & semblable amende au Magistrat, qui l'auroit permis. On lit bien aux *Annales Romaines* de ce temps là, que *Traian* fut le premier enseuely dans la cité, en *Seleucie*; & si dit *Plutarch*, qu'apres il fut permis aux chefz de guerre, de se faire enseuelir voire, au *Fore* n'estans eux (comme dit *Cicer.* au lieu cy dessus allegué) pour leur vertu obligés à la loy. Mais de cecy, & autres choses notables sur ce subiect, *Cælius Rhodiginus lib. lection. antiq. ix. cap. xliiij. xlv. xlvj.* en escrit doctement, & diffusément. Et c'estoit entre autres raisons, que *Ciceron* en dit, pour euiter les incendes, qui en pouuoient suruenir. Et pour ne nous desuoyer par trop, & suyure noz brifees, nous y renuoyerons le Lecteur, cupide d'autres choses. Il est encores à expliquer vne chose vniuerselle, que nous voyons en toutes noz epitaphes, qui est, ou en abregé *D. M.* ou bien *DIIS MANIB.* tout ainsi que s'offrant la chose aux epitaphes suyuanes, pour ar-

rester le Lecteur, ie me parforceray à l'expliquer. Les anciens abusés sur la fauce opinion de leurs Dieux, voire, selon Vatro, iusques au nombre de trente mille, tenoyent, que ces Dieux Manes estoyent ainsi appellés, de diuerses analogies, comme recite Nicol. Perot. sur l'Épigram. de Martial, au iiii. liur. *Turba grauis paci, &c.* & autres du mot, mane. Car, mana, c'estoit bon: & par le dire de Sext. Pompeius Festus liur. xj. de *verbor. veter. significacion.* Aelius Stilo disoit, que Manes signifioit bō, & par ce D I I Manes, estoyent ditz bons, par ceux qui les veneroyent humblement pour craincte de la mort, comme immanes au contraire, nous appellons cruelz, & qui ne sont pas bons. Parquoy, Manes, c'estoyent les bons espritz, & âmes des decedés: appellés Dieux, pour le grand hōneur, qu'ilz faisoient aux defunctz. Et selon aucuns autres, Manes, sont les espritz baillés pour gouuerneurs au corps humain, ainsi appellés, cōme Emanés, & procedés des semences des parens. Et par ce Pluto est dict *Summanus*, comme le plus grand entre iceux. & par l'opinion de Apuleius de Dæmon, Socrat. Manes, seroyent proprement *Genij*, desquelz est tant traicté en la Metastrologie, ou il est fait mention d'iceux, pour sauoir, & tirer des lieux de noz natiuités, leurs noms, pour les euoquer, & appeller, & pour s'aider d'iceux, & d'autres pointz & hautz, & occultes. De ceste opinion ne sembloit pas estre Virgile au I I I I. de son Eneide, quand il dir,

Id cinerem, aut manes credis curare sepultos?

Ou ses commentateurs tiennent, qu'il ensuyuoit en ce la sentence reprouée, & brutale de ceux, qui cuidoyent le tout prendre fin, quant & le corps. Mais il le disoit, pour s'accommoder à Anne, seur de Dido, à ce qu'elle luy remonstroit, l'ame du defunct ne se soucier, si Dido se remarioit, cōme vainement dient quelques legistes au contraire, assauoir que l'esprit du mary mort est triste, si la femme passe aux secondes nopces: mais Virgile Magicien, n'estoit de celle susdicte opinion, estant l'opinion contraire, vne des bases, & principes de la Magie. Parquoy en tous les endroictz, ou par noz tombeaux, & epitaphes nous trouuerons, D.M. ou abregé, ou au long, il faut entendre, que ceste epitaphe, & inscription est

vouee,

vouee, ordonnee, & faicte à l'honneur des ames, & espritz des decedés, meſmes de celuy, au nom duquel lon met, & appoſe ceſte memoire, & monument. De deſcrire icy, qui ſont ceux, que ce Paganifme idolatre appelloit *Lares, Lemures, Genijs, Larua, Lamia, Penates*, qui quelque fois ont conformité avec ces Manes, n'eſt noſtre propos, mais les liures de Iamblicus, de Pſellus, d'Apuleius auſſi en ſon Apologie de Platō, & Plotin, Marſilius Ficinus, Franciſc. Georgius de *Harmonia totius Mundi*, *Timaus*, *Locrus in libr. de Anima Mundi*, *Hefiod. in oper. 5. die*, *Plato per Dioti. in conuiuio. per Socras. in Phadr. 5. in Phileto*, *Reuclin. in Cabal. lib. ij. Calius Rhodiginus*, & autres, en pourront ſatisfaire l'auuidité du Lecteur, que ie laiſſe ſcientement, pour continuer le ſubiect commencè: aduertiffant premierement le lecteur, que toutes ces inſcriptions, ſont de lettres antiques, ou Attiques, tant belles, & bien faictes, entaillees, & proportionnees, que n'y Geoffroy Tōury en ſon chāp Fleury, ny Albert Durer, auſſi Inſtitutions Geometriques, ny Iean Baptiſte Palatin au liure *Delle varie ſcriture*, ou autres Italiens, qui en ont tant eſcrit, ne les forment, ou proportionnent mieus, qu'elles le ſont en pierre dure par toutes noz epitaphes. Or ces epitaphes que nous auons peu recolliger, ſont telles, aſſauoir, qu'à celles qui ſont manques, & oblierees, nous auons mis vne eſtoille, pour marque, comme au ſuyuant premier,

★ MANIBVS.

SEX. SPVRII SEX. F. VOL. SILVINI

A ceſte-cy, comme à pluſieurs autres, quelques I. ſont eſleués, hors ligne, ou par ce que la voyele I, eſt longue en la raiſon de la quantité, ou pour la decence, & beauté, ou pour la fantaſie d'iceluy, qui l'entaille, & le F, eſcrit apres S E X. ſignifie Filij, qu'il eſtoit filz de Sextus: ce que ſuffira pour aduertiffement à pluſieurs autres ſemblables, ou les lettres ſortent hors de ligne, & ou ceſt F. ſeule y eſt entaillée.

E VCHARISTVS ET GERMANVS LIB. ★

IIII VIR. AVG.

Ceſte inſcription eſt, que *Eucharistus, & Germanus liberti*, c'eſt à dire, qui auoyent eſté eſclaves, & ſerfs, & furent manu-

mis par leur maistre, & seigneur, le nom duquel y est effacé, luy dressèrent cest epitaphe: & ie ly plus tost à ce mot, L I B. Liberti, que Liberi: pour cause que les deux noms ne me ressembtent pas estre Romains, ains Grecz, tels que les serfz en estoient communement appellés. Puis les Romains ne se contentoient point d'un seul nom. Sur ce lieu de $\overline{\text{IIII}} \text{VI}$ R I A V G. font à examiner deux difficultés. L'une à quelle raison ces lettres numerales $\overline{\text{IIII}}$ sont couronnées, ou bien la virgule superieure y est surposée. L'autre de $\overline{\text{IIII}} \text{VI}$ R. I S Augustalibus, & quelle dignité c'estoit. Nous appellons couronnemens de lettres, ce que autrement par abreuuation la dernière, & Goticque Latinité appelle, Tiltre, comme disant, \tilde{a} , tiltre, signifie, am, \tilde{e} , tiltre, signifie, em. & semblables. & les antiques Latins escriuoient bien aucunes fois, quō, pour, quum. Appian en l'epitaphe de Rome, qui dit $\overline{\text{DIIS}}$ M A N I B V S S E X T I P E R P E N N A E F I R M I V I X I Q V O A D M O D V M V O L V I Q V A R E M O R T V V S S V M N E S C I O. Et dit Mazochius, auoir trouué $\overline{\text{MGR}}$ A, pour Magistra, en un Epigramme antique de Rome, in monte Celso, & pour, $\overline{\text{VRA}}$, ainsi $\overline{\text{VRA}}$, en vne antique inscription selon Lazius liur. iij. chap. iij. Dequoy toutes fois les antiques Latins n'vsoient tant frequemment, que pour le iourd'hy aucuns en vsent, mesmes aux langues vulgaires. I'ay obserué, pour auoir leu plusieurs antiques inscriptions, tant en pierres, marbres, que aux bons Autheurs, que communement ilz couronnoient les lettres, & notes numerales, aucunes fois celles qui excedoyent le millenaire, & autres fois aussi celles, qui en estoient au dessous: ainsi que Valerius Probus, & apres luy Cornel. Agrip. au ij. liure de occult. philosoph. Ioan. Tritem. Abb. en la Polygraphie, & le commentateur Italien sur le iij. liur. chap. j. de Vitruue Pollion escriuant $\overline{\text{I}}$. pour mille, $\overline{\text{V}}$. pour cinq mille, $\overline{\text{X}}$. pour dix mille $\overline{\text{L}}$. pour cinquante mille, $\overline{\text{D}}$. pour cinq cens mille, $\overline{\text{C}}$. pour cent mille, ou bien ainsi $\overline{\text{C.M}}$. combien qu'ilz le marquaissent aussi de ceste note $\overline{\text{CCCIDDD}}$ ou ainsi, $\overline{\text{M}}$ & deux cens mille ainsi, $\overline{\text{C.C}}$. & aussi de ceste note $\overline{\text{S}}$ & mille fois mille ainsi, $\overline{\text{M.S}}$. Parquoy quelque fois on trouue $\overline{\text{IIIIII}}$. sans couronne

ronnement, & autre fois couronné, ou bien VI. VIR. ou
 IVV IR, ou au long ainsi SE VIR, comme aussi I. ou I.
 II ou II. les vns avec la ligne surposée, & les autres sans ligne,
 & par fois la ligne à trauers, ainsi I III VIR, & ainsi de tous
 les nombres des vnités des decennaires, & centenaires, tant
 aux auteurs susdicts, que autres antiques, mesmes abondam-
 ment dans Pierre Appian & Bartholom. Amantius en leur
 liure, appellé *Inscriptiones sacrosanctae Vetustatis*. Et Jacob. Ma-
 zochius au liure dict, *Epigrammata antiquae urbis*. & pour
 venir aussi à l'interpretation d'autres epitaphes, nous dirons
 encor, qu'ilz couronnoyent autres lettres, que numerales, cō-
 me lon lit & aux Auteurs allegués, & aux pierres antiques.
 Car, N̄, signifie ou noſter, ou neueu, ainsi, CAESARI S. N̄.
 TRAIANI N̄. ou N̄. Neptunus ou N̄. Nummus N̄. Nu-
 misma, ou illorum N̄. nomine. Et escriuoyent ainsi CF. pour
 CAII FILIVS. & Q. pour QVINTVS, OV. QVAE-
 STOR. ET V. P. pour VIVENS POSVIT. QQ.
 QVAESTORES. COS. CONSVL. H. HAERES H.
 HORA. SP. SACRVM PALATIVM. S. C. SA-
 CRVM SCRINIVM. VX. VXOR. MS. MENSES
 M. N. MILIA NVMMORVM. MR. MILITIAE
 ROMANAE. P. M. PRINCEPS MILITVM. VC.
 VIR CONSVLARIS. G. N. N. GLORIAE NO-
 MINIS NOSTRI.

Toutesfois ces motz abregés n'ont tousiours la virgule au
 dessus. Puis que nous sommes venus à la mention des vir-
 gules, ou tiltres, ou couronnemens des lettres, ce ne sera hors
 du subiect, d'adiouster encor à ce propos, que les Hebreux en
 vsent bien quelque fois; ou bien d'imposition de lettres sur
 lettres, comme au grand nom & ineffable de יהוה, pour le-
 quel ilz escriuent bien, יה, ou ainsi, יהוה, selon Postel au liure
 de xij. langues. & pour, יהוה יהוה escriuet, יהוה, & pour, יהוה יהוה
 escriuent, יהוה, aussi les noms peregrins en leur langue ilz les
 marquent de deux virgules, ainsi II. & vne infinité d'autres,
 que leurs Grammairiens, enseignant les abbreuiations, nous
 tesmoignent, comme on peut voir en la Grammaire de Mun-
 ster, & encor en son BIVR HAPERVSCHIM. & leurs

Cabalistes, pour DIEU DES EXERCITES, ainsi, יהוה אלהינו , & pour VICTOIRE, הצלה , Et ce mesme ineffable & grand nom יהוה , & יהוה , & autres, que Paulus Ricius poursuit au liure de Cælesti agricultura, & semblablement les mesmes Cabalistes à leur, אור אורא , & בארבא , que Agrip. au iij. liure de occulta philosoph. cha. xj. interprete, comme aussi au nom des Machabees par, מכבי , qu'il declaire à l'uidict. liure chapit. xxxj. Reuclin. in cabala lib. iij. Et pour fin les premiers Chrestiens qui auoyent cognoissance de la langue Grecque, escriuoyent aussi les noms de IESVS, & CHRISTVS par abregé de couronnemens de lettres, ainsi IHS XPS , que Aldus Manutius aux liures de sa Grammaire interpretés, en l'Isagoge de la langue Grecque, disant, que la seconde lettre H, est la lettre Η Grecque, & non l'aspiration Latine, & en CHRISTVS la premiere est le X Grec. la seconde Ρ , de laquelle opinion est aussi Ioan. Nouiomagus au liur. j. Art. computator. chap. ix. & Theodor. Bibliander lib. de Ration. com. oim. ling. cap. de notis & Arcan. script. attestant, l'auoir veu, & encor plus abregé, escrit ainsi és liures non Imprimés, H S , & X S , comme aussi nous auons veu en antiques liures escriptz de main, pour ΚΡΘ , escrit, κ ρ θ , Parquoy par ce qu'est dict dessus appert, les Romains n'auoir este les seuls, qui ont vsé de ceste façon d'écriture, & virgules: cecy nous aidera, à entendre l'Epitaphe, qui est à Nismes près la porte des Carimes, sur vn montant de porte de iardin, qui est tel,

D. POMPONIO HOMVNCIONI
PATRI Q.

Et nous seruira aussi, à lire le Terme, qui est chés Pierre de Malmont Conseillier Presidial, qu'est tel

G. Q. N. TROPHIMVS SER. R.

Toutesfois ie ne puis entendre, qu'y signifient ces lettres couronnées, quelque indagation, que i'en aye faicte, ou ce seroit, qu'on les accommode à quelqu'une de celles suscriptes, & leur interpretation. Et vn semblable Epitaphe est à Brignon, village près Nismes, escrit aussi sur vn Terme, & ainsi,

G. L.

G. L. N.

C. VALERIVS GERMANVS AMICVS.

Sur lequel i'y fais mesme doute, qu'à l'autre: mais puis que nous auons cy-dessus escrit l'Epitaphe, qui fait mention de VI. VIRIS AVGVSTALIB. il ne faut laisser ce lieu en arriere. Augustales s'appelloyent ceux qui estoient conducteurs des premiers renz à la bataille, ayans esté aduancés à l'honneur par Auguste, *quinque summates, de Decurionib.* ou bien c'estoit vne dignité, & Magistrat municipal. Alciat. sur celle loy: là ou Augustales, sont tous les ministres du palais Imperial, autrement par noz loix dictz *Pratoriani, Comitatenfes, Casariani, Curiales, Aulici,* & en nostre langue, courtisans. Et par ce lit on en aucunes antiques inscriptions HONOR AVGVSTALITATIS. Et faut noter que bié souuent ces Romains, ainsi qu'encor auourdhy les Venitiens, & autres introduisoyent leurs Magistratz, & officiers, & iceux nommoient par la charge à eux baillee, & par le nombre d'iceux, qui en estoient, & des collegues, & compagnons, qu'ilz leur attribuoient: ay bien leu dans Trebell. Poll. en l'histoire des xxx. Tyrans, parlant de Titus, que Calpurnia, femme de ce Titus, estoit adoree comme sacerdote I. VIRI, & n'ay memoire, l'auoir leu ailleurs. Apres ilz disoyent, II. VIRI. III. VIRI. IIII. VIRI, & ainsi au semblable, iusques voire au nombre de C. VIRI. Dont nous parleros cy-dessouz. Apres lequel nombre ilz mettoient le nom, & tiltre de leurs charges. Ce que n'estoit seulement en la cité Romaine, mais en leurs Municipies, Colonies, & Prouinces alliees, à leur Image, imitation, & semblance: & auoyent ilz commencé par le nombre de II, comme disant, II. Viri, c'est ij. viri Capitales. II. VIRI Perduellionum, II. VIRI Quinquennales, qui auoyent administration pour cinq ans, qu'ilz escriuoyent ainsi II VIRI QQ. Spartian. in Adriano, II. VIRI sacris faciundis, II. Viri Nauales. II. VIRI *Aedilitij iuris dicendi,* & aucunes fois souz le tiltre de II VIRIS les charges estoient distribuées quât à leurs sacres. III. VIRI capitales, qui aucunes fois escriuoyent ainsi TR. V. CA. Mensarij, Monetarij, par les Antiques inscriptions ainsi notés TR. V. MON. & A. A. A. F. F.

C'est à dire, *Trium viri monetarij, auro, argento, ere stando, feriundo*, pour fondre & marquer or, argent, ou cuivre: qui estoient comme à present maistres, essayeurs, & autres officiers des monoyes. *Nocturni, edium, rescindarum, inficiendarumque, agrarij, coloniarum, deducendarum, nocturni pro incendijs, arcendis*, & le III. virat apres le parricide de Iulius Cesar, de Antonius, Lepidus, & Augustus, III. *viri, allectores*, inuentés, & créés par Auguste, selon Suetone, qui eslisoyent les Senateurs, & auoyent la charge de recognoistre les compagnies de gens à cheval, transduisant à eux la charge des Censeurs, comme sont aujourdhuy en Frâce les comisaires de Guerres, III. *viri Epulones*, ayans charge des festins publicz, & des Dieux, III. *VIRI, Inuis dicundi, Curandarum, Viarum, Adilitij, Quinquaguales, Flamines, Adiutores Provinciarum*, III. *VIRI ab Atrasio*, comme à Nismes ainsy.

M. CORNELII M. F. VOLT. MAXIMI IIII VIRI AB AERARIO PONTIFICIS

Le reste y deffaut: Et encor l'autre, qui dit,
C. FVLVIO. C. FIL. VOLVBO. PRAETOR. AB IMP. CAES. AVG. VESPAS. PRAEFECTO ALAE LONGIN. IIII VIR. AD AERARIUM PONTIFICI. PRAEFECTO VIGI. IVLIA D. FIL. CONCESS. VIRO.

V. VIRI ou QQ. ainsy és antiques inscriptions, dont les vns selon T. Linius liur. ix. Deca. iij. & en mille autres lieux, estoient pour faire le guet la nuit, autres qui donnoyent ordre à reparer les murs, & tours, & les autres qu'on deutoit arbitres, ou preud'hommes entre les contendans des confins, & metes des champs, & terroirs; mais apres procedant l'Empire Romain à la grandeur de Monarchie, les sacerdots des Colonies, & Municipales estoient nommés du nom de v. virat, & *Temonarij postremo qui vocabantur, quinqve viros habere ceperunt*, *Græcis dictos. Constant. lib. xij. C. l. de cubiculis, Tit. de Priuil. eorum.* J'ay bien leu dans T. Lius, liur. vij. Decad. j. que furent créés V. VIRI. *Mensarij*, pour la dispensation de l'argent des debtes, comme bien souuent lon augmen-

te les

te les Magiftratz, & officiers, aduenant la neceſſité, par ce que cy-deſſus nous auons dict des IIII. VIRIſ Menſariis. VI. VI. RI. car ainſi l'eſcriuent ilz, ou bien IIIII. VIR. ou SE VIR. Deſquels, par ce que en diuers epitaphes de noſtre cité y en eſt faiçte mention, pour les mieux entendre, nous en deſcrivons plus copieuſemēt, & par le menu. Ceux-cy ie les trouue auoir eſté ſeulement hors la cité Romaine, & aux Municipis, & Colonies, & ſeparés du nombre, & ordre des Decurions, comme les IIII. VIRI. Ceux-cy faiſoyent les feſtins publics, & auoyent leurs colleges, les vns eſtoyent dictz Auguſtales, comme en noſtre epitaphe ſuperieur de EVCHARISTVS, & en pluſieurs autres de noſtre ville, meſmes en ceſtuy-cy,

D. M.

C. VECTII. HELPIS. IIIII. VIR AVG. **E** VECTIAE SERVANDAE VXORI VIVI SIBI POSSERVNT.

Et encor ailleurs à Niſmes,

D. M.

M. ICCI SOTERICHI IIIII VIRI AVG. OBEIA PHILETAE MARITO KARISSIMO.

Auſſi en vn autre,

DIS MANIBVS.

FIRMI LVCANII IIIII VIRI AVG. ORNAMENTIS DECVRIONVM NEMAVSI HONORATO.

Mais par ceſt epitaphe appert, contre ce que nous auons cy-deuant dit, que Firmus Lucanius fut ennobly, & honnoré des ornemens des Decurions.

Dauantage en l'epitaphe ſuyuant,

IIII VIR. AVG.

L. VALERIO VOL. PHILVMENO CARTARIO. le reſte y faut.

Encor autre,

T. INDESII TERTII AED. COL. AVG. NEM. DOMITIA EORTE SIBI ET VIRO DE SE BENE MERITO V.F.

Cestuy-cy estoit garde du college A V G. de Nismes. Car selon Iustinian aux Institutions ciuiles, Aedituus signifie le garde, qui selon Ioseph. de bello Iudaico lib. j. auoit aussi charge de tenir net, & purger le temple.

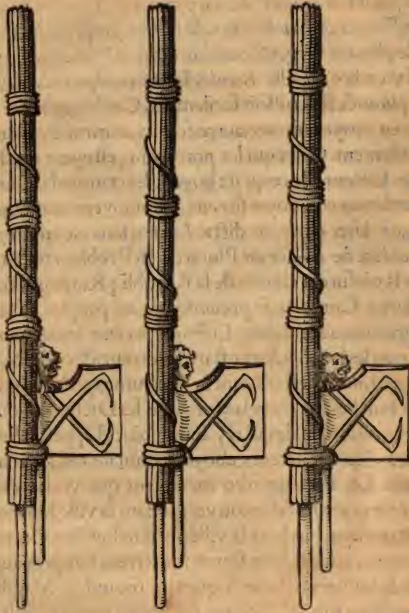
D. M.

C. CASSELI VOL POMPEIANI PRAEFEC.
FABR. IIII VIR. IVRIDICVNDO PRAEFEC.
VIG. ET ARM. ANNONIAE TITVLLAE
VXORI.

Il appert encor, que cestuy-cy c'estoit vn Magistrat, & officier de iustice, par ces parolles d'icelle IIII VIRI IVRIDICVNDO, comme nous auons cy-dessus dit, des IIII VIR. IVR. DICVNDQ, & ce C. CASSELYS estoit aussi maistre des machines belliques, comme auourdhy, Maistre de l'artillerie, ce qui est denoté par ces parolles PRAEFECTI FABRORVM, lequel estoit appellé, comme il appert par Froissard, & autres Autheurs de son temps, escriuans auant l'inuétion de la bombarderie, Maistre des Arbalestriers. Aussi estoit-il capitaine du guet, & des armes, par ces motz PRAEFECTI VIGILVM ET ARMORVM, ou ARMATORVM, ayant charge, selon Fenestella, & autres, d'asseoir, & poser le guet la nuit par la ville, pour obuier aux assemblees nocturnes, & de faire acoustrer les piloires, pour punir les condamnés à mort. Auoit aussi charge des incendes, larrons nocturnes, coureurs de paué. Et encor la marque qu'il estoit Magistrat, estoit, qu'à l'entour de son epitaphe les fasces y sont entaillées. Surquoy il faut entendre que, *fasces*, par deduction des faisceaux de petites pieces de bois, & botes liees ensemble, c'estoyent les marques, & monstres des consules Romains, & encor par tour, & ordre, par mois à l'vn, & à l'autre des magistratz, & majesté de la iustice, que leurs Licteurs, Sergens, & officiers portoyent au deuant d'eux. Qui estoient de faiscelletz de verges, attachees aux haches, pour demonstrier, qu'ilz auoyent authorité de punir les delinquans, & chastier à verges, comme auourdhy, selon noz meurs, du fouet, & punir aussi à peine de mort, avec la hache, qu'ilz appelloyēt, *Securis*, pour en faire trécher la teste aux coupables de mort,

ce que

ce que print son origine des xij. peuples de Thuscie, selon Dio nylius, Florus, & Strab. liur. v. de sa Geographie: & estoient, pour le plus, ces verges Consulaires, selon Pline liure xvj. cap. xviii. d'un arbre, appelé *Betula*, Bouleau, espece de Peuplier, qui se plioit, & fleschissoit facilement. Ces Magistratz aucunesfois en auoyent douze, autresfois six, comme Proconsules, tant seulement. Ceux qui les portoyent, estoient des Latins appellés Liçteurs, de ce qu'ilz lioyent les criminelz. Car portans cordes, ou courroyes sur eux, ils suiuyoyent tousiours Romulus, ou bien estoient dictz *Liores*, sans c, comme ministres publicz de *λάρορ*, ce dit Plutarch, au Problem. 67. Et apres que les Rois furent chassés de la Republiq. Romaine, Brutus, & Valerius Consules se presenterent au peuple, pour estre plus agreables, auëc douze Liçteurs, portans seulement verges, & non les hafches, leur ostant la terreur, & craincte, qu'ilz en auoyent, dont despuis vint la coustume, qu'ilz marchoyët sans les hafches, ou coutelas, fors que les Dictateurs, ou Decemuires, ou autres, de qui n'y auoit point d'appel à plus grãd Magistrat. Les Dictateurs auoyent xxiiij. de ces Liçteurs, ou Ministres. Les Preteurs n'en menoyent que vj. des officiers, ou Liçteurs auëc les fasces, ou verges dans la ville, sans hafches ausi, & quelque fois hors la ville portans hafches. Ces meurs, & solennités ont esté bien souuent alterees, changees, augmētees, ou diminuees, tellement que aux moindres Magistratz, voire quelque fois aux femmes des hautes maisons cest honneur a esté ou decerné, ou bien vsurpé, comme est en infinis lieux des Histoires tant souuent traicté, & descrit, & apres vne victoire grande, & de consequence ces fasces, ou verges estoient entortillees de laurier, en signe de victoire, comme lon lit dans Plutarch, de Pompee, & Lucullus. Pour fin de ce propos nous dirons, que ce que les Romains appellent *Fasces*, les Aramees nomment *Alba*, selon Ioan. Viterbien. aux commentaires sur Berofus en diuers lieux, dont les figures estoient telles,



IIII VIR. AVG. C. VECTIL ERMETIS IVLIA
FVLCINA VXOR

IVLIAE THALVSSAE IIIII VIR. AVG. L. IV.
LIVS HESYCHVS CO^NVS

D. M.

IIII VIR AVG Q AVRELIO HERMAE VE-
STIARITAI IIIII VIR. AVG. POLITICVS
PHOEBVS RESTITVTVS LIB. ET SYN-
TYCHE.

Il y a vn autre epitaphe, ou partie d'iceluy (car le commence-
ment n'y est point) qui dit ainsi,

IIII

IIII VIRI CORPORATI NEMAVSENSIS
PATRONO EX POSTVLATIONE POPVLI
LDDD

Qu'est à dire, qu'il estoit de leur corps, Vniuersité, ou College, & qu'ilz luy auoyent dedié ce lieu par le decret, & ordonnance des Decurions, ce qui est noté par les lettres, L.D.D.D. mais il y auoit aussi d'autres VI. VIR. appellés QVIRINALES, FLAMINALES, IVNIORIS, SENIORES, dont les vns auoyent vni à leurs estatz l'ordre (comme a esté dit) de Decurionat. Les autres estoient aussi Augures, autres estoient & VI. VIR, & III. VIR. tout ensemble, comme aussi par le iourd'hui, & alors aussi, vn mesme tient plusieurs offices, dignités, & administrations. Tellement que nostre Iurisculte Alciat est contraint confesser, qu'il ne fauroit au long desdire quelle estoit en vniuersel leur charge, & gouvernement. VII. VIRI, qui auoyent la charge des iugemens, des ieux, & festins, qu'ilz appelloient VII. VIRI *Judiciorum, Ludorum, Epulones*. Despuis lequel nombre ie n'ay souuenance, en auoir leu autres, que iusques à X. VIR. qui estoient en grande autorité, nommés par diuerses denominations, & ayans iurisdictiones amples, cōme X. VIR. *Agrorum, iudiciales, praescriptionum, distribuendorum donatiuorum, sacrorum*, & les premiers qui gouvernerent la cité, apres les Consuls, comme les Consuls, chassés qui furent les Rois, desquels en plusieurs autheurs est faicte mention des loix, college & iugemens X. VIR. De ce nombre de X. VIR. ie saute aux XV. VIR. pour n'en auoir trouué es autheurs aucuns autres, iusques à ceux-cy, qui estoient ou *sacrorum faciendorum, ludorum edendorum*, ou *agrorum diuidendorum*. Des XX. VIR. ie ne suis recors en auoir leu, que dans Cornel. Tacit. liure iij. par lequel lon ne peut entendre, quelle estoit leur charge, ou administration. Restent les derniers, qui sont les C. VIR. qui estoient choisiz III. de chacune lignee, ou tribus, dont à Rome en estoient xxxv. qui iugeoyent des causes des tuteles, cognations, agnations, alluions, ou degorgement de eue, testamens, stillicides, ou degout de eue, & autres que Crassus recite dans l'Orateur de Ciceron, &

les Iurisconsultes en infinjs lieux traictent des iugemens
C. V I R. à la loy Titia. s. j. ff. de officio. testamento. l. ij. ff.
de Orig. Iur. si font ilz des autres, & ausli tous les authcurs
traictans l'histoire Romaine si diffusément, & frequente-
ment, qu'il n'est besoin noter icy les lieux, ny autrement leurs
charges, pour estre asés manifestes par les noms, & tiltres cy
fus delcritz de leurs offices, & administrations. Pourfuyuons
donc noz epitaphes, qui sont encor telz,

D. M.

VALERIAE MVNATIAE L MVNATIVS TI-
TVLLVS SoRoRI ET MVNATIA MARCELLA
AVIAE.

DILS M.

VLPIAE M. FIL THEODOTE C. PANTV-
LEIVS ANATELLON ET M. VLPIVS SVC-
CESSVS HÆREDES FEMINAE RARISSIMI
EXEMPLI

D. & M.

SEX IVL. MESSIANI SEX IVL. DIONY-
SIVS FILIO PIÏSSIMO ET SIBI V & P.

D. M.

T. AEMILIO DIOCLETI SENVCIA MAXIMA
MAR T O OPTIMO ET KARISSIMO ET
PIENTISSIMO L. IVLIO. Q. F. VOL

Deest.

★ NIGRO

AVRELIO SERVATO OMNIBVS HONORI-
BVS IN COLONIA SVA FVNCTO

D. M.

D PASSONI PATERNI SEX PASSON PATER-
NVS PATRI OPTIMO E SEVERIA SEVERI-
NA MARITO RARISSIMO

D. M.

LVCILLAE L. FILIAE SECVNDILLÆ P AT-
TEIVS SATVRNINVS VXORI RARISSIMÆ
QVAE SECVM VIXIT ANNIS XX. H. M. H. N. S.

C'est à dire, Hoc monumentum heredes non sequatur. Ce mo-

ument

nument n'est pas fait pour les heretiers, ayant esté le fondz
& place seulement achetee, pour foy, & sa femme, & pourtât
à moindre pris, que s'il eust esté hereditaire.

SEX. IVL. CALATA.

CRESCENTI DONATÆ C. MELIVS TROPHIMVS.

En cestuy suyuant y deffaut le commencement: mais le frag-
ment est tel, & est en nostre iardin,

*ET PHILOMVSO

Q. SOLONIO Q. F. VO.

SEVERINO

EX V̄ DECVRIIS EQVO

PVBLICO & LVPERCO

IIII VIR. AB AERAR.

PONTIFICI

FLAMINI PROVINCIÆ

NARBONENSIS

TRIB. MILITVM LEG. VIII. AVG.

CIVITAS FOROIVLIENSIVM

PATRONO.

Je suis bien aise, qu'en ce lieu ie ne puis passer outre, sans des-
crire quelque peu de l'ordre militaire des Romains: ie dy quât
au seul fait des legions, chose qui est sparsémēt descrite par
leurs auteurs, dont la collection de diuers endroitz d'iceux
pourra donner quelque illustration à nostre liure, & pour in-
telligence des pierres, & histoires antiques: car sans cela, ceste
inscription ne peut estre entendue. Les Macedoniens, Grecz,
& Dardanois appelloyent leurs troupes, & compagnies mi-
litaires, Phalanges, les Celtiberiens, Caterues, & les Romains
Legions: comme aussi le Roy François j. du nom, à leur imita-
tion, les institua, & estoit dicté, Legion, comme election: car
les soldatz estoyent choisis, & esleus, ce que fut premierement
fait par Romulus, qui apres auoir cōstruit leur cité, il mes-
partit la ieunesse Romaine par ordres militaires: dont cha-
cun contenoit trois mille Pictons, & trois cens Cheualiers:
mais luy mesmes apres l'alliance avec les Sabins encor l'au-
gmenta, & fut iusques au nombre de six mille six centz,

y comprenant les gens à cheual:& tout ce nombre s'appelloit Legion.Plutarch.In Romulo.mais le nombre a esté souuent varié,comme mesmes lon voit de nostre temps és compaignies de gens de pié,& de cheual,que souuent le nombre chāge en plus,ou en moins. Polyb.au iij.liur.des Annal.& apres luy Crinit.lib.de honest discipl.xij.capit.iiij.dit,que les Romains faisoient leur armee, & exercite de iiij.legions,& à chacune y auoit quatre mille hommes de pié,& deux cens de cheual,ou bien aduenant cas de necessité,plus grande,& affaires,cinq mille de pié,& trois cens à cheual:aux quels ilz adioustoient de leurs compaignons,& alliés,qu'ilz appelloient, Auxiliaires,à pié autant, & à cheual trois fois plus. Ce que aussi n'a esté obserué tousiours,sans varier de nombre:mesme à la guerre Punique ilz employerent viij.legions,chacune seulement de cinq mille hommes.& C.Marius contre les Cymbriens,six mille deux cens de pié,& trois cens à cheual. Camillus de quatre mille.& Ciceron aux Paradoxes,explicit l'audace de ce tant fameux Romain,qui de son reuenue vouloit nourrir vne armee,ne l'a fait que de iiij.legions avec leurs auxiliaires à pié,& à cheual. Aussi lit on en leurs Histoires en lieux infinis,que chacun Consul ne commandoit qu'à deux legions,avec leurs auxiliaires des alliés, & confederés. A la vraye,& iuste legion,& bien complete y auoit lx. Centuries, & autant d'hommes,& chefs,ou particuliers Capitaines,appelés Centurions,Manipules,& hommes Manipulaires xxx.chacun commandant par ce à deux cens hommes,Cohortes x.Cincius aux Commentaires de re militari.& Aul.Gell.est de ceste opinion.& de Tribuns x.(ainsi appelés,pource qu'ilz commandoyent aux Tribus,ou Turmes,ou Troupes, qui auoyent authorité sur le camp,& de chacune des trois Romaines parties en estoient creés trois,qui estoient *Rammenfis*, *Tirienfis*, & *Lucensfis*, & quelque fois en chascque legion y auoit xvj.Tribuns.Voy Alex.ab Alex.lib.vj.capit.xviiij. Prefectes x.Cela est tant prouué par les Romaines Histoires,& en tant de lieux,que n'est besoin les designer,& par le menu le descrit Alex.liur.j.chapit.v. Decurio estoit aussi aux legions, mais il commandoit à CC.hommes à cheual,comme Centurio

turio à C. de pié. Decurion, selon nostre Vlpian, est dict de ce, que au commencement qu'on admenoit, & desduisoit les Colonies, par le conseil public lon en eslisoit la dixième partie, dont souuent aux bons auteurs, & és Iurifconsultes est faicte mention, des Decretz des Decurions, & les Iurifconsultes les appellent simplement les Decretz de l'ordre, aux Pandectes *De decretis ab ordine faciend. & de Decurion. & eorum filijs.* les vns estoyent Urbans, ou citadins, les autres estrangers, ou municipaux, & aussi en ceux-cy a esté varié du nombre: car quelque fois ilz commandoyent à xxxij. hommes à cheual, qui faisoÿt la Turme. Mais Varron dit, que à chacune Turme y auoit iij. Decurions, ainsi appellés, pource qu'ilz auoyent charge & pouuoir sur dix hommes à cheual. Et aussi Decurion a esté vsurpé pour nom de dignité. Car ilz disoyent Decurions du Palais, Decurions de la châtre du Prince, & Decuries des scribes, ou grefiers, Decuries des Iuges. Aux Municipales, & Prouinces, ou Decurions estoyent, ainsi que à Rome les Senateurs. Columella appelle les chefs, & presidans de dix Magistratz Decurions, à ceste imitation, comme les Venitiés, *Capo di Diece.* Encor aux légions y auoit des Legatz, faictez quelque fois par le Senat, autresfois par les Capitaines. Alex. ab Alexand. lib. vj. cap. iij. & c'est ce que dit Capitolin. en la vie de Pertinax, que aux légions estoyent commis gens vaillans, pour les conduire, & regir, qui estoyent appellés Legatz, & autres officiers, comme dit Suetone en la vie d'Auguste, chapitre xxij. & encor y estoyent les enseignes à chacune d'icelles. Trebellius Pollio in duob. Galien. Suetone & autres auteurs anciens les appellent *Aquiliferi*, par ce qu'ilz portoyēt pour enseigne, ou banderol vne aigle. Guillaume du choul (homme qui de nostre temps nous a mis comme deuant les yeux l'antiquité des Romains) décrit amplement & à la verité, en son liure de la Castrametation des anciens Romains, la façon de toutes ces enseignes, & des Decurions, Ceturions, Tribuns, Consulz, & autres choses concernantes l'estat & façon de faire des Romains, là ou aussi les figures y sont portraictes selon le naturel. Or ces Romains n'auoyēt pas nombre prefix de leurs légions, ny aussi le nombre certain des fol-

datz de chacune d'icelles. Au temps d'Auguste, sans les soldatz estrangiers, & confederés, il y en auoit xxxvij. & au temps d'Hadrian xxx. auteurs Cornel. Tacitus lib. iij. Baptift. Egna. sur Suetone en la vie d'Auguste, Spartian en la vie d'Adrian. Ces legions auoyent chacune leurs noms, quelques fois par les nombres, comme la Premiere, Secõde, Troisième, & ainsi fouuent les nomme Appianus Alexand. & autres. Autresfois prenoyent leurs noms des effectz, comme Martia, qui estoit dicté pour l'audace, & sa vertu militaire. Appian. liur. iij. des batailles ciuiles. l'ay noté tant en diuerses pierres, marbres, que Histoires, les noms qui s'ensuyuent, lesquelz aussi ont esté fouuent variés, & transportés, ou remués de l'une à l'autre des legions. Donc la premiere legion fut appelée *Mimeruia*, ou *Italica*, ou *Adiutrix*. La ij. legion *Adiutrix*, *Italica*, *Traiani*, *Fortis*, *Parthuca*, *Seueriana*, *Pia*, *Fidelis*, *Germanica*. La iij. *Cyrenaiica*, *Italica*, *Augusta*, *Rhetica*, *Gallica*, *Felix*. iij. *Scythica*, *Martia*, *Fla. Macedonica*, *Alauda*. v. *Macedonica*, *Martia*. vj. *Gallicana*, *Victrix*, *Procons.* vij. *Gallicana*, *Claudia*, *Gemina*. viij. *Augusta*, *Antoniana*, *Gemina*. ix. *Bis Augustalis*, x. *Frentensis*, *Germanica*, *Gemina*. xj. *Claudia*, *Apollinaris*. xij. *Fulminatrix*, *Flauia*. De la xij. n'en ay nulles memoires. xiiij. *magna Gemina*. De la xv. n'en ay rien leu de son nom. xvj. *Flauia*. xvij. xvij. xix. aussi xx. *Victrix*. xxj. *Rapax*. xxij. *Primigenia*, *Antoniniana*. P R. & des suiuanes le temps en a oblitérés, & consumés les noms: à tout le moins ie n'en suis recors. Lon pourroit bien pourtant cõiecturer, que quelques autres noms de legions, outre les suscriptes, fuslent attribués à aucune du nombre d'icelles. Mais ie ne say à quelle d'icelles. Celle, dont Spartian fait mention, en la vie de Seuerus, qu'il appelle *Arabica*, & de celle dont lon lit en la vie de Otho, appelée *Auxiliatrix*. & dans Varr. d'une appelée *Vernacula*, Pompeius d'une en fit deux, qu'il appella *Gemella*, *Alauda*, bien que soit cy dessus, Iul. Cæsar la mit sus. Sueton en sa vie. & Cic. en la j. Philippiq. contre M. Anton. Marcellin lib. xix. recite de deux legions, dont fut faite leuce és Gaules d'hommes vaillans, & prompts, appellees *Magnentia*. Encor la legion Pretoriene, qui estoit à la garde du Prince. Herodia. liur. viij.

En la

En la vie de Maximianus lit on, le nom d'une légion qu'il appelloit Herculiene: Mais ce qu'on lit aux auteurs des légions Hybernes, ce n'estoit leur nom, mais quelques légions, qui campoyent encor l'hyuer, estoient par ce ainsi appelées. Sueton. in Calig. & pour fin de leurs noms, ilz s'en mettoit sus tous les iours, venans les affaires, à qui estoient mis les noms à leur plaisir, & fantasie. Sueton. en Neron. Des légions nous en dirons encor ce mot, que les fautes militaires estoient punies, quand toute la légion delinquoit, abandonant la bataille, fuyant, ou ne faisant son deuoir autrement, que de dix en dix par fort ils estoient punis de mort violante. Polyb. lib. de Rom. milit. & Castramet. Sueton. in Calig. in Serg. Liui. Deca. j. lib. ij. Corn. Tacit. lib. Annal. iij. Cicer. in ora. pro Aul. Cluent. Laquelle peine dict Ciceron, fut ainsi ordonnée, afin qu'ayant tous delinqué, chacun eust part de la peur de mort, & la peine, & supplice fust à peu d'iceux, car il eust esté trop grande perte, si tous eussent perdu la vie. Car quelque temps apres les faillis de courage se pouoyent ramender, & recouurer leur cueur, & hardiesse. Et ceste loy militaire appelloient ilz, Dismer, ou Decimer les légions. Encor ce que restoit apres la decimation des soldatz, estoit quelque fois nourry par quelque temps de pain d'orge. T. Liue, Decad. j. lib. ij. Tacit. lib. iij. Plutarch, en la vie de M. Marcellus. Autres Empereurs Romains pour acquerir nom de clement, & debonaire, estoient contens de les vinteiner, ou trenteiner, c'est de vint en vint, ou trête en trente en faire mourir vn, comme de Opilius Macrinus dit Capitolin en sa vie. mais autresfois il suffisoit aux Ducz, & Empereurs militaires, exautorer, ou casser toute vne légion, ce que Modestinus Iurifcons. en la loy *Desertorem. ff. de re milit.* appelle *auocari militia*, & les parolles, ou arreſt, que leur Empereur leur disoit, par condamnation, sont escrites par Lamprid. en la vie d'Alexandr. & Lucan. au v. liure de la Pharsal. qui sont telles,

Tradite vestra viris ignavis signa Quirites.

Ce dessus donne facilement entendre à qui que soit, les parolles de nostre epitaphe,

EX V. DECVRIS EQVO PVBLICO. & les autres

TRIB. MILITVM LEG. VIII. AVGVSTAE. Reste à declarer, de LVPERCVS, qui estoit le Sacerdot, qui faisoit, & celebroit les solennités, ou mysteres Lupercales, à l'honneur de ce que la louue nourrit, & allaista Romulus, & Remus, dont aussi en nostre cité en y a plusieurs statues, & representations: dequoy Ouid. au liur. ij. des Fast. Fenestell. lib. j. de Sacerdotiis. Pompon. Lætus au liure de *Sacerdotiis Rom. cap. de Lupercis* en traictent. S'ensuit en l'epitaphe III. VIR. AB AERARIO. Cydessus a esté declairé de tous ces Magistratz, & officiers II. VIRI III. VIRI IIII. VIRI &c. Mais reste, quel estat estoit ce IIII. VIR. AB AERARIO. Pour l'intelligence duquel faut entendre, la difference d'entre AERARIVM, ET FISCVS. Asconius Pædianus sur la ij. oraïson de Ciceron cõtre Verres, & Nonius Marcellus lib. de verb. propr. dit, que Fiscus est le receptable, ou tresor des grosses monnoyes, & especes d'icelles, comme paniers, & sportules, dans lesquels on les portoit, & charroit. Parquoy Fiscus estoit du Prince, & de là est venu le mot, confiscuer, incorporer au droit du Fisque, & Prince, les Iurisconsultes en vsent *in l. 2. ff. ne quid in loco publico fiat. §. linter. s. vestigalia. ff. de verbor. significa.* AERARIVM, par le mesme auteur Asconius, estoit l'argent de la Republique, gardé à Rome, & deposé au temple de Saturne, par l'opinion de Macrobe, & Plutarch. suiuis par Bude, & Beroalde. Bien est vray, que Iustinian, corrompant ce mot *l. unica de magist. offic.* appelle l'argent imperial, *Sacrum Aerarium*, ayant vsurpé, comme les precedans, & subsequens Empereurs, l'argent, & bien du public. Et aussi les Iurisconsultes aux Pandectes prennent ces motz l'un pour l'autre. Mais la vraye propriété est celle, que dessus. ce que se preuue aussi pour le vray, à qui lira Spartian en la vie d'Hadrian. Parquoy ce IIII. VIR. ab ærario c'estoit l'un des quatre tresoriers, & receueurs, ou gardes des deniers de la Republique. S'ensuit en l'epitaphe, Pontifici. c'estoit vn Sacerdoce, & autorité sacree, ayant charge des choses, & ceremonies diuines, sacrifices, & autres tels mysteres, comme le décrit Fenestella lib. de Sacerdotiis cap. viij. & Pompon. Lætus au liure de semblable argument chapit. de Pontificibus.

FLAMINI, dict l'epitaph, c'estoit vn sacerdot, dont Numa en institua quatre, c'est deux à Mars, appellés Martiaux, vn à Iupiter, appellé Dial, vn à Quirinus, appellé Quirinal. les authorités, & charges sont milés par Fenestella au liur. susdict chap. vj. & Pompon. Lætus au liure que dessus, ou ausi sont les analogies de ce nom. CIVITAS FORO IULIENSIVM est Freius, en Prouence, qui estoit anciennement ville de nostre Prouince de Narbone, comme cy-dessous sera dict en son lieu, en la Table generale.

Autres Epitaphes de Nismes.

D. M.

IANVARIS SERVI PORCI AERHODI-
NES SEVERIA SEVERINA.

C. VALERIO L. F. VOL. LVSSORI Q. COL.
BOVDO VALERIO VRILIONIS F. SIL-
VANA VXOR. DE SVO

D. M.

CN. POMPEII PRIMITIVI FIRMA HELPIS
MARITO OPTIMO

D. M.

LIVII LICRINI L. IVLIVS PECVLIA-
LIBERTO OPTIMO ET PIENTISSIMO

D. M.

BEBIAE PYRANDI BALBIA SECVN-
DILLA PATRON. PISSIM LIB.

D. M.

T. IVLI NICOSTRATI IVLIA NICE
FRATRI PIENTISSIMO

D. M.

POMPEIAE PANNYCHID. L. IVNIVS
EVTICHES ET IVNIVS TRYPHON
T GEMINI F. T. GEMINIVS TITVLLVS
PARRI

SATTIAE MYRTALLIS MAXIMIA
CALVINA MARITO.

D. M.

ZOES CECILIA HELPIS FILIAE PIIS-
SIMAE ET SVBSTITVTVS CONTV-
BERNAL SVAE.

DIS MANIB.

C. SENI PYRAMI TIOCCIA PERE-
GRINA

SIBI ET VIRO V. F.

PARCIS VALERIVS.

D. M.

SEX. PORCH SEVERI.

SEX PORTIVS BACCYLLVS

AMICVS.

Q. CAECILIO RVFINO P. FAVSTAE
CRACCONIS F. M. Q. CAECILIO FAV-
STINO FIL. Q. CAECILIVS NVNDINVS
PARENTIBVS VXORI FILIO SIBI

V

♁

P.

Q. CAECILIO NVNDINO SYNTICHE
VXOR. RESTIT. ♁ *

D. M.

OPIAE L. F. VARENIAE *

D. M.

ATTIAE PECVLIARIS Q. IVLIVS AT-
TIANVS MATRI OPTIMAE

D. MANIB.

T. NORBANI NIVALIS VALERIA SE-
VERINA MATER. FIL.

DI

DIIS MANIB.

CAII CATTII NIGER. P. ANTONIAE
SERVATAE M. CALICATIVS NIGRI-
NVS SIBI ET OPTATAE VXO-
RI. V. F.

D. M.

C. ALLI C. F. VOLT. MACRINI EVPORVS
ET TRYPHAENALI B.

D. M.

L. KARI ÆMILIANI. L. KARIVS COMMV-
NIS ET ÆMILIA ZOSIMÆ
FILIO PISSIMO.

D. M.

SEX. SAMNI APRONIANI SAMMIA
HELPIZVSA MATER

D. M.

CATTII ACHILEI IVLIA SEVERINA MARI-
TO OPTIMO.

D. M.

IVI SEVERINAE IVI PATERCVLVVS CON-
SOBRINAE ET ATTIA APHRODIE
AMICAE

DIIS MANIBVS

CORNELIAE CRATAE T CONNIV^s
SILANVS VXORI

D. M.

C. VECTII DIONYSI C. GNAT. CAECILIA-
NVS PRIVIGNVS ET CAECILIA HAPLE
VXOR

D. M.

VALERI PRIMI ET IVN. TRYPHOSAE VIVA
FEC.

Nous auons veu en aucuns des epitaphes susescrits, comme en cestuy-cy, pour l'aspiration nostre Latine H. escrit ainsi ceste marque H . Aul. Gell. au liur. ij. chap. iij. dit l'aspiration H. auoir esté inuentee par les anciens, pour bailler aux dictions vn son plus ferme, & vigoureux. Comme semble estre de ceste opinion Catulle Epigrammatiste, en l'Epigramme contre Arius, qui pour insidias, prononçoit, Hinfidias, & pour Com moda, Chommoda. Or les Romains luy baillerent la forme, & figure de la voyele Grecque, H, dont les Grecz en faisoient deux notes, ou marques passiuues, & comme accents, pour monstrer, quand vne voyele, qui fait le commencement d'une diction, & leur consonante, P, aussi commenceant le mot, & geminee en composition de nom, ou verbe, doiuent estre aspirees, ou non. Car en coupant iustement icelle voyele, H Grecque, par le my-lieu, & en deux parties perpendiculairement, la premiere partie est, & sert pour monstrer, que la voyele est aspiree, ou la consonante, P, & l'autre partie pour la voyele, ou P non aspiree, & se diuise ainsi, H, & ses parties sont escrites sus lettres maiuscules, comme dict est, sus voyeles inceptiuues, & sus P quand il est inceptif, & quand il est double, en la diction, par composition de voyeles, ou autrement, & dit Martian. Capella, Autheur ancien, en son liur. iij. de Grammatica, que la dextre partie de H, est marque de aspiration, & la senestre de contraire signification. Or selon les Mathematiciens au semblable en leurs declarations des Tables, I^r est la gauche, & est la droicte, & de là est venu, comme dit Aldus en sa grammaire, que quelques Latins pour la semblance de H Grec, avec H Latin, ont escrit pour I E S V S, ainsi I H S, come pour C H R I S T V S, X P S, Que, X Grec, ressemble le X Latin, & P Grec, le P Latin. & apres Seruius dit Theodor. Bibliander au liure de Ration. com. om. linguar. chap. de mutatione scripturar. que les Grecz ont ceste note d'aspiration, I^r qu'ilz appellent *Δασεία* Daseia, cest-adire, Densité d'esprit, signe de voyele aspiree, autrement ainsi marquee H , & à sa semblance P silon *Ψίλον*, qui signifie Tenu, doux, subtil, ainsi H , que nous, dit il, par les deux assemblees, en auons fait nostre aspiration H. I'ay noté aux antiques inscriptions de Rome,

me, reduictes par Iacob. Mazoch. sur la Regio. Parion, pour ampliauit, terminauit, ainsi escrit, comme par ceste note **A**, **AMPLIAUIT**, **TERMINAUIT**, Mais ce n'est pas à mon iugement, nostre marque, Mais c'est vn **F** renuersé ainsi **J**, & tourné ce deuant derriere, selon la prolation d'aucuns Allemans, qui prononcent le **v**, consonante, par **F**, suyuant aussi l'opinion de Theodor. Bibliand. au liure sus allegué, au chap. *Quid litera, & que differentia.* ou il dit, **F**, n'estre que le son augmenté de **v** consonante, comme les Hebreux notent par leurs Daghes, Auah, & par voix forte Iuaf, Ifah.

Or suyuous noz. Epitaphes.

D. M.

**SEX AVII CAPELLIANI LICINIA
FAVSTINA MARTO SIBI MEREN-
TISSIMO SVB ASCIA POSVIT**

ASCIA estoit vn instrument, & oustil fabril, & doloire à doler les bois, coignée, ou hache, selon Philander sur Vitruue liur. vij. chap. ij. dicté des Grecs *ἀσμία*, & en voit on la figure, & pourtrait à Lion à la Magdaleine, sur l'epitaphé,

**D. M. ET QUIETI AETERNAE EVTYCHIANI
FILII DVLCISSIMI, &c.**

Duquel par Plin. liur. vij. Dædalus fut le premier inuenteur, & les monumens qui estoient mis souz plancher, & estaiges à couuert, pour auoir plus de duree, contre l'iniure du temps des pluyes, & neiges estoient ditz estre mis **SVB ASCIA**. comme faitz avec plus grande sumptuosité, & despèce: ainsi l'interprete Lazius au liure iij. de sa Republi. Rom. mais par l'vne des Loix sepulchrales des xij. Tables, disant, **ASCIA NE POLITO**, referee par Ciceron liur. ij. de Legib. il estoit defendu, vser de ceste superfluité, & excessiueté de despence, & artificieuses structures aux sepulchres, ce que nostre **CHRIST** aussi reprent aux Iuifz au xxij. chapit. de S. Mathieu, lesquelz apres auoir meurtry les Prophetes, exoroyent leurs sepultures de riches, & magnifiques appareils. Aucuns, comme Adrian Torneb. sur ce lieu de Cicer. inter-

pretent SVB ASCIA, c'est, que la Pyre, ou Buschier auoit esté faicte de bois poly, pour vne plus grande sumptuosité, & despence, & ceste loy est approuuee par Marcell. Jurisconf. en la loy ij. ff. ad leg. Falcid. Et par Platon au liur. xij. des Loix.

S'enfuit vn fragment de testament.

SI QVI EX IIS QVI SVpra SCRIPTI SVNT
CVM MORIAR NON VIVET. SIVE POST
MORTEM MEAM MORIETVR TVM QVI
RELIQVI ERVNT IN EORVM LOCVM QVI
MORTVI ERVNT ALIOS PER SVFFRAGIA
SVBSTITVANT QVOS DIGNISSIMOS PVTA-
VERINT DVM NON MINVS IN PERPETVVM
TRIGINTA SINT LICEAT QVE IIS QVI
PRAESENTES ESSE IIS DIEBVS NON PO-
TERVNT IN LOCVM SVVM CONVIVAM
EX AMICIS SVIS MITTERE EIVSQUE ME-
SOLEI CLAVES DVAE PENES ALIQVEM
LIBERTORVM MEORVM ET CVRATOREM
CVIVSQUE ANNI SINT

SVBSTITVTI

TROVCIVS MATERNVS
C. LICINIVS SOTERICVS
A. FVLVIVS TARENTINVS
L. IVLIVS COSMVS
TI. CLAVDIVS ETOEMVS
P. ACILIVS PHILODESPOTVS
C. CANINIVS EVTYCHVS
Q. IVVENTIVS VENVSTVS
L. VALERIVS CVPITVS

Ceste inscription demonstre alsés, ce que testament, ou codi-
cil, ou autre volonté, n'est parfait, pour n'y estre, si c'est testa-
ment

ment inferee l'institution d'heritier, qui en est le chef, & fondement: & si c'est codicil, ou autre derniere volonte, le legat, & laiz n'est aufsi parfait, veu que la somme de festin n'y est specifiee, ny autre ordonnance requise. Quant au terme, *Mæsoleum*, il a esté cy dessus declairé.

Autre inscription.

IMP. CAESAR DIVI HADRIANI T. ÆLIVS
HADRIANVS ANTONINVS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB. POT. VIII. IMP. II. COS.
IIII.

Les numismes de nostre Empereur Antonin, dont cy-dessus nous auons mis les pourtraitz d'aucunes, sont semblables à ceste inscription: parquoy n'est besoin les repeter.

D. M.

T. TERTI PAVLLI PRIMIGENIA
AVRELIA VXOR T. TERTIVS
VERECVNDVS LIB.



Ces marques icy sont trois bonetz, comme ceux qu'à nostre temps les mariniers ont communement acoustumé porter, & ce denote, que celuy, ou qui fit l'epitaphe, ou celuy à qui estoit fait, estoit liberte, ayant esté serf, dont le proverbe Latin y est, qui dit, *Vocare seruos ad pileum*. C'est à dire, à liberte. Car les serfs, quand ilz peruenoyent à liberte, & estoyent manumis, ilz prenoyent vn bonet, ayant au parauant fait raire tout le poil de la teste. comme Plaute le dit en son Amphitruo, & le preuue doctement, & amplement Erasme au Proverbe. xxvij. de la Centur. j. Chiliad. ij. Ceste coustume aufsi dit auoir esté telle apres Aul. Gell. chap. iij. liur. vij. Budée sur la loy derniere. ff. *de origin. iur.* & pour ceste raison aux antiques

statues de Brutus on voit de bonetz, & aufsi de dagues: qui demonstrent, Brutus avec la dague auoir deliuré le peuple Romain de seruitude, tant en chassant Tarquin le superbe, leur Roy, que apres vn autre Brutus, avec Calsius, & autres, en tuant Iul. Cesar, comme apres Dion au liur. xlvij. de ses Histoires, le dit Angel. Politian en ses Miscellan. chapit. 70. & ainsi aufsi l'expose Guillaume du Choul en son liur. de la Religion des anciens Rom. là ou il traicte de la Deesse liberté.

Fragment d'autre inscription antique.

ISIS. *

SERAPIS VESTÆ DIANÆ SOMNI HS. N̄. VI
 ET PHIALAS II. CHRYSEN * CLI * GNA
 DEORVM ARGENTEA CASTRENSIA DO-
 MO HABEBAT ITEM *
 DEDICATIONE TEMPLI ISIS ET SERAPIS
 DEO *

* ONIBVS NEMAVSENSIVM ET ORNA-
 MENTA R * SINGVLIS X V. ITA VT
 IN PVBLICO VESCERENTVR DISTRIBVI
 IVSSIT INQVE EIVS DOMVS

* TELAM HS N̄. X RELIQVIT
 ITEM IMAGINEM MARTIS AR-
 GENTEAM EX
 AMNAGENSIBVS DEDIT
 C. ORDO BITVR.

Sur laquelle lon n'y peut interpreter autre chose, pour estre tant defectueuse, que ces notes. HS. N̄. VI. & HS. N̄. X & X V. estant le reste non guieres intelligible, pour les defautz qui y sont. Donc pour l'entendre il conuiet presupposer, que sestertius le petit, estoit anciennement aux Romains vne monnoye, ou numme, valant deux petites liures, & demie d'rain, ou bien deux as, & demy. Car libra, & as n'estoit qu'un: Non pas par ce que le sestertius fust d'rain, mais par ce qu'il valoit autant d'as, qui estoient d'rain: & estoit ce sestertius

tius

tius ainsi appellé du mot Latin, comme semistertius à l'imitation des Grecz, qui *επιτραν ἀμισθιαχμοσ* disoyent, pour deux dragmes & demie, & par ce le denier, au temps d'adonc de valeur de dix liures, contenoit quatre festerces, qui autrement simplement estoyent appellés Nummus, ou bien avec addition, *sestertius nummus*, & autant valoit l'un, que l'autre. Et par ce valoit de nostre monnoye dix deniers tournois obole, ou bien vñ Karolus, & plus. Mais *sestertium*, au genre Latin neutre, valoit deux liures, & demie d'argent, chacune estimee à xvij. liures, x. soulds tournois. Parquoy vn *sestertium*, au genre neutre, valoit mille festerces, du genre masculin, qui sont des précédans petitz festerces, & de nostre monnoyé environ 43. liures, xv. soulds tournois, eu esgard à la valeur de deux liures, & demie d'argent. Et la tierce espece des festerces, estoit quand ilz disoyent, *decies*, ou *duodecies sestertium*, adioustant avec les aduerbes des nombres *sestertium*, du cas genitif pluriel, ou bien disant simplement, *decies*, ou *duodecies*, comme le plus souuent c'est la phrase Poëtique, & ces sommes, & chacune d'icelles valoyent le multiplié par cent, mille des petits festerces. Dont $\overline{\text{H}}\text{S}$, valoit dix cens mille festerces petitz, qui est vn million d'iceux, ou bien dix mille festerces des grans, & xij. H-S, valoit douze cens mille festerces petitz, qui sont vn million, & deux cens mille des petitz, ou douze mille festerces grans, laissans pour briuete, & ornement de l'agaige, le nombre centenaire, & millenaire, & se contentans seulement de celuy des vnités, ou dixainaires. Les festerces estoyent marqués, comme dit Budée par deux lignes perpendiculaires, appellees Longures, grandettes, & vne demie transuersale, comme si ce eust esté trois l, on selon Valerius Probus, & plusieurs inscriptions es antiques pierres, & marbres, ainsi $\overline{\text{H}}\text{S}$, ou ainsi H-S: designant les deux L L ou les II. les deux liures que le festerce valoit, & les alliant par la virgule transuersale, apposee à l'une, & à l'autre marque, & le S, suiuant denotant le semis, c'est la demy liure de la valeur, encor outre les deux liures. Parquoy ou il est cy-dessus escrit, H-S $\overline{\text{N}}\text{VI}$, c'est à dire des petitz nummes festerces d'vn Karolus obole piece, le nombre de six cens mille, ou des grands festerces six mille, car c'est

tout vn, & vaut ceste somme de nostre monnoye vint cinq mille liures tournoises, ou enuiron, qui montoit le lais fait au temple, estant pour lors à Nismes, De SERAPIS, VESTA, Diana, & Somnus: & par ce lieu lon peut reprobuer l'opinion de Budée, & Henry Glarean en leurs liures de *Asse*, qui tiennent, les anciens au dessous du nombre decennaire n'auoir vsé des aduerbes numeraux, car il appert du contraire icy, ou il est escrit H-S $\overline{\text{N}} \overline{\text{VI}}$. Et l'autre legat H-S $\overline{\text{N}} \overline{\text{X}}$, à l'inscription presente, valoit quarante cinq mille liures tournoises. Ceste pierre est à noter, pour cognoistre, & admirer la grandeur, & richesse de noz maieurs Nemaufans, que vn seul citoyen faisoit deux legats, qui montoient soixante dix milles liures tournoises: dont lon peut coniecturer, quel estoit son heritage, & si en la cité y en auoit d'autres de mesme, ou plus grande opulence. Ces supputations sont prouees, & approuees par Leonard de Portis Jurisconsulte, Guillaume Budée, Henry Glarean en leurs liures de *Asse*. Ceste marque suyuant à l'écriture, X , vaut xv. la petite semivirgule du, X fert, comme si elle estoit surposée, au x, ainsi $\overline{\text{X}}$ comme nous auons cy-dessus dit, que pour iiii. ils notoyent ainsi IIII . Et s'ensuit apres autre inscription, telle,

D. M.

BARO MANSVETIF. QVARTANA MATERN. FIL. AVNCIO PISSIMO DEO NEM. X. TITVLLVS PERSEVS HOROLOGIVM ET CERVLAS II. ARGENTEAS T. P.

Ce Dieu de Nismes, duquel est icy faicte mention, est le Genius, bon Dæmon, ou Ange, qu'ilz croyoient estre garde, & custode de la ville. Et n'y est mis son nom occulte, comme ny le nom

le nom antique de Rome n'est vulgairement sceu: qui estoit seulement sceu des amis, & grans personnaiges, bien que depuis i'ay appris que c'estoit Romanellus, le Genius Romain, d'ou dependoit toute la succession des grans presages de la cité, & qui auoit icelle en sa tutele, & protection. Ce que Annius experimenté (comme ses escritz le monstrent, en l'vne, & l'autre Astrologie, c'est à la premiere, & la consecutiue) n'a ignoré, en parlant sur Berose du Roy Mamelus de Babylone. De luy entent Pline xxvij. liur. chap. ij. Verrius Flaccus, dit il, met des auteurs, aux quels il croit, à l'expugnation des villes, auant toute euvre, les Sacerdotz Romains auoir acoustumé euoquer, & reclamer le Dieu, à la charge duquel ceste ville estoit commise, & luy promettre, ou vouer lieu, pareil ou plus grand, à la cité Romaine: ce mystere persiste, & est maintenu en la discipline des Pontifes, & par ce a esté tousiours celé le nom du Dieu, Protecteur Romain, pour garder, que nuls des ennemis ne le coniuassent par son nom de mesme sorte. Et au iij. liure chap. v. Pline dit aussi, Rome est celle, dont d'en dire, & publier l'autre nom, est prohibé par les secretz, & occultes mysteres des plus arcanes ceremonies. Dont Valerius Soranus, l'ayant reuelé, en fut aigrement, & soubdainement puny, ce que Alexand. sans faire l'honneur aux Auteurs, dont il l'a pris, suiuant sa coustume, a mis en ses iours Geniaux, chapit. xxij. liur. ij. Du mesme est auteur Plutarch. au Problem. lxj. combien que luy mesme au liure vj. chapit. iij. die, que c'estoit Mars, & pour ceste raison, selon Sempronius au liure de *Diuisione Italia*, Augerona, Deesse de silence, estoit veneree des Romains aux iours, & superstitions y descrites. Cela entendoit Virgile au ij. disant de la ruine de Troie,

Apparent dira facies inimicâque Troia

Numina magna Deum.

Et encor là,

Ferus omnia Iuppiter Argos

Transfudit.

Et là,

Excessere omnes adytis, arisque relictis

Dij, quibus imperium hoc steterat.

Et par ce disoit nostre citoyen docte, & bien sachant ce nom sans le vouloir nommer en son epitaphe, ainsi,
DEO NEM.

C'est à dire, au Dieu, au GENIVS, & Dæmon Nemaufan. Car chacun lieu, & ville en auoit vn, encor par le vers de Virgile, qui dit,

Genarius Geniunne loci, Geniunne parentis.

Le saouir, & extraction d'iceluy & des hommes ausi, est notoire aux Metastrologiques, par les lieux ephetiques, & autres. Mais ce n'est nostre scope.

D. & M.

**C. ANTISTIL QVINTILLI VIXIT ANNIS
 XII MENS. X C ANTISTIVS EPICTETVS ET
 POMPEIA QVINTILIA PARENTES**

Sur ce lieu, par ce qu'on y voit, que **C. ANTISTIVS QVINTILIVS** prit le nom Antistius de son pere, & Quintilius de la mere, il me sera bien loisible, d'y diuaguer, & discourir compendieusement, sur l'imposition des noms, & autres incidens en dependans. Surquoy il faut aduifer, qu'on prent souuent le nom, pour fame, & renommee, ou bie pour pouuoir, & puissance: comme au lieu où il est dict, que Dieu donna à son Christ vn nom, qui est sur tout autre nom. Car là s'entend pour son grand pouuoir, & omnipotence. Et au lieu où il est dict, qu'il est meilleur bon nom, que grandes richesses, nom, est pris pour renommee, & communement lon dit ainsi, vn homme de grand nom, & son nom vole par tout, & infinies autres phrases semblables. Dequoy nous ne traicterons en ce lieu, ny ausi de noms, & appellations diuines. Car ce seul traicté requerroit non seulement vn chapitre, mais grans, & nombreux volumes. Surquoy nous renuoyons le lecteur à S. Denys Areopagite, aux Thalmudistes Hebreux, en la celeste Agriculture de Paul. Ricius, à Reuclin tant en la כבב, que au liure de verbo mirifico, à Agrippa de occult. philosoph. & à plusieurs liures non encor imprimés sur la Metastrologie. Nous ne traicterons ausi des noms appellatifz des choses

choses naturelles, qui signifient la substance, & qualité propre, ou commune: qui sont ainsi imposés pour la propriété de la chose, qui est sa qualité propre, ou commune, & toutesfois le nom signifie substance, c'est à dire, autre essence: comme, *lapis, ledens pedem, possessio, pedum positio*, Autheurs Donat, Ioan. Ann. en la v. table liur. des Insti. ij. Insti. vij. & les Juriscōf. Mais, quant à iceux, ie ne diray que ce mot, pris des Commentaires Hebreux sur le liure du Genese, ou tous les animaux furent admenés à Adam, pour leur imposer nom. C'est qu'il estoit tres-fauant Philosophe, qui leur impofa nom, selon leurs natures, & propriétés: & par ce n'estant cecy nostre scope, ou but, ains seulement des noms des hommes, comme appartenant à ce lieu, & tractation, nous parlerons de nostre argument. Laquelle disputation, & cognoissance ne sera pas du tout inutile, ne sans fruiet, si lon croit Arkandam Philosophe, & Astrologien, qui en tire les Horoscopes des natiuités, & vne grande partie des euenemens fataux, suruenans aux hommes: d'ou lon peut aussi extraire le nom du Genius de chacun, selon la tradition d'Agrippa au liur. ij. de Occult. Philosoph. & par la parité, ou imparité des lettres des noms de deux mariés, ou combatans, aucuns autres Metaastrologiques, par leurs vers anciens en rithme, predisent la mort, ou victoire aussi certainement, ou plus, que ceux qui la predisent par le deslogement de certaine position du ciel, notee par Guid. Bonat. dequoy en vn autre nostre traicté nous en auons espluché la raison par le menu, & naturelle, & supernaturelle. Par autre consideration n'est aussi vaine ceste disquisition des noms. Car bien souuent les Jurisconsultes argumentent des propres noms, mesmes aussi Accurse, interpretant son nom à son tresgrand aduantage, & par ce sentant estre bon, & profitable, voire prognostique assés asseuree, d'auoir bon nom, tel qu'il dit estre le sien. De laquelle opinion est aussi Plaute, quād il dit en son *Penulus*, qu'on face coniecture, quel homme doit estre celuy qui auoit à nom, *λύκος*, signifiant Loup. Et Gracchus bien sentāt les noms auoir quelque propriété, se fachoit d'appeller, Pifo, son ennemy, frugi, selon Cicer. en l'oraison pro M. Fonteio. Et en fin Aul. Gell. liur. x. chapit. iiii. dit, les

noms estre imposés, non en vain, mais par quelque naturelle, & occulte raison. & Cælius Rhodig. lib. Lect. antiq. xiiij. capit. vi. vij. Bien que Platon par ceste raison semble estre d'autre auis, tenant les propriétés, & facultés des choses n'en proceder, & qu'on les doit rechercher des Idees: les motions, & cognoissances desquelles, estans en nous, sont les noms veritables, sur tous les autres. Or nous dirons donc, que le vray nom n'est autre chose, que certaine faculté, force, ou vertu de la chose nommée, premierement conceüe par l'entendement, apres exprimee par la voix, & en fin signifiee, & designée par lettres. C'est la diffinition tirée de Platon au Dialogue de la vraye raison des noms, comme plusieurs autres choses de cest argument cy-apres, inferees, en ont esté prises. Ainsi aussi qu'au mesme lieu il dit, le nom estre vn certain instrument, reigle parangon, ou exemplaire, par lequel, nous discernons la chose nommée, d'avec les autres: & cest instrument, comme il appartient aussi aux autres choses, outre les hommes, doit estre accommodé à cesien propre office, & charge, non pas casuellement, ou selon l'arbitre d'vn chacun, mais par art: tellement qu'il soit disposé en telle forme, par l'idee de l'art, qu'il conduise proprement, & singulierement à la fin, de discerner, & mespartir, voire recognoistre infalliblement, les choses nommées. Mais il n'appartient pas à qui que ce soit, de se forger, ou bien inuenter cest instrument, & reigle, c'est à dire le nom, ains c'est le vray, & deu estat, office, & charge d'vn grand, & fouuerain artisan, maistre, & conditeur, qui est maistre, & architecte trefrare, & dont ne s'en trouue pas la terre (comme dict le Poëte) du preudhomme, semée à milliers. Pource qu'il faut, selon l'opinion du mesme Platon, qu'iceluy soit vray, & parfait ratiocinateur, ou dialecticien: Parquoy celuy qui forge, & impose ainsi ces noms, il les met, & attribue, selon l'idee au parauant par luy en son entendement conceüe, en laquelle consiste la vraye raison du nom, avec les propriétés, & facultés du nommé. Dont les Sophistes, qui n'ont que l'apparence, ou monstre exterieure, sans existence aucune, n'en sont capables, ne suffisans impositours. Et quant aux Poëtes, ceux d'entre eux, qui sont Diuins, comme Homere, les imposent

sent par sens, & intellectz allegoriques. Et par ce il est dict au mesme diuin Dialogue, que les noms bien imposés, sont semblables aux choses, dont ilz sont les noms, & sont cōme leurs vraies representatiōs, & images. Parquoy noz premiers progeniteurs, & protoplastes receurent de Dieu les noms conuenables, & propres à leur essence, & ce qu'ils estoient, & ainsi, **אדא**, comme Terrien, fut appelé, & **חיה**, emphatiquement de la vie, que aussi la vie n'est que douleur, misere, & mutation: biē que les autres la prennent de, **אדא**, Chaldee, qui est, **חיה**, signifiant annoncer, par ce qu'elle annonça à l'homme la parole du serpent, ou bien de l'Hebreu, **חיה**, signifiant vie. Car elle est premiere Mere de tous les hommes, & par semblables analogies tous les Hebricux eurent impositions de leurs noms, & aussi les Grecz, que Platon à pourluy au Dialogue ia allegué, & tous les Autheurs Grecz en font par trop manifest tesmoignage: & Cratylus cuidoit par la propriété du nom entēdre la propriété du nommé. Parquoy il inferoit, les noms n'estre imposés à plaisir, & volonté, mais selon les vertus, & facultés. Ce que cognoissoyent bien les Romains en leur docte, & faige Republique, qui n'imposoyent les noms en vain, ains ou des meurs, ou des exercitations, ou des victoires, ou des accidens corporels, ou des Prouinces vaincues. Comme les Coriolans, les Volscs, les Aphricans, les Pisons, les Seueres, les Fabies, les Torquatz, les Lentules, Cicerons, & infinis autres, poursuyuis, & colligés copieusement par Alexan. lib. Genial. Dier. j. chap. ij. & ix. & ij. chap. xj. & v. chap. iij. Dont Ciceron en vne epistre à M. Cælius, apres auoir vaincu Pindenissus, se plainct, ne luy manquer autre chose pour son souuerain honneur, & gloire, que le nom de la ville: voulant dire, que comme Metellus, pour auoir vaincu Crete, fut dict Cretique, & les sus nōmés, au semblable deuoit il estre nommé Pindenissien. Berof. au liur. iij. semble vouloir entēdre, les noms auoir esté baillés encor par autres raisons, c'est aux lieux, & nations, & pour deux causes, ou occasions, l'une en signe, & memoire des expeditions, que ceux qui les nomment, y ont faictes, & l'autre pour tesmoignage de ceux, qui les ont fondees, & erigees. Et dit on par ce communement, que l'argument des an-

tiques noms des peuples, & lieux est le plus fort, & probable qu'autre qu'on sache faire, ou inuenter, ayant plus d'autorité, que nul autre, dont les vns errent souuent, & font faillir ceux, qui les ensuyuent. Ce que ne font pas les noms. Et par ce T. Liuius en la j. Decad. liur. v. bien qu'il eust plusieurs auteurs, pour arguer, que les Thusques auoyent commandé à toute l'Italie, toutesfois par l'imposition du seul nom à la mer Turrène, enuironnant l'Italie, il a vsé, cōme d'argument meilleur, & plus apparent, que d'Autheur, qui soit disant, A la mer inferieure, dont l'Italie est enuironnee, comme vne Isle, combien y auoyent eu de pouuoir, & domination les Thusques, les noms en font, dit il, la preuue, appellent l'vn endroit de la commune denomination de la gent Thusque, & l'autre Adriatique, de Adria, Colonie d'iceux mesmes Thusques: & ont eu encor autre raison les anciens à donner les noms particuliers, c'est pour retenir, & celebrer la memoire, & recordation de leurs ayeuls, & premiers progeniteurs. Ainsi fit Saturne, qui appella le ciel, O Y P A N O S, du nom de son pere, ainsi nommé. Autheur Beros. & Lactan. liur. j. chap. xij. des Institut. diuin. Les Grecz par autre raison bailloyent les noms. Car Hermogenes disciple de Parmenides, par l'autorité de Platon au Dialogue que dessus, tenoit les noms des hommes auoir leur vertu dependant d'arbitre, & volonté. Mais Cratylus, sectateur de Heraclitus, disoit, que c'estoit d'une certaine source, & raison naturelle. Et la raison estoit, que de toutes les raisons, ou clauses, l'une est vraye, & l'autre fauce. Et de l'oraison vraye les parties sont vrayes, de la fauce fauces: mais les noms sont partie de l'oraison, & par ce des noms les vns sont veritables, les autres faux. Et certes l'oraison vraye est celle, qui exprime, & dict les choses tout ainsi qu'elles sont, la fauce au contraire. Dont s'ensuit, que les noms veritables sont ceux, qui plustost proferent la chose, ainsi qu'elle est, que non pas selon l'arbitre, & vouloir de chacun. Autres, selon Platon encor, & Marsil. Ficin. tenoyent, les noms auoir esté premier imposés par les Dieux, les autres par les Barbares, & aucuns que par la longueur, & multitude des années, tant ont esté les noms changés, & corrompus, voire desuoyés de leurs
premie

premieres origines, & sources, qu'à peine les discerne, & reconnoit on d'auec icelles: i'en trouue encor, qui tenoyent, & ont nié tout ce que dessus, & disoyent, le nom estre imposé seulement par loy, vsaige, & acoustumance de ceux, qui l'ont ainsi voulu appeller: & pour confirmation d'aucunes des opinions sus escrites, venons au particulier de quelques noms, Orestes a esté bien, & deüement ainsi appellé: soit que le nom luy ayt esté imposé par fort, ou par quelque Poëte, signifiant par ce nom sa nature agreste, montane, & ferme, ainsi est il d'Agamemnon, né à trauail, & perseuerance, Atreus, coupable, pernïcieux, inexorable, & contumelieux, & plusieurs autres, que Platon y recite, & Homere, par Herodote en sa vie, ainsi appellé au langaige des Cumans, qui appellent les aueugles, *ἀμαρῶς*. Autres noms sont imposés de leurs ancestres, mais la plus droicte, & veritable raison des noms est celle, qui les leur impose pour demonstrier quelle est la chose nommée, dont lon peut inferer, les noms estre, & seruir pour enseignement, & doctrine de ce que les nommés sont: comme Theophilus, amour de Dieu. Eusebius, Pie. Eutyches, bien fortuné: & infinis autres. Or de ceste raison d'imposition des noms soit assés pour le present. Et continuant nostre propos commencé, nous dirôs, apres Plutarch aux Problem. Macrobi. aux Saturnal. que aux masles le neufième iour apres la natiuité, aux femelles le huitième, le nom estoit mis & donné: le iour s'appelloit Lustrique, & par ce ilz auoyent en veneration la Deesse, dicté du iour ix. Nona, ou Nondina, comme dit Vegetius Prætextatus. Et la raison en estoit, car apres le septième iour le plus grand danger des enfans leur passoit, pour le peril du nombril, ou dissolution d'iceluy, au parauant laquelle ilz l'estimoyent plus semblable à la plante, qu'à l'animal. A la femme le nom estoit donné le huitième iour, pource qu'elle est plustost adulte que l'homme, comme il est aussi statué par les loix ciuiles. Autre raison rend Plutarch que les anciens appelloyent le nombre pair la femme, & l'impair le masle. Autre raison donne il encore, qu'il prend de la louange du octonaire, & nouenaire: c'est, que le nouenaire premier est tetragone de l'impair, & parfait ternaire.

Mais l'octonaire premier est cube du binaire, qui est pair: & il faut le quadrangle estre & impair, & parfait: & la femme, faut qu'elle soit comme le cube, stable, & gardant la maison, estre immobile. Parquoy l'octonaire est cube, qui est composé du binaire, & le nouenaire est quadrangle, fait du ternaire. Et aussi les femmes, dit Plutarch, n'ont que deux noms, ou le plus souuent les hommes en ont trois, ce que aussi auoit lieu aux Rois Hebreux, des Iras, selon Philo Iuif au Breuiare des temps en la ij. partie, & en la dernière, parlant de Ananias Abiut. Les Hebreux à la Circoncision, comme nous Chrestiens au Baptesme, imposoyent le nom: & Abram, bien qu'il fust excedant l'an Nonagenaire de son aige, à la Circoncision changea de nom, & fut appelé, Abraam. Les Romains, estre né l'enfant, & l'auoir couché sur la terre par la nourrice pour demonstrier qu'il deuoit retourner là, apres auoir garny à Pulumnus, & Picumnus le liét, & prié, que Siluanus des enfers, ennemy, n'y suruinst, apres aussi auoir fait veiller à trois hommes à l'entour de la maison, alloient registrer le nom, & temps de la natiuité aux Prefectes de l'erair, ou thresor, & à leurs actes publiques, conserués au temple de Saturne Capitolin. en la vie de nostre Antonin Pie, selon lequel, ceste imposition de nom se faisoit le xxx. iour apres la Natiuité, & à ce est conforme l'ordonnance du Roy François publiée M. D. xlix. Es saintes lettres lon lit bien (encores que communement les parens donassent le nom) Dieu l'auoir doné à aucuns, comme à Ismael, à Ifaac, à Samson, à Iofias, à Iehan Baptiste, & à nostre I E S V S, son eternel, & vnique premier né. Quant à la pluralité des nōs, les Romains auant le rauissement des Sabinnes, n'auoyent qu'un nom, comme de Romulus, & Remus, & autres, mais apres ilz emprunterent, & adiousterent au leur un des Sabinnes, comme aussi les Sabins des Romains. Eutrop. liur. j. chapit. iiii. Valer. liur. x. les hommes auant que prendre la toge virile, ne prenoient le prenom, ny les femmes auant se marier. Valer. au liur. x. Autresfois les Romains en auoyent plus de trois, comme T. Cæcilius, Satus, Pomponius, Atticus, qui en auoit ces cinq: & les prenoient ainsi, & à tel nombre, ou de leurs faitz, & gestes, ou de ceux qui les auoyent

auoyent institués heritiers, ou de leur vouloir, ou à ceste charge. *l. aut facta. §. in danda. ff. ad S C. Trebelli.* Crinit. lib. iij. capit. iij. Surquoy faut noter, par Valer. au lieu sus allegué, que Prenom est le premier, Cognom le second, Agnom le tiers. Ce dessus s'entend des hommes libres, & de franche, & ingenue condition: car les serfz, & sclaues auoyent noms autres, que les libres, dont la plus part des noms serviles estoient des Provinces vaincues, mesmes ainsi estoit obserué en la Republique Romaine, & d'Athenes, comme Dacius, Dauus, Geta, & semblables, que Alexand. poursuit au liur. iij. chapi. xx. Genial. Dier. Ces noms des Ingenues passoyent aux enfans, quelques fois tous entiers, quelques fois avec peu d'immuation, ou par mot congnificatif, comme Suetonius Tranquillus Historien en la vie de Otho Syluius de soy, que son pere estoit appelé *Suetonius Lenis*, & luy Suetonius Tranquillus, qui signifie ce que *Lenis*. Autrefois ilz prenoyent partie du nom du costé paternel, partie du maternel, comme nostre Empereur Nemaufan, qui s'appelloit Aurelius de par son pere, & Antoninus de la part de sa mere. Capitolin en sa vie: & lon voit en cest epitaphe, que nous expliquons, que cest enfant defunct estoit nommé Antistius, de son pere, & Quintillus de sa mere, bien que les Xanthiens par leur loy ne donnassent le nom que par le pere, & non du costé maternel. Plutarch au liure de Clar. mulieribus. capit. Lyciarum. Car le filz comme dit aussi Iustinian aux Institutions de legit. agna. tute. suyuoit le nom, l'agnation, & famille paternelle. Et pour fin de ce traicté, qui vouldra voir la raison de plusieurs noms antiques, il les trouuera dans Valer. liur. x. Plut. liur. xvij. chapi. iij. Macrob. liur. j. chapi. vj. & Plutarch à la vie de Coriolan. Gell. lib. ix. cap. ij. & lib. x. chapi. iij. Politian in Miscellaneis capit. xxxj. S'ensuit apres,

BERYLLVS ESSE. LIB. XX. NAT. GRAE-
CVS ANN. XXV NOMAS CONIVX VIR.
B. MER.

Sur cestuy-cy est à noter, que NAT. signifie natione. C'est à dire, qu'il estoit Grec de nation, comme en plusieurs epita-

phes antiques on lit au semblable, *Natione Alexandrinus, Pannonius*, &c. & ce mot, ESSE. c'est, qu'il estoit ESSE-DARIVS, aurigateur, ou gouverneur du chariot. Car ESSEDM c'est vn chariot attelé à cheuaux: ainsi que plusieurs epitaphes semblables on lit à Rome, ou l'artifice, & mestier du defunct y est descrit, comme

CAESARIS MINISTER. CAESARIS
CORPORE CVSTOS. AB EPISTOLIS.
ACIATHO. CASTELLARIVS AQVAE
CLAVDIAE. VERNA A VESTE REGIA.
A SVPELLECTILI. DISPENSATOR AVGVSTI.

C'est à dire AVGVSTI NOSTRI. Et vn semblable, ou ya ESSE-DARIVS tout au long dans Appian aux antiques inscriptions d'Italie, & en l'eglise de S. Chryfogone de là le Tybre de Rome, & entre les murs de la porte Latine, & Appie. Et encor en cauant noz fondemens du palais prefidial ya esté trouué,

D. M.

C. SAMMIAE Q. FIL. SEVERINAE FLA-
MIN. AVGVSTI. C. TERENTIVS ANI-
CETVS AMICAE OPTIMAE ET SIBI V.P.

Ou ie trouue fort estrange, que Sammia, premiere des religieuses, eust vn amy. Les autres choses y appartenans ont esté cy-dessus declarees en semblables lieux. Il n'y a encor faute d'epitaphes des Hebreux, & en leur langue, & escriture en nostre ville, desquels i'en mettray seulement aucuns.

קבר ההגים כבוד

Qui est à dire, le sepulchre de leur simulachre, comme il est dispersé. ou il est à noter, que en la diction, הֵהִיִּם le, הֵ, estre le, בִּי, des lettres, & caractères du passage du fleuvé. Et d'autat que ceste escriture est sans poinctz, lon peut y lire, ou simulachre en singulier, ou simulachres en pluriel, y lisant ou, הֵהִיִּם, ou, הֵהִיִּם. Encor y est escrit le sepulchre de leur simulachre, c'est à dire, de leurs corps, prenât cest autheur le corps n'estre le vray homme,

homme, ains seulement l'effigie, & simulachre d'iceluy, & l'ame estre proprement l'homme, n'estant subiecte ny à sepulchre, ny à la loy de mort.

Autre,

ה קבר השל מרח ורלנחב *

En cestuy-cy defaut, à mon aduis, vn ׀ precedent le ה, & ie l'interprete ainsi, c'est le sepulchre de Thascal Midah Doltifaneaf.

Autre,

מ קבר ריחור בן הכיב רמא יי

C'est le sepulchre de Ritfahar, fils de ce vif Romain. là ou aussi la lettre, א, est מ, des caracteres du passaige du fleuve. de ces lettres antiques, Comestor sur le iiii. des Rois chapit. xxvj. & en Iudith chapit. v. Sur tous ces epitaphes Hebrieux le Lecteur sera aduertuy, qu'elles sont taillees de grâdes lettres, presque d'une paulme, & de caracteres belles, & bien formees. Et pour faire quelque coniecture, de quel temps ces Epitaphes ont esté mis à Nismes, lon peut croire, par vne vray-similitude entre plusieurs dispersions des Iuifz, c'est à dire baniffemēs, & peregrinations de la gent en diuerfes Prouinces, selon leurs sacrees Histoires, que, peut estre, ce fut du temps de nostre Antonin Pie: par ce que ce docte, religieux, & venerable Monarque vsoit familièrement de l'amitié, & conuersation de Rabi Iuda, appellé le Sainct, Filz de Rabi Simeon, en faueur duquel il auroit bien voulu peupler nostre ville de ceux de la Loy d'iceluy Iuda: ainsi qu'il est escrit par les Talmudistes au Code, au dernier chap. des Benedictions. & Paul. Riccius sur la Theoreme x. liur. iiii. De cælesti agricult. lesquels Iuifz demeurèrent en nostre cité par long temps, voire es villetes, & villages voisines, comme encor auiourdhuy lon oyt plusieurs noms des rues d'icelle appellees des Iuifz, cōme la rue Iuifue, qui est du marché du blé, tirant à la porte de la Magdaleine, & le bain des Iuifues, qui est la fin du Canal venant de la fontaine, tendant au moulin de la Magdaleine, ou elles par leur loy se baignoyent, & faisoient leurs purifications: & y demeurèrent iusques à ce que par leurs demerites furent bannis de

route la France, par le Roy Philippe Auguste conquerant DIEV donné ij. du nom, en l'an M.clxxxij. ou enuiron, quelques ans apres par luy rappelés, Et encor derechef exilés par le Roy Philippe le Bel iiij. du nom, en l'an Mcccvj. ou enuiron.

Table des noms, par ordre de l'Alphabet, des lieux, villes, steuues, & montaignes, les plus memorables de la Prouince Narbonoise, selon son Antiquité estendue, & quelques lieux adiacens.



Pour commencement, & proëme de nostre Table, ie m'aideray, & excuseray de ce que dit Ioseph. Qu'apres la diuision, & confusion des langages, les enfans, & descendans de Noah incontinent se mespartirent. Les vns habiterent vne region, les autres vne autre, comme par Colonies. Et de là aduint, que ou ilz changerent les noms des lieux, regions, & villes, ou bien leur donnerent autres noms, ou de leurs conditeurs, ou des nouueaux habitans en icelles, long temps apres aussi par les Gotz, & autres nations guerroyans, & conquerans les Royaumes, Prouinces, & cités encor furent derechef changés leurs noms: de sorte que Gaudentius Merul. en son liure de Antiq. Gall. Cisalpinæ s'en plaint, & que par ces grâs changemens nous trauaillons à trouuer Samnium, en Samnium mesme: voulant dire, que bien souuent nous sommes en vne region, ou ville, dont par les autheurs est faicte mention, & si nous trauaillons à sauoir, ou elle est, & que aucunesfois les vns ayant entendu dire Calsilinum, cuidoient auoir ouy Calsinum, lequel erreur cuida par trop endomaiger Annibal comme le descrit T. Liue liur. ij. Decade iij. Dont il me semble aduis, qu'à tort Aul. Gell. en ses nuités Attiques liure xiiij. chap. vj. se mocque de celuy, qui auoit esté tant curieux, que de mettre en son liure entre autres varietés, les mutations des noms aduenues en diuerses regiōs de la terre: & cela nous peut grandement seruir & à l'histoire, & à la geographie. Or cela m'excusera donc, si ie n'ay mis les noms, qui sont de nostre tēps, à plusieurs lieux de ceste table, que mesme nostre Nismes,

Nismes (& ie n'en admeneray autres infinis exemples, qu'on trouue par Ptolemes, Mela, Strabo, & autres geographes) a ia par trois fois chang e de son appellation antique: l'appellant le Latin Nemausus, le vulgaire Nismes, & encor le plus barbare, & rustique vulgaire, comme aussi Froissard en quelque lieu, Nemsenu: des quels n'a pas grande conformit e l'autre:   tout le moins non telle, que lon n'y puisse bien estre tromp e, si la grande experience ne nous en remettoit en certitude. Venons donc   nostre table.

Accusij Colonia. Grenoble.

Ad gradus, xviii. lapide d'Arles lieu ou le Rhosne flue d s la mer. Ammian Marcellin lib. xv. C'est ou bien la Tour de Bouc, c'est   dire, de la bouche du Rhosne, ou le Gras de Malign e, ou autre entree du Rhosne en la mer, comme celle d'Aiguemortes. Antonin in Itinerario dit, *A Gratu per fluiuium Rhodanum Arelatum.* appellant par ce, que nous difons *Ad Gradus, Gratus.*

Aduantici Inalpini Pline.

Aduia Mons Ptolem. Mont S. Gouthard.

Aduicates populi. Pline.

Aeria Pline *prope Sulgam fluiuium: quia in sublimi cacumine edificata.* Strabo, ex Artemidoro.

Agatha, aut Agathapolis. Pline, ville anciennement apperten t aux Marfeillois, par eux aussi construite. Plinio, en aucunes histoires appelee, *Ciuitas nigra*, c'est Agde, ville Episcopale, bien que quelques auteurs dient, que c'est Montpelier, mais cela est notoirement faux. Ceste ville fut entierem t ruynee par le mesme Charles Martel, & en mesme temps, que nostre Nismes. Sigebert en est auteur, souz l'an de IESVS CHRIST. DCCXXXvij.

Alba Augusta ciuitas Elycotiorum Ptolemes: mais Pline *ab Augusta Tricastinorum Albam Heluiam discernit, quam   nos hodie Heluensem, vulg , Alby.* D'ou, selon Eusebe, & Marlian sur Cesar, estoit la mere de M. Tulle Ciceron, & le recite aussi Paradin en son liure De antiqu. statu Burgundi. *Longe tamen semotara, nempe inter Rutenos,   Cadurcos. Quos igitur Ptolem us Elycocos, nos Heluios dicemus.* De nostre opid D

nion est Cognatus Nozeretus en la description de la Gaule. Ceux-cy pour leurs heresies de la secte Arrienne, furent excommuniés au concile de Lateran, l'an de IESVS CHRIST mil ccxv. par le Pape Innocent iij. du nom, bien qu'apres par les predications de S. Dominique, ou ses disciples, & des armées de Simon de Mont-fort ilz se reduisissent enuiron l'an M. cc. xxvj. regnant le Roy Loys viij. & rebellèrent encor contre le Roy S. Loys ix. & la religion enuiron l'an M. ccxxxviij. qui furent vaincuz souz l'autorité du Roy, par Jehan de Beaumont. Autheurs Platine, les Actes des Conciles, noz Annales Françoises, Bouchet aux Annales d'Aquitaine, partie iij. chapit. vj.

Alba Heluorum. voy deuant à la precedente diction.

Aldua, du sus flumius, vel Dubis. Plin. Ptolomee le Doulx, qui entre dans Arar, la Saone, non guieres loin de Dole en Bourgoigne. Cognat. en la description de Bourgoigne.

Alebecerij, Plin.

Allobroges, Daulphinois. Plin.

Anatatorum regio, Prouence. Plin. & Ptolomee.

Anatici populi, vbi Astromela Plin. & *Anaticorum stagnum, vbi Fossa Mariana.* Mela.

Anatilia, Plin.

Antipolis, Ragny. Ptolomee.

Apollinares, Plin.

Apta Iulia Vulgentium, Plin.

Aqua Sextia Salyorum, aut Aquacalida. Strabo à *Sextia conditore.* Aix en Prouence. Bien que les Autheurs modernes, comme Cognatus, & autres interpretent *Salyos, aut Salyes,* pour le pais entour d'Arles. Plin en fait mention au chapit. ij. liur. xxxj.

Arar flumius, la Saone. Plin. & s'appelle Saona, comme *Sangona, à sanguine casorum.* Car Hirenaeus Euesque de Lyõ y fut martyrisé avec neuf mille par la cruauté de Antoninus Verus Empereur. Il est escrit au grand Martyrologue, & le dit encor Paradin au liure de antiquo statu Burgundie. De ce fleuve dit le Poëte,

Mitis Arar, Rhodanusque celer, seuisque Garumna:

Et

Et l'autre grand Mantoan dit,

Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim.

Et en fait aufsi mention Lucan au j.liure.

Araurius fluius, Ptolem. *vel Rhauraris, aut Arauraris*, pres d'Agde, c'est Aude. Pomponius Mela. Je croy que par changement de V.en G. Agde en a esté appellé.

Arausio Secundanorū, *prope Sulgam amnem*. Pline, Orange. Principauté appartenant au Comte de Nansso Bourguignon. Cognatus.dôt Guillaume de Chaalons leur estocayât rué pres du Rhofne vn Geant,conquit la seigneurie. Paradin liur.de Antiq.ftatu Burg.

Arecomici, c'est à dire, contree de Mars. Pline ou selon Ptolem. *Aricomij*, la region,ou est Nismes. Marlian sur Cesar.plusieurs contrees ont este ainsi appellees.Il y en a vne pres Pauee appellee Ticinum,in Brianteorum Metrocomia. Cognat. in Gall.Descript.Gaudent.Merul.lib.Antiq.Gal.Cisalp. ij.capit.xvj.

Arelata Sextanorum. Plin.Arles,ou Arles le blanc,ou encor lon voit vne grãde reste d'vn Amphitheatre,& plusieurs autres antiques monumens.auquel Amphitheatre,comme il est vray-semblable,l'Empereur Gallus,apres auoir reconquis l'Europe contre les Tyrans,sur l'an cclv.ou enuiron,celebra ses lieux,& magnifiques spectacles,au vj.des Ides d'Octobre. Pompo.Læt. De quoy fait aufsi mention Ammian souz le nom de Constantius,au liu.xiiij.Ville en Prouence à ce temps noble,& riche,mais subiecte à plusieurs seditions ciuiles. Le Rhofne y passe,& en dit Honter en sa Cosmograph.

Cis Rhodanum Auenio iacet, Allobrogumque Vienna,

Mox Arelas, Genevaq; lacus, Visfontion, atque

Mafsilia, externis quondam constructa colonis.

En ceste ville d'Arles,& de Narbone aufsi,le Pere de Tiberius Empereur y mena des Colonies Romaines.Sueton.en Tiberius, chap.iiij. Et l'an ccccxj.que les Vuandales depopuloient les Gaules,sous la conduicte de Croscus,il fut pris en Arles par Marian President,& apres auoir esté mené en public spectacle par les cités,fut mis à mort.Sigebert. Aufsi par la fidelité des gens de ceste illustre cité ce Constantin,qui auoit

occupé l'Empire aux Gaules, & fait d'un sien filz moine son successeur, & Cesar, fut tué dans Arles, & son filz à Vienne, ce que fut environ l'an de IESVS CHRIST ccccxiij. Prosper, suivant Eusebius. Iornandes en son liure de rebus Geticis, & en son autre ceuvre de Regnorum, ac Temporum successione. Et environ ce temps Heros leur Euesque, disciple de S. Martin en fut chassé par le peuple, & Patroclus, familier de Constans, mis en son lieu, dont s'ourdirent par ce plusieurs dissensions entre les Euesques du païs, & apres fut ce Patroclus occis de plusieurs playes, l'an ccccxxix. par un Capitaine Barbare. Prosper apres Eusebe. & non pas long temps apres Euricus Roy des Vuisgötz, occupa la seigneurie d'Arles, & Marseille, allié par Gezeric, Roy des Vuādales, afin qu'il rompist par ce moyen les entreprises, que Leon, ou Zenon Empeurs auoyent faictes à l'encontre de luy: Dont cest Euricus occupant toutes les Gaules, & Espagnes, ensemble la Bourgoigne, le xix. an de son Regne fut occis en Arles, autheurs Iornandes, & Sigebert. ce que fut, selon la supputation d'Eusebius, Hieronymus, & Prosper, conferee aux escritz de Iornandes, pres l'an ccclxx. à quoy s'accorde aussi Phrigio en sa Chronique. Arles ne fut pas exempte de ruine, au temps de Charles Martel, comme ny aussi nostre Nismes, qui fut pillée par les Sarrafins. Et apres recouuerte par C. Martel, avec le secours de Linthpran, Roy des Lombards, l'an de salut Dccxxxviij. Sigebert. Et en l'an Mccclxvj. regnāt en France Charles v. Arles, comme on lit en noz Annales Françoises, par l'aide de Bertrand du Guesclin, memorable, & fameux cheualier, & la ville de Tarascon, furent prises, par Loys, Duc d'Aniou, contre la Roine de Sicile. Toutesfois Arles fut prise par composition de grande finance. Et quant à ceux, qui ont dominé en Arles, outre les Romains anciennement, on lit aux Annales de Frāce, du temps de Loys iiij. environ l'an Dccccxxx. que c'estoit Hugues, Comte d'Arles, qui apres fut esleu Roy d'Italie, au lieu de Raoul, Roy de Bourgoigne, qui en fut chassé. On lit aussi aux mesmes Annales, d'un autre Côte d'Arles, pere à Constance, femme de Robert, Roy de France, regnant environ l'an Dccccxc. Je ne veux passer par silence,

pour

pour la recommandation de ceste cité, que trois Conciles de l'Eglise Chrestienne y ont esté celebrés. Le premier, au temps de Constantin le Grand Empereur, & Pape Siluestre I, l'an cccxxvj. Le ij. au Pōtificat du mesme Siluestre. Le iij. au temps de Leon Pape, en la Basilique nostre Dame, le iour de sa Dedicace, l'an enuiron ccclx. Les Actes des Conciles. Sigebert en escrit vn autre, en l'an Dccciiij. Et s'il en faut prendre témoignage des Iurifconsultes, par Vlpian *l. habebat. ff. de insti. actio.* lon trouuera, que c'estoit anciennement vn magasin des marchans Romains, mesmement quānt aux huiles d'olive. Mais les gens de bien, & de vertu, qui en sont issus, & des quels lon a memoire, là rēdent encor plus illustre, que ses trésors, terroirs, ou edifices. Premierement, Clodius Quirinalis, Orateur souuerain, natif d'Arles, tint publique escolle à Rome, souz l'Empire de Claudius, qui fut enuiron l'an de CHRIST xlv. Eusebe, & les Autheurs de ce temps. Et bien que Pompeius Paulinus filz d'vn Cheualier Romain, natif d'Arles, fust banny de sa patrie, pour auoir porté au Camp, & à la Guerre plus grand poix d'argenterie, que leurs loix ne permettoyent, & par ce qu'il ne deust estre mis au reng des vertueux, si est-ce qu'on l'y mettra, pour aduantage d'autant les loix ciuiles de ceste Republique, dequoy est autheur Pline liure xxxij. chapitre xj. Fauorin Philosophe, tant allegué par Aule Gelle aux nuictz Attiques, estoit originaire d'Arles, viuant au temps de Hadrian, l'an de CHRIST cxxxvj. ou enuiron. Eusebe. duquel disent Dion Casius Nicæus, & Aelianus Spartianus, que luy voulant harenguer deuant Hadrian, bien qu'il fust entre tous les doctes le plus fauory, se monstra tant modeste, & craintif, que demandant immunité pour la ville de sa naissance, de peur d'en estre inferieur en iugement, ou receuoir contumelie, ne voulut dire autre raison, fors que son maistre, luy dormant, l'auoit admonesté, de traouiller, & vaquer pour sa patrie, puis qu'il y auoit esté engendré. Et pour mettre en memoire aucuns des Chrestiens illustres d'Arles, Hilarius de grande erudition, en estoit Euesque, l'an cccxxxv. autheur Sigebert. Eleutherus ausi, en l'an Dc. par qui Hieronymus fut sacré Euesque des Anglois. Sigebert. Car ie me tais de Sa-

turmin Eueſque d'Arles, Arrien, par la faction de qui S. Hilairè, Eueſque de Poictiers fut banny. Hieron. apres Euſèbe. Or apres ce mot ie n'en diray plus, c'eſt que Pline liur. x. chap. xliij. eſcrit, dvn oyſeau, Taurus, fort petit de corpulèce, qui en hauteur de voix, & mugiffement excède le Taureau, & par ce eſt il ainſi appellé, & ſuccintement l'hiſtoire d'Arles eſt eſcrite par Guillaume Paradin en ſon liure de Antiquo ſtatu Burgundiæ, & Pandolph. Collenutius aux hiſtoires de Naples, liure v. Dont Auſonius dit (bien que le liure ſoit corrompu, & que le tiltre ſoit de Vienne)

*Prode duplex Arelas, quam Narbo Martius, & quam
Accolit Alpiniſ opulenta Vienna colonis.*

Præcipitis Rhodani ſic interciſa ſluentis,

Vi mediam facias nauali ponte Plateam,

Per quam Rhomani commercia ſuſcipiſ orbis,

Nec cohibeſ populòſque alioſ, & mœnia diſas,

Gallia queiſ fruitur, gremioque Aquitania lato.

*Argentens amnis in Colonia Octavianorum, ſeu claſſica, aut
Paceniſ, ubi forum Iulij. Plin. ſeu Argentij Ptolem. Argèton.*

*Aſtomela, oppidum Auaticorum maritimum. Plinius, Pto-
lemæuſ.*

*Atacini Populi, ab Atace amne, ubi Narbona, ſiue Decu-
mani. Auteurs Mela, Vadian, & Hermol. Barbar.*

*Athenopolis prope Camatullicos, Suelteros, & Verucinos. Et
eſt Maſſilienſium. Pline*

Atlantici, aut Cambolèctes. Pline.

*Auenio Canarum. Plin. iuxta Sulgam amnem. Strabo. Aui-
gnon, lez la Sorgue, parauenture auſi Sulga eſt Orge, cômè
nous auons dit cy deſſuſ. D'iceux entend Plutarch en la vie de
Hannibal, qui, dit il, paſſa entre les Canares, & Volſces: entre
leſquels le Rhofne entre dans la mer par pluſieurs bouches.
Ceſte cité, comme auſi la noſtre, enuiron l'an Dcc. fut recou-
uerte des Sarracins, qui l'occupoyèt, par Charles Martel, avec
l'aide de Maurice, Duc de Prouence, comme en l'Hiſtoire
de ce temps dit Sigebert, & noz Annales Françoises. I'ay leu
auſi en Ritius au ij. liure de Regib. Neap. & Hieruſal. vne au-
tre priſe d'Auignon, enuiron l'an Mccxxvj. Car eſtant la ville
infe*

infectée de la secte Arriene, des Albigeois, & demeuré interdite vij. ans, fut assiegee par Loys viij. Roy de France en propre, & y fut tué Guy de S. Pol, avec plusieurs autres du party du Roy, la cité prise par composition, les murs furent rasés, les fossés comblés, & ccc. des plus fortes, & riches maisons abbatues. Aussi l'auteur de la Mer des Histoires, & autres de ce temps escriuent, que sur l'an M. ccc. x. le Pape de la Lune y fut assiéé au Palais. Ceste cité a esté par quelques années fort enrichie par la résidence des souverains Pontifes Chrestiens, qui y ont sejourné, bien environ lxx. ans. mesmes par Iehan xxij. dont encor elle se ressent des richesses, ce qu'on peut voir dans Platine, & Petrarque en leurs vies, Pierre Messie aux diuerses leçons. Pour le present elle est de la iurisdiction ecclesiastique de Rome, depuis l'an M. ccc. x. ou environ, que Loys Roy de Naples, couronné par le Pape Clement v. pour recompense du tribut deu à l'Eglise par le Royaume de Naples, la transporta à la dition du Pape. Bouchet aux Annales d'Aquitaine; mais Pandolphus Collenutius Iuriconsulte, Historien fidele, dit au cinquième liure de ses Histoires de Naples, que ce fut la Roine Iehane de Naples, femme à ce Loys Roy, qui en fit le transport, en l'an M. ccc. l. au Pape Clement v. ou vj. du nom, pour les causes ia dictes. Marlian sur les Commentaires de Cesar dit, que Auignon est de l'Eglise par tiltre d'archept, bien qu'on lise aux Histoires de Bourgoigne, & Guillaume Paradin en son liure de Antiquo statu Burgundiæ le confirme, que ce fut Trophimus Roy de Bourgoigne, & quil fit en Auignon vne grande eglise.

Augusta Tricastinorum Pline. Voyez cy dessus au mot Alba. Aymargues. Si sa denomination ne viét de ce, que Margu, qui en Antique Gaulois signifie fertilité, & graisse de terroir. Pline liure xvij. chap. xvij. ce que peut bien conuenir à ce village, qui est l'un des plus fertils de la Prouince, ie n'en fay autre raison.

Beaucaire. Je n'en fay nulles antiques memoires. Mais, du temps du Roy Iehan Vrbain v. Abbé de Marseille, appelle Guillaume Grimoart, né de Beaucaire, fut Pape, ainsi que lon lit aux Annales, & en la Mer des Histoires.

Bermannico, Pline.

Bluterra, vel Biterra, aut Betira, Septimanorum. Pline, Me-la, Strabo, Besiers, duquel Pline recommande les vins, entre plusieurs d'autres lieux, au chap. vj. liur. xiiij. l'ay leu es Annales nostres, que Theodebert, filz à Theodoric Roy de Metz, repudiant sa femme legitime, espousa Dauthere, Dame de Besiers, allant en expedition, par commâdement de son pere, pour recouurer ses terres en nostre Prouince, sur l'an Dxxxvij, qui estoient occupees par les Gotz: bien qu'il fust marié à Guyse-garde, fille de Gascon, Roy des Lombardz. Et que Besiers, infecté de l'heresie des Albigeois, fust avec tous les biens de Roger, qui en estoit Comte, acquis au Roy Philippe Auguste ij. du nom, enuiron l'an Mclxxx. & encor derechef Roger pris prisonnier, & lx. mil hommes tués, & la cité prise, & ruinee, l'an Mccxxij. au regne de ce Philippe ij. Et la troisiéme fois prise, en l'an Mccccxix. par Charles de Bourbon, pour le Roy Charles vj. contre le Comte de Foix, ainsi que nostre Nismes: comme il est dict en son lieu. Bouchet aux Annales d'Aquitaine, & d'une estrange execution de Bethisac Treforier faicte en ce temps, voyez Froissard.

Blascon, post Agatham, Ptolemee Strabo *prope Sigium, id est, Septimiarum Promontorium*. Dont fait mention Berose, parlant de *Kitym*, & Ioan. Anniius.

Caballio Strabo, Cabellio Pline, Ptolem. Cauaillon.

Carnalullicorum portus, Regio. Pline.

Campi lapidei, Praliorum Herculis memoria. Pline. *sunt Campi petrosi*, Strabo. *vbi pecoribus pabuli vbertas suppeditatur, in medio aqua salsa, & magna vis salis, vniuersa ora ventosa, & præcipue vento Melamborio, vehementi, terribili, & procelloso. Si quis querat huius rei rationem, illic* Strabo. La Crau.

Carcassum, aut Carcasso. Pline. Carcassone, qui fut par les Allemans assiegee contre les Gotz Alaric, & Theodoric, ou ilz auoyent reposé grand quantité des tresgrands, & trespreçieux tresors de Hierusalé, transportés par les Romains Empereurs du sacâgement de la ville. Auteurs Procopius liur. j. de *Bellis Gothorum*, d'une prise de Carcassone par les Albigeois heretiques, sur Amaulry, Comte de Montfort, à faute
de vi

de viures, du temps du Roy Loys viij. l'an Mccxxvj. est escrit aux Annales. Et aux mesmes, que en l'an Mcclxj. à Philippe le Hardy iij. du nom, filz du Roy S. Loys, Carcaffone fut baillee en dot, avec Ifabeau, fille de Jaques Roy d'Arragon. Michaël Ritius lib. j. de Regib. Neapol.

Carpentoracte. Pline Carpentras.

Cathyari, iuxta Salyes, in altera Rhodani ripa. Strabo.

Cauarum Regio prope Desumiatios, ubi Auenio. Pline. Ptolem. Strabo *tamen vocat Cataras* dont nous en auons parlé cy dessus au mot Auignon.

Cebenna mons. Pline, les montaignes de Ceuenes.

Cema mons Alpium, unde fuit Varus fluiuius.

Cemmenus mons, distermians Celtas ab Aquitanis adiacentibus montibus Pyrenais. Strabo. & paulò post, *Cemmenus, inquit, mons medios per campos rectè perducitur. & in medio desinit prope Lugdunum, ad stadia millia duo prolixus, & Aquitani dicuntur qui ad Septentrionalem Pyrenes partem, & Cemmenum habitant, usque ad Oceanum, & intra Garumnam fluiuium. & eodem libro ait, omnes fluiuos illius plaga, aut ex Alpibus, aut ex Commenis, aut ex Pyrenao deferrè, est hic mons Septentrionalis, ubi excepta ficu, & oliua, omnes qui in Italia fructus colliguntur. Adhuc Strabo, Mons Cemmenus is est, qui est in conuionibus Rhodani, & Ifaris fluiuiorum. Coeunt autem inter Valentiam, & Turmonem, vel Tein. Parquoy le mont Cemmenus, c'est en Viuerois, celuy qui est entre Valence, & Tournon, ou bien Tein. Et ibi ciuitas Durio, en Daulphiné. Strabo, qui dit aussi, avec plusieurs autres Historiens Romains, que Q. Fabius Maximus Aemilianus avec moins de xxxij. mil hommes, y defit cc. mil Gaulois, & y erigea vn Trophée de pierres blanches, & deux Temples, l'vn à Mars, & l'autre à Hercules. Cogna. Nozerenus les appelle les montaignes d'Auuergne. & Pline le confirme au liure vij. chapit. j. disant, que c'estoyent Daulphinois, & Auuergnatz, que Q. Fabius y defit, iusques à cxxx. mil, dont il en perdit la fieure quarte, qui pour lors le detenoit.*

Cemus fluiuius. Ptolemee.

Cenicenses Populi. Pline.

Ceruaria locus finis Gallia. Mela. la Corbiere, pres de Narbone.

Cessero. Pline. Castres.

Chasteau neuf d'Arry, a pris son nom des Arriens d'Albigois, voy cy deuant à la diction *Alba Augusta.*

Citharista Promontorium. Plin. Ptolemee.

Classica Colonia, vel Octavianorum, aut Pacensis, vbi Forum Iulij. Pline.

Collis libera. Ptolemee Colliure.

Conomorus. Ptolemee.

Cononienses populi. Pline.

Consuarani populi. Pline. fortè Coferans.

Contius. Strab.

Chasteau neuf de Randon, au haut Geuauldan, assailly par Bertrand du Guesclin, enseuely au Puy au cueur de l'eglise des Iacopins. Annales en la vie de Charles v. en l'an Mccc-lxxx.

Decumanorum Prouincia, vbi Narbona. Pline.

Deciatium Regio. Plin. seu *Deciatorum.* Ptolem.

Desimiatij, vicini Anatolij. Pline.

Dinia oppidum Libroduntiorum, sine Vocontiorum, aut Minorum, vel Sentiorum. Pline, Ptolem. Digne.

Dubis fluuius. Ptolem. vel *Alduas dubius.* Ptolem. le Doux, voy cy deuant à la diction *Alduas dubius, ou Alduas bis.* fort non guieres loin de la Saone, *Arar,* duquel encor Guil. Paradin de Antiq. statu Burg. Marlian apres Cesar.

Durio ciuitas, vbi Rhodanus, & Isar miscetur, ad Cemmenum montem. Strabo. voy cy deuant à la diction *Cemmenus Mons.* Doyre en Daulphiné petit village.

Druentia fluuius. la Durence. Plin. par ou passa Hannibal, ayant passé per fines *Castinorum, & Vocontiorum.* Plutarc. in Hannibale.

Ebroduntij, quos Inalpinos vocat Plinius. vbi ait esse Diuian. parauenture Ambrun.

Elyciorij, & eorum ciuitas, Alba Augusta, aut Heluij. voy cy deuant à la diction *Alba Augusta.*

Eruaginum. Ptolem.

Famini Iouis. Fan Iaux.

Forum Iulij, Octavianorum. Plinè, *sive Nauale Caesaris Augusti.* Strab. *inter Olbiam, & Antipolim.* Strab. Freius. Dont est faicte mention en l'vn des susdicts epitaphes de nostre Nismes. Cornel. Tacit. lib. ij. & xix.

Forum Vocontij. Pline.

Foroneroniensis, aut Lutnani. Plinius *prope Vocontios.* Ptolemee.

Fossa Mariana. Ptolem. *In stagno Aduaticorum.* Mela. la Camargue, ou Aiguesmortes.

Gaballicus Pagus. là ou sont les bons formaiges, que Pline appelle *Cascolos Nemausenses*, cy dessous en est parlé à la diction *La sura*, Baulx.

Gaballi, Genualdan. bien que Cognatus die, que cè sont ceux de Lodefue.

Garumna fluuius Celtas ab Aquitanis diuidens, qui Aquitani consistunt inter illud flumen. montesque Pyrenæos, ex quibus oritur, & Mare Oceanum influit, quod Aquitanicum appellatur. Lucan. & Marlian. Donat. Acciaioen la vie de Charles-maigne, Sigebert en l'an Dccxxx.

Glanum. Pline. *fortè Glandanum,* Gap, en Dauphine.

Halycidon, nomen à Salinis datum, quas Halycides Græci vocant. Vadian ex Hermolao. Peccays, pres Aiguesmortes.

Heluij, ubi Alba. Alby. voy le mot cy dessus Albigeois.

Heraclea oppidum, in hostio Rhodani, ultra fossam ex Rhodano Centum passuum, Marij opere, & nomine insigne stagnū. Plin. c'est la Camargue, & Heraclea, est S. Gilles. voy cy apres à la diction S. Gilles.

Iconij, super Quadros. Strabo.

Illiberis, aut Illbyrrhis, oppidum, vel Salsula. Plin. *aut ex Ptolem. Illeris. Magna quondam urbis tenuè vestigium, & est nomen fluuij, ex Pyrenæo. Sicut & Ruscino urbis, & fluuij.* Strab. Saulfes assailly par Lois xij.

Isar, aut Isara, vel Tisara, Lyserè riuierè. Pline. voyez cy dessus à la diction *Cemmenus mons.*

Iura, mons. Plin. Mont S. Claude. autres l'appellent, *Iurafus*, comine Cognatus, ou Iuy mesme, Mont Iou, ou Mont

Ioux, que Paradin lib. de Antiq. stat. Burgünd. ait infra Brugas, oppidum, initium habere ad Arolam, flumen in Heluetijs, deinde recta ad occiduum, secundum Arolam ad Saladorum progreditur, deinde ad Bipenes, oppidum, aut Nearim, vulgò Nouu castrum. Inde ad Oceanum, & Meridiem deflectit, usque Geneuam, ac vltro etiam in Secusianis, qui sunt inter Rhodanum, & Arisum, & Marlian, apres Cesar.

Latera, ciuitas. Mela. In agro Nemaufensi vbi Plin. ait Del phinis èis hominibus piscari. nous en auõs parlé cy dessus. Lates.

Ledum, annis Volcarum. le Léz pres Montpellier.

Lemanus, Lacus. Plin. Lac de Geneue, ou Lofane, duquel parle Manethon en son supplement & Ioã. Annius là dessus.

Lerone, insula sub Varo fluuio. Ptolem. post Stachadas, vbi Fanum Leronis, vèl dicitur λιρον, aut in aliquibus Codicibus λιρον, è regione Antipolis.

Leucata. Mela. dicitur à Candore. Vadian. Leucate.

Ligannorum Regio. Plin.

Liria, fluuius. Plin.

Livy, populi. Plin.

Lucus Augusti. Plin. vel Lucum municipium Vocontiorum propè Casuriges, Carocellos, Centrones, & Allobroges. Cornel Tacit.

Lutuanus, vel Foronerienses. Plin.

Eybica duo ora modica Druentia fluuij. Plin.

Latura. où sont les bons fromages, voy le mot Gaballicus. là ou nous en auons fait vn chapitre.

Macina,

Maritima ciuitas, Colonia. Ptolem. Martègue.

Massalioticum os Druentia fluuij, & aliud Hispaniense. Plin.

Masilia, Græcorum Phocensium, federata Romanorum. Plin. Strab. & Mel. Marseille, & pour luy rendre l'honneur, qui bien luy appartient, nous en liroit ce que nous en auons peu trouuer, & tirer des sauans Auteurs; dès sa fondation, & des choses qui y sont auenues, despuis des hommes excellés, qui y ont esté, des choses singulieres que lon y voit, & en fin de ses meurs, & loix ciuiles. Quant à sa fondation, selon Eutrope liu. j. ch. v. ij. elle fut edifiee regnant Tarquinius Priscus,

Roy

Roy v. des Romains. Et par ce après Rome enuirõ cxlii. an, & auant IESVS CHRIST Dxiix. ans presque, selon les supputatiõs d'Eusebe, & les plus communes. Et ce fut, que partie de ceux qui furent chassés par Harpalus, Connestable du Roy Cyrus de la region de Phocis, l'edifierent. Aul. Gell. lib. x. capit. xvj. Iustin en descrit aussi assés diffusément, & memorablement au xliij. liure, disant ainsi, Au temps de Tarquin quelque troupe de ieunesse de Phocis, en Asie, edifia apres auoir fait alliance aux Romains, Marseille, entre Genes, & les cruelles nations des Gaulois: ou ilz firent actes memorables, & hautains: partie en se defendant à l'encontre de la ferocité, & superbe Gallique, partie en assaillant ceux de qui au parauant auoyent esté assaillis. Ces Phociens constrainctz par l'infertilité, & sterilité de leur terre, auoyent esté plus studieux à courir la mer, qu'à labourer, & culturer la terre: Et par ce en trafiquant, & peschant, & bien souuent aussi escumant la mer, (ce qu'en ce temps estoit reputé à honneur) passoyent ainsi leur temps, & leur aage. Dont entreprenans venir aux dernieres fins, & limites de l'Ocean, ilz aborderēt à vn des goulphes Galliques, sur vne bouche du Rhosne. Auquel lieu, attirés de l'amenité du lieu, retournés à leurs régions, & referant ce qu'ilz y auoyent veu, sollicitèrent plusieurs autres. Les conducteurs, & chefs de la classe, & armee nauale furent Furius, & Peranus: qui estans arriués à la présence de Senanus Roy des Segoregiens, à la iurisdiction duquel ils entendoient construire la cité, obtindrent de luy amitié, & alliance. Ce Roy lors estoit occupé aux apprestz des nopces de sa fille Gyptis, à laquelle (suiuant la coustume du pais) il vouloit eslire & donner mary, en festin public: Venus qué furent tous les inuités au conuiué, aussi s'y trouuerent ces Grecz, ou l'infante fut appelée, & ayant de la part de son pere commandement, donner de l'eau à celuy qu'elle aimeroit le mieux pour mary, delaisant les autres, & s'adressant aux Grecz, donna de l'eau à Peranus, lequel fait d'hoste, & estrangier, gendre Royal, receut du Roy la place pour y bastir & construire la cité. Or fut elle edifiée pres des bouches du Rhosne, à vn escart du goulphe, comme en vn angle de mer: mais les Geneuois voisins,

enuieux des accroiffemens d'icelle, ne cefloyent fatiguer les Grecs par inuafions, & molefties continuelles. Toutesfois eux repouffans tels dangers, & affaux, s'exhaucèrent fi hautainement, que vaincuz leurs ennemis aux champs Capertins, ilz y constituerent plusieurs Colonies. D'iceux donc les Gaulois apprirent & l'vfaige de vie plus honnelle, & les cultures des champs, & d'environner les villes de murailles, & lors aufsi s'accouftumerēt à viure, non par armes, comme au parauant, mais felon les loix, & ordonnances ciuiles, & fi apprirent à faire, aux vignes, & oliuiers tous ouurages neceffaires. Dont fi grande honnelteté, & courtoisie reuiſit lors en ces hommes, & leurs affaires, que non la Grece en la Gaule, mais bien la Gaule reſſembloit eſtre tranſmuee en la Grece. Mort Senanus, Roy des Segoregiens, ſuccedant à ſon Royaume Connan ſon filz, fut par quelqvn des Seigneurs voiſins predict, au temps aduenir, Marſeille deuoir eſtre la ruine du païs prochain, ſur l'apologue de la chienne, pleine de petitiz, qui demanda par preſt au bergier lieu pour ſe deliurer de ſa vètree, & l'ayant obtenu, & aufsi encor pour les y nourrir, en fin les petitiz deuenus grans, & s'en faiſant forte, comme des ſiens, & domeſtiques, le ſeroit vſurpee la ſeigneurie de la place. Ainſi, diſoit il, les Marſeillois, qui reſſemblent hores aduentices, & inquilins, vn iour ſe diront ſeigneurs, & dominateurs: de ceſt exemple eſmeu le Roy, il commença à dreſſer embuſches encontre les Marſeillois. Parquoy aux diuines ſolennités, il y enuoya grand nombre d'hommes uiſſans, & belliqueux, les vns ſouz couuerture d'amitié, & hoſpitalité, les autres portez ſur chariotz couuertz de tapis, ionchees, & fueillages: & luy à tout ſon exercite ſe cachant aux prochaines montaignes, à ce que de nuict, ouuertes les portes par eux, il aſſaillit, & volaſt la ville, aſſoupie, & enſeuelie de ſommeil, vin, & de la bonne chere qu'ilz auoyent faiſt le iour de la ſolennité. Mais vne des Dames de la cité parente du Roy, adulterāt par amour avec vn Grec, & ſur leurs paſſetemps amoureux, ayant pitié de la beauté, & fortune de ſon amy, luy manifeſta la trahiſon. Luy ſoudain rapporta aux magiſtratz l'entreprife, & manifeſta les embuſches: au moyē de quoy les Geneuois

neuois encor cachés souz les feuillaiges furent surprins & par force menés & tirés en public, là ou ilz furent occis, & pour obuier à l'entreprinse de ce Roy ilz le surprindrent & assallirent si furieusement qu'il y fut tué avec vij. M. hommes des siens. Dont les Marseillois despuis ont pris coustume de fermer les portes és iours des festes, & faire, & tenir bon guet, en faisant la ronde au tour de leurs murailles, recognoist e, & visiter les estrangers, & en estre si soigneux, comme s'ilz estoÿt tousiours en temps de guerre, & en fin, garder de mesme vigilance leur ville, ausi en temps de paix, obseruent leurs institutions louables, non par la necessité du temps, & saison, mais par accoustumance de bien faire. Despuis ilz eurent contre les Geneuois, & François tresdures, & cruelles batailles, ce que accreut la gloire de la cité, & rendit par victoires multiplies la vertu des Grecs entre leurs voisins trescelebrée. Despuis les Marseillois pour auoir pris les barques piscatoires des Carthaginois, soultindrent, & menerent vne forte guerre contre iceux, durant laquelle ilz les vainquirent bien souuent, & deshirent leurs exercices, & toutesfois apres ne refuse- rent la paix aux vaincus. Auec les Espaignols ausi ont bien souuent fait alliances, & presque dés le temps de Rome edifiée, ilz ont par grande fidelité gardé aux Romains la foy, & confederation promise. Voire & souuent, & dextrement les ont secourus de leurs gens en leurs plus grans affaires, ce que leur augmenta le cueur, de leur puissance, & leur fit auoir la paix à leurs ennemis. Quand donc ainsi Marseille florissoit de la renommee de ses hautaines gestes, de l'abondance de ses richesses, & de la gloire de ses forces, soudainement les peuples voisins commencerent à conspirer contre le nom Marseillois, pour l'aneãtir, & estaindre, comme vn commun, & preiudiciable incende. Et pourtant par consentement de tous Caramand est esleu pour assieger auec grand armee la cité ennemie. Mais luy en dormant, esfrayé par la vision d'vne spectre affreuse, & espouventable femme, qui le disoit Deesse, de son franc vouloir, requit la paix aux Marseillois, & accordé que luy fut d'entrer en la cité pour y adorer leurs Dieux, & venu au temple de Minerue, y voyant aux portis-

ques le simulacre de la Deesse, tout tel qu'il l'auoit veu, & songé, tout incontinent s'escria, estre ce la Deesse qui l'auoit ainsi espouuenté la nuit precedente, & commandé d'en oster le siege. Parquoy congratulant aux Marseillois, qu'il voyoit estre en l'amitié des Dieux, & donnant à la Deesse vn collier d'or, fit à eux paix, & amitié perpetuelle: acquise donc la paix, & assurance establie, les Ambassadeurs des Marseillois reuenans de Delphos, ou ilz auoyent apporté des offrandes à Apollo, & entendu la cité de Rome prise, & saccagee par les François, ilz en firent telle plainte, & lamentation, comme de publique, & domestique desfortune, & outre ce aiderent de leur or, & argent public, & particulier à parfaire, & accomplir le poix aux François, qui par les Romains leur auoit esté promis: pour lequel merite leur fut decernée immunité & doné lieu au Theatre, tout ainsi que s'ilz eussent esté Romains, & alliance leur fut accordée, & iuree. Iusques icy en dit Iustin. Despuis quelque temps apres les François selon Agathius Historien Grec, au j. liure de la bataille des Getes, & autres Histoires Peregrines, possederent Marseille, laquelle fut iadis colonie des Iouiens, & la tindrent aussi antiquement les Phociens, deiectés & bannis de leurs pais par les Medes, au temps du regne de Hidaspes, le filz, Roy de Perse: dont Marseille, de cité Grecque, fut presque rendue Barbare. Car laissant l'ancienne institution de viure de son origine, elle se gouerna selon les meurs de ceux, qui luy commandoyent, & seigneurifoyent. Bien que presentement, dit encor Agathius, il ne sembleroit qu'elle fust guieres inferieure de sa premiere dignité, mesmes que les François, & Germains ne sont point, comme plusieurs autres Barbares, pasteurs, ou bergers, ains ilz vsent de la police, & de plusieurs autres institutions Romaines. Je ne say pas, si ce dont cy-dessus parle Agathius, fut auant, ou apres, que les Marseillois edifierent la cité de Nice, ainsi que dit Plin. liur. iij. chapit. v. comme aussi ie confesse ignorer, en quel temps ilz construisirent la cité d'Agde, dont cy deuant auons parlé. Pline dit seulement quant à ce propos vn seul mot, que L. Domitius tresnoble Romain y fut vaincu au liure vij. chap. liij. De sa hauteffe en parle d'une façon Sueton. in

Iulio cap. xxxiiij. disant, que voulant aller en Espagne, fut retardé par les Marseillois, qui autresfois luy auoyent refusé leur port. Et sur ce mesme propos en parle d'autre façon M. Velleius Paterculus au liure des Histories Romaines, appellent ceste cité plus loyale, que prudente de conseil. Et au mesme Iulius ch. 68. Suet. recité vn'exemple memorable, fait à Marseille de ce tēps. C'est, qu'en vne guerre nauale Artilius arresta de la main droite l'vne des galées ennemies: & bien quelle luy fust coupec (à l'exēple de Cynegeirus) de l'autre enfonça le vaisseau des ennemis. Encor dit Suetone en Neron, cap. ij. que Cn. Domitius trisayeul de Neron osta le siege de deuant Marseille. Et luy encor en Auguste chapit. lxxv. dit, que Lucius d'Auguste y mourut, ce que monstre, que les nobles Romains alloient, ou se iournoyent souuēt à Marseille, ainsi qu'on voit par Cornel. Tacit. lib. Anna. iij. du temps de l'Empereur Tiberius, que l'ambassade des Marseillois fut ouye, laquelle les excusa sur ce qu'ilz auoyent esté accusés par deuant le Senat (avec lequel ilz estoient alliés & confederés comme tesmoigne en plusieurs lieux Appian Alexandrin au liures des guerres ciuiles) d'auoir receu en leur cité Vulcatus Mofchus banny de Rome, lequel auoit fait heritiere la Republique Marseilloise. Mais au temps de l'Empereur Léon enuirō l'an cccclxxj. de IESVS CHRIST, lequel regna apres Valētinien Enricus, Roy des VVisgotz, voyant la declination de l'Empire Romain, s'empara de Marseille, comme aussi d'Arles, ainsi que cy dessus auons dit par Iornandes lib. rer. Geticar. & Sigebert. & iusques lors auoit demeuré souz l'Empire Romain, comme lon peut comprendre, par ce qu'en dit Eusebius sur l'an cccxiiij. que Herculus Maximianus, pere de Fausta, femme de Constantin Empereur, descouuert par sa fille d'auoir conspiré la mort de l'Empereur, fut tué à Marseille, ou il auoit fuy à refuge, & que à Marseille long temps au parauant l'Empereur Seuerus prit la charge de la iij. legion, Scythique. Spartian en sa vie. Encor croy ie, qu'elle a esté en la puissance des Bourguignons, car le Roy Estienne de Bourgoigne y edifia l'Eglise S. Victor, & fit apporter la croix, ou S. André souffrit martyre. Parad. lib. de Antiqu. statu Burg. Apres, Mar-

feille a esté du domaine des Contes de Prouence, dont les citoyens se rebellerent contre Charles leur Côte, duc d'Aniou, au temps du Roy S. Loys, enuiron l'an Mccliiij. comme on lit par. noz. histoires de France. Elle fut ausi après prise & pillée par le Roy Alphonse d'Arragon, sur l'an Mccccxxiij, Pandolph. Collenut. lib. v. des Histoires de Naples.

Iusques icy, i'ay memoire auoir leu des choses aduenues à Marseille. S'enfuit des hommes illustres d'icelle: dont ie suis esbahy, qu'estant la ville telle, on ne lise plus grand nombre des hommes de renom d'icelle, tellement qu'à peine en ay ie souuenance de deux, l'vn Crinias Marseillois, fut Medecin & Mathematicien tresexcellant, qui laissa centies HS. pour les murs de la cité. Plin. lib. xxix. capit. j. & l'autre, ie ne say pas qui est vn Iohannes Monachus Casianus Marseillois, qu'Eulebe sur l'an' ccccxxvij, appelle Autheur souuerain. Ie ne veux pas mettre en ce rang Hector Patrice de Marseille, que lon fit mourir par iustice, pour les iniustices, & griefz, qu'il faisoit aux Eglises, mesmes à celle de Clermont en Auuergne, l'an Dclxxvj. noz Annales au temps de Theodoric. j. & Sigebert sur l'an Dclxx. Mais quant aux choses de pris, qu'on y voit, Pline lib. xiiij. cap. vj. louë fort les bons vins de Marseille, ausi recomãde il les beaux, & precieux carboucles, qu'on voyoit anciennement à Marseille. Pline lib. xxxvij. chapit. vij. Et ausi les oiseaux de la volerie, comme Faucons, & semblables. Plin. lib. x. chap. viij. Et le Sifer Mafsilien, est le meilleur de tous. Plin. lib. xx. chap. v. c'est le *ziraqop*, ou Pastinaca: dont escrit Dioscor. liur. ij. chap. cvj. que Tiberius Cesar faisoit apporter tous les ans d'Allemagne d'vn chasteau pres du Rhin, nommé Geldiera: mais non tant commodement que de Marseille. Et Pline dit ausi au liur. xiiij. chap. j. d'vn hanap, & tasse de bois de vigne, qu'on voyoit à Marseille de son temps, comme chose fort precieuse, & rare. Mais pour fin de ce membre, ie ferois grand tort aux lettrés, si ie taisois les études, & escholes renommées de Marseille, ou entre autres estudia L. Antonius illustre Romain, courant son exil souz pretexte des études. Cornel. Tacit. lib. iij. & y estudia Cn. Iulius Agricola, de quoy Cornel. Tacit. qui en escrit la vie à la fin des Annales,

est Au

est Autheur, qui dit aussi, que c'est vne ville meslee, & bien composée de la douceur, & courtoisie Grecque, & de l'espargne, & bonne ménagerie Prouinciale. Quant à leurs loix, meurs, & institutions, les Marseillois sans nulle monstre de douleur font les funeraïlles à leurs parens, avec festins, & assembles de leurs amis. Le liberte ou affranchi ayant trois fois fait faute cõtre son patron, estoit remis en seruitude: & si pour la quatrième fois il offendoit, il n'en estoit point puny, ains cela estoit imputé au Seigneur, lequel ayant esté deceu si souuēt se fioit encor du trompeur. Ilz estoient gouvernés par Dc. Senateurs, appellés Timuchi, & en Grec *τιμυχοι*, qui signifie honnestes, puïssant, honnorable, Duc tresgrãd, dont en y auoit xv. Princes, iij. Presidens, esleus des premiers, tant en autorité, qu'en richesses, & nul n'estoit Timuchus, qui n'eust enfans. Ilz ne receuoient les ieunes hommes aux Theatres, & spectacles, pour n'y corrompre leur ieunesse. Ces loix recite Alexand. lib. Genial. Dier. iij. cap. vij. & xx. lib. iij. cap. xi. & v. capit. xvj. Et pour fin, Ciceron en l'oraison de Flaccus dit, qu'il ne fait, si droictement il doit aduãtager la discipline, & hautesse de ceste cité non seulement sur la Grece, mais à tout le demeurant des autres nations. Car bien qu'elle soit de bien loin distante des regions Grecques, & par ce de leurs loix, disciplines, & langues, comme posee, & situee aux extremités de la terre, enuironnee de nations Françoises, & presque submergee des flots, & vagues de la Barbarie, si est elle si bien gouvernee du conseil, & autorité de ses gouverneurs, & optimates, que les autres Republicques peuuent plustost grandement louer ses institutions, que non pas les pouuoir imiter ou esgaler. Du Port de Marseille, & forme d'iceluy, Dionysius Geographe, & Poëte dit ainsi,

Ἰσθμὸς ὁ μὲν ἀπὸ τῆς θαλάσσης ἐστὶν ἰσθμὸς ὁ δὲ ἀπὸ τῆς θαλάσσης ἐστὶν ἰσθμὸς

Μεμνῖνι παυλὶ, ὑπὸ Τρικαστενίς. Ptolem.

Mesina incinctus collis mari penè undique, ac nisi quod angusto aggerè continenti annectitur, insula. Mela. Vadian dit, que c'est Montpellier. Mais à mon aduis, c'est Mese.

Metapinum, os Druentis fluij. Plin.

Montpelier la region comme nous auons dit, s'appelle region des Nicétiobriges, fut acquis à la couronne de France par Philippe de Valois, Roy vj. du nom, avec les Baronies de Homelas, Roussilhō, & Sardaigne, pour cxx. mil escus, lan Mccclxix. de Iaques de Maillorque, que le Roy de Nauarre apres par accord avec le Roy Charles v. deuoit recouurer, es annees Mccclv. & Mccclxx. Eux apres rebellerēt contre le Roy enuiron l'an Mccclxxix. pour les impositions du Duc d'Aniou, frere, & lieutenant du Roy: dont en fut faicte reparation fort exemplaire. Tout cēcy est en noz Annales sur ces temps, & en la Mer des Histoires, & Bouchet en son Aquitaine. Mais qui voudra voir l'illustration de Montpelier, quant à la grace des Dames enuers les plus grans, life Froissard au Tome iij. enuiron l'an Mccclxxij.

Narbona Colonia Decumanorum, siue Atacinarum. Pline, & Mela. Narbone. De laquelle dit Remond Marlian en la Table apres les Commentaires de Cesar, qu'elle est citē de Gaule, prouince des Romains, confīne aux Tolosains, & non loin des *Sanciatēs*, peuples d'Aquitaine: elle est citē Metropolitique, retēnant le nom de la Prouince. Et fut appellee *Narbo Martius*, apres ce que Cesar, le Dictateur, y eut enuoyē pour habitāns, & Colones les soldatz de la légion Martia: & ce fut selon Eusebe, & sa supputation l'an du monde V. M. lxxx. qui estoit par le mesme calcul, l'an xxix. auant l'aduenement de IESVS CHRIST. Velleius Paterculus, qui estoit du temps de l'Empire d'Auguste, selon ses escriptz s'accorde à ceste supputation, disant, que ce fut cliij. ans au parauant qu'il escriuist, & au Consulat de Portius, & de Marcus: & c'est en son j. liur. des Histoires Romaines: bien qu'au liurē suyuant, parlant de ce propos, il appelle l'autre Consul Martius, & non Marcus, & selon ce qu'en dit Paterculus au second lieu. sus alleguē, ce Portius Consul estoit neueu de Caton, à quoy s'accorde Henric Glarean en sa Chronologie, & description des Consuls, apres T. Liue, nommant ces deux Consuls l'vn M. Portius Cato. Nepos, & l'autre Q. Martius Rex. D'eux fait mention Plin. liur. ij. chapl. xxxj. doit en dispute, & aussi de celuy Caton, qui mourut en la Prouince Narbonoise, Aul. Gell. lib.

noct. Attic. xij. chap. xvij. Ceste cité est renommee, & se vante, auoir prôduit vn Empereur Romain, Carus, comme la nostre Nismes de son Antonin Pie: mais il surpasse l'autre de tant, ou plus, & ne fust que pour auoir esté pere de Carinus, que Strabon en sa Geographie liure iij. afferme, Narbone surpasser Nismes d'affluence d'estrangers, & nombre de marchans, & autant, voire plus, est superieur en meurs, & vertus Imperiales Antonin à Carus, que par le mesme Strabon Nismes excelle sur Narbone de la forme, & police du gouuernement publique. Que ce Carus fut natif de Narbone, sont Auteurs Iornandes au liure de Reg. & Temp. succession. Sex. Aurel. Viét. Egnatius, & les autres Historiens Romains. Il regna, selon Eusebe, & Phrygio, enuiron l'an de IESVS CHRIST cclxxx. l'ay leu, & descriray icy sommairement quelques choses memorables aduenues à ceste cité. Au temps de nostre Antonin Pie, Narbone, tant amie de Rome souffrit l'incendie, comme aussi Rome de ccc. Isles, c'est à dire maisons maistrifans, & respondans à quatre rues. Iul. Capitolin. Apres la renommee iournee des Roncesuaux, ou la fleur de France fut mise à mort, Charles-Maigne, reuenant en France, prit Narbone, que Balaac, Roy Sarrafin tenoit: lequel fit pendre, par ce qu'il ne se voulut faire Chrestien. Noz Annales. Et le Roy Ataülphe regnant en Italie, apres la mort de Alaric, Constant. Capitaine de Henorius, à qui la Gaule estoit commise, chassa de Narbone les Gotz, & des Prouinces de l'environ. Pandolph. Collenut. és Histoires de Naples, liure j. Du temps aussi que Nismes fut prise par Charles Martel, Narbone endura que Athima, Roy des Sarrafins, occupateur d'icelle, y fut pris, & occis par C. Martel, l'an de IESVS CHRIST Dccxxvj. Sigebert. Et encor fut assiegee par les Gots, apres auoir soustenu le siege, & disette de viures par long temps, si que des deux dangers en fin l'en deljura le Comte Littorius. Lequel ayant mis dans la cité pour chacun homme à cheual deux muys de blé, il en chassa les Gotz vaillamment, & rafraichit la ville de nouuelles, & amples munitions, l'an de IESVS CHRIST 439. Euseb. Constantin Phrygio, apres Paul. Diaconus. Appianus aux inscriptions d'Espagne, met vn epitaphe,

faisant mention de Narbone, qui est telle,

Q. MONEIO VERECVNDQ NARBONENSI TRIB. MILITVM LEG. VII. GEMELL. AELIA VALENTINA MARITO B. M.

Et Jacob Mazochus aux epitaphes de Rome in Regione Harenula

DIS MANIB.

TI CLAVDII ABASCANTIANI VIX. ANN. XXII. OBITVS EST NARBONE PROVIN. T. FLAVIVS ABASCANTVS ET CLAVDIA STRATIA PARE. F.

Narbone a esté, iusques à noz dernieres années, depuis les Romains, Gotz, & Róys de France, gouuernée par seigneur, souz tiltre de Visconté, voire depuis Charles le Grand, ainsi que Euguerrand de Montrellet chapit. lvij. volume j'est auteur, qui parle d'un Visconte de Narbone, & d'une bataille qu'il eust contre le Roy d'Arragon, & en est faicte mention à noz Annales, en infinis lieux, iusques au tēps du Roy Charles vj. & par Froissard plus amplement en auons escrit cy dessus aux choses generales concernans nostre Prouince.

Naualē Casaris Augusti, id est, Forum Iulij. Freius.
Nemausus Arēcomicorum Metropolis. Plin. Strab. Mela.
 Nîmes, de laquelle, outre ce que s'parlement tout ce liure, en est, ie vėux aduertir le Lecteur, qu'il ne croye Guillau. Parad. en son liur. de Antiq. statu Burgund. quand il dit, qu'on y voit la Basilique de Plotinē au chap. Burgundiæ populi, & au chapit. Arelate olim Burgundiæ Regia, que souz les Arenes, ou Amphitheatre; on y voit vne caue passant par dessous le Rhofne, iusques en Arles. Mais & l'un & l'autre sont faux; ou bien lon ne fait ou c'est, bien que la publique renommēe soit telle de la caue.

Neomagus prope Gebennam. Prolem. Nyon.
Nictobriges, proximi Ruthenis, ac Narbonensibus, auteurs Marlianus & Cognatus, c'est la region de Montpellier.

Obris; fluvius, vel Orobius. Ptolem. Strab. *oritur ex monte Cemmeno.*

Octavianorum Colonia, ubi Forum Iulij, Pacensis, aut Classica. Pline.

Olbia, ciuitas, Ptolem. *Eres.* paraenture la ville d'Yeres en Prouence.

Orge, Fons, Plin. lib. xviii. cap. xxj. *Sulga.* la Sorgue.

Oxibiorum, Regio, Plin. à *Lygurijs Oxibijs.* Strab.

Pacensis, Colonia, vel Octavianorum: ubi Forum Iulij. Pline. dicte de *Aemilius Pacensis,* gouuerneur, selon Cornel. Tacit. lib. xviii.

Pedyli, super Quaros.

Piscena. Plin. liur. iij. chap. iij. dont au liure viij. chap. xlvij. il prise fort les laines. Cognatus l'appelle *Pesignianum.* Qui a esté assigné pour partie du doaire, & entretien autresfois d'une Royne de France, en noz Annales sur la vie du Roy Loys xj. C'est Pefenas.

Planasia, post Stœchades. Strabo. Pont Sainct Esprit, sur le Rhofne, ville d'ou ie n'ay nulles antiques memoires, mais elle est memorable, pour la structure de ce grand pont, qui fut pris, & pillé par les voleurs, gens de guerre du temps du Roy Iean, enuiron l'an Mccc. x. voy les Annales de France. Et enuiron l'an Mccc. xvij. aussi fut pris par Iean de Chaalon, Prince d'Aurenge, au temps du Roy Charles vj.

Pyrepinianum, ou Pypinianum, Perpignan à present en Rofsilhon, ainsi appellé, comme porte de l'incende, & conflagration, & commencement d'icelle: par ce que les bergers du lieu commencerent là à mettre le feu. Autheur Ioan. Ann. Viterbien sur Berose au chap. de Regib. Assyrior. Et depuis ce temps là il est aux Espaignolz. Voyez noz Annales en la vie du Roy Loys xj. Le Roy Philippe le hardy iij. du nom y mourut, l'an Mcc. lxxxvj. Autheur le Rosier Historial de France.

Pyrenæi montes, sont appellés du feu, & de l'incende que les gardiens du bestail y firent. Dont en parle Iean le Maire de Belges, & non pas de Pyrene, compaignon d'Hercules, comme est confuté par Ioan. Ann. Viterbien sur Berose au chap.

de Regib. Affyribr. & font les montaignes qui separent France de l'Espagne. Plutar. en la vie de Hannibal.

Le Puy que nous appellons *Anicium*, Euesché de la iurisdiction du siege Presidial, & senechaucee de Nismes. anciennement regie par Contes, desquelz eut grandes plainctes le Roy vij. des larcins qu'ilz faisoient au peuple. Voyez les Annales. Au Puy gist Messire Bertrand du Guesclin, iadis Connestable de France, du temps de Charles v. enleuely aux Iacopins, dans le cueur à la dextre, où il est nommé du Clatin, il fut tué à l'assaut de Chateau-neuf de Randon en Geuauldan. Du Puy en l'an Mccccxxj. despartit grand compaignie de gens de guerre au temps du Roy Charles vj. pour courir sus aux Bourguignons, qui molestoient la France, voyez aux Annales.

Portus Veneris, Aphrodisia. Plin. Strabo. Cognatus, dit que c'est Cap de Creux.

Prouence. Je m'en remettray entierement sur ce que le docteur Quinquaran, defunct Euesque de Senés. en a escrit au liure des louenges d'icelle, qui estoit iadis de la Prouince Narbonnoise, & apres fut Royaume, & partie de la Bourgoigne, comme lon lit aux Annales en la vie de Charles ij. Apres fut reduite en Conté, au temps du Roy Loys ix. & apres de plusieurs autres Roys, venue à la Couronne de France, de la memoire de noz peres, comme il est trop notoire, voyez les dites Annales.

Quarantes, populi. Plin.
Quarorum regio, prope Caballionem, vsque ad Rhodani, & Isaris conuiones. c'est entre Valence, & Tournon, ou Tain.

Rhaudaris, fluius, oritur ex monte Cemma. Strabo.
Rhodanus, fluius, à Rhodis. Plin. le Rhosne, qui sort, selon Plutarck en la vie de Hannibal, non gueres loin des fontaines du Rhin, & de l'Isere. Et ayant flué, ou couru environ Dccc. stades, se cache dans le Lac Lemanus, lac de Genève, ou Losanine, sortant de là, & se tournant vers l'occident, il separe, & despart les Gaules, & augmenté grandement par les assemblees de *Arar*, la Saone, & autres fleuues, en fin entre les Volces, ou Catares, Auignonois, il entre dās la mer, par plusieurs

bran

branches duquel, & de sa source, dit Appian Alexand. lib. j. de Bellis Ciuilibus, & Procop. lib. j. de Bell. Gothorum, que le Rhofne & Eridanus, sortent non gueres loin l'un de l'autre: l'un, c'est le Rhofne, par les Celtes, qui habitent les Alpes, flue dās la mer Tyrrhene. Et des peuples, qui font voisins à sa fontaine, selon Plin. lib. iij. cap. xx. ce font ceux qu'il appelle *Lepontij*, ou, *Elepontij*, & non pas loin du Rhofne habitoient antiquement ceux, qui estoient appellés, *Gessata*, ou à present *Romanioli*, selon Polybius, qui occuperent toute la region d'entre le riuage Adriatique, & le Rhenus Boulognois. Autheur Gaudent. Merula lib. de Antiq. Gall. Cisalpinæ, cap. iij. Ce Rhofne, par les plus antiques histoires, estoit dict de *Dodanim*, ou *Rhodanim*, l'un des premiers hommes, apres le deluge vniuersel, qui occupa la Carie, Doris, & Lycie, d'ou Rhodia, & de là *Rhodos* Isle prit son antique denomination, & de là ses successeurs nauigās par la mer Mediterranee, passant à vne bouche du Rhofne, l'appellerent *Rhodanus*, de leur primogéniteur, *Rhodan*. Theodor. Bibliand. lib. De optim. gene. explic. Hebraic. Entre les merueilles du Rhofne, outre sa rapidité & impetuosité (dont Catulle dit,

Mitis Arar, Rhodanusque celer, leuisque Garumna)

ceste cy n'est des plus petites, qu'estant fleuue d'eau douce, ne s'entre-mesle aucunement avec les autres eaux du Lac de Genéue, par ou il passe: mais les surpasse, & coule par dessus. Plin. lib. ij. cap. c. iij. D'iceluy dit Cornel. Tacit. lib. Annal. xij. que *L. Verus* Romain, auoit entrepris de faire par un canal joindre la Moselle, & la Saone, à ce que les armées Romaines, portées par la mer, & apres par le Rhofne, & de la Saone par iceluy canal iusques à la Moselle, & de là au Rhin par vne continue nauigation fussent conduictes à l'Océan: voulant par ce moyen oster la difficulté des chemins terrestres, & rendre nauigable par ensemble l'Occident, & le Septentrion. Et combien que ce Rhofne soit creux, & large, si est-ce que *Q. Sertorius* Romain armé d'un corceller, & de son escu, le trauersa à nou. Plutarch en sa vie, & apres luy *Ammian* *Marcell.* lib. xxiiij. Aussi le Prince d'Aurenge à la journée d'Anthon en Dauphiné, au temps du Roy Charles vij. environ

l'an Mcccxxx, faillit sur son cheual du haut bort de la riuiere, & la passa luy armé à blanc, la lance à la cuisse. Noz Annales de France. Le ne puis fauoir, en quel endroit du Rhosne, entend Sigebert, & noz Annales, au temps du Roy Chilperic ij. de ce nom, en l'an de IESVS CHRIST Dlxij. qu'vne montaigne sur le Rhosne, ayant rendu par plusieurs iours hauts, & horribles mugissemens, en fin enfondree & separee d'autre montaigne prochaine, fut precipitee, & submergee dans le Rhosne, avec eglises, maisons, hommes, & bestail.

Rubrensis, Lacus, quo è Pyrenæo fluit Atax fluminis. Pline, Melo, Vadian.

Ruscino. Pline. *Ruscinones, populi Latinorum.* Pline. Roussillon, qui anciennement estoit du domaine de la Couronne de France: Mais Philippe Roy iij. du nom, dict le Hardy, regnant enuiron l'an Mccclxix. quitta au mariage de luy, & Ysabeau fille du Roy d'Arragon, son droit sur la Celtiberie, ou Cathelogne, (appellee és histoires *Gothalania*, des Gots, & Alans) & à Rosillon. Autheur Michaël Ritus lib. ij. de Regibus Neapol. Mais bien tost apres & enuiron l'an Mccclxxxij. le Pape Martin conféra le Royaume de Cathelogne au ij. filz, d'iceluy Philippe, qui estoit nommé Charles, Comte de Valois, par ce que Pierre Roy d'Arragon, qui comme dessus s'en disoit Seigneur, fut excommunié, dont Charles Comte de Valois s'empara de Rosillon. De ce est Autheur Pandolph, Collenutius en ses Histoires de Naples. Et apres en l'an Mccclxix. le Roy. Philippe de France vj. du nom, dict de Valois, acquist Rosillon du Comte dudiect lieu, avec les Baronnies de Montpelier, villes, chasteaux, & dependences d'icelles, pour le pris de cent vingt six mille escus, lors courans, & encor en l'an Mcccclxj. le Roy Loys xj. pour secourir le Roy d'Arragon, qui s'en disoit (nonobstant tout ce dessus) Comte, l'acquist de luy, pour trois cens mille escus, & en paya contant cinquante mille. Dont l'an Mcccclxxxiiij. Rosillon fut mis és mains de ce Roy Loys xj. Mais en l'an Mcccxcij. le Roy Charles. viij. à la persuasion de Loys d'Amboise, Euesque d'Alby, & d'Oliuier Maillard, Cordelier, le rendit au Roy d'Espagne, avec Perpignan, & luy donna, & ceda les cinquante mille

mille escus payés par le Roy Loys xj. Si en promet ce Roy d'Espagne loyauté au Roy de France. le trouue bien ausi en noz Annales de Frãce, tout ce que dessus: car en l'an M. Diij. les François menerent leur armee à Rosillon, & fut Saulces, qui est appellee *Salsula*, assiegee: mais ce fut sans nulle conqueste, ausi y ay ie leu, que deux ans apres y eut quelque traité entre les deux Roys sur ce, pour le mariage de la seur du Conte de Foix, & du Roy d'Espagne. Et de nostre temps ie fus au Camp, & siege de Perpignan pour nostre Roy Henry ij. du nom, estant pour lors Dauphin de France.

Ruscio, fluminis. Pline. Ptolemee. Ruscena.

Ruteni, populi. Pline. Ceux de Rouergue, & *ciuitas Rutena.* Rhodés.

Salsula, Saulces, *ab aquis salis.* voy au mot Rosillon.

Salij, vel Salyes, vbi Aqua Sextia, siue Calida, sub Cabellijs. Pline. Ptolem. *vel Sallunij.* Ann. Marcel. Aix. Desquels Guil. Paradin. au liure de Antiq. Burgund. statu. au chapit. Burg. Populi: dit, que d'eux les François ont esté nommés Salij, & leur loy Salique, comme il allegue pour Autheur Guillaume du Bellay, Cardinal. Bien que Postel en ses euures, la die Salique, comme Gallique, par corruption, ou mutation de lettre, mais ce appartient à autre traité.

Sanagenses. Plin.

Sardones. Pline. *Post Salsulas.* Mela.

Secundani, vbi Arausio. Pline.

Segalauni, vbi Valentia Allobrogum. Ptolemee.

Segouellauni. Pline.

Sentij, orientaliore Vocantijs, & Meminis, quorum ciuitas, Dinia. Ptolemee.

Septimani, vbi Bliterra. Pline, à *Sete Promontorio, prope Bliterras.* Pline. *vel Mons Setius, aut Sigius.* Ptolem. C'est la montaigne de Sete, dans l'estan, près S. Tiberi. Euguinard chancelier de France en la vie de Charles-maigne conioint par mesme region la Coste de la mer de Narbone, & de Septimaigne, que l'adnotateur y dit estre dicté Septimanie, à cause, qu'elle fut iadis donnee par les antiqués Romains à leurs foldats de la septième legion.

Sextani, ubi Arelata. Pline, Mela.
Suelteri, prope Camatullicos. Pline.
Suetri populi, supra regionem Ligaurorum. Pline.
Sulga, fluiuis, aut Orge, la Sorgue. ad urbem Vndalum Rhodano miscetur. Strabo.

Stœchades insula, sub Cytharistem, quinque numero. Ptolem. Strabo tres ait, quas *Martianus nominat, Themistam, Pomponianam, & Hypæam.* & les dit estre Corne. Tacit. lib. xix. Isles des Marfeillois, là ou il y escrit vn exploit de guerre nauale. Ce sont les Isles d'Hyeres, ou les Isles d'or, que le Roy Henry de France ij. du nom a dōnee de nostre temps en estat, & titre de Marquisat, au Comte de Roquendolf Aleman, & en faisoit la poursuite à la Cour le Capitaine Buade des Margues, nostre voisin, & amy: & qui apres par le Côte Roquendolf furent renises au Seigneur d'Aramont, Ambassadeur du Roy en Turquie, nostre citoyen de Nismes. Pline au liur. iij. chap. v. en dit ainsi. Metina, ou Metenia, pres la bouche du Rhofne, Isle dans la mer, & tout aupres d'autre Isle appelée Blascō, les trois Stœchades dictes des voisins Marfeillois, pour l'ordre de leur assiette, du verbe, *στραχέω*: & est chacune nōmee par son nom, Protes, & Meses, qui aussi est appelée Pomponiana, & la troisieme Hypæa. De la Sturium, Phenice, Phila, Lero, & Lerina, à l'encontre de Antipolis, Antibou, là ou est la memoire de la ville. dicté antiqūement *Vergoanus*. De ces Isles vient le Stœchas, que les Apoticaire's en leurs boutiques appellent Stichas Arabique. Herbe, selon Dioscor. Galien, & Plin. de plusieurs & singulieres facultés.

Saint Gilles. Peut estre, que c'est Heraclæa, dont cy dessus en ceste table a esté parlé. Anciennement estoit Seigneurie de Comtes, appellés de S. Gilles, & de Tolose, dont fait mention Pandolp. Colleitur. aux. Histoires. de Naples. chapit. De l'election du Pape Innocent, & noz Annales. du temps du Roy Philippe Auguste ij. du nom, environ l'an Mccxxiij. & plus anciennement; Sigébert sur l'an M. xcviij. & apres. en l'an Mil cxlvij. Mclx. lxxviij. & Mclxxiiij. Ce mesme Sigébert sur l'an Mccxviij. dit, que le Pape Gelafius. ayant mandé le Concile à Reims, vint en France, & passa par la Gotie, dicté la Prouince

de S. Gilles, à present erigée en Abbaye, & Seigneurie spirituelle, & temporelle. Et du temps que i'escry, en est Abbé & Seigneur Theodore lean de Clermont, nostre amy, Euesque de Senés de la maison illustre de Talard, en Dauphiné.

211 Seruerete en Viuerois. Dont est faicte mention en noz Annales en la vie du Roy Charles vj.

212 *Taruscum, Colonia, aut Tarasco.* Pline. Tarascon.

213 *Tascodunitani, populi.* Pline.

214 *Tauröentium.* Ptol. Tolon.

215 *Tectosagum Regio, Aquitania contermina.* Pline, *maxime Occidentales, Pyrenais propinqui, ab Aquilone paulum Cemmenum attingunt, colunt terram auriferam.* Strab. Ceux de Tolose. Dont en fait mention Iustin au liur. xxxij. disant, que eux venus en leur antique Patrie de Tolose, comme ie croy qu'en tesmoigne T. Liue en plusieurs lieux de la Decad. iiii. lib. viij. pour recouurer leur santé, & faire cesser la pestilence, par commandement des Dieux getterent dans leur lac tout l'or, & argent mal acquis, & par guerres, & sacrileges, dont apres Cæpio Romain, & tout son exercite pour l'auoir defrobés, s'en trouuerent bien mal. De quoy en est l'antique Prouerbe, *Aurum Tolosanum.* De Tolose encor est l'Epigramme de Auson Gal.

216 *Non unquam altricem nostri reticebo Tolosam:*

217 *Coctulius muris, quos circuit ambitus ingens,*

218 *Pérque lotus pulchro perlabitur amne Garumna.*

219 *Innumeris altam populis, consinia propter*

220 *Ninguida Pyrenes, & Pineæ Gebennarum,*

221 *Inter Aquitanas gentes, & nomen Iberum,*

222 *Quæ modo quadruplices ex se cum effuderit vrbes,*

223 *Non vlla exhausta sensit dispendia plebis,*

224 *Quos genuit cunctos gremio complexa colonos.*

Et l'autre plus ancië Epigrammatiste Martial, l'appelle ainsi,

225 *Marcus, Palladia non inficianda Tolosa*

226 *Gloria. -*

De Tolose fut natif Staius Surculus, tres-celebre orateur, qui fit es Gaulés professiõ d'enseigner, enuirõ l'an de CHRIST lix. selõ Eusebe. Tolose estoit du temps des Gots la ville capitale de leur siege, qui fut prise par Clodouee Roy de France,

iufques aux môts Pyrenees, fur l'an cccccix. Sigebert, & Chûrad. Peutiger, en l'Epitome de Inclina. Rom. Imper. & au parauant, c'est l'an ccclxxxix. Siagrius Capitaine Romain fuitif pour refuge à Alaric Got, regnant à Tolofe, luy fut rendu. Sigebert. duquel Alaric, & apres de Torifmont regnans à Tolofe, on en lit dans Iornandes Euefque Got en fon liure De orig. actueque Gëtar. Mais pour le prefage de la fin de leur domination à Tolofe, tout au long d'un iour, enuiron l'an ccclxj. ne cefla du milieu de la ville d'en couler fang. Sigebert. l'ay encor leu aux Annales Françoises, que Terfinus Sarrafin, Seigneur de Tolofe, se fit Chrestien, & par ce Charles le Grand le reftablit de Tolofe, de Narbone, de Prouence, & de Bourdeaux. Je ne veux pas obmettre, ce que dit Sueton. en Vitell. chap. dernier, d'un Antonius, qui s'appelloit Becus, & estoit Tolofain, que Becus, selon le langaige du païs, est le bec d'un coq, qu'encor l'on appelle par toute la France le bec. Quant au Parlement, qui est de present à Tolofe, nous fauôs bien, comme la raifon porte, que chacun ait iustice en fa patrie, & que par les meurs antiques de toutes nations, ainfi souloit estre, & le doit estre, que ce Parlement, & siegë Souuerain estoit deambulatoire par toute nostre Prouince, mais, au theur aufsi Bud. qui *l.vlti. ff. de Senatorib.* sur l'an Mcccxx. les Tolofains derniers, & plus lointains l'ont vsurpé au grand detrimēt, & depopulation de toute la Prouince, pour les frais d'aller si loin demander iustice, & autres raifons trop cogneües.

Telis, flumius in Sardonibus. Pline.

Templum Veneris, Aphrodisium. Strabo.

Thicis, flumius in Sardonibus.

Tolosa. Plin. Tolofe. voyez la dictien Tectofages cy deuaît.

Tolistobogij. Florus, Tolofains. Dont en mesme lieu, que des Tectofages, fait mention T. Liv. Decad. iij. libr. viij.

Tricastina, vbi Augusta Tricastinorum, prope Memnos. Pline, Ptolem. trois Chasteaux.

Tricollori. dans la mer. Pline.

Tricorij, lés la mer. Pline. *super Quaros.* Strabo.

Valentia, in agro Cauarum, Pline. *in Colonia Segalaunoria.* Ptolem. Valence, en Dauphiné.

Varus

Varus fluiuius, inter Niceam, & Antipolim. Plin. le Var, separant la Gaule d'auec l'Italie.

Vasco. Plin. vne partie de Gascogne, plus prochaine à Tolose, estoit antiquement de nostre Prouince, comme l'est encor, & est du ressort du Parlement de Tolose. Ce nom de Vasconia, semble estre nouueau, & en fait mention Donat. Acciaiolus en la vie de Charles le Grand. Mais Magnus Got l'appelle, Vuafgotia, comme l'occidentale Gotie, par ce qu'en ce mesme liure nous auons dit cy-dessus.

Vasio, ciuitas, prope Vocontios. Ptol. Mela.

Vellaunij. Velay. Nous appellons auiourdhuy, la Region Vallania, de la iurisdiction du siege Presidial de Nismes.

Verucini, prope Camatullicos, & Suclteros. Plin.

Vienna, Allobrogum. Vienne. Plin. Elle a bien esté ville de telle reputation, & force, que les legions Romaines, y passant aupres leur armee, s'en doutoyent grandement, comme recite Cornell. lib. xviiiij. Et de telle encor, qu'elle auoit antiques & inueterées inimitiés aux Lyonnois, peuples des premiers des Gaules. Cornel. lib. xvij. Et que l'Empereur Iulien y seiourna voulontiers. Pomp. Lætus lib. rer. Rom. Je ne croy pas, que ce fust seulement pour la merueilleuse odeur, & saueur des vins du terroir Viennois, qui ressentent, comme dit Plin. lib. xiiij. cap. j. & iiii. la poix. A vienne seiourna. aussi vn temps Aulus Vitellius Romain Empereur, ou luy aduint vn merueilleux presage. Car luy estant assis au Tribunal, & lieu de Iustice, rendant raison aux poursuiuans, vn coq luy vola sur les espauls, & de là fut la teste. Sueton. chap. x. presage. verifié apres en Antonius Tolosan, appelé Beccus, signifiant en langage du pais le bec d'un coq. Et par ce que son Empire deuoit venir à vn Gaulois, ou finir par vn Gaulois. Car par cest Antonius fut premierement opprimé. Sueto. chapit. dernier. Aussi y seiourna vn temps Valentinian, mais en fin par les insidies, ou embuches de Arbogastus, et de des Alans, y fut estranglé dans sa chambre. Pomp. Lat. en Theodosius. Aure. Vict. là mesme. Bien qu'Eusebe die, sur l'an cccxc. iij. qu'il s'y estrangla de ses propres mains. Semblablement infortuné y seiourna Costantius, qui y fut meurtry par Gerontius, selon le mesme au-

theur, Victor au lieu susdict. De non moindre infelicité y sejourna Archelaus, Roy des Iuifs, y relegué en l'an xv. de IESVSCHRIST. Eusebe. Lon lit d'vn merueilleux terremot, à Vienne, dont les maisons, & Palais furent ruinés, & tout d'vn temps les assautz des loups, & autres bestes sauvages. Parquoy Mamertus Euefque du lieu y institua les Litanies, auant l'Ascension, & que ceste institution fut apres introduicte es autres Eglises de France, ce fut enuiron l'an ccclxviii. Sigebert. Autre celebre Euefque de Vienne fut Alcinus Anitus Poëte, duquel i'ay les euures Poëtiques, De Orig. Mundi. De Orig. peccati. De senten. Dei. & autres.

Vindomagus, Arcemicorum vrbs Mediterranea. Pline S. Tiberij. La raison de sa denomination est autant antique, que de ville de nostre Prouince. Assauoir, que Magus, (qui le deuxieme succeda aux Gaules, selon Berose, l'an lj. de Ninus, & fut filz de Samoris) est diction Scythique, & non Persique: car encor la langue Persane n'estoit en vsage aux Gaules, ains la Scythique; Et les Perses appellent vn Philosophe, Magus, comme les Scythes le disent Magog. Et appellent aussi vn palais couuert, ainsi que les Scythes vne tour, Magdel. Aussi cestuy-cy Magus, c'est à dire Domificateur, & Coureur, ou Architecte, pource que luy le premier, mit sus aux Gaules plusieurs villes, & lieux pour y habiter à couuert, selon le mesme Berose. De cecy est euidente preuue, qués Gaules y a grand nombre de villes, & lieux, ou ce nom Magus, est postposé: come on voit par Ptolem. & autres geographes, en l'Aquitaine, en la Belge, & en la Lyonnoise, & aussi en la nostre Narbonoise, Vindomagus, & Neomagus. De ceste opinion est aussi Ioan. Ann. Viterb. sur Berose.

Vocontij. Pline. *Proximi Centronibus aut Tarentasijs.* Tarentaise. *prope Forum Neronis.* Ptolem. *Et Vassorum ciuitas, spectans ad Sabaudiam, sunt super Quaros.* Strab. *Tricastinis à Meridie iuncti.* Vadian. *Et Allrogibus, ut ait post Casarem Marlianus, vltra Alpes Graus, quibus hodie Mons Cinerum, sue Cinesus, nomen est, hos Jara fluius alluit.* Gaudent. Merul. lib. j. de Antiq. Le filz de Posthumus, qui fut le ij. des xxx. Tyrans, occupeaturs de l'Empire Romain, fut Tribun des Vocontiens.

contiens. Pollio en fa vie.

Volcarum Regio. Plin. Ptolem. *Volcas vocat, qui habitant ultteriores ripas Rhodani, aut Arecomicos, quorum portus Narbo.* Strabo. Marlian apres Cefar, dit, que ce font les Auignonnois. Cognat. Nozeren. dit, que c'est la nation d'entre Auignon, ou Montpelier. Mais felon Plutarch, en la vie d'Annibal, ce font ceux de Villeneufue, les Auignon, & en ça, iufques en Aigues mortes. Difant, que le Rhofne, par plusieurs entrees, & bouches entre dans la mer, entre les Cauares, qui font, comme dict est, les Auignonnois, & les Volces, & que la nation des Volces habitoyent du temps de Annibal sur l'une, & l'autre riué du Rhofne, nation tresabondante en peuple, & entre les Gents Galliques l'une des plus opulentes. Des Volces atteste Plin. au liur. iij. chap. xix. que les Cenomannes, dont il fait mention au mefme chapitre, ont habité pres Marseille, en la region des Volces.

Vmbratici. Plin.

Vndalus, vrbs, vbi Sulga, fluvius Rhodano commiscetur. Illic que Cn. Aenobarbus ingenti praelio complura Gallorum millia vertit in fugam. Strab. Je puis penser que c'est apres de S. Remy en Prouence, ou est encor le Mausolee, & arc triomphal, & plusieurs statues des Gaulois attachés, comme vaincus.

Vrgenus. Strab. *E Nemauso per Vrgenū, ad Aquas Sextias.*

Vulgientes, vbi Apta Iulia. Plin.

Villeneufue d'Auignon, ou nous croyons, par ce que cy dessus a esté dict, aux Volces, que c'en soit le commencement. Ou fut vne veüe, & grande solennité entre le duc d'Aniou, & le Roy Henry d'Espagne, au temps du Roy Charles v. fur l'an ccclv.

Vallebregue. Je ne fay, si lon l'appelle du fondateur, Brygus, conditeur de plusieurs villes, & cités: regnant iadis en la Celtiberie, comme dit Berofus. Duquel Ioan. Annius dit, quil cōstruisit plusieurs cités, appellees de son nom, comme Volubriga, Celiobriga, Iacobriga, ou comme dit Annius de Regib. Hispan. chapit. vij. felon la langue Aramee, Brygus, signifie Chasteau.

Viuarium. Viuiers ville Episcopale, fouloit estre Abbaye,

selon Sigebert, sur l'an Mccxxiiij.

Voulte sur le Rhosne, Baronie appartenant à la tres-illustre maison des Côtes de Ventadour, qui est en Limosin: du Seigneur de laquelle est faiçte mention és Annales de Nicole Gilles, sur la vie du Roy Charles vij. & par Froissart en infinis lieux, dans ses trois Tomes des Histoires.

Pour fin de ceste Table, ie veux aduertir le Lecteur, en nostre Prouince sur la region de Nismes, & Montpelier, y auoir plusieurs villaiges appellés, en fin par, Argues, comme Aymargues, Mafsillargues, &c. lon aduifera, si c'est de Aruus, qui est Hercules, comme nous auons dit cy-dessus, par Berose, & Ioan. Ann. son illustateur, ou bien si ce vient de Ager, comme disant, Mafsillargues, par corruption de langage, Mafsiliij Ager, & autres semblables, ainsi que lon disoit, Ager, terroir, & grange, selon les phrases Latines, assés vulgaires, ce que ie trouue meilleur laisser en doute, comme chose antique, & obscure, que temerairement l'asseurer, sans autheur.

Aussi le Lecteur sera aduertiy, que plusieurs lieux en ceste table sont appellés Colonies, ainsi, *Colonia Secundanorum, Sextanorum, Decumanorum*, &c. ce qui se doit entendre, que les soldatz des legions deuxieme, sixieme, dixieme, &

semblables, d'ou les Colonies prennent les noms, y estoient enuoyés, ou pour garde, & de-

fence, ou pour recompense les terroirs

vacans leur estoient donnés, ce

qui est par trop clair par

les Histoires, &

Geogra-

phes.

F I N.



TABLE DES CHO-
SES PLUS NOTABLES CONTE-
NUES AV PRESENT LIVRE DES
ANTIQUITES DE NISMES.

A cademie sauuee par les Lacedemoniens sac- cageans la terre Attique.	77
Acte memorable de Attilius en guerre na- uale pres Marseille.	209
Ada sauât Philopse imposant les nös pro- pres à chaque chose selo leur propriété.	183
Adam, comme terrien.	185
Aere que c'est.	111
Affranchissement du droit Italique donné à la prouince Nar- bonoise.	9
Agde edifiée par les Marseillois.	208
Agriculture, & moyen de viure selon les loix, apprins aux Gau- lois par les Grecz.	205
Allusion de Macrobe touchant Hercules & le Soleil.	14
Amphitheatre composé de deux Theatres.	126
Antonin Pie Emp. Rom. natif de Nismes.	1239. & 213
Antonin Caracalla tua le gouverneur de la prouince de Narb.	10
Antonin Pie Emp. vsoit familiaremēt avec Rabi Iuda Inif.	191
Apollo appellé Orchestes, c'est à dire Danceur.	145
Apologue de la chienne pleine de petits.	206
Apophoreta, estraines.	140
Arbres pour faire diuillage de marqueterie.	61
Archimedes, espargné des Romains au sacagemēt de Syracuse.	77
Archimedes bruloit les nauires par le moyen du crystal & les ra- yons du Soleil.	83
Arenes quelque fois se prent pour theatre, comme le contenu pour le contenant.	124

T A B L E.

Conspiration des peuples voisins contre les Marseillois.	207
Contention entre les Autheurs d'ou estoit Hercules, comme est d'Homere.	15
Coronne ciuïque.	97
Couleurs imitans les quatre saisons de l'annee.	138
Coustume des Romains de priuer du droit Romain ceux qui auoyent delinqué contre leur Repüb.	103
Crimas Marseillois, medecin & Mathematicien.	210
Crystal que l'autheur a trouué creu au terroir de Nismes & mis en enure.	48
Crocodile animant terrestre & aquatic, dict autrement amphibion.	98
D	
Dance Pyrrhique.	147
Dance Cybistene.	148
Darius fait Roy par le hennissement de son cheual.	62
Declaratiõ de certains epitaphes Latins & Hebreux. 190. & 191	
Degast de la contree d'Avignon fait par Maurice Duc de Provence.	113
Defense & arrest de n'achepter la terre pour enseuelir les morts.	
Defense aux ieunes gens de n'asister aux ieux Circenses.	139
Denier iadis valoit dix liures.	179
Deploration de l'antique Nismes.	115
Description d'inuision & autres choses notables des Gaules.	3
Description particuliere de l'antique Nismes.	21
Description de la maison Quarree de Nismes.	79
Description de la superieure partie de l'amphitheatre de Nismes.	119
Description de l'inférieure partie d'iceluy.	120
Difference des lieues Germaniques, Françoises & Italiques.	5
Differencè. entre statues, images & signes selon les anciens Romains.	50
Difference entre Colonie & Municipie.	103
Difference des noms des Provinces des anciens Romains.	18
Difference entre Tombeau & Monument.	149
Difference entre fontaine, Lacus, Specus, Septa & Incile.	85
e Hd	Difference

T A B L E.

<i>Difference des Scenes.</i>	127
<i>Difference des noms des troupes militaires.</i>	165
<i>Diffinition des mesures.</i>	34.35.36.37. & 38
<i>Dionysius premier qui dressa le theatre, parquoy les ieux theatraux estoient seulement celebrés à l'honneur de Liber Pater.</i>	122. & 123
<i>Discord des Auteurs touchant le temps auquel regnoit Hercules.</i>	16.17
<i>Disner, ou Decimer les legions.</i>	169
<i>Disposition du Cirque.</i>	125
<i>Diverses opinions des Auteurs du nombre de ceux qui ont esté dictz Hercules.</i>	13. & 14
<i>Divers noms des hymnes qu'on chantoit à l'honneur des dieux & deesses.</i>	71. & 72
<i>Divers offices des Decurions.</i>	167
<i>Divers noms des legions.</i>	168
<i>Domitius avancé pour auoir accusé Furnius & Claudia Pulchra d'adultere.</i>	41
<i>Domitius Afer mourut en soupant pour auoir trop gournadé.</i>	41
<i>Domitius Afer Orateur, Originaire de Nismes.</i>	39
<i>Droit Italique.</i>	32
<i>Droit de Colonie.</i>	32
<i>Droit de franc allo, ou franc allen.</i>	33
<i>Droit Latial & Romain, & leur difference.</i>	101
E	
<i>Empire Romain abbatu par les Gotz.</i>	57
<i>En quelle sorte faisoient les Romains les pais conquestés Prouinces.</i>	18
<i>Entreprise de Connan pour surprendre les Marseillois de nuit & en temps de feste.</i>	206
<i>Escholes renommées de Marseille.</i>	210
<i>Estan appelé Laterra.</i>	45
<i>Éstraines autrement appellees Apophoreta.</i>	140
<i>Etymologie des François.</i>	2
<i>Etymologie des Galeres.</i>	3
<i>Etymologie de la Prouince Narbonoise.</i>	7
<i>Etymologie de ce terme Arecomicos, attribué à ceux de Nismes.</i>	30
	h H 4

T A B L E.

Etymologie de ce mot <i>Metropolis.</i>	30
Etymologie de <i>Theatre.</i>	123
Etymologie de <i>Scene.</i>	127
Etymologie de <i>Histrion.</i>	142
Etymologie de <i>Manes</i> & l'abus des anciens.	152
Etymologie de <i>Legion.</i>	165
Etymologie de <i>Fiscus.</i>	170
Etymologie du vray nom.	184
Etymologie de <i>Heue.</i>	185
Exemples de la nature des <i>Dauphins.</i>	44. & 45
F	
Façon de pescher au terroir de <i>Nismes.</i>	42
Façon de nourrir les raisins en <i>Languedoc.</i>	8
Fasces que signifioit au temps passé.	160
Faire des ieux aux theatres estoit moyen pour gagner le cueur du populaire.	123
Fecondité <i>Herculienne.</i>	16
Femmes vieilles stipendiees pour pleurer les mortz, au temps passé, appellees <i>Prasica.</i>	150
Fertilité <i>Narbonoise</i> comparee à celle de l' <i>Italie.</i>	7
Feu perpetuel gardé par les <i>Vestales.</i>	82
Feu nouveau de la chaleur du <i>Soleil.</i>	83
Figure des <i>Fasces.</i>	162
Fondation & edification de <i>Nismes.</i>	10
Fontaine d' <i>Orge</i> autrement dictée la <i>Sorgue</i> , en laquelle naissent herbes fort delicieuses au bestail.	8
Fontaine de <i>Nismes</i> , & tour antique appelée <i>Tourre-maigne.</i>	85. 86. 87. & 88
<i>François</i> , premier de ce nom, <i>Roy de France</i> restaurateur des bonnes lettres.	115
Fragment d'un testament antiq.	176
Fromages petis de <i>Nismes.</i>	46. & 47
G	
<i>Gardon</i> , riuere de <i>Nismes</i> porte l' <i>or</i> , appelé <i>or de paille.</i>	49
<i>Gaulle</i> & <i>Gaulois</i> du mot <i>Grec</i> γαλα.	1
<i>Gaulle</i> , fertile.	2
<i>Gaulles</i> en nombre pluriel, & <i>Espagnes</i> , & pourquoy.	4
	Geneuois

T A B L E.

Geneuois occis par les Marseillois en embusche.	207
Gerion & Tauriscus, cruels Tyrans.	12
Gerion symbole & embleme d'amitié.	91
Gn. Pompeius calumnie pour auoir basti un theatre de duree.	124
Gotz, chassés de la Prouince Narbonoise par Char. Martel.	115
Gotie en quelle region est situee.	105. & 106
Guerre des Marseillois contre les Geneuois & François.	207
Gyptis femme de Peranus, edificateur de Marseille.	205
H	
Habitans de Nismes enuoyez, à Arras par le Roy Loys, apres auoir exilé ceux de la ville.	104
Harmodius & Aristogiton honnorez par les Atheniens de statues, & pourquoy.	50
Harpalus Connestable du Roy Cyrus.	205
Hector Patrice Marseillois executé par iustice pour son iniustice.	210
Herbes & plantes odoriferantes qu'on trouue abondamment à Nismes.	48. & 49
Hercules eut septante enfans masles de diuerses dames & Princesses.	15
Herculius Maximianus descouuert de la trahison par sa fille, fut tué à Marseille.	209
Hercules en quel temps mourut.	17
Heureuse la Repub. en laquelle les Roys philosophent, ou les Philosophes regnent.	40
Herodian mis en François par le Seigneur de Vintemille, Conseiller du Roy à Digeon.	63
Hierotinus Roy eut six cens enfans.	16
Homere ainsi appellé par les Cumans, qui appellent tous les aucugles, Homeres.	187
Honesteté des Gotz, aux sieges de Rome.	93. & 94
Honorable famille des Roberts de Nismes.	104
Hymnes de la vertu & constance des Martyrs Chrestiens doctement faitz.	73
Jeanne, dicté la Pucelle, chassa les Anglois de la France.	51
Iesus nasquit regnant Auguste, & fut crucifié regnât Tiberius.	55

T A B L E.

Jeux Troyans pour habiller les petis enfans.	135
Jeux Circenses, autrement Jeux de Iupiter.	136
Jeux Seculaires de cent en cent ans.	138
Jeux Tauriles.	139
Jeux decennaux & vicennaux.	140
Jeux Saturnaux.	140
Jeux de Minerue appelez Quinquatria.	141
Jeux & spectacles representez au theatre, amphitheatre & cirque.	133.134. & 135
Illustration de la Prouince Narbonoise.	7
Immunité donnee aux Marseillois, & lieu donné au theatre comm' aux Romains.	208
Interpretation de l'escriture des Medailles d'Antonin Empereur.	97
Interpretation de plusieurs epitaphes qui se trouuent à Nismes, & abbreviatures tant Grecques que Latines & Hebraïques.	
153.154.155.156.157.158. & 159.	
Introduction de ioueurs d'instrumens & des danceurs à Rome, & quel domage ont cause à la ieunesse.	141. & 142
Iulius Frontinus commissaire des eues.	86
Iunius Proconsul, gouverneur, souz Otbo Emper. de la Prouince Narbonoise.	9
Iuste plainte de S. Paul d'auoir esté batu, estant citoyen Romain.	102.

L

La coustume de faire theatres est venue des Grecs.	123
Laines bonnes de Nismes.	49
Languedoc partie de la Prouince appellee Narbonoise.	58
L'an de la construction de Rome.	17
Laterra, estan en la Prouince Narbonoise.	45
Legatz qui auoyent charge des legions.	167
Legat riche faict par vn de Nismes.	180
Legions instituees par le Roy François premier du nom.	165
L'egypte signifiée par la Palme & le crocodile.	97
Le Thym commun aux champs de la Prouince Narbonoise.	8
Le populus usurpateur sur l'honneur des hommes de reputation.	129

T A B L E.

Le dauphin amy & compaignon de l'homme plus au temps passé qu'à present, & pourquoy.	44
Le dauphin apte à mansuefaction.	44
Le iust d'ail propre à animer les coqs à combattre, leur en frotant la creste.	64
Le lion a peur de la veüe & du chant du coq, & pourquoy.	64
Le pont du Gard, a trois estages.	88
Le dauphin appellé Simon, pource qu'il est camus.	45
Le Theatre estoit semé de sablon & pourquoy.	124
Le dormir, l'amour, le chant & la dâce, selon Homere, sont les choses plus exquisés pour l'homme.	144 & 145
Les Romains cherchoyent remedes pour enhardir les coqs au combat.	64
Les pierres marquestes aident à raffiner l'estain.	50
Les anciens appelloyent le nombre pair, la femme, & l'impair le malle.	187
Les vents causent quelque fois tremblement de terre.	9. & 31
Les mysteres ne se faisoient dans Delos sans la dance.	144
Les Indiens tenoyent toute veneration des dieux manque, si la dance n'y estoit.	144
Les François autrefois appellés Germain.	1
Les fautes des gros sont plustost celes que des petis.	68
Les noms imposés selon les vertus & facultés.	185
Les Sabines rauies & violees par les Romains aux ieux.	134
Les Marseillois ne permettoyent iadis la ieunesse assister aux ieux lascifx.	132
Les Gotz ont eu la iurisdiction sur la Prouince Narbonoise ccc. ans.	109
Licteurs, & leur office.	161
Lieu ordonné au theatre pour les femmes par Auguste.	131
Lieu pour les Vestales au theatre.	131
Louange de Tiberius Cesar.	55
Louange de la Prouince Narbonoise par Claud. Cesar Emper.	9
Louange de la Prouince Narbonoise.	21
Louange de la dance.	145. 146. & 147
Louanges de M. Antonin.	40
Loy mise sur l'exces des pöpes funebres par les xij. Tables.	150. 151

T A B L E.

Loix Romaines de n'enſeuélir les corps morts dans la ville.	151.
Loix theatrales changees plusieurs fois par les Emp.	132
Loix quant aux lieux de s'asseoir aux theatres.	130
Lupericus sacerdot.	170

M

Maison quarree de Nismes, dictée autrement Capducil, ou Capitole.	73.74.75. & 76.
Manes estoyent les bons espritz contraire d'immanes, qui signifie cruels.	152
M. Aurelius ainsi dict de par son pere, & Antoninus de par sa mere.	189
Marquesites se trouuent en grand nombre dans terre à Vſez.	49.
Marseille prise par Alphonse Roy d'Arragon.	210
Marseille en quel tēps & par qui fut fondee. 204. 205. & conſeq.	
Marseille heritiere de Vulcatius Moschus banni de Rome.	209
Mausole qui est à S. Remy en Prouence.	149
Medailles antiques de Nismes qu'on y trouue encor abondamment & des colonies des Romains.	96.
Memorable prudence des Gotz, touchant vne extreme famine.	108

Merueilleuse pesche de 390 mille liures de poisson faicte en un iect de filez en la Prouince Narbonoise.	45
Montpellier acquis à la couronne de France par Philippe de Valois Roy vj. du nom.	212
Mort de xxx. mil hommes par la ruine d'un amphitheatre à Fidenas.	124
Moyen de marquer les beufz, sauuages.	67
Moyen de choyſir le bon vermillon, & de le preparer.	47

N

Narbone ancien empor de toute la region.	7
Nemausus, filz de Hercules, fondateur de Nismes.	56
Neron donna lieu au theatre à un accusateur, pour recompense de sa calumnie.	132
Neud Herculien.	16
Nice edifiee par les Marseillois.	208
Nismes nommee de Nemausus filz de Hercules.	11
Nismes cité de l'Italie & incidemment des Prouinces.	18
Nismes	

T A B L E.

Nismes conquestee par les Gotz.	21
Nismes,metropolitaine des Arecomisques.	29
Nismes dominoit iadis sur xxiiij. bourgs ou villes.	57
Nismes conquestee par Pompe le Grand.	57
Nismes principale ville iadis des Gotz.	57
Nismes reduitte à la subietion de ses Comtes particuliers.	58
Nismes pillé pour la seconde fois & pour la troisieme.	113
Nismes abbatu ses terre par Charles Martel.	113
Nismes conquesté par le Prince d Orenge Bourguignon.	116
Nismes a enduré sept prises & ruines.	117
Nismes reduit à la iurisdiction des Roys de France.	58
Nismes en singuliere confidence aux Romains.	104
Nombre des gens de guerre d'une legion du temps de Romulus.	165. & 166
Noms imposez aux vents par Charles-magne en langue Goticque.	109
Nul receu anciennement au Magistrat de Nismes, si il n'estoit citoyen Romain.	31

O

Occasion de la mort de Iul. Cesar.	19
Offices, & charges des Magistrats Romains estoient tous annuels.	20
Orchestra & son etymologie.	128
Ordre de Cheualerie, ou Equestre des anciens Romains.	19

P

Palmes plus insignes qui portent le myrobolan.	98
Particuliere description de la Gaule Narbonoise & Languedoc.	6
Particuliere description par Pline de la nature du dauphin touchant la pescherie.	42. & 43
Paué de l'eglise cathedrale de nostre Dame de Nismes.	59
Paué de l'eglise S. Gilles transporté à Fontaine-bleau pour le decorement du palais. là mesme.	
Paué Tesselé, que nous disons à la Mosaique, ou Musaique.	60
Paué assarotique, c'est sans balay, car on le nettoiyt avec esponges.	60
Peranus gendre de Senanus, fit bastir Marseille.	205
Pesche merueilleuse des poissons dictz Muges ou Muletz.	8

T A B L E.

Permission par les loix en temps de guerre à tout chef d'abbatre signes, & statues pour la defense des amys & statues vives.	95
Permission de la loy Rhodiene tant au danger de l'eau que du feu.	95
Phociens edificateurs de Marseille.	205
Pierre propre pour les haquebutiers, appelée Lapis Pyrius.	49
Pierre de Quinquaran Euesque de Senés, ha escrit de Laudib. Provincia.	64
Pindare Poëte sauué par le commandement d'Alexandre. à la prise de Thebes.	77
Pirates en honneur au temps passé.	205
Pluto appelé Summanus, comme le plus grand.	152
Plotine maïstresse & amie d'Hadrian.	73
Podium, lieu au theatre pour les Empereurs.	132 & 133
Police de la ville de Marseille touchant les affaires de guerre, en tout temps.	207
Pompee le grand edifia le premier theatre à la duree.	123
Pourtraict du pont du Gard.	89
Præfetti fabrorum & præfetti vigilum.	160
Rresage de Tiber. Cesar pour regner.	125
Priuiliges du droit Romain.	102 & 103
Prodigalité des gens riches, pour excéder en renommee ceux qui le meritent par vertu.	130
Proscenium, lieu de la Scene.	127
Prouence autresfois dependante de la Comté de Bourgoigne.	113
Prouerbe, Descendre en l'arene.	124
Prouince que signifioit au temps des anciens Romains.	18
Prudéce à maintenir les villes gaignees, à l'exemple des Romains.	104 & 105
Punition des legions se trouuans en faure.	169
Pyra, Rogus, Bustum.	149
Q	
Quelles gens estoient chassés du theatre.	131
Quelles gens sont reputez infames.	131
Quintus Sertorius tout armé passa le Rhosne à nou.	217
R	
Rebellion de Montpelier contre le Roy Philippe vj. du nom.	212

T A B L E.

Romanessus le Genius de Rome.	181
Reuersi prouenant du vermillon.	47
Roy du Coq.	62
S	
Sacerdors instituez par Numa.	171
Saltations & dances qui se faisoient aux Amphitheatres.	143
Senanius Roy des Segoregiens, beaupere de Peranus, qui edifia Marseille.	205
Senateurs appelez Timuchi.	211
Sepulchres & epitaphes qu'on void à Nismes.	148
Signification de ce terme Basilica.	69. & 70
Signification de Sesterce.	178
Simon, terme pour appeller le dauphin. 42. & 45. & pourquoy, là mesmes.	
Sifer Massilien, autrement dict Pastinaca.	210
Situation de Marseille.	205
Situation de Gotie.	21
Situation de la ville de Nismes.	29. & 30
Sophistes incapables d'imposer les noms propres.	184
Statues triumpiales, dictes Illustres.	51
Statue Equestre, ou à cheual, là mesme.	
Statue à pié, ou Pedestre.	52
Statues de Mercure.	53
Statues appellees Colosses.	53
Statue de Mercure faicte par Xenodorus en Auvergne, ayant quatre cens piés de hauteur.	53
Statues restans encores à Nismes de l'antiquité. 89. 90. 91. & 92	
Statues de Tiberius Cesar abbatues par ceux de Nismes.	54
Statue dressée à Clælia pour sa pudicité.	51
Statut de Romulus touchant les villes conquisees par luy.	109
Sub ascia.	175
Superstition des Romains touchant la peste.	139
Superstition des Romains touchant l'institution des ieux.	141
Supplication par aeres.	111
S. Victor de Marseille edifié par le Roy Estienne de Bourgoigne.	

T A B L E.

Table des nōs des lieux, villes, fleuves, & mōtaignes les plus memo- rables de la province Narbonnoise. 192 & iusques à la fin du liure.	
Temple de Vesta en forme ronde.	82
Temple de la fontaine.	81
Temple de Vesta au milieu & cueur de la ville, & pourquoy.	83
Themistocles & son exercite spectateurs du combat des coqs, & ex- hortation qu'il en fit à sa gendarmerie touchant le courage de d'un chacun à imiter ces bestes.	63
Themistocles ordonna un combat annuel des coqs en memoire de ses saktz.	63
Totilla cruel vaincu par les prieres de Pelagius.	95
Toutes les villes auoyent au temps passe leur Genius, ou Dieu.	182
Trahison de Connan Roy, descouuerte par vne des dames de la ville de Marseille.	206
Trochenel, Comte de Nismes, occis par le populas dans vne eglise de Normandie.	58
Trophées de Pompee le Grand erigez aux montz Pyrenees.	57
Valerius Soranus puni pour auoir reuelé le nom du Dieu de Ro- me.	181
Vasconia à Vester, qui signifie Occident, parauant estoit appellee Vasgotia, la Gascoigne.	109
Vases d'airain au theatre pour donner son à la voix.	133
Vesta fille de Saturne & de Rhea, qui inuenta premiere la con- struction des maisons.	82
Vesta, de. Esta qui signifie feu.	83
Verd de gris se fait à Nismes.	49
Verus adonne à toute volupré de mesuree.	97
Vermillon & autres choses rares de Nismes.	47
Vins de Besiers excellens.	200
Vins de Marseille louez par Pline.	210
Vision de Caramand, & paix entre luy & les Marseillois.	207.
& 208	
Vsurpation des noms des Dieux selon la sentence de Xerophō.	15
Z	
Zenodorus excellent auteur de marqueterie.	61

